

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE DE BEYROUTH
BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Tome LXIV

UGARITICA

TROISIÈME SÉRIE

*Ce volume a été publié
avec le concours de la Commission
des Fouilles et Missions Archéologiques à la
Direction des Relations Culturelles
et du Centre National de la Recherche Scientifique*

MISSION DE RAS SHAMRA

dirigée par CLAUDE F.-A. SCHAEFFER

MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME VIII

UGARITICA III

*SCEAUX ET CYLINDRES HITTITES, ÉPÉE GRAVÉE DU CARTOUCHE
DE MINEPTAH, TABLETTES CHYPRO-MINOENNES
ET AUTRES DÉCOUVERTES NOUVELLES DE RAS SHAMRA*

PAR

Claude F.-A. SCHAEFFER

Professeur au Collège de France

AVEC DES CONTRIBUTIONS DE

Chr. Desroches-Noblecourt, H. S. Güterbock, P. Krieger, E. Laroche, O. Masson, J. Vandier



PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

12, RUE VAVIN (VI^e)

—
1956

AVEC PLUSIEURS PLANCHES HORS-TEXTE ET NOMBREUSES FIGURES DANS LE TEXTE

A

Agatha et M. E. L. Mallowan

Cordialement

C. Schaffer

PRÉFACE ET RÉSUMÉ

Ugaritica III, suite de nos études consacrées aux découvertes de Ras Shamra, constitue le tome VIII des publications définitives de la Mission Archéologique Française. Comme les précédents volumes de la même série, Ugaritica III a été incorporé à la Bibliothèque Archéologique et Historique de l'Institut Français d'Archéologie de Beyrouth dirigée par notre ami M. Henri Seyrig.

Je remercie ici M^{me} Desroches-Noblecourt, M^{lle} Krieger et MM. Güterbock, Laroche, Masson et Vandier pour leurs importantes contributions qui enrichissent ce volume. Pour l'illustration, je suis redevable à M^{me} Schaeffer-Boehling et à MM. Forrer et Kuss d'un nombre de dessins exécutés d'après les originaux. Les copies insérées dans l'étude de M^{me} Desroches-Noblecourt sont dues à M. Pironin.

Dans le chapitre premier nous publions des matériaux qui éclairent les rapports politiques et économiques qu'Ugarit entretenait avec le Hatti et ses alliés, notamment Karkemish et Amurru. Ce fut du côté des rois ougaritiens un constant et vigilant effort de se soustraire aux entreprises militaires des Hittites dont les menaces à partir de xiv^e siècle, pesaient lourdement sur la frontière nord du pays. Faisant usage de leurs ressources financières considérables qui leur ont permis d'élever près de leurs palais de solides fortifications et d'entretenir une armée bien équipée, profitant de la situation géographique à l'abri d'un rempart de montagnes au nord où habitait Baal, dieu tutélaire du pays, rassurés par la possibilité de pouvoir à tout moment, grâce à leur flotte, échapper à un adversaire dépourvu d'expérience maritime et se réfugier dans les pays amis au-delà de la mer : Chypre ou l'Égypte et en s'appuyant sur leur vieille alliance avec les Pharaons, les rois d'Ugarit avaient réussi à maintenir leur souveraineté et à se tirer d'une situation politique et stratégique qui, plus d'une fois, semblait gravement compromise. D'ailleurs, les rois anatoliens qui devaient leur fortune à leur habileté d'avoir su transformer leurs voisins après la conquête en vassaux dociles, ont dû se rendre compte qu'un raid sur Ugarit, pays hostile au régime hittite, serait resté sans lendemain et aurait, en fin de compte, entraîné une réduction sensible des tributs qui alimentaient la trésorerie de Boghazkeuy.

Tel est, en substance, l'enseignement qu'on peut tirer des textes historiques, diplomatiques et économiques que nous avons eu la bonne fortune de découvrir en 1953 et 1954, classés géographiquement, dans les Archives Sud du palais d'Ugarit. La plupart de ces textes portent au centre du recto ou sur la tranche l'impression des sceaux au nom des rois hittites qui ont correspondu avec Ugarit ou

des rois satellites, gouverneurs et hauts fonctionnaires des divers pays auxquels les historiens ont donné le nom d'Empire hittite.

Rédigés en hiéroglyphe et en cunéiforme accadien, les légendes de ces sceaux constituent des bigraphes précieux pour le déchiffrement encore incomplet de l'écriture symbolique hittite. C'est pour cette raison que nous avons décidé de publier ici un recueil des sceaux et cylindres dont les empreintes ont été relevées sur les tablettes des Archives Sud, avant même que ces tablettes traduites par M. Jean Nougayrol aient été éditées dans le volume IV du *Palais Royal d'Ugarit* actuellement à la composition.

M. E. Laroche, professeur à l'université de Strasbourg, a contribué au Recueil une étude qui démontrera l'importance de la nouvelle documentation pour l'épigraphie hittite.

Dans le second paragraphe du chapitre I, nous publions la description de la matrice d'un sceau du roi Mursil II, le seul original d'un sceau royal hittite jusqu'ici connu et qui fut retiré non pas de la terre anatolienne, mais des cendres du palais des rois d'Ugarit. Pour expliquer cette singulière découverte, nous avons admis qu'un plénipotentiaire du roi hittite en mission à Ugarit y ait été surpris par une catastrophe qui avait entraîné la destruction partielle ou complète du palais. Que ce précieux objet n'ait pas été récupéré après l'incendie semble témoigner de la sévérité de l'événement. L'étude des empreintes de sceau sur les tablettes retirées des Archives Sud nous a appris que la chancellerie hittite pour authentifier les documents d'État s'était servi au cours de chaque règne de plusieurs cachets gravés au nom du même dynaste. Ce fait entraîne l'hypothèse que les rois hittites ont usé de délégations de pouvoir pour faire régler certaines affaires d'État en confiant un exemplaire du sceau royal à leurs représentants. Cette situation rappelle celle qui existait en France au XIV^e siècle lorsque le roi envoyait ses commissaires munis de son sceau en province à l'occasion des « grands jours ».

Nous pensons devoir exclure l'hypothèse d'un séjour de Mursil II à Ugarit qui aurait, sans doute, laissé d'autres traces encore à Ras Shamra et qu'on n'aurait pas manqué de mentionner dans ses Annales. Pour les mêmes raisons il nous paraît improbable que le sceau du roi hittite retrouvé à Ugarit ait constitué une prise de guerre. Il est vrai que selon les observations faites dans les Archives Sud, les relations épistolaires entre les rois d'Ugarit et de Boghazkeuy semblent avoir été interrompues après Mursil II pendant tout le règne de son successeur Muwatallu. Cependant nous savons par des sources égyptiennes qu'Ugarit avait fourni au roi hittite un contingent de soldats qui participait à la bataille de Kadesh. Puis après l'avènement de Hattusil III qui avait servi comme général sous Muwatallu, les échanges épistolaires avaient repris normalement entre Ugarit et Boghazkeuy.

M. H. G. Güterbock, professeur à l'Institut Oriental de l'université de Chicago,

dans un article en anglais étudie l'inscription en hiéroglyphes hittites du sceau de Mursil II dont la traduction est fournie par la légende périphérique en cunéiforme accadien.

Le chapitre premier se termine par deux courtes notes : l'une consacrées à un pendentif en argent figurant une triade hittite trouvée à Ras Shamra, l'autre signalant un cylindre hittite de provenance syrienne conservé au Musée d'Alep, qu'on rapprochera utilement des cylindres et cachets décrits dans notre *Recueil*.

Dans le chapitre III, nous avons réuni trois études intéressantes les relations amicales qu'Ugarit entretenait avec l'Égypte du Nouvel Empire.

Si, selon une lettre fameuse de la correspondance retrouvée à Tell el Amarna, les pharaons ont refusé leur consentement aux mariages des princesses égyptiennes avec des étrangers, ils semblent pourtant avoir fait exception en faveur du roi d'Ugarit. Une scène gravée sur le fragment d'un vase d'apparat en albâtre retrouvé dans le palais d'Ugarit est, en effet, interprété dans ce sens par M^{me} Desroches-Noblecourt. Elle reconnaît une jeune Égyptienne parée comme une princesse s'appêtant à présenter une libation faisant partie du rituel de mariage à un personnage dont il ne subsiste sur la gravure que la tête, mais que l'inscription hiéroglyphique selon le déchiffrement de M. J. Vandier, conservateur en chef des Antiquités Égyptiennes au Musée du Louvre, nomme « Le Grand du pays d'Ugarit, Niqmad ».

La datation tirée par M^{me} Desroches-Noblecourt de l'analyse de la scène concorde assez bien avec les indices stratigraphiques et le contexte archéologique et épigraphique : il s'agit du règne du pharaon Akhnaton dont on connaît les liens familiaux et sentimentaux avec les pays syriens au nord de sa frontière.

Dans une note contribuéée par M^{lle} P. Krieger, attachée au Département des Antiquités Égyptiennes du Louvre, est décrit un scarabée de grand format trouvé incomplet, dans le palais. Il s'agit du faire-part de mariage d'Aménophis III avec la reine Tii dont un exemplaire fut envoyé par le Pharaon à la cour d'Ugarit. Le scarabée fournit une date à l'ensemble des ivoires découverts dans la cour III du palais de Ras Shamra et dont la publication aura lieu dans le prochain volume des *Ugaritica*.

La troisième étude du chapitre II concerne la découverte, à Ras Shamra en 1953, d'une épée de bronze longue de 75 cm, gravées à la naissance de la lame d'un cartouche du pharaon Mineptah.

Voilà, dans l'ordre chronologique, le témoin le plus récent actuellement connu des relations entre Ugarit et l'Égypte. Nous devons ainsi admettre que les premiers contingents des Peuples de la Mer qui ont rejoint les Libyens pour l'invasion de l'Égypte du temps de Mineptah n'avaient pas passé par Ugarit. Le pharaon, au contraire, avait pu s'y approvisionner en armes d'un type inconnu en Égypte pour

équiper les troupes mercenaires enrôlées, en préparation de la bataille qui a eu lieu au cours de sa neuvième année de règne, à Périr dans le Delta. Il est en tout cas significatif que le nom du pharaon victorieux se trouve inscrit sur une épée du type manié par ses adversaires et que cette épée, à l'état pour ainsi dire neuf, fut retirée avec d'autres bronzes d'une habitation où semble avoir résidé l'un des membres de la florissante corporation des armuriers d'Ugarit, mise au jour non loin du palais de Ras Shamra.

Consacré aux relations entre Ugarit et le monde égéen, le troisième chapitre débute par une note relative à la découverte au cours de notre campagne de fouilles 1955 de deux nouveaux fragments de tablettes couvertes de signes apparentés à l'écriture égéenne. Dans une étude faisant suite à cette note, M. Olivier Masson analyse ces textes et les compare à la tablette découverte en 1953 à l'est du palais d'Ugarit. Ces textes, selon lui, seraient rédigés à l'aide d'un syllabaire inédit désigné sous l'appellation de « chyro-minoen d'Ugarit ». Il se distinguerait du système chypriote apparenté, présentant des divergences nombreuses, connu de l'île notamment par les récentes trouvailles faites à Enkomi, un peu au nord de Famagouste.

Dans notre quatrième et dernier chapitre de ce volume, nous commençons la publication du *Corpus* des armes et outils de bronze trouvés à Ras Shamra. Selon notre projet original esquissé dans l'avant-propos du tome I des publications définitives de la Mission, ce *Corpus* devait constituer un volume indépendant. Les retards qu'entraînait pour nos travaux de recherches la guerre de 1939-1945 nous ont obligé de changer notre programme et d'incorporer le *Corpus* des Bronzes comme celui de la Céramique dans la série des *Ugaritica* (cf. vol. II, Exposé liminaire, p. VII).

Le *Corpus* des Bronzes de Ras Shamra débute par la description et l'analyse du dépôt de 74 armes et outils dédiés au grand-prêtre d'Ugarit retrouvés dès 1929 sous un seuil de sa résidence, mise au jour entre les temples de Baal et de Dagon.

Suit dans le second article l'étude de deux épées courtes provenant du palais d'Ugarit ; l'une est figurée sur une plaquette d'ivoire ayant fait partie du décor d'un lit de repos, l'autre fut retrouvée en 1954 parmi les éboulis du mur ouest de la cour V du palais.

Ces armes, comme les quatre épées du dépôt de bronzes dédié au grand-prêtre d'Ugarit, ainsi que l'épée de Mineptah forment des chaînons dans le développement typologique de la rapière ou épée d'estoc vers les grandes lames taillantes.

Bien datées par le contexte archéologique et épigraphique et leur situation stratigraphique, elles constituent de précieux jalons chronologiques pour l'étude

des épées de l'Age du Bronze protohistorique en Europe qui ont pris leur développement à partir des prototypes créés en Asie Antérieure et dans le Proche Orient méditerranéen. Les armuriers de Crète et de Mycènes les avaient adoptées et perfectionnées à leur tour.

Ce volume III des *Ugaritica* est dédié à Mme Agatha et au Professeur M. E. L. Mallowan, amis de longue date auxquels ma femme et moi désirons témoigner notre affection.

Claude F. A. Schaeffer.

CHAPITRE PREMIER

MATÉRIAUX POUR L'ÉTUDE DES RELATIONS ENTRE UGARIT ET LE HATTI

RECUEIL DES SCEAUX ET CYLINDRES HITTITES IMPRIMÉS SUR LES TABLETTES DES ARCHIVES SUD DU PALAIS DE RAS SHAMRA

suivi de considérations sur les pratiques sigillographiques des rois d'Ugarit.

LES ARCHIVES SUD. — Les tablettes sur lesquelles se trouvent les empreintes des sceaux et cylindres hittites présentés ici ont été recueillies dans les Archives Sud du palais d'Ugarit, logées dans deux pièces à l'angle sud-est de la cour V, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage. Ces archives ne contenaient que des documents provenant de la cour des rois hittites ou de leurs alliés ou vassaux en Syrie du Nord. Sous le sol de la pièce d'archives du fond passe une conduite d'eau pour l'alimentation du bassin rectangulaire au centre de la cour. L'extrait du plan d'ensemble du palais, fig. 1, permet de se rendre compte de la disposition des lieux (1).

Les tablettes des Archives Sud vont être publiées par M. J. Nougayrol avec un commentaire de l'auteur de ce recueil dans le volume IV du *Palais Royal d'Ugarit (PRU)* en préparation, et dont la publication est prévue pour 1956. En attendant, nous avons tenu à porter rapidement à la connaissance des historiens un ensemble de sceaux à inscriptions bilingues dont M. Laroche, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, dans l'étude qui fait suite à ce recueil, montre l'intérêt exceptionnel pour le déchiffrement des hiéroglyphes hittites. Nous sommes redevable, d'autre part, à M. W. Forrer, ingénieur diplômé, architecte principal de la Mission de Ras Shamra, des dessins et photographies qui accompagnent ce recueil. Les photographies ont été établies à l'aide des tablettes originales et de moulages faits par M. Forrer et M. Raif Hafez, chef des laboratoires du Musée de Damas que nous remercions de leur précieux concours.

1. SCEAUX DE SUPPILULIUMA I ET DE LA REINE TAWANANNA (Pl. I, fig. 2 à 6, Inv. n° 17.227, 17.373 et 17.340.) — Les Archives Sud nous ont livré trois

(1) On trouvera aussi quelques indications dans notre rapport préliminaire paru dans *Syria* 1954, p. 42 et suiv.

UGARITICA III

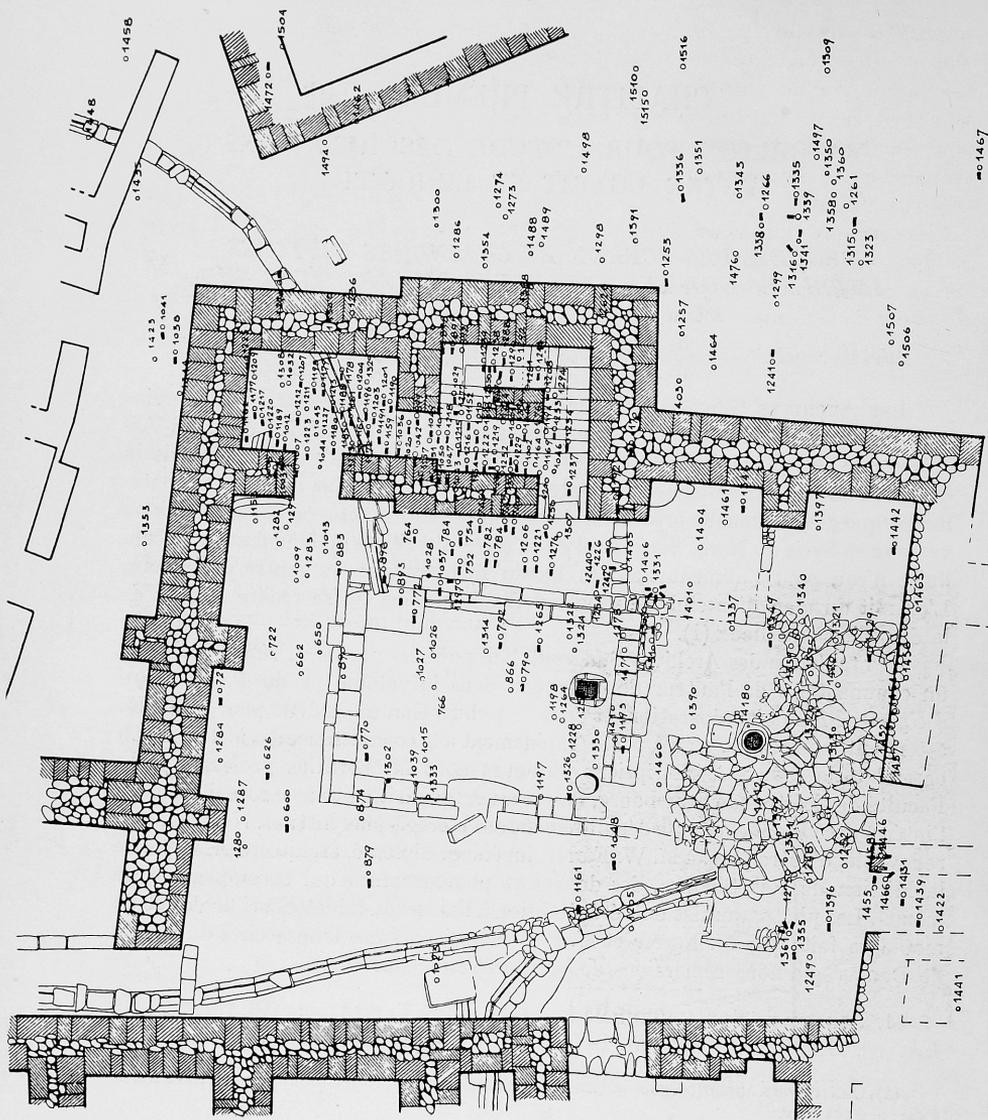


FIG. 1. — Plan de la cour V du palais d'Ugarit, (état des fouilles, 1954). Dans l'angle sud-est (en haut à droite), au rez-de-chaussée, la pièce contenant les tablettes hittites et l'escalier qui montait au premier étage. Les chiffres précédés d'un petit rectangle noir indiquent les numéros d'inventaire des tablettes trouvées. Au centre de la cour, le bassin d'eau ornamental avec sa conduite d'alimentation. — Plan relevé par MM. W. Forrer et R. Kuss. Échelle : 1 cm sur le plan = 1 m 50 sur le terrain.

empreintes du sceau de Suppiluliuma et de la reine Tawananna, ou, plus précisément, une empreinte de chacun des trois sceaux à la gravure légèrement différente dont se servait ce couple royal ou ses représentants pour légaliser les documents officiels destinés au roi Niqmad et que nous retrouvâmes dans le palais d'Ugarit.

La gravure du beau cachet 17.227 de 42 mm de diamètre maximum (1) est disposée en deux cercles concentriques et périphériques remplis de signes cunéiformes accadiens et qui forment un double cadre au cartouche central contenant le nom et le titre du couple royal en hiéroglyphes hittites placés sous le signe du disque solaire ailé (fig. 2).

La légende en cunéiforme accadien se lit comme suit : « Sceau de Suppiluliuma, grand roi, roi du pays hittite, favori du dieu de l'orage;



FIG. 3. — Sceau de Suppiluliuma et de la reine Tawananna (17.227). Photographie du moulage de l'empreinte.



FIG. 2. — Sceau de Suppiluliuma et de la reine Tawananna imprimé sur la tablette 17.227. Diam. de l'empreinte : 42 mm. Cf. *Recueil*, § 1. Dessin de W. Forrer.

sceau de Tawananna, grande reine, fille du roi de Babylonie.» Il s'agit donc du sceau de Suppiluliuma I et de la reine Tawananna, d'origine babylonienne qu'il épousa sur le tard, en troisième noce, et qui lui a survécu.

On connaît le sort de cette princesse étrangère. Associée au règne du vivant de son mari, puis du temps du règne éphémère de son fils aîné Arnuwanda, elle scandalisa le successeur de celui-ci Mursil II, qui lui reprocha ses largesses, ainsi que ses mœurs mal vues parmi cette société de montagnards que furent les Hittites de Boghazkeuy. Accusée d'intrigues contre la femme de Mursil II, Tawananna fut

(1) La pression lors de l'application du sceau ayant été plus forte dans le sens de l'axe longitudinal, l'empreinte présente une forme légèrement ovale, l'axe transversal n'ayant que 35 mm.

finalement condamnée au cours d'un procès politique et écartée du pouvoir (1).
L'empreinte 17.373 en assez mauvais état, dont il ne reste environ que la



FIG. 4. — Sceau de Suppiluliuma et de la reine Tawananna (17.227).
Photographie de l'empreinte originale, agrandie 2 fois 1/2. Cf. *Recueil*, § 1.

moitié supérieure, présente la même disposition générale que 17.227. Le sceau, cependant, ainsi que les hiéroglyphes hittites sont nettement plus grands (diam.

(1) Cf. E. CAVAIGNAC, *Le problème hittite*, p. 52 et plus loin, dans ce volume, LAROCHE et GÜTERBOCK.

du sceau 46 mm, contre 37 mm, du disque ailé 20 mm, contre 18 mm sur 17.227), tandis que les signes en cunéiforme sont moins empâtés, fig. 5.

L'empreinte 17.340 (diam. 37 mm) complète, mais faiblement imprimée et



FIG. 5. — Fragment de tablette (17.373) avec partie supérieure du sceau de Suppiluliuma. (Grand. nat.). Cf. *Recueil*, § 1.

difficile à lire, présente une gravure plus fine que celle des deux sceaux précédents. Les signes en cunéiforme et en hiéroglyphes sont cependant exactement les mêmes (diam. du disque ailé 19 mm), fig. 6.

Les tablettes sur lesquelles sont imprimés les trois sceaux de Suppiluliuma et de Tawananna, selon le rapport de M. Nougayrol dans *CRAI*, 1954, p. 34 et suiv. font partie de huit documents exposant les préliminaires ainsi que les conditions d'un traité d'alliance conclu entre le roi hittite et Niqmad, roi d'Ugarit (1). Voici la lettre de couverture 17.132 (dépourvue de sceau), adressée à ce sujet par Suppiluliuma à Niqmad : « Ainsi (parle) le Soleil Grand-roi Suppiluliuma à Niqmadu dis : Bien que le pays de Nuhasse et le pays de Mukish soient mes ennemis, toi, Niqmadu, ne les crains pas, aie confiance en toi-même ! De même que,

(1) Les empreintes 17.227 et 17.373 se trouvent sur les documents de l'alliance Suppiluliuma-Niqmad, appelé texte B par M. NOUGAYROL (*CRAI*, 1954, p. 34), tandis que 17.340 se trouve sur le texte dit A portant définition des frontières entre Mukish et Ugarit.

jadis, tes ancêtres furent amis et non ennemis du pays hittite, toi maintenant Niqmadu, sois l'ennemi de mon ennemi et l'ami de mon ami. Et si toi, Niqmadu,



FIG. 6. — Tablette incomplète (17.340) portant l'empreinte du sceau de Suppiluliuma et de Tawananna. Env. 1/2 de la grandeur nat.

tu écoutes ces paroles du Grand-roi ton maître et les gardes, alors, comme roi tu verras l'effet des bontés que le Grand-roi ton maître aura pour toi. — Garde donc, O! Niqmadu, l'alliance et l'amitié du pays hittite, et tu verras ensuite comment le Grand-roi traite les rois de Nuhasse et le roi de Mukish qui ont abandonné l'alliance et l'amitié du pays hittite et sont devenus les ennemis du Grand-roi leur maître. Alors, O! Niqmadu, dans l'avenir tu auras confiance dans les paroles du Grand-roi ton maître.

Et si tous ces rois lancent quelque armée à la conquête de ton pays, toi, Niqmadu, ne les crains pas, mais dépêche aussitôt ton messager vers moi!

Si toi, Niqmadu, par tes armes tu défais l'armée de Nuhasse ou l'armée de Mukish en prenant les devants, que personne de tes mains ne les ôte. Et si, par exemple, l'armée de Nuhasse n'existant plus, celle de Mukish sous forme de fuyards pénètre à l'intérieur de ton pays, personne de tes mains ne la reprendra. Si, par exemple, certaines villes de tes confins font acte d'inimitié contre toi et que tu engages le combat avec elles, et l'emportes, dans l'avenir que personne de tes mains ne les ôte! Si, par exemple, dans l'avenir, le Grand-roi l'emporte sur ces rois, le Grand-roi t'accordera une tablette scellée d'alliance. »

Restés fidèles à leur alliance avec l'Égypte, les rois de Nuhasse, et de Mukish auxquels s'était joint aussi le roi du pays de Nii, tous trois des voisins d'Ugarit, avaient, en effet, déclaré la guerre à Suppiluliuma ainsi qu'à son adversaire d'hier, Karkemish, l'importante forteresse au gué de l'Euphrate supérieur qui ouvraient aux Hittites la Syrie intérieure du nord. Vers 1355 (selon la chronologie adoptée par M. Cavaignac, *Problème hittite*, p. 35), Suppiluliuma y avait mis le siège puis

transformé Karkemish en un état vassal, avec Bijassilis, son fils nommé roi. Son successeur Sharrukishuh qui se voyait ainsi mêlé à la guerre avec les ennemis de Suppiluliuma avait envoyé au roi d'Ugarit une proposition d'alliance dont le texte a été retrouvé aussi dans les Archives Sud du palais (17.334, cf. *CRAI*, 1954, p. 239).

« Le roi de Nuhasse s'étant mis en guerre contre moi, j'ai mandé ceci à Niqmadu : « Contre Tette mets-toi en guerre, et, avant que je ne parvienne en Nuhasse, toi, Niqmadu, prends les devants et fais une incursion. Fais une incursion à l'intérieur du pays de Tette. Ce que du Nuhasse, par ses armes, Niqmadu emportera, ainsi que ceux qui, en fuyards, passeront dans son pays, à supposer que par la suite Tette réclame ses sujets, Niqmadu n'aura rien à lui en rendre. Si Niqmadu ne se met pas en guerre contre Tette et n'exécute pas les choses que j'ai dites, la proposition de cette tablette sera rapportée. » On voit, par cette dernière clause, que le roi de Karkemish avait prévu le refus du roi d'Ugarit. Niqmad en effet, avait, jugé prudent d'adopter une attitude de neutralité aussi bien vis-à-vis des propositions de Suppiluliuma, doublées par celles de Karkemish, comme vis-à-vis de celles de leurs adversaires, les rois de Nuhasse, Mukish et Nii. Ayant pressé vainement le roi d'Ugarit de rallier leur cause (17.340 et 369 A, cf. *CRAI*, 1954, p. 34), ces derniers s'étaient vengés par une incursion dans le nord d'Ugarit, qui fut repoussée à l'aide d'une armée de secours hittite. Niqmad remercia les généraux hittites par des dons en or, argent et cuivre, puis se rendit lui-même au nord payer hommage à Suppiluliuma dans la ville d'Alalakh, l'Atchana fouillé par Leonard Woolley, dans la basse vallée de l'Oronte, non loin d'Antioche. Ce fut jusque-là, c'est-à-dire jusqu'au pied de la barrière de montagne, à environ 100 km au nord d'Ugarit, que Suppiluliuma avait alors avancé sa conquête, donc pratiquement jusqu'à la frontière septentrionale d'Ugarit. Nous avons indiqué dans *CRAI*, 1954, p. 249 et suiv. les raisons militaires, topographiques et politiques qui l'avait décidé à ne pas pousser plus au sud et à respecter ainsi le pays de Niqmad. Ce fut donc à Alalakh, selon les documents maintenant retrouvés dans le palais d'Ugarit, que Niqmad était allé négocier avec Suppiluliuma la délimitation de sa frontière nord qui le séparait du domaine hittite. Il en a rapporté la tablette scellée promise dans la lettre de Suppiluliuma contenant le texte du traité en échange duquel Niqmad a dorénavant dû payer un tribut à son menaçant allié du nord (17.227). Si, comme il est dit dans le document des Archives Sud du palais de Ras Shamra, la conclusion de l'accord eu lieu à Alalakh-Atchana, c'est donc là que la tablette d'alliance a dû être revêtue du sceau de Suppiluliuma. Ceci permet de conclure que le sceau avait suivi le roi dans son déplacement en Syrie du Nord.

En dépit des termes quelque peu grandiloquents de la relation hittite

luliuma, grand-roi, roi du Hatti, héros. » La légende des empreintes incomplètes 17.235 et 17.335 semble avoir été la même, abstraction faite de quelques particularités graphiques.

Il faut attendre la publication dans *PRU IV* du texte intégral des tablettes sur lesquelles ont été apposées ces sceaux pour évaluer leur signification historique



FIG. 8. — Sceau de M^{rs}sil II. Moulage de l'empreinte (17.382).

exacte. Cependant, les extraits donnés par M. Nougayrol dans *CRAI*, 1954, p. 240 et suiv. permettent d'en indiquer la nature.

Les textes 17.235 et 17.335 auxquels il faut joindre les fragments 17.379 et 17.381 des mêmes Archives Sud (pt. top. 1162 à 1 m 60 ; 1191 à 2 m 55 et 1212 à 3 m 40) concernent une rectification de frontière entre Ugarit et deux principautés voisines, Siyannu et Ushnatu qui dépendaient du roi d'Ugarit. A la faveur de la situation, elles avaient tenté de se soustraire à leurs obligations envers Ugarit en se

rapprochant des Hittites. Mursil II confirme que les tributs habituels devront, comme par le passé, être versés au roi d'Ugarit et que sur trois salines dont la propriété était disputée, le roi d'Ugarit recevrait une part et deux tiers, contre une part et un tiers au roi de Siyannu.

Selon la tablette 17.380 et 17.382 (pt. top. 1219 à 3 m 40 et 1222, même prof.) qui a fourni la belle empreinte complète du sceau de Mursil II, pl. II et fig. 7 et 8, le roi d'Ugarit avait pris prétexte de la diminution de ses revenus par le règlement de l'affaire Siyannu et Ushnatu, pour demander une réduction de ses obligations vis-à-vis du roi hittite. Une contribution importante de 500 sicles d'or (1) est évoquée, que



FIG. 9. — Sceau de Mursil II. Moulage de l'empreinte (17.237) confirmation des frontières nord d'Ugarit.

Mursil II a, sans doute, consenti à réduire, mais la tablette est ici brisée.

Que le roi hittite, comme son père Suppiluliuma, ait tenu à s'assurer l'amitié du roi d'Ugarit, cela semble se dégager du contenu de la tablette 17.237 (pt. top. 1020 à 1 m) qui porte l'autre belle empreinte du même sceau de Mursil II, fig. 9 et 10. Les frontières fixées par accord entre Niqmad et Suppiluliuma (cf. plus haut § 1) sont confirmées et un nouveau traité est conclu (cf. plus loin). Les visées menaçantes de l'Assyrie à l'égard du Hatti et de leurs alliés et la reprise de l'activité diplomatique et militaire de l'Égypte en Syrie qui s'ajou-



FIG. 10. — Sceau de Mursil II. Moulage de l'empreinte (17.237, frontière nord d'Ugarit).

(1) Jusqu'à sa défection du temps de Muwatallu, l'Amurru ne semble avoir payé que 300 sicles d'or aux Hittites. Cf. CAVAIGNAC, *l. c.*, p. 63.

taient à des soucis d'ordre interne et domestique (1), peuvent expliquer cet assouplissement de l'attitude de Mursil II par rapport à Ugarit dont la sécurité augmentait à mesure que celle des Hittites se détériorait. Vues sous cet angle, les tablettes



FIG. 11. — Fragments de sceau de Mursil II (17.255 et 335). Rectification de frontière concernant Siyannu et Ushnatu et confirmation du tribut à payer par ces principautés au roi d'Ugarit. — Dessin de W. Forrer.



FIG. 12. — Fragments de sceau de Mursil II (17.235 et 335) sur des tablettes réglant les tributs à payer au roi d'Ugarit par les pays Siyannu et Ushnatu et fixation des frontières.

des Archives Sud portant le sceau de Mursil II devraient remonter au début de la carrière de ce roi (2).

Absence dans les Archives Sud de documents de Muwatalli et d'Urhi-Teshub. — L'absence dans les Archives Sud de tablettes et, par conséquent, d'empreintes de sceau aux noms des rois Muwatalli et d'Urhi-Teshub, doit s'expliquer par les mêmes raisons historiques : l'impossibilité dans laquelle se trouvaient alors les rois hittites d'intervenir directement dans les affaires d'Ugarit. Le traité conclu entre Mursil II, père de Muwatalli et Ugarit (R. S. 17.237 et 17. 79) semble cependant avoir été respecté de part et d'autre. Ainsi, lorsque le roi hittite se trouva finalement entraîné dans la guerre avec Ramsès II à propos de l'intérieur de la Syrie du Nord, Ugarit lui fournit un contingent de soldats, comme cela a été sans doute prévu.

(1) Cf. le résumé de la situation dans E. CAVAIGNAC, *l. c.*, p. 50 et suiv.

(2) Son règne selon M. CAVAIGNAC (*l. c.*, p. 55) se placerait entre 1350 et 1320 environ, selon M. E. WEIDNER (*AFO*, XV, 1945-51) entre 1353 et 1326, tandis que M. O. R. GURNEY (*l. c.*, p. 126) propose 1334 à 1306.

L'on sait que le pharaon a présenté la bataille de Qadesh comme une éclatante victoire de ses troupes et de son intervention personnelle. Les historiens ont soupçonné qu'en réalité, l'issue en fut moins décisive (1). Le fait que le roi d'Ugarit qui devait bien connaître les possibilités et chances des deux adversaires, s'était décidé, à ce moment, pour la cause hittite, contribue à renforcer les doutes en la victoire égyptienne. Dans le même sens témoignent le fait que Muwatalli a pu maintenir son autorité sur Amurru et que les relations entre le Hatti et Ugarit furent reprises du temps du règne de Hattusil III, co-régent de son frère aîné et son successeur, après que son neveu, Urhi-Teshub, eut été écarté du pouvoir.

3. SCEAUX DE HATTUSIL III ET DE LA REINE PUDUHEPA. — Fig. 13 à 32 ; Inv. n° 17.130, 18.03, 17.229 ; 17.238 ; 17.133.) Les empreintes aux noms de



FIG. 13. — Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa, 18.03 accord entre le roi hittite et Niqmepa, roi d'Ugarit relatif aux marchands de la ville d'Ura. Dessin de W. Forrer. Diam. de l'original 24 mm.



FIG. 14. — Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (17.238, engagement de Hattusil de rendre au roi d'Ugarit les transfuges en territoire des Habiru). Dessin de W. Forrer.



FIG. 15. — Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (17.229, amende à payer pour le meurtre à Apsuna, en territoire d'Ugarit, de sujets hittites). Diam. de l'empreinte 25 mm. Dessin de W. Forrer.

Hattusil (2) et de la reine Puduhepa proviennent d'au moins trois sceaux différents, un quatrième était au nom de la reine seule. Il s'agit ici de petits sceaux d'aspect plus simples et de format notablement inférieur aux grands cachets de Suppiluliuma et de Mursil II. Leur diamètre n'atteint que de 23 à 26 mm, contre 38 et 45 mm pour les empreintes des deux précédents rois.

Les empreintes 17.130 et 18.03 sont identiques, fig. 13, 17, 18, 21. La légende en cunéiforme signifie : « Sceau du tabarna Hattusili, grand roi, héros. » Le nom

(1) E. CAVAIGNAC, *l. c.*, p. 64.

(2) Date de règne : E. CAVAIGNAC, *op. cit.*, p. 84 et 99, env. 1290-1270 ; E. WEIDNER, *l. c.*, 1290-1266 ; O. R. GURNEY, *l. c.* : 1275-1250,

de la reine n'apparaît que dans la moitié gauche du cartouche hiéroglyphique. Dans les détails, la gravure de celui-ci est moins bien exécutée que sur le sceau suivant.

17.229, fig. 15, 21, 22, empreinte d'un second sceau d'Hattusil et de Puduhepa aux hiéroglyphes mieux rendus par le graveur.

17.238, fig. 14, 19, 20, empreinte d'un troisième sceau du même roi et de son épouse. Le sceau original était fêlé. La gravure du cartouche, soignée dans les détails, est d'un style différent de celui des sceaux précédents. Le nom hiéroglyphique de la reine est placé du côté droit au lieu du côté gauche.

L'empreinte sur la tablette 17.133, fig.



FIG. 16. — Sceau de la reine Puduhepa (17.133), lettre adressée au roi Ammistamru II en vue de régler l'affaire d'un bateau d'Ugarit en vue hors des eaux territoriales de ce pays. Photographie du moulage de l'empreinte.

16, 23 porte la légende en cunéiforme incomplète : « (sceau) de Puduhepa, grande reine, ... ». Les hiéroglyphes hittites, au centre, confirment qu'il s'agit du sceau de la reine seule, cf. le sceau de Tarsus provenant d'une matrice différente (*AJA*, 1937, p. 250, fig. 40).

Selon les indications fournies par le rapport de M. Nougayrol dans *CRAI*, 1954, p. 242, la tablette 17.130 concerne un accord entre Hattusil et Niqmepe, roi d'Ugarit relatif à des marchands ou artisans de la ville d'Ura qui avaient l'habitude pendant la bonne saison d'exercer leur métier dans le pays d'Ugarit, mais qui, en hiver, devaient regagner le leur. Le texte 18.03 concerne le même accord.

La tablette 17.229 (pt. top. 1195,



FIG. 17. — Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (18.03, accord relatif aux marchands ou artisans d'Ura installés temporairement dans le pays d'Ugarit). Photographie du moulage de l'empreinte.

à 2 m 80) portant empreinte d'un second sceau d'Hattusil et de Puduhepa, selon la même source (*CRAI*, 1954, p. 241), règle l'amende à payer pour le

meurtre de marchands, sans doute de nationalité hittite, commis à Apsuna, en pays d'Ugarit.

La tablette 17.238 (pt. top. 4190, à 2 m 50) avec l'empreinte du sceau félé mentionne les fameux Habiru; le roi Hattusil s'engage à rendre au roi d'Ugarit toute personne qui se réfugierait sur le territoire des Habiru sous juridiction hittite.

Enfin la lettre 17.133 (pt. top. 1050, à 1 m 60) portant l'empreinte du sceau de la reine Puduhepa adressée au roi Ammistamru II d'Ugarit, (*CRAI*, 1954, p. 243) avait pour objet de régler l'affaire d'un bateau d'Ugarit coulé hors des eaux territoriales de ce pays. Satisfaction est promise au batelier d'Ugarit, à condition qu'il confirme sous serment la thèse de la malveillance.

Tous ces messages (cf. plus loin) attestent que les relations officielles entre Ugarit et les Hittites du temps de Hattusil et de son épouse Puduhepa semblent avoir été correctes.



FIG. 18. — Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (17.130, accord relatif aux marchands d'Ura en territoire d'Ugarit). Photographie du moulage de l'empreinte.

4. SCEAU DE TUDHALIJA IV. — (Pl. III et IV, fig. 24 à 26, Inv. n° 17.159.) Avec le sceau de ce roi, nous revenons à la série des grands cachets royaux interrompue, à Ras Shamra, après Mursil II. C'est un bel exemple de la glyptique hittite. Plus grand encore (diam. 55 mm) que les cachets de Suppiluliuma et de Mursil II, mais d'un style moins « classique », le cartouche central présente, sous l'emblème du double disque ailé, trois registres d'inscriptions hiéroglyphiques encadrés de deux groupes de personnages.

Disposée en deux cercles concentriques autour du cartouche central, l'inscription en



FIG. 19. — Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (17.238, accord relatif aux transfuges en territoire des Habiru). Photographie du moulage de l'empreinte (diam.: 25 mm.). Voir fig. 20.



FIG. 20. — Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (17.258, accord mentionnant les Habiru). Agrandissement de l'empreinte originale. Voir fig. 19.

cunéiforme n'est que partiellement venue lors de l'impression de ce sceau fortement bombé (1). Elle est lue et restaurée par MM. Laroche et Nougayrol comme suit : « Sceau de Tudhalija, grand roi, roi du Hatti, héros, fils de Hattusili, grand roi, héros, et de Puduhepa, grande reine du Hatti, petit-fils de Mursili, grand roi, héros. »



FIG. 21. — Empreintes du sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (à gauche, texte n° 1803, accord relatif aux marchands d'Ura ; à droite, texte 17.229, amende à payer pour meurtre de marchands en territoire d'Ugarit). Photographie des empreintes originales.

Le groupe à droite du champ des hiéroglyphes figure le roi debout à gauche de son dieu protecteur, le dieu de l'orage « Muwatallu », le fort, qui le domine de

(1) La profondeur de l'empreinte atteint 17 mm. Il devrait, en effet, être difficile de retirer le sceau de la pâte encore molle sans arracher ou effacer une partie de l'inscription en cunéiforme du cercle extérieur. On s'aperçoit aussi que le sceau de Tudhalija, comme les autres grands sceaux royaux hittites dont les empreintes ont été retrouvées dans les Archives Sud, a été imprimé au centre de la face de la tablette avant que les lignes du texte aient été disposées autour.

sa taille et l'enlace de son bras gauche. Dieu et roi sont coiffés de la haute tiare conique à couvre-nuque tombant sur le dos, ornée de quatre paires de cornes étagées. Ils portent la même tunique courte bordée de broderies. A partir de la mi-cuisse, les jambes musclées sont nues, les pieds ne sont pas chaussés. Comme sur le relief de la porte de Boghazkeyu (1) et des sculptures du sanctuaire de Yazilikaya (2), dieu et roi de notre sceau sont armés du long poignard à manche en forme de croissant dont le fourreau est recourbé à l'extrémité. Engagée obliquement dans la ceinture, le poignard repose sur la hanche droite et pouvait ainsi facilement être dégainé. Le dieu est armé en outre d'un cassetête dont il saisit la hampe par la main gauche en même temps que le poignet droit du roi. Celui-ci tient dans sa main gauche une lance dont l'extrémité est appuyée contre l'épaule.

Le dieu avance le bras droit dans le champ des hiéroglyphes en un geste d'accueil destiné à la déesse qui lui fait face de l'autre côté du cartouche. De taille nettement supérieure à celle du roi, mais légèrement inférieure à celle du dieu, la déesse porte une longue jupe finement plissée en biais qui s'évase en une petite traine et qui est serrée à la taille par une double ceinture. Le corsage a de larges manches resserrées aux poignets. La chevelure est cachée sous un capuchon conique qui semble se rattacher à un long voile dont le pan à bordure double tombe presque jusqu'à terre en avant de la jupe.

Levant la main droite vers son visage, la déesse de sa gauche tendue en avant répond au dieu d'en face, par le même geste d'accueil. La main touche ainsi, ou saisit même, par le milieu, son emblème hiéroglyphique composé de deux éléments pareils, dont celui du dessus, contrairement au dessin, me paraît être surmonté d'un petit disque. Ce détail est en faveur du caractère solaire attribué à la déesse par M. Laroche (plus loin).

Exceptionnellement allongée et épaisse (long. 140 mm, larg. 93 mm), la tablette qui porte au milieu de sa face l'empreinte de ce beau sceau de Tudhaliya IV (pt. top. 1006, à 0 m 55), contient un exposé des difficultés provoquées à l'égard d'Ammistamru II par une princesse amorite dont le nom n'est pas men-



FIG. 22. — Sceau de Hattusil et de la reine Puduhepa (17.229 : amende pour meurtre en territoire d'Ugarit de marchands probablement de nationalité hittite). Photographie du moule de l'empreinte. Voir fig. 21.

(1) K. BITTEL, *Bogazkoy* 1937, frontispice ; H. T. BOSSERT, *Altanatolien*, 1942, fig. 476-480.

(2) K. BITTEL, *Die Felsbilder von Yazilikaya*, 1934 ; H. T. BOSSERT, *op. cit.*, fig. 531 à 546.

tionné, fille du roi Bentesina. Le roi d'Ugarit l'avait pris pour épouse sans doute pour des raisons d'État, et peut-être sous la pression de Tudhalija IV, qui, allié d'Amurru, semble, avoir été le témoin de la mariée. Notre tablette commence, en effet, par la déclaration (*CRAI*, 1954, p. 243) : « Devant le Soleil Tudhalija IV, grand-roi, roi du Hatti, Ammistamru, roi d'Ugarit, avait pris pour épouse la fille de Bentesina, roi d'Amurru. » Puis le texte continue « A Ammistamru, elle n'a



FIG. 23. — Sceau de la reine hittite Puduhepa agrandi 3 fois. Photographie du moulage de l'impression (17.133, règlement de l'affaire d'un bateau d'Ugarit coulé).

cherché qu'à inspirer le mal. Ammistamru, roi d'Ugarit s'est séparé de la fille de Bentesina, à jamais. » Cette décision de divorce, sanctionnée, sinon imposée par Tudhalija IV, est suivie de dispositions relatives à la dot de la princesse répudiée; elle est autorisée à la récupérer en quittant le palais. Ce que Ammistamru en aurait distrahit, serait à rembourser par lui (1). Quant au prince héritier Tamrisharuma, issu de ce mariage, il est libre de quitter Ugarit avec sa mère à condition

(1) Cf. plus loin, § 8, les dispositions relatives aux acquêts.

de renoncer au trône et de céder ses droits à un nouveau prince-héritier choisi par Ammistamru parmi ses fils. Si, par contre, Tamrisharruma, après la mort de son père voulait rétablir sa mère comme reine sur le trône d'Ugarit, il perdrait lui-même ses droits à la succession et devrait quitter le pays. Dans ce cas, le roi hittite se réserve le droit de désigner un autre des fils d'Ammistamru comme roi d'Ugarit. Ensuite, la question de la succession relèverait de la seule autorité du nouveau roi d'Ugarit, la reine-mère amorite n'aurait pas voix au chapitre en faveur, éventuellement, de ses fils, ses filles ou ses gendres. En cas de contestation, les clauses de la présente convention prévaudront.

Il est significatif que la série des documents portant les sceaux royaux hittites des Archives Sud dont la fouille a, depuis, été achevée, se termine par la tablette de Tudhalija IV. Ce roi (1) n'a d'ailleurs déjà plus été en mesure d'obtenir d'Ugarit les tributs habituels ou des renforts pour son armée (cf. nos observations dans *CRAI*, 1954, p. 252 et plus loin p. 28). Puis, les deux derniers rois hittites, Arnuwanda III et Suppiliuma II n'ont apparemment plus communiqué avec Ugarit (2). Les jours du royaume hittite étaient d'ailleurs comptés et, à son tour, Ugarit se trouvait menacé par les premières vagues des envahisseurs qui, vers la fin du second millénaire, mirent fin à toutes les civilisations de la zone méditerranéenne du Proche Orient.

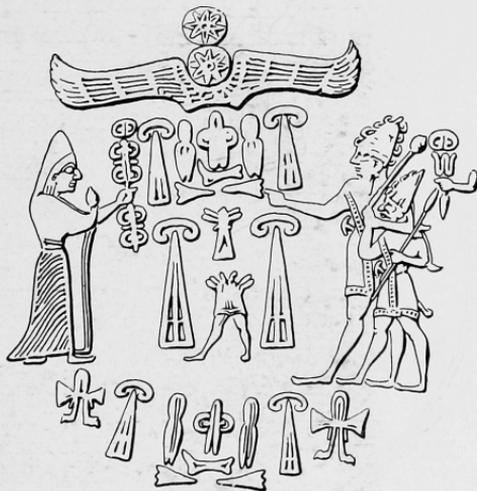


FIG. 24. — Sceau de Tudhalija IV. Dessin de W. Forrer du champ central figurant, à droite, le roi hittite protégé par le dieu Muwatallu et, à gauche, une déesse (parèdre du dieu ?). Entre ces deux groupes, l'inscription en hiéroglyphes hittites. Pour l'inscription périphérique, cf. fig. 25.

*
* *

Nous avons retrouvé dans les Archives Sud, mêlés aux tablettes émanant du palais de Boghazkeuy, d'assez nombreux documents des rois de Karkemish, des

(1) Date de règne : E. CAVAINAC, *op. cit.* : env. 1270 à 1241 ; E. WEIDNER, *l. c.* : 1265-1236 ; O. R. GURNEY, *op. cit.* : 1250-1220.

(2) Sur la question du roi Suppiliuma II à la fin du XIII^e siècle, cf. A. OTTEN, dans *Zeitschr. f. Assyrol.*, 1952, p. 259.

rois d'Amurru ou de divers hauts fonctionnaires de l'administration hittite. Ils portent une série d'empreintes de sceaux ou de cylindres-sceaux dont nous fournissons ci-dessous le *corpus*.

5. SCEAUX D'INI-TESHUB, ROI DE KARKEMISH. — (Pl. V ; fig. 27 à 29 ; Inv. n° 17.146.) Ayant les dimensions (46 mm) et l'aspect d'un sceau royal hittite, le cachet présente au bord les deux cercles concentriques de la légende en cunéiforme ainsi rédigé : « Sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish, fils de Sahurunuwa, roi de Karkemish. »

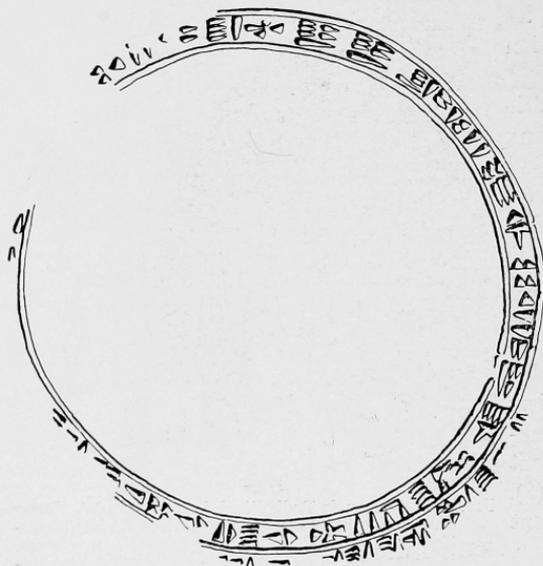


FIG. 25. — Inscription en cunéiforme du sceau de Tudhalija IV (cf. fig. 24). Dessin de W. Forrer.

juger par le recourbement caractéristique de devant, sont chaussés de la sandale ou de la botte hittite à pointe relevée. La main gauche avancée semble saisir les pattes antérieures d'un félin ailé androcéphale, qui, de ses pattes postérieures, s'appuie sur l'avant-bras du dieu. Le génie porte la tiare conique ornée sur le devant de trois cornes ou paires de cornes étagées.

De ce sceau exista un second exemplaire, pl. V, fig. 29, n° 17.230, identique au premier à l'exception de quelques variantes graphiques dans la légende en cunéiforme. Ces sceaux sont imprimés sur des conventions réglant les intérêts des marchands d'Ugarit par rapport à ceux de Karkemish. Le texte sera publié dans *PRU IV*.

forme ainsi rédigé : « Sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish, fils de Sahurunuwa, roi de Karkemish. »

Au centre du cartouche circulaire, le personnage debout à droite, dont la longue barbe tombe jusque sur la poitrine, et qui porte la haute tiare à couvre-nuque, munie de trois paires de cornes étagées, figure probablement la divinité protectrice d'Ini-Teshub. Le dieu est vêtu de la tunique courte, mais sans broderie et porte dans sa droite une sorte de sceptre à manche composé de deux tiges se terminant au sommet par des recourbements en forme de fleuron (?). Les jambes musclées sont nues, les pieds à en

6. CYLINDRE-SCEAU D'INI-TESHUB, ROI DE KARKEMISH. — (Fig. 30 et 31; Inv. n° 17.128, 17.145, 17.334 et 17.352.) En plus des deux sceaux, précédemment décrits, Ini-Teshub de Karkemish, pour faire sceller ses actes, se servait de trois cylindres-sceaux indiquant son nom et protocole. L'un, Inv. n° 17.128, fig. 30 et 31, est à ce titre particulièrement explicite (1).

Disposé en neuf registres verticaux, la légende en cunéiforme (le cylindre ne



FIG. 26. — Sceau de Tudhalija IV. Photographie de l'empreinte originale (diam. 55 mm.) sur la tablette 17.159 : exposé des motifs de la répudiation par Ammistamru, roi d'Ugarit, de la fille de Bentesina, roi d'Amurru.

contient aucun hiéroglyphe hittite) signifie : « Sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish, serviteur de Kubaba, fils de Sahurunuwa, petit-fils de Sarri-Kusuh, arrière-petit-fils de Suppiluliuma, grand roi, roi du Hatti, héros ».

Quoique le roi se déclare être le serviteur de la déesse Kubaba, protectrice de Karkemish, la divinité dans la case principale du cylindre, selon l'inscription cunéiforme gravée à côté, représente le dieu Sarruma. Coiffé de la tiare ou d'un casque

(1) Longueur totale de l'empreinte 90 mm ; longueur de la gravure déroulée une fois 52 mm, largeur 28 mm.

à couvre-nuque ou fanon, surmonté d'un globe et orné sur le front d'une paire de

cornes (1), le dieu, dans sa main droite avancée, présente une hache d'armes du type à talon digité dont le plus bel exemple anatolien connu est celui que tient dans son poing fermé le dieu protecteur de la porte d'entrée de Boghazkeyu (voir plus haut, p. 17). Cependant, tandis que la hache de Boghazkeyu est présentée le plat et le tranchant vers l'avant et qu'elle était munie d'une douille par laquelle passe l'extrémité du manche, sur le cylindre-sceau d'Ini-Teshub, le dieu tient l'arme dans le sens opposé, les trois pointes dorsales en avant, comme s'il s'en était servi en guise de casse-tête. D'autre part, l'emmanchement est assuré non pas à l'aide d'une douille ; le talon de la hache passe par le sommet du manche avec deux



FIG. 27. — Sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish (17.146). Diam. de l'empreinte 46 mm. — Dessin de W. Forrer.

petites ailettes latérales soigneusement marquées par le graveur, servant de cran d'arrêt. A condition que le graveur n'ait pas fait erreur, il s'agirait donc ici de la combinaison du type de la hache à talon digité avec celui de la hache plate à ailettes, tous les deux bien connus d'Anatolie et aussi de Syrie (2), mais qu'on n'a pas encore trouvé combiné en une seule pièce, comme sur notre cylindre d'Ini-Teshub.

(1) Par convention, l'une des cornes est figurée émergeant de la partie frontale, l'autre du couvre-nuque.

(2) Pour ne citer que quelques exemples, K. BITTEL-R. NAUMANN,



FIG. 28. — Sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish. Photographie du moulage de l'empreinte (17.146). Convention économique entre Ugarit et Karkemish.

Sarruma, en plus de la hache dans sa main droite, est armé d'un casse-tête sphérique qui s'appuie contre l'épaule gauche. Son costume dont certains détails ne sont qu'imparfaitement visibles sur les empreintes, consiste en une tunique courte ou justaucorps. La jambe droite avancée est nue, la jambe gauche est cachée par le pan d'une sorte de robe plissée ou manteau dont le graveur, de toute évidence, ne semble pas avoir su comment figurer exactement la partie supérieure.

Une double tresse élégamment tracée délimite en haut et en bas la gravure.

7. DEUXIÈME CYLINDRE-SCEAU D'INI-TESHUB, ROI DE KARKEMISH. — Fig. 32 et 33, Inv. n° 17.59.) L'inscription en cunéiforme n'occupe ici que deux registres verticaux, ainsi que le coin inférieur gauche de la grande case rectangulaire du cylindre remplie de figures et d'hiéroglyphes hittites



FIG. 29. — Sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish. Diam. de l'empreinte 46 mm. (17.230), convention économique entre Karkemish et Ugarit. — Dessin de W. Forrer.

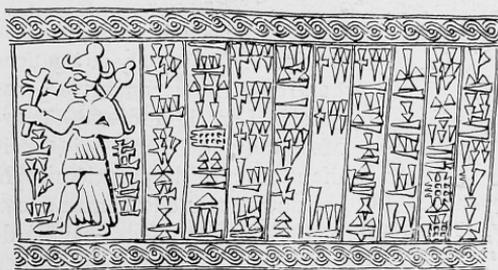


FIG. 30. — Cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish, indiquant son protocole. (Longueur 52 mm, largeur 28 mm.), 17.128. Amende à des marchands hittites ayant lésé les intérêts de ressortissants d'Ugarit. — Dessin de W. Forrer.

et délimitée en haut et en bas par une double tresse (1).

L'inscription en cunéiforme signifie : « Sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish. » Le champ figuré comporte au centre un groupe de deux personnages se faisant face, entre lesquels est gravée la légende en hiéroglyphes hittites qui, selon M. Laroche, répète le nom d'Ini-Teshub et son titre de roi de Karkemish. La question se pose de savoir si cette

Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Bogazkoy, 1938, dans *Mitt. der Deutsch. Orient-Gesellschaft*, 77, 1939, fig. 18(a) ; H. T. BOSSERT, *op. cit.*, fig. 567, 68, 71 ; notre *Stratigraphie comparée*, fig. 44(2), 155, 183(37) ; R. MAXWELL-HYSLOP, *Western asiatic shaft-hole axes*, dans *Iraq*, XI, 1949, pl. XXXV ; du même auteur *Bronze lugged axe-or adze blades from Asia, Iraq*, XV, 1953, p. 69,

(1) Longueur totale de l'empreinte, 405 mm ; longueur de la gravure, 47 mm ; largeur, 26 mm.

inscription désigne l'un ou l'autre de ces deux personnages et, dans ce cas, lequel, ou bien si elle n'évoque que le nom du propriétaire du cylindre qui ainsi se serait placé sous la protection des deux personnages.



FIG. 31. — Cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi d'Ugarit. Photographie du moulage de l'empreinte sur la tablette 17.128, jugement du roi de Karkemish en faveur de ressortissants d'Ugarit. Long. totale de l'empreinte 90 mm.

Par l'analogie de son costume, de son armement et de son attitude générale avec le dieu sur le sceau de Tudhalija IV, pl. III et fig. 24, le personnage à gauche

doit représenter, comme le pense aussi M. Laroche, le dieu de l'orage Muwatallu, le Teshub qui était le dieu tutélaire du propriétaire du cylindre, comme le confirme son nom. Apparemment chaussé de la sandale ou botte hittite, le dieu pose sur deux cônes ayant l'aspect de conifères stylisées rappelant le sapin et symbolisant la montagne.



FIG. 32. — Cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish (Long. 47 mm, largeur 26 mm.) 17.59. Dessin de W. Forrer.

Le personnage faisant face au dieu de l'autre côté de l'inscription hiéroglyphique au nom d'Ini-Teshub, est coiffé de la haute tiare ornée d'une seule paire de cornes émergeant à la base de la partie frontale. La tunique courte, les chaussures à pointe relevée et la massue reposant sur l'épaule gauche.

ne se différencie en rien du costume et de l'armement du dieu d'en face. Il lève la main droite, poing fermé, à la hauteur de son visage, geste que la glyptique syrienne et orientale en général prête souvent aux fidèles face à leur divinité ou aux dieux inférieurs introduisant l'adorateur.

On pourrait être tenté d'accepter la proposition de M. Laroche qu'il s'agit ici d'Ini-Teshub en train de présenter son hommage à Muwatallu. Pour mettre l'adorateur royal au niveau de son dieu haut perché, comment le graveur aurait-il pu s'y prendre autrement que de donner au roi un socle ?



FIG. 33. — Moulage du cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi de Kar-kemish imprimé sur une tablette selon laquelle Tudhalija IV renonça aux renforts de troupes et de chars d'Ugarit (17.59).

Il est cependant singulier, même exceptionnel dans la glyptique hittite qu'un personnage humain soit figuré les pieds posés sur les mains d'un génie à tête d'animal, que le graveur de notre cylindre a montré un genou en terre, comme pour mieux supporter son fardeau.

Selon les reliefs de la procession du sanctuaire rupestre de Yazilikaya et d'autres sculptures anatoliennes, pareil arrangement dans l'iconographie hittite est généralement réservé aux dieux. Nous ne pouvons donc, pour l'instant, exclure la possibilité que le personnage faisant face au dieu de l'orage représente un second dieu qui, de concert avec Muwatallu, aurait assuré la protection d'Ini-Teshub.

A gauche du groupe central, on voit sur notre cylindre un taureau dressé comme un animal de cirque, ses sabots postérieurs posés sur un support tronconique, ses pattes antérieures s'appuyant sur une pile de signes en cunéiforme, sa tête tournée vers le dieu de l'orage. A droite, le graveur a figuré le groupe si fréquent dans la glyptique syrienne et orientale du chasseur enfonçant son épieu dans le poitrail d'un lion dressé. Le fauve semble avoir voulu se jeter sur un taureau qui,

cornes baissées est figuré sous les pieds du chasseur, le soutenant, apparemment, comme s'il s'agissait là encore d'un dieu. Dans le champ au-dessus du lion est figuré un griffon ailé, sous le ventre une rosace.

8. LE TROISIÈME CYLINDRE-SCEAU D'INI-TESHUB, ROI DE KARKEMISH. — Fig. 34 et 35, Inv. n° 17.158.) — L'inscription en cunéiforme : « Sceau d'Ini-Teshub, roi du pays de $\text{☉} \text{☉}$ », sigle

de quatre globes pour Karkemish (cf. LAROCHE, plus loin) et sa traduction en hiéroglyphes hittites sont ici disposées dans le champ entre le groupe central et les deux groupes latéraux de la scène figurée (1).

Au centre, de nouveau, le dieu de l'orage Muwatallu-Teshub, dans la même posture, et le même costume, monté, cette fois, sur le dos d'un taureau qu'il conduit à l'aide d'une laisse attachée à un anneau

passé par le naseau du bovidé. De la gauche avancée il saisit à la fois l'extrémité de la corde ainsi que le signe hiéroglyphique en forme de W.

Fig. 34. — Cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish (long. de l'empreinte 48 mm, larg. 27 mm.). 17.158. Dessin de W. Forrer.



FIG. 35. — Moulage de l'empreinte du cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish sur une tablette qui fixe le dédommagement à payer par des gens d'Ugarit ténus pour responsables du meurtre d'un marchand du pays de Tarkudassu (17.158).

(1) Longueur totale de l'empreinte, 80 mm ; longueur de la gravure, 48 mm ; largeur, 27 mm.

Muwatallu-Teshub fait ainsi face à un personnage qui pose, lui, sur les bras écartés du signe hiéroglyphique égyptien ankh, « vie et bonheur ». Il se trouve ainsi au même niveau que le dieu. Les cheveux cachés sous une sorte de bonnet orné par devant de l'uraeus royal et dont pend par derrière un ruban jusque sur la double ceinture qui serre la taille, le personnage qui salue le dieu par sa main droite ramenée vers la figure, semble, en effet, devoir être identifié avec le roi de Karkemish dont le nom et titre en hiéroglyphes hittites sont gravés dans le champ, en face de lui.

Faisant équilibre à ce groupe du côté opposé, c'est-à-dire dans le dos de Muwatallu-Teshub, on reconnaît, soutenu à bout de bras par un génie à corps de taureau (1), un dieu (cf. plus loin, § 16, p. 42) vêtu de l'ample tunique fendue par-devant, le bras gauche avancé, saisissant de la droite le bâton recourbé à l'extrémité qu'on a comparé au lituus. Comme le dieu portant le même costume et le même emblème solaire (?) sur la frise sculptée du relief principal de Yazilikaya (2), notre personnage est surmonté, sinon coiffé (cf. plus loin, § 15), du disque ailé. M. Laroche propose de le considérer comme la matérialisation du titre « mon soleil » (3).

Si la gravure du sceau circulaire d'Ini-Teshub est entièrement fidèle à la tradition de la glyptique hittite, celle des cylindres-sceaux 6 à 8 par contre, s'en éloigne, comportant plusieurs symboles d'origine égyptienne devenus très populaires dans l'iconographie syrienne, d'où le graveur de Karkemish les a empruntés.

Le sceau 6, à longue inscription en cunéiforme, a été imprimé sur neuf tablettes ou fragments des Archives Sud (4).

Les tablettes 17.128 et 129, confirment un jugement d'Ini-Teshub condamnant des marchands hittites à une amende égalant trois fois la valeur des ustensiles qui ont été dérobés à des ressortissants d'Ugarit. Dans 17.145, au contraire, Ini-Teshub exige une amende à verser par des Ugaritiens impliqués dans le meurtre de caravaniers étrangers en territoire d'Ugarit ou civilement responsables du crime. La tablette 17.334 contient le rappel d'une proposition faite par le grand-père d'Ini-Teshub à Niqmad, roi d'Ugarit, en vue d'une alliance au moment de la révolte du Nuhasse et de Mukish contre Suppiluliuma (cf. plus haut, § 1, p. 7).

Sur la tablette 13.337, Ini-Teshub se porte garant d'une transaction ayant

(1) Analogue aux figures 28 et 29 des *Felsbilder von Yazilikaya* (K. BITTEL).

(2) *Op. cit.*, fig. 28.

(3) Sur un personnage analogue figuré sur le cylindre de Piha-Siti considéré comme un roi, cf. plus loin § 15, p. 40.

(4) 17.128, pt. 1047, à 1 m 40 ; 17.129, pt. 1049, à 1 m 40 ; 17.145, pt. 899, à 0 m 40 ; 17.334, pt. 1186, à 2 m 40 ; 17.337, pt. 1159, à 1 m 70 ; 17.344 (fragment), pt. 1195, à 2 m 80 ; 17.346, pt. 1196, à 2 m 70 ; 17.352, pt. 1172, à 2 m 10 ; 17.396, pt. 1201, à 3 m.

abouti à la satisfaction des deux parties : Tabrammi intendant du palais hittite, dont nous présentons le sceau personnel plus loin (§ 18, p. 50) et le roi d'Ugarit. Celui-ci céda cent hommes et quatre femmes contre trois maisons ou propriétés de Tabrammi.

17.346 est une des rares tablettes des Archives Sud (voir plus loin § 18, p. 50) qui mentionnent le roi hittite éphémère Urhi-Teshub écarté du trône par son oncle Hattusil (cf. *CRAI*, 1954, p. 241). Un marchand, sans doute de nationalité hittite, rapporte que le roi d'Ugarit ou son représentant a prélevé des sommes indues sur les caravanes. Après plainte portée devant Urhi-Teshub, celui-ci a mis un peu plus d'un talent d'argent à la charge du roi d'Ugarit responsable.

Dans le texte 17.352 dont la face avec le sceau d'Ini-Teshub est endommagée, il est question de la « faute » commise par deux princes du sang, fils de la reine d'Ugarit Ahatmilku, d'origine amorite, comme le confirme l'inventaire de sa dot signée par le roi Du-Teshub, roi d'Amurru (*CRAI*, 1953, p. 47). La reine (1) donne aux deux princes leurs parts d'héritage et les envoie en résidence à Alasia, c'est-à-dire sans doute dans l'île de Chypre, pays d'exil traditionnel pour des personnages de ce rang (2). Devant Ishtar de la Steppe, Ahatmilku fait jurer à ses fils de ne rien réclamer par la suite au roi d'Ugarit ou à ses fils.

Enfin 17.396 apporte un complément d'information au sujet du divorce prononcé avec l'accord de Tudhaliya IV entre le roi d'Ugarit Ammistamru II et la fille de Bentesina, roi d'Amurru (cf. déjà § 4, p. 17). Les acquêts de l'épouse répudiée reviennent au roi d'Ugarit (cf. *CRAI*, 1954, p. 243, note 4).

Le cylindre-sceau 7 a été utilisé pour sceller une tablette d'un grand intérêt pour l'histoire des relations entre Ugarit et les Hittites (17.59, pt. top. 728, à 2 m), dont le texte, par endroit mutilé par l'incendie, a été déchiffré et complété par M. Nougayrol comme suit (*CRAI*, 1954, p. 293) : « (Devant) Ini-Teshub, roi de Karkemish (fils de Shahurunuwa) également roi du Karkemish, Tudhalija (le Soleil Grand-roi, roi du Hattu délire (de ses obligations militaires ? Ammistamru) roi d'Ugarit. (Quand) l'Assyrie fera fureur ? (de) l'Ugarit, ses troupes et ses chars (au combat ?) n'iront pas. (Contre Ammistamru), roi de l'Ugarit, on ne suscitera pour cela nulle affaire. Lorsque la guerre avec l'Assyrie (sera terminée) que le Soleil l'aura emporté sur le roi d'Assyrie (et) qu'ils feront la paix ensemble au sujet de ces troupes et chars, d'affaire on ne lui suscitera pas, et, plus tard, on ne lui en suscitera pas. Le roi de l'Ugarit a donné au Soleil 50 mines d'or prises sur les caravanes de la maison du Tuppā. »

Tudhalija, on le voit, non seulement est obligé de renoncer aux secours mili-

(1) Selon M. NOUGAYROL, communication à l'Académie des Inscriptions, 1^{er} avril 1955.

(2) Voir, à ce sujet, les textes de BOGHAZKEUY mentionnant l'exil en Chypre de princes hittites.

taires qu'il avait demandés au roi d'Ugarit pendant sa guerre avec l'Assyrie, mais confirme, par l'intermédiaire d'Ini-Tesub, que sa neutralité dans le conflit n'exposera Ugarit à aucune représaille la victoire remportée. Le roi d'Ugarit fait un paiement de 50 mines d'or qui constitue, peut-être la contrepartie de l'accord, mais il se peut aussi qu'il s'agisse là du règlement d'une affaire indépendante.

La tablette (17.158, pt. top. 1036, à 1 m 60) qui porte l'empreinte du cylindre 8, le troisième sceau dont se servait Ini-Teshub, règle le dédommagement à payer par des gens d'Ugarit responsables du meurtre d'un marchand du pays de Tarkudassu. Les deux parties s'engagent à ne pas faire appel de cette décision.

9. CYLINDRE-SCEAU DE TALMI-TESHUB, ROI DE KARKEMISH. — (Fig. 36 et 37 ; Inv. n° 17.226.) — De Talmi-Teshub, roi de Karkemish qui avait succédé à son père Ini-Teshub (voir § 5 à 8), deux messages au roi d'Ugarit l'un complet (17226, pt. 1.191, à 2 m 55), l'autre mutilé (17355, pt. 1.233, à 2 m 30) ont été trouvés dans les Archives Sud. L'empreinte du cylindre-sceau comporte trois registres verticaux de signes en cunéiforme : « Sceau de Talmi-Teshub, roi de Karkemish fils d'Ini-Teshub » et une case rectangulaire figurant le dieu Muwatallu-Teshub (1). Coiffé, habillé et armé comme sur le cylindre-sceau 8 d'Ini-Teshub, le dieu fait face aux hiéroglyphes hittites citant le nom et le titre de Talmi-Teshub.



FIG. 36. — Cylindre-sceau de Talmi-Teshub, roi de Karkemish (17.226). Long. de la gravure déroulée 41 mm ; largeur 24 mm. — Dessin de W. Forrer.

Les documents 17.226 et 17.355 sur lesquels se trouve imprimé le cylindre-sceau de Talmi-Teshub confirment à quel point Ugarit avait réussi à se dégager de la pression hittite au temps du roi qui portait le nom illustre de Hammurapi. Il fut, probablement, le dernier roi de la lignée des dynastes d'Ugarit à en juger par l'état actuel de notre documentation (2).

L'accord en question concerne les propriétés d'Ahlinikkalu, fille du Roi Soleil, titre que se donnait le roi hittite à l'imitation du pharaon. Il est convenu que les biens immobiliers de cette princesse hittite seront rendus au roi d'Ugarit, tandis que ses « meubles » ou, probablement, d'une façon générale ses biens mobiliers,

(1) Longueur totale de l'empreinte, 90 mm ; longueur de la gravure, 41 mm ; largeur, 24 mm.

(2) J. NOUGAYROL, dans *CRAI*, 1954, p. 39 ; notre rapport préliminaire dans *Syria*, 1954, p. 36.

devront lui être restitués (1). Pourquoi cette fille du roi hittite avait-elle résidé dans le pays d'Ugarit ? Fut-elle mariée au roi d'Ugarit (2) puis répudiée par celui-ci ou y avait-elle été envoyée en résidence forcée ou en exil ? Espérons que les fouilles futures nous rendront un document fournissant la réponse à cette importante question.

10. SCEAUX DE SHAUSHGA-MUWA, ROI D'AMURRU. — (Fig. 38 à 45. Inv. n° 17.228, 17.318 et 349, 17.360 A et 372.) — Les trois tablettes d'Amurru (3) qui



FIG. 37. — Empreinte du cylindre-sceau de Talmi-Teshub, roi de Karkemish sur un accord spécifiant que les biens mobiliers d'une princesse hittite seront restitués tandis que les biens immobiliers seront rendus au roi d'Ugarit (tablette 17.226).

portent le sceau de Shaushga-Muwa se rapportent toutes à l'affaire de « la fille de rabitu », ou « fille de la Grande-Dame », selon la traduction de M. Nougayrol (*CRAI*, 1954, p. 244). Devenue l'épouse du roi d'Ugarit, elle fut avec l'appui de Tudhalija IV répudiée par Ammistamru II à cause de ses intrigues cf. plus haut § 4 et 8. Fils et successeur de Bentesina sur le trône d'Amurru, Shaushga-Muwa s'était fait un moment le défenseur de cette princesse originaire de son pays et ancienne reine d'Ugarit. En effet, lorsque le mari outragé avait envisagé d'aller la punir, ce fut à cette occasion que Tudhalija dut envoyer à Shaushga-Muwa un avertissement solennel dont nous avons retrouvé l'original dans les Archives Sud pendant notre campagne de 1954 (tablette 18.06 à laquelle se joint le fragment 17.365). En voici la traduction (4): « (Si) Shaushga-Muwa (roi d'Amurru) se livre

(1) *CRAI*, 1954, p. 245.

(2) Ce serait là un parallèle au mariage de Niqmadu avec une princesse égyptienne, cf. plus loin, chapitre.

(3) 17.228, pt. 1167, à 2 m ; 17.318 et 349, pt. 1202, à 3 m et 1191 à 1 m 80 ; 17.360 A et 372, pt. 1207, à 3 m 40 et 1208 à 2 m 20.

(4) Communication de M. NOUGAYROL à l'Académie des Inscriptions, 1^{er} avril 1955.

à des voies de fait (c'est-à-dire à des violences) contre Ammistamru, fils de Niqmepa, roi d'Ugarit, se livre à des violences contre les bateaux et les soldats qui viendront pour faire disparaître la fille de la « Grande-Dame », le Ciel et la Terre le connaîtront, l'Adad de l'enceinte et l'Ishtar de Tunip, l'Adad du Mont-Hazi et Hebat de Ari, le Soleil du ciel, Sin et Ishara, maître de serment, connaîtront Shaushga-Muwa, roi d'Amurru, fils de Bentesina, roi d'Amurru. Que ces dieux se livrent à des voies de fait contre lui, qu'ils le fassent disparaître de la maison de son père, et du pays de son père, et du trône de ses pères ! »



FIG. 38. — Sceau de Shaushga-Muwa, roi d'Amurru (17.228). Diam. 29 mm. Dessin de W. Forrer.



FIG. 39. — Moulage de l'empreinte du sceau de Shaushga-Muwa, roi d'Amurru sur une tablette se rapportant à l'affaire de sa sœur répudiée par Ammistamru, roi d'Ugarit (17.228). — Voir fig. 40.

Intimidé, Shaushga-Muwa abandonna sa protégée et écrivit au roi d'Ugarit ces mots cruels : « Cette fille de la Grande-Dame, prends-la donc et fais-en ce qu'il te plaît ! Si cela te plaît, tue-la, ou, si cela te plaît, jette-la à la mer ! »

On ne manquera pas de relever un étroit parallélisme entre cette affaire de la « fille de rabitu » ou fille de la Grande-Dame et l'autre mariage malencontreux d'Ammistamru II avec une princesse amorite, la fille de Bentesina (cf. § 4, p. 17). Dans les deux cas, le même roi hittite Tudhalija IV intervient pour prononcer le divorce ou pour appuyer le mari décidé de punir l'épouse fautive. Dans les deux cas le nom de l'épouse amorite n'est pas prononcé.

Il est donc permis de se demander si vraiment il y avait ici récidive de la part d'Ammistamru (1). Aurait-il eu l'imprudence par deux fois d'épouser une prin-

(1) En comptant son premier mariage avec Ahatmilku, il aurait donc pris successivement trois princesses amorites pour femme (cf. *PRU*, III, p. 182).

cesse amorite pour se séparer d'elle ensuite, ou bien ne s'agit-il pas là, en réalité, de la même personne, désignée comme fille de Bentesina du vivant de son père, et, après sa mort, comme fille de « rabitu », c'est-à-dire de la reine-mère ?

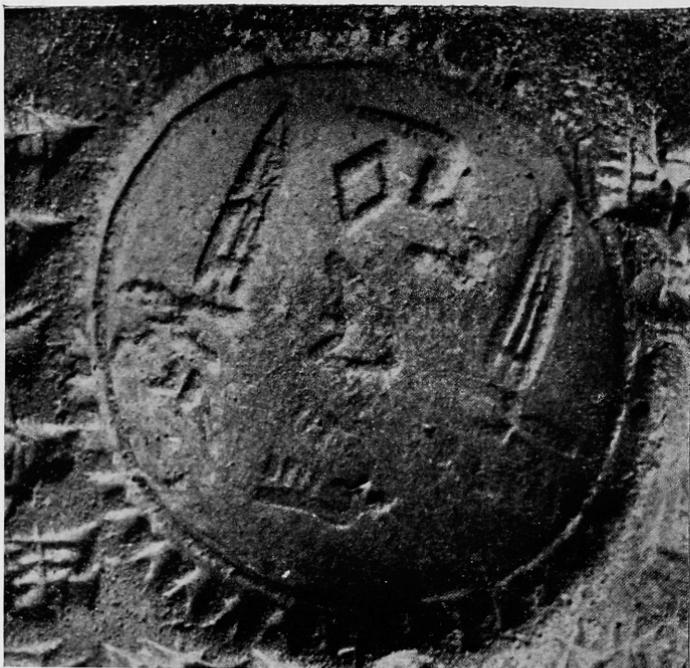


FIG. 40. — Photographie agrandie trois fois de l'empreinte originale du sceau de Shaushga-Muwa, roi d'Amuru sur l'accord relatif à l'affaire de sa sœur, fille du roi Bentesina d'Amuru qui fut répudiée par le roi d'Ugarit, Ammistamru (17.228). Cf. fig. 39.

Jusqu'à preuve du contraire, nous identifions la fille de Bentesina avec la fille de « rabitu » que Tudhalija IV livre à la vengeance de son mari auquel Shaushga-Muwa, fils et successeur de Bentesina, suggère d'effacer l'affront en appliquant la peine de mort.

Les empreintes (diam. 29 mm) sur les tablettes de Shaushga-Muwa attestent l'existence d'au moins deux sceaux qui ne contiennent que des hiéroglyphes hitites. L'habituelle inscription en cunéiforme au bord est remplacée par un simple dessin géométrique incomplet sur nos empreintes. Le préambule des tablettes indique cependant à qui nous avons affaire : « Paroles de Shaushga-Muwa, fils de

Bentesina, roi d'Amurru » (17.228), ou « Shaushga-Muwa, roi d'Amurru, fils de Bentesina roi d'Amurru » (17.360 A et 17.372).

Cette dernière tablette, en plus du sceau de Shaushga-Muwa imprimé au milieu de la face, porte au sommet l'empreinte d'un cylindre anépigraphique déroulé sur toute sa largeur, fig. 44 et 45. Selon une remarque dans le texte, il



FIG. 41. — Sceau du roi d'Amurru Shaushga-Muwa (17.372). Diam. 29 mm. Dessin de W. Forrer. (Voir fig. 42 et 44.)



FIG. 42. — Empreinte incomplète du sceau de Shaushga-Muwa, roi d'Amurru (voir fig. 41). Affaire de « la fille de Rabitu » (17.372).

s'agit du cylindre-sceau d'Aziru, roi d'Amurru (1), trisaïeul de Shaushga-Muwa. Or la même empreinte obtenue du même cylindre se trouve en tête de l'inventaire de la dot d'Ahatmilku accompagnée de la remarque « Sceau de Du-Teshub, le roi » (cf. *PRU* III, p. x et 182, pl. LI, ici fig. 46 et 47).

Du-Teshub étant le fils d'Aziru, nous voyons ainsi que le même cachet avait servi à trois rois d'Amurru de la même lignée pour authentifier leurs documents : à Aziru, son fils Du-Teshub et l'arrière-petit-fils de celui-ci, Shaushga-Muwa, lequel fait préciser sur la tablette que le sceau appartenait à son trisaïeul. Entre Du-Teshub et Shaushga-Muwa s'intercalaient les règnes de Duppi-Teshub et de Bentesina dont nos textes n'ont pas livré les cachets. Le cylindre-sceau de Shaushga-Muwa est donc resté valable malgré quatre changements de règne. Nous devons ainsi le considérer comme un cachet dynastique, comparable au cylindre-sceau de Yaqarum-Niqmadu imprimé sur les actes royaux trouvés dans les Archives Centrales du palais d'Ugarit (cf. *PRU* III, p. xxv et xi et plus loin § 29).

11. SCEAUX D'ARMA-ZITI, PRINCE HITTITE (2). — (Fig. 48 à 51, Inv. n° 17.314 et 17.316.) — Sur l'un des sceaux de ce prince hittite (diam. 37 mm), les

(1) Bien connu d'après les documents de Tell el Amarna, cf. KNUDTON, vol. II, p. 1134 et suiv.

(2) Sur ce personnage cf. notre exposé préliminaire dans *PRU*, III, p. xx et J. NOUGAYROL, *ibid.*, p. 7.



FIG. 43. — Tablette 17.318-349 relative à l'affaire de « la fille de Rabitu » portant le sceau de Shaushga-Muwa, roi d'Amurru imprimé à l'envers. — Env. grand. nat.



FIG. 44. — Tablette portant le préambule « Paroles de Shaushga Muwa, roi d'Amurru, fils de Bentesina roi d'Amurru » (17.360 et 17.372) et l'empreinte du cylindre-sceau d'Aziru, roi d'Amurru. Au milieu, le sceau personnel de Shaushga-Muwa (voir aussi fig. 41 et 42). Env. 2/3 de la grand. nat.



FIG. 45. — L'empreinte du cylindre-sceau dynastique d'Amurru (cf. fig. 44). Agrandissement d'un tiers.

deux cercles périphériques d'inscriptions en cunéiforme sont remplacés, comme sur le cachet de Shaushga-Muwa (cf. § 10), par un décor géométrique. Parmi les motifs, il y a des pointes triangulaires qui ressemblent aux cunéiformes. On pourrait se demander si le graveur avait voulu intentionnellement simuler une inscription accadienne qu'il était peut-être incapable de produire. L'un des motifs est inscrit dans le cartouche central du sceau en marge des signes hiéroglyphiques signifiant le nom propre du prince.



FIG. 46. — Cylindre-sceau dynastique d'Amurru utilisé par « Du-Teshub, le roi » sur l'inventaire de la dot d'Ahatmilku, sa fille, devenue l'épouse du roi Ammistamru d'Ugarit (cf. *PRU* III, p. x et 182 et, ici, fig. 47). — Dessin de W. Forrer.

Imprimé deux fois en haut de la tablette 17.316, le second sceau (diam. 23 mm) ne reproduit que le nom en hiéroglyphes hittites gravés superficiellement sur l'original et qui sont, par conséquent, mal venus sur les empreintes, fig. 50 et 51.

Le texte 17.314 (pt. top. 1.033, à 1 m 25) portant le grand sceau d'Arma-Ziti règle une affaire de contestation entre un négociant au service de la reine d'Ugarit et un trésorier hittite lequel est débouté de sa demande. Le fragment 17.316 (pt. top. 1.230, à 3 m 10) contenant un autre accord mentionne la ville hittite d'Ura, centre caravanier (*CRAI*, 1954, p. 242) avec lequel les négociants d'Ugarit entretenaient de fréquents rapports.

Sur une tablette trouvée en 1951 dans les Archives Centrales (cf. *PRU* III, p. 6) adressée au roi d'Ugarit par le prince hittite Aliheshni, Arma-Ziti (frère du précédent ?) apparaît comme plénipotentiaire dans une affaire de délimitation de frontière.

12. SCEAUX DES AMBASSADEURS HITTITES DE TIHI-TESHUB ET TILI-TESHUB. — (Fig. 52 et 53.) Les empreintes (diam. en 27 mm) mal venues des sceaux circulaires relatifs à ces deux personnages se trouvent l'une à côté de l'autre sur



FIG. 47. — Empreinte du cylindre-secueu dynastique d'Amuru utilisé par Du-Teshub sur l'inventaire de la dot de sa fille Ahatmilku, reine d'Ugarit. Cf. fig. 46. (Agrandis env. au double.)

le fragment d'une tablette en accadien 17.137 (pt. top. 1.007, à 0 m 45) dont il ne subsiste que la formule : « à dater d'aujourd'hui » ainsi que la remarque explicative des cachets : « Sceau de Tili-Teshub, messenger de Mon-Soleil ; sceau de Tili-Teshub, messenger, chargé de mission en Égypte. » Ce dernier personnage, en effet, du temps du roi Hattusil et de la reine Puduhepa représentait le Hatti dans les négociations avec l'Égypte (cf. *Journ. Near. East. Stud.*, 1949, p. 44) qui, vers 1275 environ, aboutirent au fameux traité avec Ramsès II.

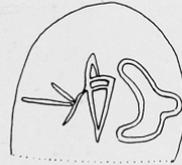


FIG. 48. — Sceaux d'Arma-Ziti, prince hittite (diam. 37 et 23 mm.) Dessin de W. Forrer. Cf. fig. 49 à 51. (17.314).

13. SCEAUX DU PRINCE TAKI-SHARRUMA. — (Fig. 54 à 60, Inv. n° 17.251 et 17.403.) — Provenant du déroulement d'une bague à cartouche ovale (1) comparable à celle de l'Ashmolean Museum publiée par Hogarth (2), le sceau de Taki-Sharruma, longueur 28 mm, largeur 12 mm a été imprimé trois fois sur l'avvers de la tablette 17.251 (pt. top. 1.160, à 1 m 70) qui traite de la livraison ou vente par deux personnages qualifiés de « fils du très puissant » au préfet (ou gouverneur) d'Ugarit, d'un homme (sans doute un serviteur) moyennant le versement de quarante sicles d'argent.

On distingue sur les empreintes, au centre, une divinité ailée portant la haute tiare à cornes étagées et vêtue de la longue tunique fendue par devant. Elle avance sa main gauche dans le champ des hiéroglyphes hittites signifiant le nom du prince. Un objet conique se trouve gravé immédiatement au-dessus de la main qui le saisissait, peut-être. Face au dieu est figuré un personnage à la chevelure cachée sous un bonnet ou mouchoir orné sur le devant d'une petite corne. Portant la tunique courte, il est chaussé de bottes ou de sandales à pointe relevée et armé de l'arc. Il s'agit sans doute d'un dieu chasseur plutôt que de l'effigie du propriétaire du sceau.

(1) Longueur de l'empreinte 28 mm, diamètre 12 mm.

(2) G. HOGARTH, *Hittite Seals*, Oxford, 1920, fig 22 et pl. VII (195), acquis à Konia. — Un exemplaire analogue en or ayant d'abord circulé à Beyrouth, fut offert, il y a quelque temps, au Musée du Louvre, où M. NOUGAYROL a relevé son inscription en cunéiforme accadien au nom du roi Hammurapi. La provenance indiquée : Ras Shamra constitue un appât de la part de l'antiquaire. L'acquisition n'a d'ailleurs pas été opérée et la pièce a disparu dans le marché ; elle se trouverait actuellement dans une collection aux États-Unis.



FIG. 49. — Moulage de l'empreinte du sceau d'Arma-Ziti, prince hittite sur une tablette réglant un différend entre un négociant d'Ugarit et un trésorier hittite² débouté de sa demande (17.314). Cf. fig. 48. — Diam. 37 mm.



FIG. 50. — Moulage de l'empreinte du second sceau d'Arma-Ziti, prince hittite (cf. fig. 48 et 49). Diam. de l'empreinte 23 mm. ³*



FIG. 51. — Photographie des empreintes originales du sceau d'Arma-Ziti, prince hittite sur un accord relatif aux relations commerciales entre la ville hittite Ura et Ugarit (17.316). Agrandissement au triple.

La gravure du sceau se termine aux deux extrémités par le signe hiéroglyphique du glaive dressé, saisi par une main, signifiant « fils de roi ». Mais nous ignorons de quel roi Taki-Sharruma tenait son nom et ses droits (cf. plus loin LAROCHE).

Les Archives Sud du palais d'Ugarit ont fourni, sur une tablette brûlée, fortement endommagée et illisible (Inv. n° 17.403), un second sceau de Taki-Sharruma, du type circulaire (diam. 25 mm). Imprimé au centre renflé du texte, fig., 58 à 60, le sceau est gravé d'hiéroglyphes hittites signifiant le nom du prince flanqué du signe du glaive dressé. Entre ce signe et le cercle bordant le champ sont insérés deux autres hiéroglyphes. L'un d'eux est répété dix fois sous la bordure qui entoure le champ, où il alterne avec une étoile.

14. SCEAU DE TAKUHIA KARKEMISH. — (Fig. 61 et 62, Inv. n° 16.273.) — Ce petit sceau dont l'empreinte présente la grandeur et la forme d'un scarabée (18 × 16 mm) est imprimé deux fois sur la tablette 16.273 fortement endommagée par l'incendie et provenant des Archives Centrales (pt. top. 541, à 2 m 75). En haut de l'avert le même document présente l'empreinte, mal venue, d'un cylindre grossièrement gravé, sur lequel on ne reconnaît plus que la silhouette d'un personnage debout posant le pied droit sur la nuque d'un félin suspendu et qu'il semble saisir par la

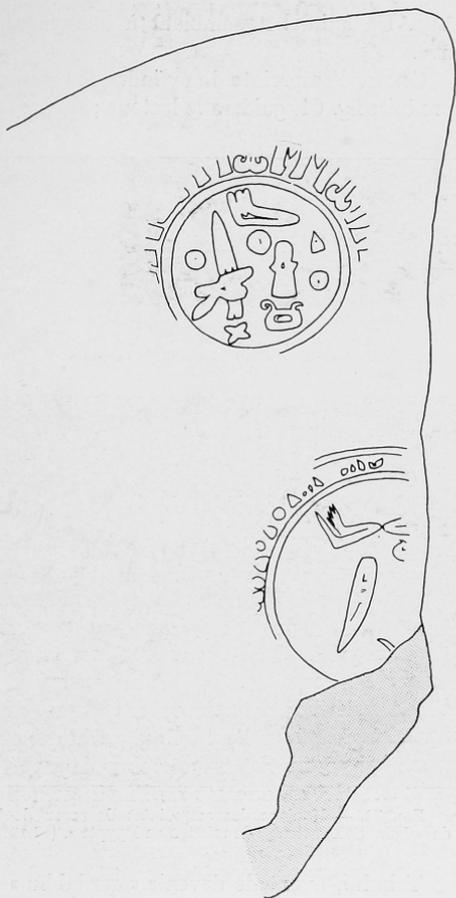


FIG. 52. — Sceaux de Tili-Teshub et Tili-Teshub, ambassadeurs hittites, chargés de mission en Égypte. Diam. 27 mm. Dessin de R. Kuss. (17.137). Cf. fig. 53.

queue. Un animal ressemblant à un cynocéphale se dresse contre le ventre du fauve.

Comme l'empreinte du cylindre, le sceau de Takuhli est mal lisible, le croquis reproduit, fig. 61, guidera le lecteur ; le signe à droite reste incertain.



FIG. 53. — Moulage des empreintes de sceau de Tihi-Teshub et Tili-Teshub, messagers de « Mon Soleil, chargé de mission en Égypte ». (17.137). Cf. fig. 52. Diam. des empreintes 27 mm.

Takuhli, avant de devenir « qardabbu » à la cour de Karkemish (fonction encore indéterminée) se trouvait au service du roi Ammistamru II d'Ugarit qui l'a comblé de dons tout en suspectant son loyalisme, cf. *PRU* III, p. xxviii et p. 111 et suiv.

15. CYLINDRE-SCEAU DE PIHA-ZITI. — Fig. 63 à 65, Inv. 17.248.) — Il n'en subsiste que deux fragments, qui permettent d'identifier cependant les signes essentiels de la légende en cunéiforme ainsi que la principale scène de la gravure. On

y reconnaît le dieu de l'orage Muwatallu-Teshub qui de sa gauche avance le symbole en forme de W et de son poing droit levé menace d'assommer l'ennemi. Le dieu est habillé comme sur les cylindres d'Ini-Teshub (§ 7 et 8, p. 23, fig. 32 à 35) et de Talmi-Teshub (§ 9, pl. 29, fig. 36). Mais sa haute tiare conique à couvre-nuque droit est garnie au front d'une seule paire de cornes.

A Muwatallu-Teshub fait face un dieu placé sous l'emblème du disque solaire ailé. Il est coiffé d'un bonnet et vêtu de la longue tunique ouverte en avant. Au-dessus de la main droite avancée vers le dieu est gravée la croix ansée posée sur des pattes (voir le même dé: il sur le sceau de Tudhalija IV, pl. III, fig. 24, et le cylindre d'Ini-Teshub, fig. 34). La main gauche saisit le long bâton, l'extrémité recourbée vers le bas. Sur ce personnage divin, cf. plus haut § 8, p. 26 et ci-dessous, § 16.



FIG. 54. — Sceau (-bague) du prince Taki-Sharruma, diam. de l'original 28 mm, largeur 12 mm. Dessin de W. Forrer. Cf. fig. 55 à 57 et p. 37.



FIG. 55. — Tablette portant trois empreintes du sceau de Taki-Sharruma, prince. Le document concerne la livraison ou la vente par deux personnages qualifiés de « fils du très-puissant » au préfet ou gouverneur d'Ugarit d'un homme moyennant quarante sicles d'argent. Grand. nat. (17.251). Cf. p. 37 et suiv.

La tablette portant le cylindre de Piha-Ziti (provenant des Archives Est, pt. 901, prof. 0 m 75) concerne une affaire de dommages à verser par deux ressortissants d'Ugarit à un personnage du nom de Mashunura pour un vol commis à son détriment (cf. NOUGAYROL dans *PRU* IV).

16. CYLINDRE-SCEAU D'AMANMASHU ET DE LAT-KUR. — (Fig. 66 à 72, p. 48 et suiv. Inv. n°17.28(76). La tablette intacte 17.28/76 des Archives Sud (pt. top. 782, à 0 m 80) porte sur l'avvers, en haut, l'empreinte du cylindre d'Amanmashu (1) suivie



FIG. 56. — Agrandissement au triple des empreintes du sceau de Taki-Sharruma, prince, sur la tablette 17.251 (Cf. fig. 54 et 55 et p. 37).

de celle d'un cachet complètement effacé, en forme de scarabée égyptien (2). Puis la tablette fut retournée comme le feuillet d'un livre pour l'application du cylindre de Lat-Kur qui se présente ainsi sur le revers, en bas et sens dessus dessous par rapport à l'écriture. Ce n'est qu'après le déroulement des deux cylindres et l'empreinte du cachet en forme de scarabée que le texte en cunéiforme accadien fut inscrit dans l'ordre habituel sur la face et le revers de la tablette.

- (1) Longueur totale de l'empreinte 70 mm ; longueur de la gravure 45 mm, hauteur 31 mm.
 (2) 18-12 mm.

Bordé en haut et en bas par une double tresse soigneusement gravée, le cylindre d'Amanmashu montre le dieu de l'orage Muwatallu-Teshub, déjà connu

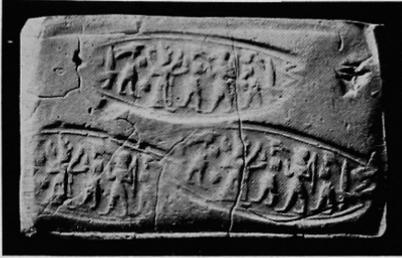


FIG. 57. — Moulage des trois empreintes du sceau de Taki-Sharruma, prince, sur la tablette 17.251. Cf. fig. 54 à 56 et p. 37.



FIG. 58. — Sceau du prince Taki-Sharruma (diam. 25 mm.). Dessin de R. Kuss. Cf. p. 37.

par les cylindres Ini-Teshub et Talmi-Teshub hissé cette fois sur la nuque de deux génies (1) portant la tiare cornue et vêtus d'une tunique longue, ornée sur le devant et en arrière de deux paires de cornes étagées.

Face à Muwatallu, debout sur un grand félin (lion ou lionne), on reconnaît le dieu familial d'après les cylindres d'Ini-Teshub



FIG. 59. — Agrandissement de l'empreinte du sceau de Taki-Sharruma, prince, sur la tablette 17.403 fortement endommagée par l'incendie des Archives Sud. Diam. de l'empreinte 25 mm.



FIG. 60. — Tablette 17.403 fortement endommagée dans l'incendie des Archives Sud, portant au centre l'empreinte du sceau circulaire du prince Taki-Sharruma (diam. de l'empreinte 25 mm.).

(1) Même disposition à Yazilikaja, cf. K. BITTEL, *l. c.*, fig. 42.

(§ 8) et de Piha-Ziti (§ 15), ici véritablement coiffé du disque solaire ailé et qui tient le bâton à extrémité inférieure recourbée.

Entre ces deux divinités sont gravés les hiéroglyphes hittites, d'ailleurs un peu empâtés, qui, selon M. Laroche, signifient Man(a)masu, sans l'a- initial. La légende en cunéiforme occupe une case verticale ainsi que le coin gauche du champ rectangulaire de la gravure. Il se traduit par « sceau d'Amanmashu ».

A l'extrémité droite de la gravure, derrière le dieu monté sur le félin, on voit un troisième personnage qu'un génie à tête de bovidé, un genou en terre, soutient à bout de bras (cf. le personnage ainsi posté sur le cylindre d'Ini-Teshub, § 7, p. 23, fig. 32). Armé d'une lance tenue dans la droite, la pointe en bas et d'un arc reposant sur l'épaule gauche, le personnage porte la tiare pointue garnie sur le front d'une paire de cornes. Il s'agit, probablement, d'un dieu chasseur.

De la gravure du sceau en forme de scarabée sous le cylindre d'Amanmashu, on ne reconnaît plus au bord que de vagues éléments courbes.

Le cylindre de Lat-Kur (1), comme le précédent, est bordé en haut et en bas par une double tresse et délimité latéralement par les légendes en cunéiforme inscrites dans des cases verticales, signifiant « sceau de Laat-Kur scribe ». Dans la scène figurée, à gauche, nous rencontrons de nouveau le dieu au disque solaire ailé tenant le bâton recourbé.

Mais au lieu de monter un félin comme sur le cylindre d'Amanmashu, le dieu a mis ici pied à terre. Au-dessus de sa main gauche avancée est gravé sommairement le signe ankh; derrière le dieu est figuré un oiseau dont la silhouette rappelle celle d'un rapace.

Le dieu qui lui fait face, à en juger par l'analogie de la coiffure, du costume et de l'armement, doit être identifié avec le chasseur sur le sceau de Taki-Sharruma (§ 13). Les hiéroglyphes hittites inscrits dans les vides de la scène figurée posent des problèmes difficiles dont s'occupe M. Laroche dans son étude, plus loin.

On n'est pas moins embarrassé en voulant éclaircir le rapport des cylindres d'Amanmashu et de Lat-Kur avec le contenu de la tablette 1728-76 sur laquelle ils se trouvent apposés. Selon M. Nougayrol qui en publiera le texte intégral dans *PRU* IV, le document concerne le rachat par le roi d'Ugarit probablement Niq-mepa à Tili-Sharruma, fils du roi de Karkemish d'un serviteur et de sa famille pour le prix de deux cents sicles d'argent. Amanmashu et Lat-Kur furent-ils les négociateurs et témoins de cette transaction dont notre tablette adressée à la chancellerie d'Ugarit constituerait à la fois le procès-verbal et la quittance du

(1) Longueur totale de l'empreinte 70 mm; longueur de la gravure 45 mm; hauteur 26 mm.



FIG. 61. — Sceau de Takubli, gardababu à la cour de Karkemish. Diam. 18 mm. — Dessin de W. Forrer.



FIG. 62. — Tablette endommagée au cours de l'incendie des Archives Centrales (16.273) portant en haut l'empreinte d'un cylindre-seau anépigraphique au milieu l'empreinte du seau hittite de Takulli, alors « qardabbu » à la cour de Karkemish (Agrandissement au double).

côté de Karkemish ? Il me semble que la personnalité des deux « signataires » pourrait s'accorder avec cette hypothèse.

Nous avons vu qu'à l'empreinte du cylindre d'Amanmashu est accolée un second en forme de scarabée. Or, selon son nom qui signifie « Amon est né »,

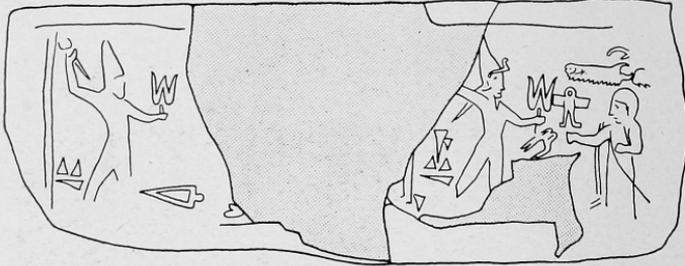


FIG. 63. — Cylindre-sceau de Piha-Ziti incomplet (17.248). — Dessin de R. Kuss.

Amanmashu était originaire d'Égypte. On comprend que passé au service du prince de Karkemish, il s'était fait graver un cachet de style purement anatolien sur lequel son nom égyptien est traduit en hiéroglyphes hittites, ce qui, d'ailleurs pourrait expliquer les difficultés de lecture.

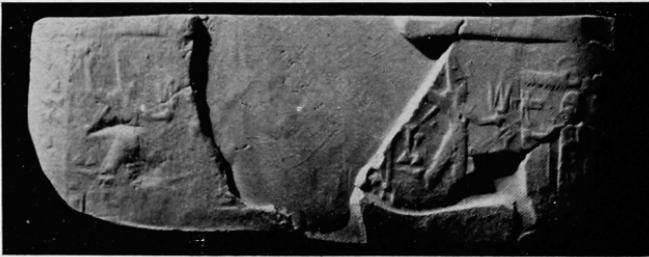


FIG. 64. — Moulage de l'empreinte du cylindre-sceau endommagé de Piha-Ziti (voir fig. 63 et 65).

S'agit-il ici du fonctionnaire égyptien qui, à trois reprises, est mentionné (1) dans les appels de secours lancés par Rib-Addi, roi de Gubla-Byblos, au Pharaon ? Amanmashu apparaît là comme un juge et représentant du Pharaon (lettre 105) que le prince de Byblos désire retenir auprès de lui (lettre 113), mais dont il signale, ensuite, le départ en mentionnant à cette occasion Alasia (lettre 114).

(1) J. A. KNUDZON, *Die El-Amarna-Tafeln*, 105 (cf. aussi ALBRIGHT, *JNES*, 1946, p. 10), 113 et 114.

On a admis que Amanmashu est retourné en Égypte. Mais tous les messages de Rib-Addi étant remplis d'informations relatives aux déflections qui se produisirent alors en Syrie au préjudice de la position égyptienne, il se peut fort bien qu'Amanmashu ait décidé d'épouser la cause hittite et de prendre la route du nord. Il n'est d'ailleurs plus question de lui dans la suite de la correspondance d'El Amarna.



FIG. 65. — Fragment de tablette (17.248) portant l'empreinte incomplète du cylindre-sceau de Piha-Ziti. Le document concerne une affaire de dommages à verser par deux ressortissants d'Ugarit pour un vol au détriment de Mashunura. Long. totale de l'empreinte 58 mm.

Le cas d'Amanmashu ne serait pas unique. Nous connaissons d'Ugarit à la même époque la défection déjà mentionnée (cf. § 14) d'un intendant du palais, « comte » de la reine et favori à la cour, Takuhli, dont Ammistamru II soupçonnait les sentiments prohitittites et qui, finalement, devint lui aussi un fonctionnaire au service du roi de Karkemish (cf. *PRU* III, p. XXVIII et 111).

Quant à Lat-Kur dont le cachet est imprimé au verso de notre tablette, le nom écrit en cunéiforme ne ressemble, selon M. Laroche, à rien de connu. Serait-il, lui aussi, un fonctionnaire étranger rallié à la cause hittite ?

17. SCEAU DU PRÊTRE KILJA. (Fig. 73 à 75, Inv. n° 18.02.) — Ce petit cachet circulaire (diam. 18 mm) gravé superficiellement et avec peu de soins, ne contient que des hiéroglyphes hittites. La lecture est assurée par la traduction

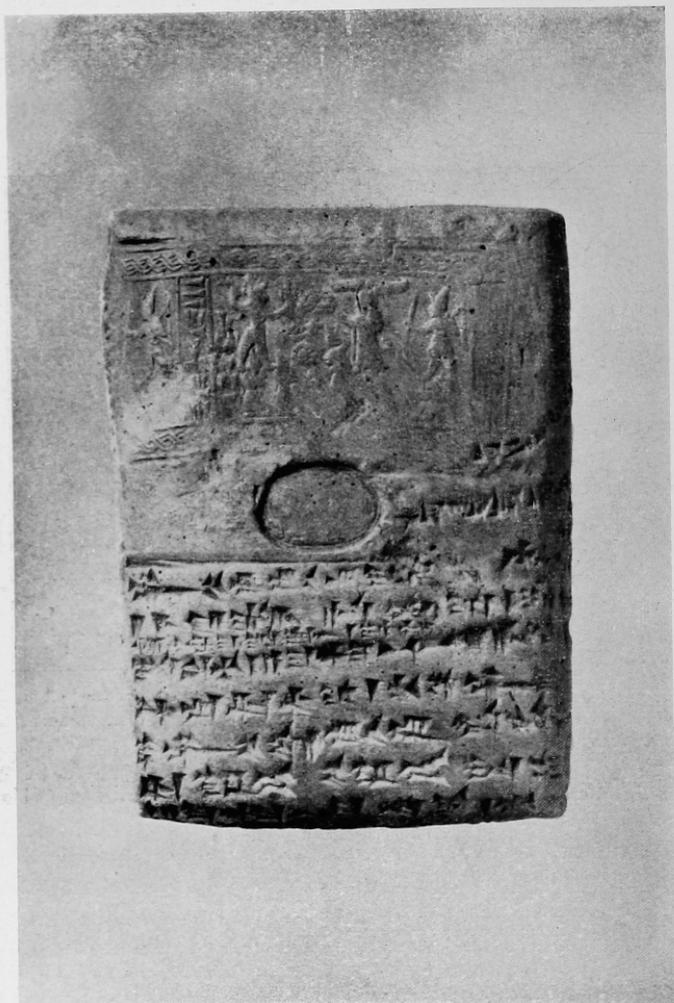


FIG. 66. — Tablette des Archives Sud portant sur l'avers l'empreinte du cylindre-sceau et du cachet oval d'Amanmashu et sur le revers (voir fig. 72), le cylindre de Lat-Kur, fonctionnaires et scribes hittites. Le document concerne le rachat par le roi d'Ugarit à Tili-Sharruma, fils du roi de Karkemish d'un serviteur et de sa famille (1728-76). Env. grand. nat.

dans le texte en cunéiforme : « sceau de Kilija, prêtre d'Ishtar de Zinzara ». Selon son nom, Kilija serait hurrite. Il officiait dans un pays voisin d'Ugarit dont le roi, resté fidèle à l'Égypte, comme ceux de Qatna, de Nuhasse, de Mukis et de Nii fit partie d'une coalition ouvertement antihittite. Ceci est confirmé à la fois



FIG. 67. — Agrandissement au double du cylindre-sceau et du cachet d'Amanmashu, fonctionnaire d'origine égyptienne, passé au service du roi de Karkemish.

par les lettres d'El Amarna (cf. notamment Knudtzon, lettre 53, lignes 40 à 44) et les documents dépêchés à Ugarit par Suppiluliuma et Sharrukishuh (ainsi que par son petit-fils Ini-Teshub) rois de Karkemish, maintenant retrouvés dans les Archives Sud du palais.

Le cachet de Kilija est imprimé au centre d'une tablette (pt. top. 1.229, à 3 m 40) superbement écrite et qui confirme l'achat par le roi d'Ugarit (peut-être Niqmadu III) de toute une famille de serviteurs pour la somme de cent sicles d'argent, fig. 75 et p. 54.

18. SCEAU DE TABRAMMI, GOUVERNEUR DU PALAIS. — (Fig. 76 et 77, p. 55, Inv. 17.231.) — Ce sceau circulaire hittite par sa dimension (diam. 34 mm) et le soin de sa gravure reflète l'importance du personnage auquel il appartenait. Il



FIG. 68. — Cylindre-sceau d'Amanmashu (cf. fig. 66 et 67). Long. de la scène gravée 45 mm ; haut. 31 mm. — Dessin de W. Forrer.

est vraisemblable que le personnage était alors à la tête du palais dans la capitale hittite. Il cède, cette fois à la reine d'Ugarit, non au roi, moyennant 70 sicles d'ar-

s'agit de Tabrammi connu par plusieurs documents de Boghazkeuy et qui semble alors avoir été un personnage très influent à la cour du roi hittite (cf. plus loin, Laroche). Selon la tablette des Archives Sud 17.231 (pt. top. 1.151, 1 m 75), Tabrammi exerçait la fonction de l'homme de la tête du palais, donc, sans doute, celle de gouverneur ou ministre de la demeure royale. Comme le document, à la différence de 17.337 qui concerne également un échange de Tabrammi (cf. § 8, p. 27), n'a pas été transmis par Karkemish, il



FIG. 69. — Moulage de l'empreinte du cylindre-sceau d'Amanmashu, cf. fig. 66 à 68.

gent, devant des témoins, un serviteur, compatriote de la reine, qui jusque-là était sujet du roi hittite Urhi-Teshub (cf. § 8, p. 28), et se trouvait au service de Tabrammi.

Disposée en deux cercles concentriques autour d'un médaillon central, comme chez les sceaux royaux, la gravure du cachet de Tabrammi montre, au milieu.



FIG. 70. — Cylindre-sceau de Lat-Kur, scribe hittite de Karkemish.
Long. de la scène gravée 45 mm ; haut. 26 mm (17.28-76). Dessin de W. Forrer.



FIG. 71. — Agrandissement au double de l'empreinte du cylindre-sceau de Lat-Kur, scribe de Karkemish sur la tablette 17.28-76 qui concerne le rachat par le roi d'Ugarit d'une famille de serviteurs (cf. fig. 66 et suiv.).

cinq signes hiéroglyphiques dont celui du lièvre avec entre ses longues oreilles et le dos quatre objets en forme d'olives, ainsi qu'un personnage debout tourné vers la droite, sa chevelure enveloppée d'étoffe, une petite corne émergeant de la partie frontale. Vêtu de la longue tunique ouverte en avant, il lève la main droite en un



FIG. 72. — Moulage de l'empreinte du cylindre-sceau au nom du scribe hittite Lat-Kur (cf. fig. 66 à 71).

geste d'accueil ou d'adoration. Les deux cercles extérieurs contiennent, mêlés à des signes hiéroglyphiques, le motif de l'arbre sacré gardé par deux griffons ailés et celui de l'aigle bicéphale encadré du signe au lièvre aux longues oreilles et globules.

19. SCEAU DE KUMMIJA-ZITI ET DE ZUZZULI DE KARKEMISH. (Fig. 78 et 79, Inv. n° 17.371 et 18.20.) — Les deux fragments de tablettes (pt. top.

1221, à 1 m 70 et 1242, à 2 m 20) endommagés par l'incendie du palais contiennent au début du texte, trois empreintes juxtaposées du sceau-bague de Kummija-Ziti. Elles ont les mêmes dimensions (1) que le cachet de Taki-Sharruma (cf. § 13, p. 37 et 41 fig. 54 et 55), et la gravure présente le même style. Au milieu du cartouche rempli d'hiéroglyphes hittites, on reconnaît deux personnages debout, se faisant face. Celui de gauche, vêtu de la tunique courte et armé de l'arc lève la main en un geste d'accueil vers le personnage de droite qui porte la tunique longue et avance la main gauche. La tête et la coiffure ne sont pas reconnaissables sur l'empreinte, fig. 78 et 79, p. 56.



FIG. 73. — Sceau du prêtre Kilija de Zinzara. Diam. 18 mm. — Dessin de W. Forrer.

Kummija-Ziti est, sans doute, le personnage qui a fait écrire la tablette pour fixer les conditions d'une transaction concernant les marchands de la ville hittite

(1) Longueur 27 mm ; diamètre 12 mm.

d'Ura (cf. plus loin 20 et *CRAI*, 1954, p. 242 note 2, texte intégral dans *PRU IV*). L'objet de la transaction était indiqué sur la partie du texte perdue avec la brisure. En cas de contestation, une amende de dix talents d'argent devrait être versée entre les mains du roi d'Ugarit Niqmadu III.

L'accord est confirmé par Zuzzuli « qardabbu » du roi de Karkemish, qui a apposé son cachet dans le coin supérieur droit de la tablette. D'un diamètre de 19 mm, le sceau circulaire de Zuzzuli gravé superficiellement, ne contient que des signes hiéroglyphiques hittites, fig. 81 (cf. *LAROCHE*, plus loin).

20. SCEAUX DE PIHA-LU ET D'ALALIMI ET CYLINDRE-SCEAU ANONYME. — (Fig. 80 à ~~82~~⁸³, p. 57. Inv. n° 17.319.) La tablette 17.319 (Archives Sud, pt. 1.034, à 1 m 25), comme la précédente signée de Kummija-Ziti et de Zuzzuli, fait partie des accords conclus en vue de régler les rapports des négociants d'Ugarit avec ceux de la ville hittite d'Ura. Il est spécifié que le matériel ou l'équipement des marchands hittites doit leur être restitué. Sans doute avait-il été saisi par les Ugaritiens qui tenaient au départ de ses marchands ou ouvriers saisonniers (1).

La tablette porte sur l'avvers, en haut, l'empreinte d'un cylindre-sceau (2), sans légende, qui figure une déesse ailée gardée par deux griffons eux aussi pourvus d'ailes. Deux gazelles ou bouquetins suspendus la tête en bas de part et d'autre de la déesse complètent le groupe central. Plus loin, formant cadre à la déesse quand le cylindre est déroulé, deux personnages debout s'affrontent, vêtus de la tunique courte et du pagne, dont les cordelettes tombent entre les jambes. Ils portent des coiffures munies de couvre-nuques ou bandelettes et semblent saisir le sommet d'une plante stylisée, fig. 81 et 82, p. 58 et 59.

Sous ce cylindre sont imprimés deux cachets circulaires hittites dont les hiéroglyphes sont les mêmes, abstraction faite des motifs de remplissage (3). Les deux empreintes doivent donc constituer la signature du même personnage dont le nom, selon la traduction des hiéroglyphes serait à lire Manina (cf. plus loin, l'étude Laroche). Le texte en cunéiforme mentionne, par contre, deux sceaux dont



FIG. 74. — Moulage de l'empreinte du sceau de Kilija, prêtre d'Ishtar (cf. fig. 73).

(1) Au début de nos fouilles à Ras Shamra, à la saison des moissons je voyais arriver des montagnards armés d'un équipement spécial et qui regagnèrent leur pays, le travail fait en emportant leur gain.

(2) Longueur de la gravure 35 mm ; hauteur 23 mm.

(3) Diamètre 17 à 18 mm.

les propriétaires étaient Piha-LU et Alalimi. On serait tenté d'attribuer à l'un d'eux le cylindre déroulé au sommet de la tablette.

21. SCEAU D'UNE TABLETTE CUNÉIFORME EN LANGUE HITTE. (Fig. 84, Inv. n° 17.109.) — De forme exceptionnelle rappelant celle d'une gourde plate, la tablette 17.109 (Arch. Sud, pt. 1008, à 0 m 60) constitue un des rares documents

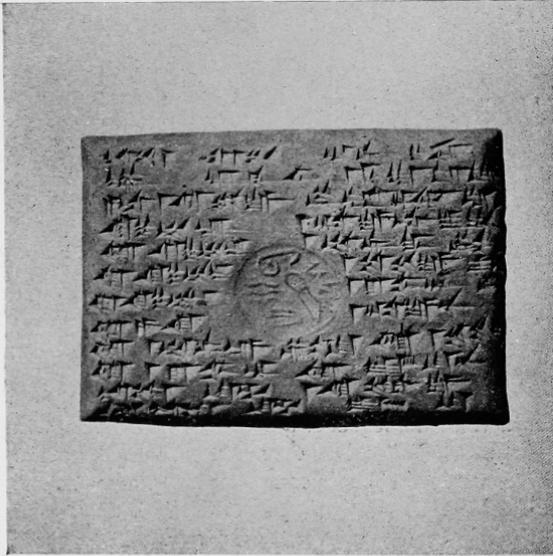


FIG. 75. — Tablette (18.02) portant le cachet du prêtre d'Ishtar Kilija de Zinzara confirmant l'achat par le roi d'Ugarit d'une famille de serviteurs pour la somme de cent sicles d'argent. (Env. grand.nat.)

en cunéiforme de langue hittite jusqu'ici connus. Confiée à M. E. Forrer, la traduction sera publiée dans *PRU* IV. Il s'agit du paiement d'une somme de 600 sicles d'argent devant témoin avec clause de non-réclamation. Le texte ne fournit pas d'indication précise quant au propriétaire du sceau imprimé comme un bouchon sur le « goulot ».

La gravure du sceau (diamètre 30 mm) consiste en un champ circulaire central rempli d'hiéroglyphes hittites, bordé de deux cercles concentriques à motifs triangulaires ou circulaires qui imitent ou rappellent les légendes en cunéiforme des sceaux hittites royaux.

Le nom déduit des hiéroglyphes serait A (?) na-i, le titre qui l'accompagne : « seigneur » (cf. LAROCHE, plus loin).

22. SCEAU DE TUTTI. (Fig. 85 et 86, Inv. n° 17.135.) — Ce sceau circulaire (diam. 25 mm) est apposé sur le coin supérieur droit d'une tablette incomplète, disposition qui rappelle celle du sceau du même type de Zuzzuli (cf. § 19, p. 52, fig. 79, p. 56). Le second sceau mentionné dans le texte, au nom de Nanuwati a sans doute été imprimé plus bas et fut ainsi perdu avec la cassure. Tutti, écrit Tu-ut-ti dans le texte suivi du titre (?) K? u-r-ni-ja-lu, est, en effet, le fonctionnaire devant lequel la tablette dont il ne reste que très peu (cf. *PRU* IV), a été rédigée et scellée.



FIG. 76. — Sceau de Trabammi, gouverneur du palais hittite probablement à Boghazkeuy. Diam. 34 mm. Dessin de W. Forrer.

23. PLAQUETTE D'ARGILE CUITE CONTENANT L'EMPREINTE D'UN SCEAU HIÉROGLYPHIQUE AU NOM DE MASHANA-URA (?). (Fig. 87, Inv. 18.70.) — Cette empreinte (bulle ou essai ?) d'un diamètre de 26 mm a été trouvée au point topographique 1340 non loin des Archives Sud, à 1 m 60 de profondeur. Sur la lecture en cunéiforme hittite Dinger-Mesh et la lecture phonétique Mashana-Ura (cf. plus loin, Laroche).



FIG. 77. — Photographie du moulage et de l'original de l'empreinte du sceau de Tabrammi imprimé sur la tablette 17.231 selon laquelle le gouverneur hittite a cédé à la reine d'Ugarit un serviteur, compatriote qui, jusque-là, était un sujet du roi Urhi-Teshub, cf. p. 50.

24. SCEAU LENTICULAIRE ORIGINAL AVEC MONTURE EN BRONZE D'UN PARTICULIER. (Fig. 88 et 89, Inv. 18.263.) — En stéatite gris foncé, ce cachet hittite en forme de lentille est percé et fixé sur un axe relié à une monture en forme d'étrier



FIG. 78. — Dessin et moulage de l'empreinte du sceau (- bague) de Kummija-Ziti de Karkemish (17.371 et 18.20). Long. env. 30 mm. — Dessin de W. Forrer. Cf. p. 52.

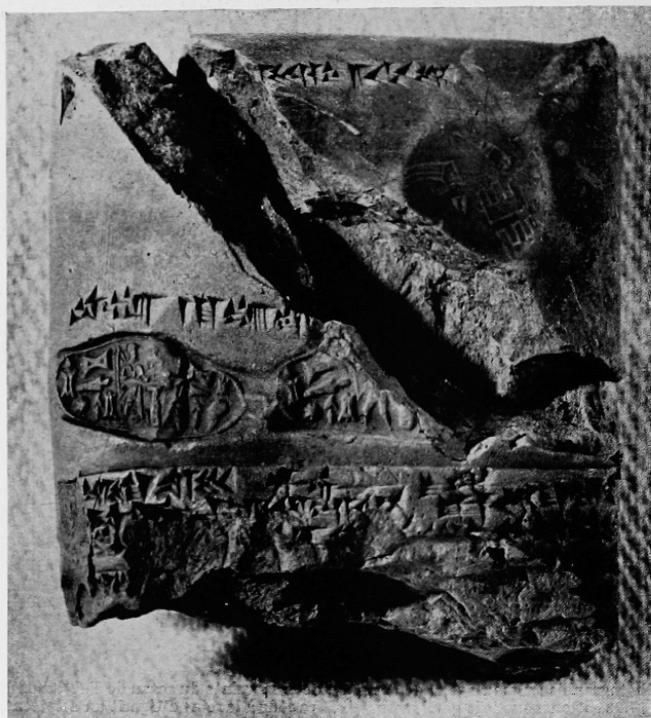


FIG. 79. — Tablette incomplète (17.371 et 18.20) portant trois empreintes du sceau-bague de Kummija-Ziti (voir fig. 78) et en haut, à droite, l'empreinte du sceau de Zuzzuli, qardabbu du roi de Karkemish. Le document concerne une transaction avec les marchands de la ville hittite d'Ura. Env. gr. nat. Cf. p. 52.

en bronze. Le cachet pouvait ainsi tourner autour de l'axe ce qui facilitait l'impression des deux côtés. Les fouilles de Ras Shamra dans les quartiers situés au voisinage des temples de Baal et de Dagan, ont déjà fourni quelques-uns de ces cachets, rares à Ras Shamra, dont l'un a été publié dans mon rapport de la campagne de



FIG. 80. — Tablette 17.319 des Archives Sud réglant des accords commerciaux entre Ugarit et la ville hittite d'Ura (cf. fig 79) et portant les empreintes d'un cylindre-sceau sans légende (en haut) et de deux cachets circulaires de Piha-LU ou d'Alalimi. (Grand. nat.) Cf. p. 53 et suiv.

1936 accompagné d'une note de M. Émile Forrer (1). Le cachet (2) signalé ici provient d'une habitation privée située à l'est du palais (pt. top. 972, prof. 1 m 80). Le milieu archéologique favorise une datation au XIII^e siècle av. n. è. Selon M. Laroche, le nom propre est à lire Talmia.

(1) Cf. *Syria*, XVIII, 1937, p. 145 et 156.

(2) Diamètre du cachet proprement dit 21 mm ; épaisseur 10 mm ; largeur de l'axe de la monture 29 mm ; diamètre du cachet avec monture 40 mm.

25. SCEAU HIÉROGLYPHIQUE HITTITE NON IDENTIFIÉ. (Fig. 90 et 91, Inv. 17.232.) — Le sceau circulaire (diam. 24 mm) contenant des signes hiéroglyphiques négligemment gravés et bordé d'un cercle de triangles est apposé au milieu d'une tablette (pt. 1151, à 1 m 75) dont le texte n'est pas clair. Selon M. Nougayrol il s'agit de deux personnages qui se présentaient devant Talmi-Sharruma, trésorier ou percepteur.



Fig. 81. — Agrandissement au double des empreintes de cylindre et cachets de Piha-LU et d'Alalami. (Cf. fig. 80 et 82, 83 cf. p. 53).

26. FRAGMENT D'EMPREINTE D'UN SCEAU HITTITE NON IDENTIFIÉ. — La reproduction de ce fragment (Inv. n° 17.112) suivra dans *PRU* IV.

27. DE LA MULTIPLICATION DES SCEAUX ROYAUX ET OFFICIELS CHEZ LES HITTITES. — *Suppiluliuma*. — Les empreintes sur les tablettes hittites du temps de Suppiluliuma retrouvées dans les Archives Sud du palais d'Ugarit (§ 1) attestent

l'existence de trois grands sceaux au nom de ce roi et de sa corégente, la reine Tawananna. En examinant les empreintes des sceaux royaux sur les documents contemporains des archives de Boghazkeuy (1), on s'aperçoit que dans la chancellerie de la capitale hittite, il existait, en outre, au moins deux autres grands sceaux du même roi sans mention de corégente (2) et deux sceaux sinon trois à la gravure légèrement différente (3) au nom de Suppiluliuma et d'une reine, fille du roi de Babylone qui doit être la reine Tawananna mentionnée sur les tablettes des Archives Sud d'Ugarit.



FIG. 82. — Cylindre-sceau et cachet de Piha-LU et d'Alalimi (17.319). Dessin de W. Forrer. (Cf. fig. 80 81, cf. p. 53).



FIG. 83. — Moulage des deux empreintes de sceau sur la tablette 17.319 (env. gr. nat.). Cf. fig. 80 à 82, cf. p. 53.

A côté de ces sceaux de grand format (4), les empreintes de Boghazkeuy révèlent l'existence d'au moins deux petits sceaux (5) de Suppiluliuma et de deux, sinon trois (6) sceaux probablement du même format gravés au nom de Suppiluliuma et de la reine Hinti, une autre de ses trois épouses successives (7).

Mursil II. — Du fils et successeur de Suppiluliuma, Mursil II, nous connaissons maintenant de Ras Shamra les empreintes de deux grands sceaux diffé-

(1) H. G. GÜTERBOCK, *Siegel aus Bogazkoy*, 1940 et 1942, p. 2 et suiv.

(2) H. G. GÜTERBOCK, *l. c.*, n^{os} 3 et 4.

(3) L'état incomplet des empreintes ne permet pas de trancher la question, cf. GÜTERBOCK, *l. c.*, n^{os} 9 à 11.

(4) Diamètre environ 60 mm ou davantage, l'état incomplet de la plupart des empreintes de Boghazkeuy empêche d'établir les mesures exactes.

(5) GÜTERBOCK, *l. c.*, p. 3, n^{os} 1 et 2.

(6) Cf. plus haut, note 2.

(7) Cf. GÜTERBOCK, *l. c.*, p. 9 et plus loin LAROCHE.

rents (§ 2), ainsi qu'un troisième grand sceau dont nous retrouvâmes la matrice originale en pierre (cf. chap. I, 2). De Boghazkeuy, d'autre part, a été publié une empreinte fragmentaire d'un quatrième grand sceau de Mursil II dont l'état ne



FIG. 84. — Sceau (diam. 30 mm.) sur une tablette en langue hittite relative au versement d'une somme de 600 sicles d'argent avec clause de non-réclamation (17.109). Cf. p. 54. Dessin de W. Forrer.



permet cependant pas de décider si elle correspond à l'un des trois sceaux connus de Ras Shamra. Maintenant qu'il est établi que le roi Urhi-Teshub en montant sur le trône a pris le nom de Mursil III (cf. plus loin, la note de Monsieur Güterbock), il est vraisemblable que certaines des empreintes incomplètes de Boghazkeuy jusqu'ici attribuées à Urhi-Teshub (1) proviennent, en réalité, du sceau de son oncle, ce qui augmenterait encore le nombre des sceaux de Mursil II.



FIG. 85. — Sceau du fonctionnaire hittite Tutti (diam. 25 mm). Dessin de W. Forrer.

Muwatallu et Urhi-Teshub. Des rois hittites Muwatallu et Urhi-Teshub dont aucun document ni sceau n'a été trouvé dans les Archives Sud du palais d'Ugarit, l'on connaît par les empreintes de Boghazkeuy quatre grands sceaux (2), un sceau du petit format (3) au nom de Muwatallu seul, plus deux sceaux sur lesquels se trouve associée à ce roi son épouse Danuhepa (4). Des trente-six empreintes de Boghazkeuy jusqu'ici attribuées à des sceaux d'Urhi-Teshub, seule une, qui est assez complète (5) peut maintenant être

- (1) GÜTERBOCK, *l. c.*, p. 9 et suiv.
- (2) GÜTERBOCK, *l. c.*, nos 38 à 40.
- (3) *Ibid.* n° 41.
- (4) *Ibid.* nos 42 à 44, pour 43 et 44 la lecture est incertaine.
- (5) GÜTERBOCK, *l. c.*, n° 13.

considérée comme identifiée avec certitude. Pour tous les autres fragments (1) des doutes subsistent. On peut cependant reconnaître que ces empreintes proviennent d'une dizaine de sceaux différents au moins.

Hattusil III. — Dans nos Archives Sud, les cinq empreintes aux noms du roi Hattusil III et de la reine Puduhepa proviennent de trois grands sceaux différents, un quatrième sceau, du petit format, est au nom de la reine seule (§ 3). De



FIG. 86. — Photographie du moulage et de l'empreinte originale du sceau de Tutti sur un fragment de tablette (17.135). Diam. de l'empreinte 25 mm. Cf. p. 55.

leur côté, les archives de Boghazkeuy ont fourni les empreintes de trois sceaux du même couple royal dont l'un est sûrement du grand format (2). Ils sont tous différents entre eux et différents aussi par rapport aux sceaux ayant servi à sceller les documents contemporains retrouvés à Ras Shamra.

De Boghazkeuy aussi sont attestées les empreintes de quatre grands sceaux au nom de Hattusil seul, ils présentent tous des variantes de gravure (3).

Tudhalija IV. — Du fils et successeur de Hattusil III, Tudhalija IV, les Archives Sud de Ras Shamra n'ont restitué qu'un seul document portant l'empreinte du grand sceau (§ 4). De Boghazkeuy, l'on a signalé huit empreintes plus ou moins complètes, dont six proviennent de sceaux du grand format. Ils sont tous, apparemment, différents entre eux (4), et différents par rapport au sceau imprimé sur notre document de Ras Shamra. En plus, il y existait deux sceaux du petit

(1) GÜTERBOCK, *l. c.*, n^{os} 14 à 37.

(2) GÜTERBOCK, *l. c.*, n^o 49. Pour 50 et 51, le format est difficile à estimer.

(3) GÜTERBOCK, *l. c.*, n^{os} 45 à 48.

(4) GÜTERBOCK, *l. c.*, n^{os} 52 à 57.

format différents entre eux (1). Il n'a pas été possible d'établir auxquels des quatre rois connus du Nouvel Empire hittite du nom Tudhalija appartenaient ces sceaux de Boghazkeuy (2).

Parmi les autres empreintes postérieures à Tudhalija IV, l'on a pu identifier à Boghazkeuy seulement un grand sceau de son fils, le roi Arnvanda (3). Les Archives Sud du palais d'Ugarit ne le mentionnent pas.

Pour ce qui est du nombre des sceaux dont se servaient les rois de Karkemish ou d'Amurru et les princes ou hauts fonctionnaires hittites maintenant connus par les

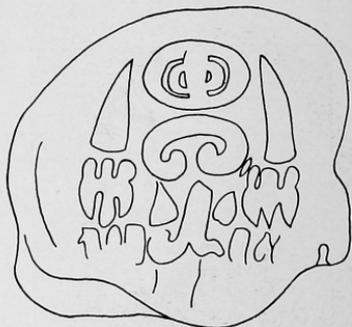


FIG. 87. — Plaquette d'argile portant l'empreinte d'un sceau hittite au nom de Mashana-Ura (?).
Diam. 26 mm. C. p. 55. — Dessin de R. Kuss.

empreintes sur les textes politiques ou administratifs contenus dans nos Archives Sud, le relevé ci-dessous montre que chez eux l'utilisation de plusieurs sceaux semble aussi avoir été une pratique courante.

Ini-Teshub, roi de Karkemish : 2 sceaux du grand format (§ 5) et 3 cylindre-sceaux (§ 6 à 8).

Shaushga-Muwa, roi d'Amurru : 2 sceaux du format moyen (§ 10) et 1 cylindre-sceau déjà utilisé par son trisaïeul Aziru et son bisaïeul Du-Teshub.

Arma-Ziti, prince hittite : 1 grand sceau (§ 11), 1 sceau de petit format.

Taki-Sharruma, prince : un sceau-bague ovale (§ 13) et un cachet circulaire, de petit format.

Amanmashu de Karkemish : un cylindre-sceau (§ 16) et, probablement, un cachet oval en forme d'empreinte de scarabée.

(1) *Ibid.*, n° 58 et 59.

(2) Cf. GÜTERBOCK, *l. c.*, p. 31.

(3) GÜTERBOCK, *l. c.*, n° 60.

28. L'UTILISATION SIMULTANÉE DE PLUSIEURS SCEAUX DU GRAND ET PETIT FORMAT CHEZ LES ROIS HITTITES. — L'étude des documents tirés des Archives Sud d'Ugarit, comme des tablettes de Boghazkeuy permet ainsi de constater que les rois hittites se servaient pour sceller des traités ou autres instruments diplomatiques de sceaux de grand format, tandis que les documents de moindre importance furent pourvus de sceaux de taille inférieure et d'aspect plus simple. Ainsi

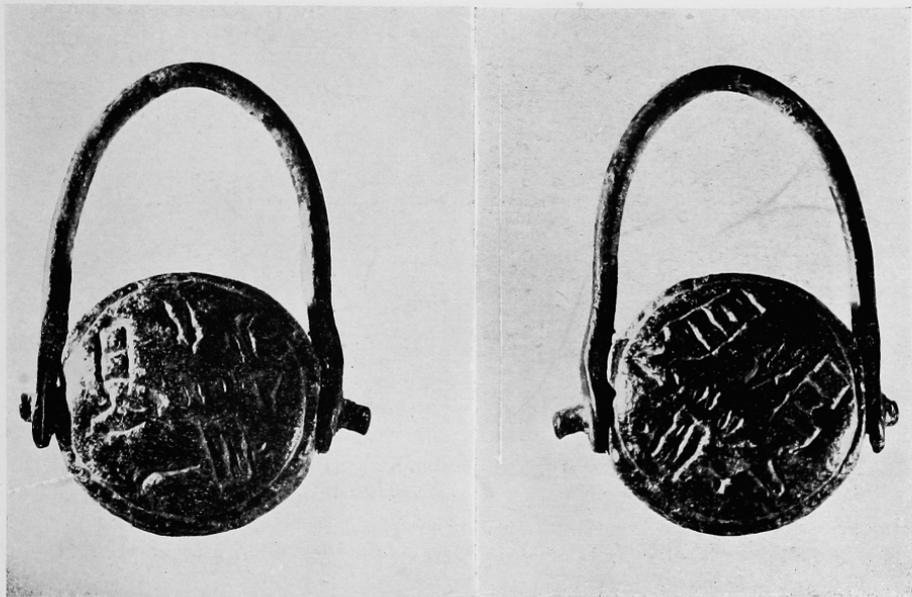


FIG. 88. — Sceau hittite original en stéatite d'un particulier avec monture en bronze.
Diam. du cachet 21 mm. (Inv. 18.263). Cf. p. 55 et suiv.

dans nos Archives Sud, les traités et accords de frontière conclus entre les rois Suppiluliuma et Mursil II avec les rois d'Ugarit ainsi que l'importante convention entre Tudhaliya IV et Ammistamru à propos de son divorce avec la fille du roi d'Amurru ont reçu des sceaux du grand format (§ 1, 2 et 4), tandis que les réglementations commerciales ou juridiques du temps de Hattusil III et de la reine Puduhepa (§ 3) ne portent que l'empreinte de petits sceaux.

Cette organisation entraînait l'utilisation simultanée d'au moins deux sceaux du temps de chaque souverain et corégent, un « grand sceau » et un « petit sceau ».

Cependant, elle ne saurait expliquer la multiplication des sceaux de chacun des deux formats au nom du même roi ou du même couple royal que nous venons de constater d'après les empreintes retrouvées dans les Archives Sud du palais d'Ugarit (§ 1 à 6) et à Boghazkeuy (§ 27).

Nous avons montré que Suppiluliuma s'était servi au cours de son règne d'au moins huit sceaux du grand format et de cinq du petit format, Mursil II de



FIG. 89. — Moulage du cachet hittite d'un particulier trouvé à Ras Shamra en dehors du palais. (pt. top. 972, à 1 m 80 de profondeur). Cf. p. 55 et suiv.

quatre grands sceaux, Muwatallu de six grands sceaux, Urhi-Teshub de plus de cinq sceaux, Hattusil III de neuf grands et de deux petits sceaux, Tudhalija ou les Tudhalija d'environ trois grands sceaux. Ce sont là des minima, car notre documentation est forcément incomplète. Même ainsi, et en tenant compte des cas d'usure ou de fêlure qui nécessitaient le remplacement de certains sceaux, le nombre paraît trop élevé pour pouvoir s'expliquer autrement que par l'utilisation simultanée au cours du même règne d'un assez grand nombre de sceaux royaux du même type. Cette conclusion entraîne l'hypothèse que les rois hittites ont dû user

de délégations de pouvoir en confiant des exemplaires du sceau royal à leurs représentants.

On a déjà remarqué que le royaume hittite, essentiellement fédéral (1) s'est constitué par le rattachement au Hatti primitif de toute une série de petits États avec lesquels furent conclus des pactes de caractère international. Même si par la suite une branche cadette de la dynastie hittite devait y prendre le pouvoir, comme à Alep par exemple, il y avait traité en bonne et due forme et qui fut renouvelé si nécessaire. De là, la préoccupation des rois hittites de faire préciser par écrit les liens avec leurs voisins qu'ils fussent des protectorats ou des alliés sur le pied d'égalité. D'autre part, né de la guerre et ses rois, chaque année, pendant la bonne saison, mettaient leur armée en campagne hivernant parfois au loin. Selon des sources hittites, Suppiluliuma serait resté ainsi quelque vingt années absent de sa capitale (2).

Cette situation explique aussi les nombreux cas où l'héritier présomptif fut associé au règne et nommé gouverneur et représentant du roi dans quelque province éloignée du royaume avec le titre de « petit roi » (3). Ainsi, comme prix de sa victoire sur les Gargas, Hattusil avait reçu de son frère, le roi Muwatallu, le gouvernement du Haut-Pays, qu'il garda sous Urhi-Teshub jusqu'à la déposition de celui-ci pour avoir précisément tenté de priver le « petit roi » de ses prérogatives vaillamment gagnées. Néanmoins, le royaume ainsi constitué en faveur d'un prince royal, resta nominalement partie intégrante du pays. Le gouvernement y fut exercé au nom du grand roi, le petit roi ne possédait aucun droit souverain. Un serment de fidélité lui fut imposé par écrit.

On comprend que cette organisation ait entraîné de nombreuses occasions qui devaient obliger le roi hittite à faire régler des affaires d'État par personne interposée, donc à devoir déléguer son pouvoir. Le grand nombre de sceaux royaux de grands et petits formats, maintenant révélé par les empreintes sur les textes hittites nouvellement découverts à Ras Shamra et antérieurement à Boghazkeuy, semble ainsi en harmonie avec la forme gouvernementale des Hittites.

Du point de vue sigillographique, l'usage adopté par les rois hittites de se servir de « grands sceaux » et de « petits sceaux » et, comme la découverte de l'une des matrices du grand sceau de Mursil II à Ugarit l'indique, de confier leur sceau à



FIG. 90. — Sceau hiéroglyphique hittite non identifié (diam. 24 mm). — Dessin W. Forrer.

(1) E. CAVAIGNAC, *Le Problème hittite*, p. 104.

(2) L. DELAPORTE, *Les Hittites*, p. 176.

(3) L. DELAPORTE, *l. c.*, p. 180.

leurs plénipotentiaires (cf. plus loin) pourrait être rapproché de la situation telle qu'elle existait en France après la création du parlement au XIV^e siècle, lorsqu'on distinguait entre le grand sceau, le petit sceau et le sceau dit des Grands Jours que le roi confiait à ses commissaires envoyés en province.

Il est ainsi permis de conclure que sous ce point de vue l'organisation hittite aux XIV^e-XIII^e siècles av. n. è., était plus « moderne » si j'ose dire, que celle connue



FIG. 91. — Empreinte de sceau hittite non identifié des Archives Sud (17.232) mentionnant deux personnages ainsi que Talmi-Sharruma, trésorier. Cf. p. 58. Grand. nat.

en Occident au Moyen Age, lorsqu'il n'exista par règne qu'un seul sceau royal dont la matrice fut solennellement brisée à la mort du souverain pour être remplacé par le sceau de son successeur (1).

29. RETOUR A LA QUESTION DU GRAND SCEAU DES ROIS D'UGARIT. — Les rois d'Ugarit n'avaient pas adopté la forme du sceau circulaire hittite qu'on imprima sur les tablettes, mais se sont tenus à la tradition du cylindre-sceau mésopotamien qu'on déroulait sur le document. Or, les empreintes sur les tablettes des Archives Centrales du palais de Ras Shamra révèlent l'existence de deux exemplaires du même cylindre utilisés parallèlement pour sceller les documents officiels pendant au moins quatre règnes successifs (*PRU* III, p. xxiv et xliii). Sur 110 documents

(1) Cf. à ce sujet R. FAWTIER, dans *CRAI*, 1952, p. 228.

provenant des rois Niqmadu II, Arhalbu, Niqmeqa et Ammistamru II, 76 ont été scellés avec l'un des cylindres-sceaux, 34 avec l'autre. La question se pose de savoir si l'utilisation simultanée de deux cylindres-sceaux royaux dans la chancellerie d'Ugarit est comparable aux pratiques sigillographiques que nous venons de constater chez les Hittites. La réponse doit, je crois, être négative. En effet, l'usage qu'on faisait du sceau royal et la conception même de sa fonction furent différents chez les rois d'Ugarit par rapport aux souverains hittites. Chez ces derniers, chacun des multiples sceaux grands ou petits dont ils se servaient au cours de leurs règnes portait le nom du roi en fonction et, le moment venu, l'ensemble fut remplacé par une collection de sceaux gravés au nom du nouveau souverain.

A Ugarit (1), au contraire, le grand sceau royal non seulement servait pendant le règne de plusieurs rois successifs, il ne portait même pas le nom du souverain en fonction, mais ceux de deux rois-ancêtres, probablement les fondateurs de la maison royale : Niqmadu et Yaqarum, son fils, dont les noms furent repris par leurs successeurs. Il s'agit donc ici effectivement d'un sceau dynastique (*PRU* III, p. XXIV et XL). Les jugements, édits, donations et autres décisions des rois d'Ugarit furent ainsi publiés non pas en vertu du pouvoir du roi régnant. Celui-ci dérivait son autorité légale de la conception d'un pouvoir qui s'attachait à la maison royale toute entière et au prestige dont elle bénéficiait à cause de son ancienneté et de sa stabilité. Ce fut là, en tout cas, la situation de principe. Ainsi, du temps des deux premiers rois après les fondateurs de la lignée, Niqmadu II et Arhalbu, dont la signature se trouve sur huit tablettes provenant des Archives Centrales (2), les deux exemplaires du sceau dynastique sont qualifiés de « grand sceau du roi » ou simplement de « sceau du roi » (3). Deux documents semblent faire exception : *PRU* III, 16.252 (p. 66) et 16.269 (p. 68) où le même sceau dynastique est identifié à la fin du texte comme « sceau de Niqmadu, roi d'Ugarit ». Mais précisément dans ce cas,

(1) Sur le parallèle d'Amurru où le cylindre-sceau dynastique ne porte cependant pas d'inscription, cf. plus haut § 10.

(2) Les rois Ibhira I et Ammistamru I qui, selon M. NOUGAYROL, précèdent Niqmadu II (*PRU* III, p. XXXVII) sont nommés, l'un dans une lettre en accadien (R. S. 4.449) trouvée non loin du temple de Baal (cf. Ch. VIOLLEAUD, *La Légende phénicienne de Danel*, Paris, 1936, p. 21 et suiv. et J. NOUGAYROL, *PRU* III, p. XXXVI qui diffère d'opinion sur l'origine du document), l'autre dans la lettre 45 de Tell el Amarna (cf. J. KNUDTZON, *Die El-Amarna-Tafeln*, I, p. 309).

(3) Cf. *PRU*, III, les documents de Niqmadu II qui portent l'empreinte du sceau dynastique babylonien ou « original » (cf. plus loin p. 69) sont : 16.166 (p. 47) ; 16. 263 (p. 49) ; 16.133 (p. 59) ; ceux qui portent l'empreinte du second sceau dynastique (du type kassite ou « réplique » cf. plus loin, p. 71) : 16.158 (p. 62) ; 16.725 (p. 50) ; 16.156 (p. 61) ; documents d'Arhalbu avec l'empreinte du sceau dynastique du type babylonien : 16.344 (p. 75) ; l'empreinte du type kassite ou « réplique » : 16.142 (p. 77). — Sur les tablettes 16.166, 16. 133, 16.263 et 16.158 l'empreinte est qualifiée de « grand sceau du roi », sur les tablettes 16.344, 16.275, 16.156, 16.142 de « sceau du roi ».

il se peut que nous ayons à attribuer les textes au troisième (et avant-dernier) roi d'Ugarit qui portait le même nom : Niqmadu III. En tout cas, après les rois Niqmadu II et Arhalbu, nous constatons un changement dans l'appellation des deux

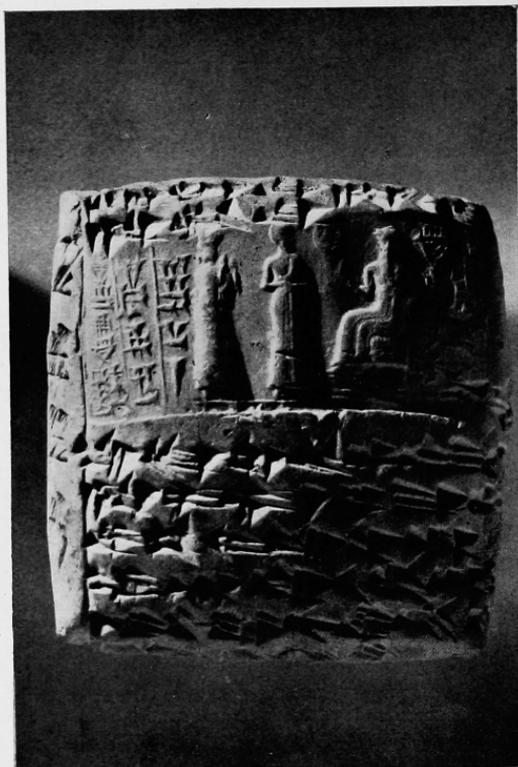


FIG. 92. — Tablette des Archives Centrales portant l'empreinte du cylindre-sceau dynastique original (15.90, Niqmad II, « sceau du roi ». Cf. *PRU* III, p. 54).

sceaux dynastiques. Sur 52 textes des règnes de Niqmepa, Ammistamru II, Ibiranu II et Niqmadu III dont la signature est conservée, il n'y en a plus que 8 dont les sceaux dynastiques sont identifiés à l'aide de la formule anonyme « grand sceau du roi » ou « sceau du roi » et ces huit exceptions datent de Niqmepa, le successeur immédiat d'Arhalbu. A partir de Niqmepa qui a ainsi encore respecté

l'ancienne formule sur la moitié des textes que nous connaissons de son règne (1), tous les rois d'Ugarit ont fait identifier le sceau dynastique par leur nom propre selon les formules : sceau de Niqmepa, fils de Niqmadu roi d'Ugarit (2), ou sceau d'Ammistamru, fils de Niqmepa, roi d'Ugarit (3), sceau d'Ibiranu, fils d'Ammistamru, roi d'Ugarit (4) ou sceau de Niqmadu, fils d'Ibiranu, roi d'Ugarit (5). Du temps des derniers rois d'Ugarit, la notion du sceau dynastique et par suite celle du pouvoir dynastique s'étaient donc estompés dans une certaine mesure devant le pouvoir personnel du roi sans, cependant, que celui-ci ait renoncé à l'emploi du sceau dynastique gravé au nom de ses ancêtres.

En un mot, chez les Hittites la conception de la fonction et du rôle du sceau royal correspond à la structure féodale de leur gouvernement, tandis qu'à la même période, à Ugarit, nous rencontrons l'idée, ou du moins son germe, du pouvoir royal détaché de la personne du souverain laquelle n'en est plus que l'incarnation temporaire. La légalité des décisions royales à Ugarit fut garantie par une sorte d'acte magique : l'apposition du sceau dynastique par laquelle le pouvoir exercé par la maison royale dans les siècles passés et depuis son origine se trouve associée à l'acte du souverain en exercice renforçant ainsi son autorité.

Les rois d'Ugarit devaient donc prendre les plus grandes précautions pour assurer la conservation du sceau de leur ancêtre, fondateur de leur lignée et garant de leur autorité. L'un des sceaux dynastiques utilisé dans la chancellerie d'Ugarit présente, en effet, un style très fidèlement babylonien auquel, en l'état actuel de nos connaissances de la glyptique mésopotamienne et syrienne, il n'est guère pos-

(1) *PRU* III, textes : 15.88 (p. 88) ; 16.246 (p. 96) ; 16.251 (p. 109) ; 16.249 (p. 97) ; 16.147 (p. 90) ; 16.143 (p. 8) ; 16.157 (p. 83) ; 16.250 (p. 85). Les empreintes des textes 1588, 16.246, 16.251 proviennent du sceau dynastique babylonien ou original, tous les autres du sceau dit kassite ou réplique.

(2) Ou simplement « sceau de Niqmepa, roi d'Ugarit. *PRU* III, textes : 15.119 (87) ; 15.123 (p. 89) ; 16.170 (p. 91) ; 16.246 (p. 94) ; 16.260 (p. 99) ; 16.207 (p. 109) ; 16.135 (p. 89). De ces textes, 15.123, 16.246, 16.260, 16.207 et 16.135 portent l'empreinte du sceau dynastique babylonien ou original, les autres celles de l'exemplaire dit kassite ou réplique.

(3) *PRU* III, textes : 16.267 (p. 110) ; 16.353 (p. 115) ; 16.148 (p. 116) ; 15.143 (p. 177) ; 15.155 (p. 118) ; 15.136 (p. 122) ; 15.168 (p. 137) ; 16.304 (p. 121) ; 15.147 (p. 125) ; 16.343 (p. 129) ; 15.70 (p. 130) ; 15.118 (p. 131) ; 15.132 (p. 134) ; 15.137 (p. 135) ; 15.140 (p. 135) ; 16.132 (p. 140) ; 16.134 (p. 142) ; 16.138 (p. 145) ; 16.178 (p. 148) ; 16.201 (p. 152) ; 16.242 (p. 155) ; 16.243 (p. 156) ; 16.256 (p. 159) ; 16.261 (p. 160) ; 16.384 (p. 165). Les empreintes sur ces tablettes proviennent du sceau dynastique babylonien, dit l'original, celles sur les tablettes suivantes proviennent du sceau dit kassite ou réplique : 15.126 (p. 112) ; 15.143 (p. 117) ; 15.155 (p. 118) ; 16.162 (p. 126) ; 16.154 (p. 128) ; 16.131 (p. 138) ; 16.184 (p. 149) ; 16.202 (p. 153) ; 16.348 (p. 163). Une tablette (16.270, p. 42) porte la remarque : « sceau d'Ammistamru, roi d'Ugarit », une autre (16.132, p. 140) se termine par la signature exceptionnelle : « grand sceau du grand roi Ammistamru » ; les empreintes sur ces deux tablettes proviennent du cylindre-sceau babylonien ou « original ».

(4) *PRU* III, 16.168 (p. 186), l'empreinte du sceau est mutilée.

(5) *PRU* III, 15. 113 (p. 168), l'empreinte provient du sceau dit kassite ou réplique.

sible d'attribuer une date postérieure au XVIII^e siècle av. n. è. En d'autres termes, comme l'a remarqué M. Nougayrol (*PRU* III, p. XI), les souverains d'Ugarit des XIV^e et XIII^e siècles, se sont servis pour authentifier leurs documents officiels d'un sceau qui semble être antérieur de quatre siècles au moins à leurs règnes respectifs.



FIG. 93. — Tablette des Archives Centrales portant l'empreinte du cylindre-sceau dynastique original (cf. *PRU* III, p. 53, tablette 15.89).

Mais, dans ces conditions, est-il admissible qu'ils aient pu autoriser la confection d'un second sceau dynastique et permettre l'utilisation de cette réplique simultanément avec l'original ? Quelle valeur aurait-on pu attacher à cette réplique récente si officielle qu'elle fût ? Et pour quelles raisons aurait-on décidé de doubler ainsi le sceau original du roi ancêtre dont le prestige n'aurait guère pu gagner par l'opération ?

Il suffit de poser ces questions pour éprouver de l'inquiétude devant l'hypothèse

de la confection officielle à Ugarit d'une réplique de l'ancien sceau dynastique.

Une comparaison des deux cachets permet, du premier coup d'œil, de constater que si, du point de vue style et technique de gravure, l'un, considéré comme étant l'original est purement babylonien, fig. 92 et 93, l'autre, la «réplique», donne



FIG. 94. — Tablette des Archives Centrales avec l'empreinte du sceau dynastique du type dit kassite (cf. *PRU* III, p. 75, tablette 15.91).

l'impression d'une copie fidèle, certes, mais dont le graveur n'a pas su rendre la fermeté de style ni certains détails du prototype babylonien, fig. 94 à 98. Le premier, dit M. Nougayrol, traduit admirablement la simplicité du thème représenté qu'on interprète comme l'hommage au roi déifié, tandis que le second, pour ainsi dire, le trahit.

A quelle époque remonte cette réplique ? Le traducteur de nos textes accadiens a admis qu'elle est nettement postérieure à l'original babylonien et vraisem-

blement contemporaine des tablettes qui en portent la marque, c'est-à-dire des XIV^e-XIII^e siècles av. n. è.

Or, si l'on applique à la « réplique » l'argument du style qui a servi à fixer la date de l'original, nous nous trouvons devant une sérieuse difficulté. Au cours de



FIG. 95. — Tablette des Archives Centrales portant l'empreinte du cylindre-dynastique du type dit kassite (cf. *PRU* III, p. 81, tablette 16.143).

nos fouilles à Ras Shamra, c'est-à-dire depuis une vingtaine d'années de recherches, nous avons recueilli plus de quatre cents cylindres dont la date est assurée aussi bien par la situation stratigraphique que par le contexte archéologique, parfois par leurs inscriptions.

À l'exception de quelques pièces recueillies dans les couches archaïques, à la base de la colline, qui remontent à la fin du quatrième millénaire ou du troisième, de beaucoup le plus grand nombre de ces cylindres appartient aux deux périodes

les plus récentes de l'histoire d'Ugarit : d'une part le niveau II contemporain du Moyen Empire égyptien, c'est-à-dire des ^{XX}^e, ^{XIX}^e et ^{XVIII}^e siècles, de l'autre le niveau I correspondant au Nouvel Empire et s'étendant de 1550 environ jusqu'à vers 1200 av. n. è.

Or le second cylindre-sceau dynastique considéré comme une réplique et dont l'empreinte se trouve sur une grande partie des tablettes royales du palais d'Ugarit, n'entre ni dans l'une ni dans l'autre des deux catégories de cylindres jusqu'ici observées à Ugarit. A en juger d'après son style et les particularités de sa gravure, il doit être postérieur aux cylindres du niveau II, donc postérieur à 1750 av. n. è. environ et antérieur à ceux du niveau I, donc antérieur à 1550 en chiffres ronds.

Nous devrions ainsi l'attribuer à la période intermédiaire qui à Ras Shamra comme dans beaucoup de sites contemporains de Syrie et d'Asie Occidentale, est caractérisée par une extrême pauvreté des couches archéologiques et généralement par une absence totale des monuments épigraphiques. C'est l'époque de l'invasion des Hyksos et de l'éclipse du pouvoir pharaonique en Égypte, de la chute de la dynastie babylonienne après Hammourapi

et de la prise du pouvoir par les Kassites en Mésopotamie, de l'affaiblissement de l'ancien Empire hittite, suivi d'une période d'anarchie en Anatolie. Partout, entre 1750 et 1500, nous voyons l'ordre ancien balayé, les pays et empires plongés dans une période de détresse économique et de désordre civil pendant laquelle les arts s'appauvrirent ou même dégénéraient. En particulier la glyptique, on l'a constaté depuis longtemps, montre alors un net déclin de la technique ; témoin les cylindres dits hyksos et, en ce qui concerne les productions mésopotamiennes ou babyloniennes, les cylindres tardifs de l'époque kassite. C'est dans cette catégorie que selon son style il faudrait, je crois, classer le second exemplaire du cylindre dynastique des Archives Centrales du palais d'Ugarit. Ainsi notre « réplique » serait encore de deux sinon de trois siècles antérieure aux documents sur lesquels elle a été apposée. Il s'agirait donc, en réalité, non pas d'une réplique contemporaine de ces documents, mais d'un second cylindre ancien de la dynastie d'Ugarit plus récent d'un siècle ou de deux que le prototype

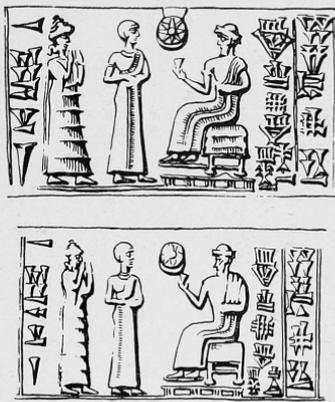


FIG. 96. — Comparaison des deux cylindres-sceaux dynastiques utilisés dans les Archives Centrales du palais d'Ugarit pour authentifier des documents du ^{XIV}^e ou ^{XIII}^e s., av. n. è. En haut, l'original, en bas, le type dit Kassite. — Dessin de W. Forrer.

babylonien, mais auquel s'attachait néanmoins le prestige d'un original ancien. La chancellerie d'Ugarit, comme nous le constatons, pouvait l'utiliser concurremment avec l'original babylonien pour authentifier les tablettes royales publiées par Niqmadu II et ses successeurs entre 1400 et 1250 environ.



FIG. 97. — A gauche, tablette des Archives Centrales portant l'empreinte du sceau dynastique dit du type kassite (*PRU* III, p. 75 (15.91)). — A droite, tablette des mêmes Archives avec l'empreinte du cylindre-sceau dynastique original (cf. *PRU* III, p. 88, 15.88 « Grand sceau du roi », Niqmeqa).

A la lumière de cette hypothèse, car il ne s'agit ici que d'un essai d'explication d'une trouvaille particulièrement surprenante, nous comprenons mieux le souci des rois d'Ugarit de préserver l'authenticité et le prestige des deux exemplaires du grand sceau dynastique qu'ils possédaient de leurs ancêtres, fig. 99. Ces sceaux étaient proprement irremplaçables. Et de ce souci, une tablette trouvée dans les

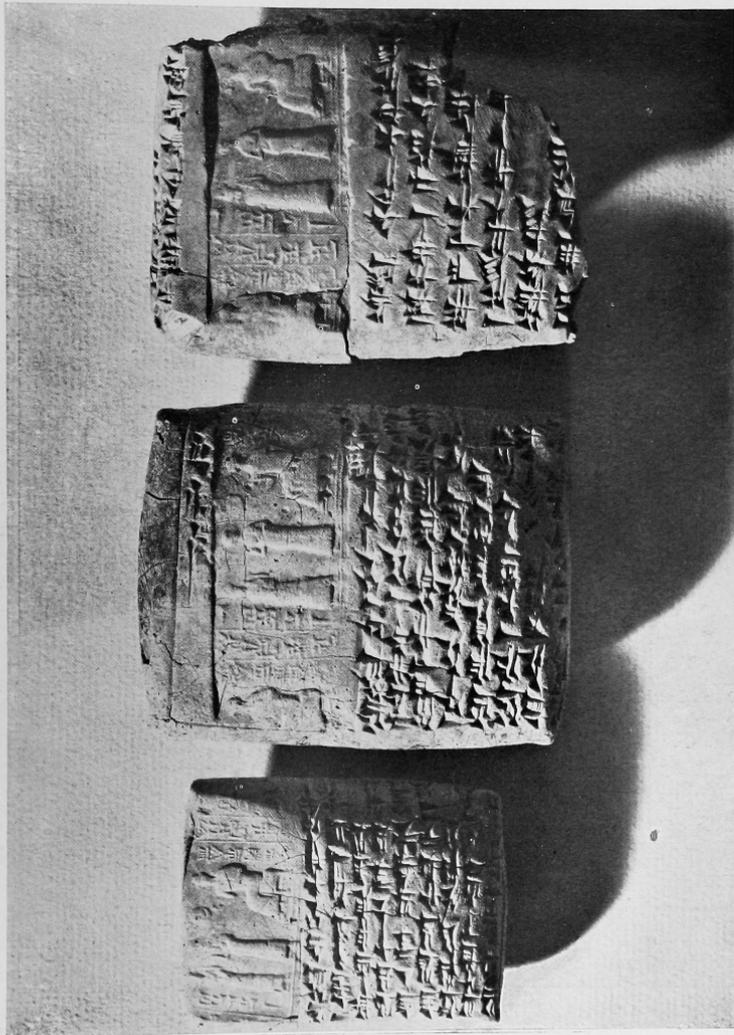


FIG. 98. — Trois tablettes des Archives Centrales du palais d'Ugarit portant l'empreinte du cylindre dynastique. A gauche, tablette 15.91, cf. fig. fig. 97 ; au milieu 15.86, cf. *PRU* III, p. 51, échange de terres de la reine Piziki d'Ugarit, avec des particuliers, du temps d'Ammistamru II ; à droite 15.190, cf. *PRU* III, p. 137). Les tablettes 15.86 et 15.190 portent l'empreinte du sceau dynastique original.



FIG. 99. — Tablette non cuite et anépigraphique portant, sans doute pour comparaison, les empreintes des deux cylindres-sceaux dynastiques utilisés dans les Archives Centrales du palais. (Cf. *PRU* III, p. xxiv, xv et fig. 25). — En haut l’empreinte du sceau original, en bas, celle du sceau considéré comme un second original du temps des Kassites, 16.393 A.

Archives Centrales du palais nous fournit l'expression formelle : sur le document 16.249 (*PRU* III, p. 96) signé par le roi Niqmepa, nous lisons le passage suivant d'après la traduction proposée par M. Nougayrol : « Attendu que Tabiyanu, Adbinnergal et Munahinu ont commis une grande faute, qu'ils ont fait une copie du grand sceau du roi et qu'ils ont écrit des tablettes fausses au sein même d'Ugarit (lacune) un ... a mis la main sur eux, mais le roi ne les a pas mis à mort, il les a (nouvelle lacune) probablement déclarés faussaires. Eux-mêmes faussaires et leurs fils, n'entreront plus au Palais. Sur le territoire de la Ville ils n'entreront plus. » Et le jugement se termine par une menace en cas d'insoumission des coupables, on leur coupera la langue et on les exilera, ou les emprisonnera, jusqu'à leur mort.

L'explication que je viens de proposer de l'existence de deux cylindres-sceaux dynastiques dans la chancellerie d'Ugarit semble avoir sur l'hypothèse précédente l'avantage :

1. De mieux justifier l'usage simultané des deux cylindres-sceaux royaux qui seraient tous les deux des originaux anciens par rapport aux documents qui en ont reçu l'empreinte.

2. De s'accorder avec le style du second exemplaire, appelé la réplique.

3. De reporter la confection de cette réplique à une époque de trouble et de désordre économique et civil ayant appauvri le pays d'Ugarit et obligé ses rois de s'exiler temporairement autant que nous puissions le deviner d'après la documentation archéologique actuellement disponible.

L'obscurité qui voile pour nous cette période, si elle est favorable à l'hypothèse selon laquelle le sceau babylonien original était devenu temporairement inaccessible aux souverains d'Ugarit qui auraient ainsi été amenés à le remplacer, en revanche, elle ne nous permet pas de définitivement éclaircir le mystère. Nous devons poursuivre nos recherches sur le terrain et continuer à interroger les documents et trouvailles qu'il nous livre.

30. SCEAUX PERSONNELS DES ROIS ET REINES D'UGARIT. — A côté des sceaux dynastiques, les rois d'Ugarit se servaient aussi de sceaux personnels et il en fut de même de certaines reines. Si nous en jugeons d'après les empreintes jusqu'ici connues, ces sceaux étaient vraisemblablement gravés sur le cartouche ovale d'une bague qu'on imprimait sur la tablette par un mouvement semi-rotatoire. (cf. les exemples hittites, § 13 et 19).

Gravé en cunéiforme alphabétique au nom du roi Niqmadu (probablement Niqmadu II) et représentant un chasseur ou le roi lui-même, un genou à terre, la pointe de son épéu prête à s'enfoncer dans la gorge d'une lionne qui l'attaque,

fig. 100 à 102, l'un de ces sceaux personnels a été imprimé deux fois sur la tablette 16.191 et 272 (pts. top. 429 à 0 m 70 et 514 à 0 m 95) des Archives Centrales dont le recto sur les deux tiers de sa hauteur a été réservé pour l'apposition du cachet (1).

Selon la traduction de M. Virolleaud (*PRU* II, p. 18 déjà citée dans son rapport préliminaire, *Syria*, XXX, 1953, p. 188), le document mentionne la libération contre versement de cent sicles d'argent d'une famille de sept personnes, par un nommé Ewr-kl (nom hourrite) qui, vu le sceau, semble avoir agi au nom du roi d'Ugarit. La transaction fut conclue avec des gens de Beyrouth, qui devaient rembourser le chargé d'affaire d'Ugarit avant de récupérer ce qui leur revient (2).



Fig. 100. — Sceau personnel du roi Niqmad d'Ugarit avec légende en cunéiforme babylonien. (Cf. *PRU* II, p. 18). Long. de la gravure 42 mm. — Dessin de W. Forrer.

Sur la tablette 17.147 (pt. top. 867, à 3 m 20) malheureusement très défigurée lors de l'incendie des Archives Sud, on aperçoit une autre empreinte du sceau personnel de Niqmad imprimé au-dessus du cylindre dynastique lui aussi incomplet. Rédigé en accadien, le document concerne une donation royale (cf. *PRU* IV, en préparation) et porte selon M. Nougayrol la signature du petit-fils de Niqmadu, Ammistamru II. Nous constatons ainsi que les rois d'Ugarit ne se servaient pas seulement des sceaux dynastiques hérités de leurs ancêtres, mais n'hésitaient pas d'utiliser à la place de leur sceau personnel celui de l'un de leurs prédécesseurs.

Du second sceau royal et personnel jusqu'ici rencontré sur les documents du palais d'Ugarit nous possédons deux empreintes juxtaposées (long. env. 30 mm, diam. max. 11 mm). Elles sont placées immédiatement au-dessus de celle (3) du cylindre dynastique tirée de l'exemplaire babylonien dit l'original, sur le recto

(1) Longueur de l'empreinte, environ 42 mm ; largeur maximum, 12 mm.

(2) Le mécanisme de la transaction ne paraît pas clair. Selon la traduction proposée Ewr-kl a « libéré » la famille d'Ugarit moyennant cent sicles d'argent versés aux mains des Beyrouthins, alors qu'on s'attendait à ce que cette somme lui fût remise. De leur côté les Beyrouthins devraient rembourser Ewr-kl avant de récupérer leur « *uns* », terme qui est supposé signifier « individus » ou « personnes », c'est-à-dire, selon le sens ici, les affranchis.

(3) Les deux empreintes se touchent.

de la tablette 16.270 des mêmes Archives Centrales (pt. top. 444, à 0 m 68), fig. 104 et 105. Ce sceau personnel n'est pas imagé. Il porte simplement en cunéiforme alphabétique ou ougaritique, à l'envers sur l'empreinte, l'inscription : « sceau d'Ammistamru, roi du pays d'Ugarit », fig. 103.

Cette inscription est répétée à la fin du texte accadien (*PRU* III, p. 44), où elle pourrait se rapporter au sceau personnel, comme au sceau dynastique ou bien aux deux cachets.

Pourquoi sur ce document, le roi Ammistamru II a-t-il fait imprimer son sceau personnel en haut du cylindre dynastique ? Selon M. Nougayrol (*PRU* III, p. 41), il s'agirait d'une convention imposée au roi d'Ugarit par Ishtarumuwa roi d'Amurru, qui est le même que celui dont le nom est maintenant lu Shaushgamuwa (cf. plus haut, § 10). Difficile à interpréter par suite des blessures reçues par la tablette pendant l'incendie du palais, le texte s'éclaire quand on lui rapproche les documents de Shaushgamuwa se rapportant à l'affaire de « la fille de rabitu », au cours de laquelle le roi d'Ugarit a eu l'appui du roi hittite Tudhalija IV (cf. § 4). La position du roi d'Amurru apparaît ainsi nettement compromise, ce qui rend l'hypothèse d'une pression sur Ammistamru invraisemblable.

Quoi qu'il en soit, il est clair qu'il s'agit ici d'une affaire touchant à la vie privée du roi et ce fut pour cette raison, probablement, que la tablette a reçu l'empreinte du sceau personnel en plus de celle du cylindre dynastique et qu'elle fut classée non pas parmi les textes diplomatiques et politiques réunis dans les Archives Sud (cf. § 1), mais dans les Archives Centrales plus particulièrement réservées aux documents concernant la couronne (cf. *PRU* III, p. xxiii et suiv.)

Le troisième exemplaire des sceaux royaux personnels gravés sur bague à signaler du palais de Ras Shamra est au nom d'une reine ou reine-mère d'Ugarit. Selon les trois textes en babylonien provenant des Archives Centrales sur lesquels



Fig. 101. — Acte d'affranchissement de Niqmad portant deux empreintes de son cachet personnel. (Cf. *PRU* II, p. 18). Env. gr. nat. (16.191 et 272).

est apposé le cachet (17.86 et 241, 17.102 et 17.325, pt. top. 857, à 3 m 20 ; 859, à 3 m 10 ; 860, à 3 m 20 ; 856, à 3 m 10) et qui traitent d'achats de terres et



FIG. 102. — Agrandissement au triple des deux empreintes du cachet personnel du roi Niqmad d'Ugarit (16.191 et 272). Cf. fig. 100 et 101.

d'immeubles, la reine s'appelait Shar-el-li (1), nom sans doute théophore quand on se souvient que le panthéon d'Ugarit comprenait un dieu Shor-El, ce qui signifie selon M. Virolleaud, Dieu-Taureau (2). D'autre part, la reine Shar-el-li semble être

(1) Communication de M. NOUGAYROL, cf. *PRU* IV, en préparation.

(2) Ch. VIROLLEAUD, *Un poème phénicien de Ras Shamra*, dans *Syria*, XII, 1931, p. 221 (ligne 27) ; R. DUSSAUD, *Les découvertes de Ras Shamra et l'Ancien Testament*, 1^{re} édit., p. 80 et 112 ; 2^e édit., p. 140. — Cf. aussi nos *Ugaritica* I index général s. v. Sor-El, Taureau-El et El-Shar. — Voir aussi la lettre assyrienne trouvée à Ras Shamra en 1934 publiée par THUREAU-DANGIN (*Syria*, XVI, 1935, p. 188) sur laquelle un prince d'Ugarit du nom de El-shar (lu aujourd'hui El-melek, selon une information de M. NOUGAYROL) est prié par son correspondant de donner lecture à la reine des tablettes dont l'expédition lui est annoncée en même temps.

mentionnée dans une lettre en ougaritique ou cunéiforme alphabétique tirée des Archives Est en 1951 (15.08, pt. top. 72, à 0 m 70) où son nom est écrit Sryl. Dans ce message, son fils, le prince Tlmyn, déjà connu par d'autres lettres à sa mère, informe la reine du succès de sa mission auprès du Soleil, autrement dit auprès du Pharaon ou du roi hittite (1).

Enfin, Sryl ou Sharelli doit être identifiée sans doute avec la donatrice de l'une des stèles votives en calcaire trouvée en 1934 à l'entrée du temple de Dagon sur laquelle, d'après la lecture de M. Dussaud (2), elle offre une brebis et un taureau pour le repas sacré.

Or, il est surprenant de constater sur nos documents que cette reine Sharelli se servait d'un sceau gravé de deux lignes d'héroglyphes égyptiens, fig. 106 et 107. Selon l'examen de M. Vandier, les hiéroglyphes, assez maladroitement dessinés, ne doivent guère avoir été gravés par une main égyptienne, ce qui expliquerait les difficultés de la lecture (3). La première ligne contient cependant sûrement le



Fig. 103. — Sceau personnel d'Ammistamru portant en cunéiforme alphabétique la légende « sceau d'Ammistamru, roi du pays d'Ugarit ». Long. de la gravure 30 mm (16.270). — Dessin de W. Forrer.

(1) Ch. VIROLLEAUD, dans *PRU* II, p. 30 et antérieurement dans *CRAI*, 1952, p. 231.

(2) R. DUSSAUD, *Deux stèles de Ras Shamra portant une dédicace au dieu Dagon*, dans *Syria*, XVI, 1935, p. 177 et pl. XXXI.

(3) Je reproduis ici *in extenso* la remarque qu'a bien voulu me communiquer M. VANDIER, conservateur en chef des antiquités égyptiennes au Musée du Louvre, et je l'en remercie.

« L'inscription hiéroglyphique gravée sur le sceau imprimé sur plusieurs tablettes trouvées par M. SCHAEFFER, à Ras Shamra, comprend deux courtes lignes.

Première ligne. — On lit très clairement le nom du dieu Baal, dans une graphie ramesside courante. L'animal séthien, cependant, au lieu d'avoir la queue fourchée et dressée, a une queue couchée et normale, comme celle d'Anubis. Le nom du dieu, suivi du déterminatif de la femme, est précédé d'un signe triangulaire qui peut être lu, soit *spd*, soit *di*. Le déterminatif indique qu'il s'agit d'un nom théophore de femme. Si la lecture du premier signe est *špd*, il ne désigne certainement pas le dieu Sêped, encore que ce dernier soit un dieu du Delta oriental, ni la déesse Sothis (*spdt*), car il est difficile de former un nom propre par la juxtaposition de deux noms divins, à moins d'admettre qu'on ait voulu souligner l'identification des deux dieux désignés. Il doit s'agir du verbe-adjectif *špd* qui signifie : être efficient, sage ; on peut donc comprendre : Baal est efficient, ce qui donne un sens satisfaisant, mais le groupe *Spd* + nom divin ne semble pas exister dans l'onomastique égyptienne. En revanche, le verbe *di* précédant un nom divin est très fréquent. Le nom théophore signifie alors : celui (ou celle) que donne tel ou tel dieu. Il est probable que c'est cette combinaison qui doit être retenue ici.

Deuxième ligne. — Cette ligne, par suite du déterminatif de la femme qui se trouve à la fin de la première ligne, doit être indépendante. Le mot *whm* est certain. Ce mot, comme verbe, exprime la répétition, et comme substantif, désigne le héraut. Enfin, précédé de *m*, il est employé adverbiallement. Dans tous ces cas, sauf dans l'emploi adverbial, il est normalement déterminé par l'homme accroupi qui porte sa main à la bouche. Or, dans notre texte, *whm* est suivi d'un personnage accroupi, mais le texte est trop mal gravé pour qu'on puisse être assuré que ce personnage porte sa main à la bouche. Il peut s'agir, aussi, du déterminatif ordinaire de l'homme. Quant au premier signe, il ressemble vaguement au signe *3ht* qui désigne l'horizon. On connaît également un

nom du dieu Baal dans une graphie ramesside courante et qui fait partie ici d'un nom théophore de femme. Ce nom pourrait signifier « Baal est efficient ou sage », seconde lecture possible : « celle qui donne tel dieu ».

Pour la seconde ligne, diverses interprétations toutes également hypothétiques pourraient être proposées. Elles font allusion au soleil des pays étrangers ou bien signifieraient un nom asiatique : Akhouhem.

Comme nous savons maintenant par le vase de mariage en albâtre du roi Niqmadu trouvé parmi les tablettes des Archives Centrales (cf. plus loin, chapitre II) que des princesses égyptiennes sont entrées dans la maison royale d'Ugarit, il me semble que nous pouvons admettre que Sharelli fut d'origine égyptienne et avait reçu un nom asiatique ou plus précisément phénicien ou cananéen lors de son mariage avec le roi d'Ugarit.

Sur la tablette 17.325, le cachet personnel en hiéroglyphes de la reine Sharelli se trouve superposé à l'empreinte d'un cylindre-sceau anépigraphique (1) dont la gravure peu soignée représente, à gauche, une divinité de forte corpulence apparemment vêtue d'un kaunakès, à laquelle fait face une femme suivie d'un génie ou d'un prêtre à la tête affublée d'un masque à bec d'oiseau, fig. 107 et 108. Entre la divinité et l'adoratrice sont placés une gazelle couchée et un griffon ailé. D'après le contenu du texte (à publier par M. Nougayrol dans *PRU* V), il s'agit de la vente à la reine d'une propriété rurale composée d'un castel avec vignes, oliveraies et 8 arpents de terre arable. Il est permis d'admettre que le cylindre-sceau constitue la signature du vendeur un certain Yamouna ainsi que la quittance pour l'argent reçu.

verbe-adjectif *3h*, signifiant *être utile* et un substantif *3h*, qui désigne *l'esprit, l'âme*, mais ces deux mots s'écrivent différemment, on peut également, comme le suggère POSENER, supposer que le 1^{er} signe est, en réalité, un groupe de deux signes signifiant le soleil des pays étrangers. Malheureusement, aucune de ces deux hypothèses ne donne un sens satisfaisant et l'imprécision du dernier hiéroglyphe ne nous permet même pas d'affirmer que nous avons affaire à un nom propre. Nous ne pouvons donc que proposer différentes possibilités :

- a) L'horizon existe de nouveau (*3h < m > w̄hm*).
- b) Le soleil des pays étrangers existe de nouveau.
- c) Il peut s'agir également, comme le suppose POSENER, sans grande conviction, d'un nom asiatique, écrit en hiéroglyphe, et qui se prononçait approximativement : Akhouhem.
- d) Enfin, il n'est peut-être pas impossible que les deux mots *3h (être utile et esprit)* aient été, par erreur, écrits comme s'il s'était agi de leur homophone *3ht (l'horizon)*, ce qui donne de nouvelles possibilités, dont aucune, on doit l'avouer, n'est susceptible d'emporter la conviction. Personnellement nous croyons que la deuxième ligne donne un deuxième nom propre, mais il ne nous est pas possible d'arriver à un résultat définitif.

Les signes hiéroglyphiques sont assez mal dessinés et ne doivent pas avoir été gravés par une main égyptienne ce qui explique, probablement, que le texte offre autant d'inexactitudes. » Fin de citation de la note de M. J. VANDIER.

(1) Longueur totale de l'empreinte, 55 mm ; longueur de la scène gravée, 20 mm ; hauteur, 19 mm.

Un quatrième sceau royal personnel du palais d'Ugarit se trouve imprimé sur la tablette 16.197 des Archives Centrales (pt. top. 144, à 0 m 70). Il s'agit (cf. *PRU* III, p. 150) d'un échange de terre du temps du roi Ammistamru qui se termine par la remarque : « Sceau de dame Ahatmilku, reine d'Ugarit. » Malheureusement, l'empreinte du sceau de la reine est presque complètement effacée.

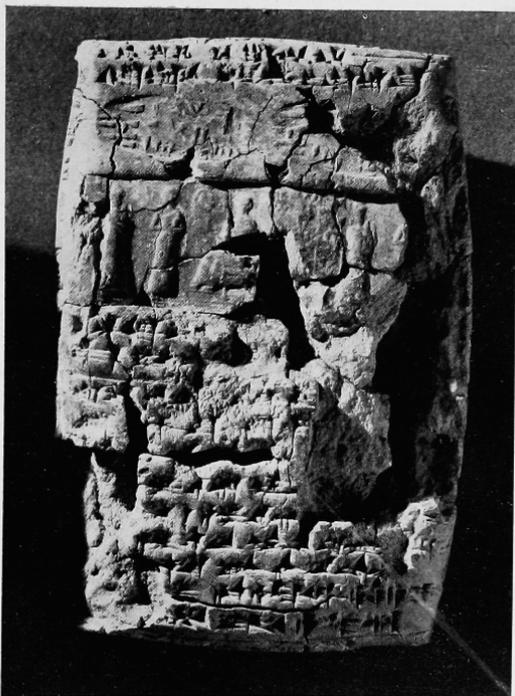


FIG. 104. — Tablette des Archives Centrales, convention entre Ammistamru, roi d'Ugarit et Shaushgamuwa, roi d'Amurru à propos de la « fille du rabitu » (16.270, cf. la traduction dans *PRU* III, p. 41). Grand. nat. — Le document porte en haut le sceau personnel du roi d'Ammistamru, plus bas le cylindre-sceau dynastique.

31. GLYPTIQUE HITTITE ET GLYPTIQUE SYRIENNE. — Nous pouvons tirer un dernier renseignement des sceaux et cylindres dont les empreintes ornent les tablettes des Archives Sud du palais d'Ugarit, et ceci en peu de mots.

A en juger d'après nos documents, les rois hittites ne se sont servis que de



FIG. 105. — Agrandissement au triple des empreintes du sceau personnel et du cylindre-sceau dynastique sur une convention entre le roi Ammistamru d'Ugarit et Shaushga-Muwa, roi d'Amurru (cf. fig. 103 et 104).

sceaux circulaires. Le cylindre d'origine mésopotamienne adopté aussi en Syrie et notamment à Ugarit, n'a été utilisé que par les rois de Karkemish et d'Amurru, ainsi que par les hauts fonctionnaires de ces pays concurremment avec des sceaux du type hittite.

Sur deux des cylindres d'Ini-Teshub ainsi que sur le cylindre de Talmi-Teshub, rois de Karkemish (§ 7 et 8) la plupart des scènes figurées et des symboles sont purement hittites à l'exception du griffon ailé et de la croix ansée laquelle cependant a subi une transformation pour pouvoir servir de socle au personnage posé sur ses branches latérales. D'autre part, la scène de la chasse au lion à l'aide d'un épieu, si elle est originaire de Mésopotamie, était devenue un sujet si populaire dans la glyptique et la sculpture du Proche Orient méditerranéen et en Égypte qu'on peut lui attribuer un caractère international.

Le troisième cylindre d'Ini-Teshub à la longue inscription en cunéiforme (§ 6), par contre est de style purement babylonien ou syrien, ne contenant aucun motif, ni aucun signe d'origine hittite.

Le cylindre dynastique dont se sont servis les rois d'Amurru : Aziru, Du-Teshub et Shausghamuva (cf. § 10), aussi est de style purement syrien. On voit que ces rois qui au cours de la période de tension égypto-hittite ont rallié, par intérêt ou par crainte, la cause anatolienne, n'avaient cependant pas abandonné le cylindre-sceau dont la gravure rappelle leur origine syrienne ainsi que les temps de leur indépendance.

Les motifs qui sont reconnaissables sur l'empreinte mal venue du cylindre en haut de la tablette de Takhuli, haut fonctionnaire à la cour de Karkemish, sont également d'origine syrienne ou babylonienne : mise à mort du lion selon la technique de Gilgamesh (1) et cynocéphale (§ 14).

Les cylindres de Piha-Ziti (§ 15.) et des deux ambassadeurs de Karkemish Amanmashu et Lat-Kur (§ 16.) ne sont gravés que de sujets et de symboles hittites, à l'exception de la double tresse qui borde la gravure en haut et en bas et qui, sans doute, constitue un emprunt à la glyptique syrienne.

Le sujet du cylindre imprimé sur la tablette signée par Piha-LU et Alalimi (§ 20), est de nouveau purement syrien.

Cette rapide enquête permet deux conclusions : la glyptique hittite aux ^{xiv}^e et ^{xiii}^e siècles av. n. è. faisait usage d'assez nombreux motifs empruntés à la glyptique syrienne et, généralement par l'intermédiaire de celle-ci, à la glyptique mésopotamienne ou plus particulièrement babylonienne.



FIG. 106. — Sceau personnel au nom de la reine d'Ugarit Sharelli écrit en hiéroglyphes égyptiens. Long. de la gravure env. 30 mm. — Dessin de W. Forrer.

(1) Cf. p. ex. W. H. WARD, *The Seal Cylinders of Western Asia*, p. 66, fig. 164.



FIG. 107. — Sceau personnel de la reine Sharelli d'Ugarit et cylindre-cachet d'un particulier imprimés sur un acte de vente de propriétés immobilières. 17.325. (Cf. *PRU* V, en préparation).

Par contre aucun sujet ou motif de la glyptique hittite n'a réussi à pénétrer les glyptiques babylonienne ou syrienne qui se sont hermétiquement fermées à toute influence anatolienne. L'étude des centaines de cylindres et des nombreux bronzes, faïences, ivoires et sculptures connus des sites archéologiques syriens et en particulier d'Ugarit, confirme que l'art hittite dont les manifestations sont d'ailleurs d'un niveau peu élevé, n'a joui d'aucun prestige en dehors du domaine anatolien propre.

FIG. 108. — Cylindre-sceau d'un particulier imprimé sur un acte de vente d'une propriété rurale à la reine Sharelli d'Ugarit.



Cf. fig. 107. Grand. nat. — Dessin de W. Forrer.

*LA MATRICE D'UN SCEAU DU ROI HITTITE MURSIL II
RETIRÉE DES CENDRES DU PALAIS ROYAL D'UGARIT*

DÉCOUVERTE. — Pendant notre campagne en hiver 1950, au dernier jour des travaux, le 1^{er} décembre, presque à la dernière heure avant l'arrêt des recherches, un de mes ouvriers, Nasser Ahmed, un vétéran de nos fouilles, levait la tête et du fond de la tranchée, me faisait signe. Il m'avertissait ainsi de la découverte d'un objet sans y toucher et sans l'extraire du sol, selon la consigne observée à Ras Shamra en pareil cas. Sa main qui tremblait d'émotion me désignait parmi les cendres noires de l'incendie du palais accumulées sur le pavage dans l'angle sud-est de la cour I, une rondelle gravée en pierre, pl. VI. « Maktoub », disait-il en arabe, terme qui à Ras Shamra veut dire une tablette ou tout objet portant une inscription et qui rapporte à l'ouvrier un « baqchiche », à condition de ne l'avoir pas brisé ou endommagé par négligence.

Je soulevai la pierre gravée, un magnifique sceau royal hittite et le remplaçai par une marque dont les architectes des fouilles prirent la profondeur (3 m 65) et fixèrent la position sur le plan du palais, pl. VII (point topographique 258).

Dans cette note, je me contenterai de présenter et d'identifier le sceau en réservant au volume *PRU* I, la question de chronologie soulevée par la découverte en ce qui concerne l'histoire du palais.

DESCRIPTION ET DATE. — La matrice (fig. 109 et 110, Inv. n° 14.202) a la forme d'une lentille en pierre gris-noir (probablement de la stéatite) de 50 mm de diamètre et de 13 mm d'épaisseur. Le côté gravé est bombé, le revers plat et lisse. Pour pouvoir être manié, le sceau devait donc jadis être encasté dans une poignée en bois, os ou ivoire. Mais de ces matières périssables, il n'y avait plus la moindre trace parmi les cendres de l'incendie à l'emplacement de la découverte.

Exécutée avec grande habileté, la gravure qui ne présente aucune trace d'usure, consiste en deux cercles concentriques et périphériques de signes en cunéiforme et, au centre, de quatre hiéroglyphes hittites disposés symétriquement comme sur un blason, sous le symbole du disque solaire ailé.

Selon M. Virolleaud, en suivant le système de transcription adopté par M. Güterbock, où les idéogrammes sont représentés par leur valeur en sumérien, l'inscription en cunéiforme se lit comme suit (cercle extérieur) : NA4 KISIB m

MU-UR-SI-LI LUGAL GAL LUGAL KUR ER HA-AT-TI NA-RA-AM d IM-ZI (cercle intérieur) : DUMU m SU-PU-PI-LU-LI-U-MA LUGAL GAL LUGAL KUR HA-AT--TI UR SAG. Traduction : « Sceau de Mursili, le roi grand, le roi du pays, de la ville de Hatti, l'aimé du dieu Teshub (autrement dit du dieu de l'orage), fils de Suppiluliuma, le roi grand, le roi du pays de Hatti, le héros. »

Selon cette inscription le sceau appartenait au second fils de Suppiluliuma, celui qui, sous le nom de Mursil II, a régné pendant la seconde moitié du XIV^e siècle av. n. è. (Cavaignac : env. 1345 à 1320 ; Weidner : 1353 à 1326 ; Gurney : 1334 à 1306). L'inscription au centre du sceau serait donc une transcription en hiéroglyphes hittites du nom de ce roi.

L'on sait que les mêmes signes dans la même disposition (1) ont servi à désigner le petit-fils de Mursil II, le fils naturel de Muwatallu, Urhi-Teshub, qui n'a régné que sept ans, de 1292 à 1285 environ, et qui fut déposé par Hattusil, son oncle, et exilé dans un pays près (ou au milieu) de la mer (2). L'explication a depuis été fournie : au moment de monter sur le trône, Urhi-Teshub semble avoir adopté le nom de Mursil III (cf. plus loin, Güterbock), sans doute pour se rattacher davantage à la généalogie de son grand-père ce qui, de la part d'un prince né d'une femme de harem, se comprend fort bien. La légende en cunéiforme gravée sur le sceau retiré des cendres du palais d'Ugarit ne permet cependant aucun doute : il s'agit du cachet de Mursil II, non de celui d'Urhi-Teshub.

DESTINATION. — Le sceau de Mursil II, le seul original d'un sceau royal hittite qui soit connu (le sol d'Anatolie n'a fourni jusqu'ici que des empreintes) comment était-il parvenu à Ugarit et comment a-t-il pu y être perdu ?

A la première de ces questions, nous n'aurions pu fournir de réponse satisfaisante, sans les découvertes faites depuis dans les Archives Sud du palais d'Ugarit dont les tablettes d'origine hittite nous révèlent l'emploi, dans la chancellerie de Boghazkeuy, de plusieurs sceaux au nom de chacun des rois successifs. Ce fait, nous l'avons vu, ne peut guère être expliqué autrement que par l'habitude de ces rois d'accorder des délégations de pouvoir et d'autoriser leurs plénipotentiaires à user d'un exemplaire du sceau royal (cf. plus haut § 28, p. 63). D'autre part, la découverte dans les mêmes archives de plusieurs documents relatifs à un traité d'amitié entre Suppiluliuma et Niqmad qui fut conclu à Alalakh-Atchana, près de la frontière nord d'Ugarit (cf. § 1) permet d'admettre que les sceaux royaux hittites durent être emportés par les rois au cours de leurs déplacements.

Or, les annales de Mursil II qui ne sont pas avares de renseignements sur les

(1) K. BITTEL et H. GÜTERBOCK, *Boghazkoy*, Berlin, 1935, p. 64 et pl. 26 ; H. GÜTERBOCK, *Siegel aus Boghazkoy*.

(2) E. CAVAIGNAC, *Le problème hittite*, p. 70.

mouvements de ce roi, ne signalent pas sa présence à Ugarit et l'histoire particulière des relations entre le Hatti et Ugarit, maintenant éclaircie par tout un dossier de documents nouveaux et originaux, rend cette hypothèse fort improbable. Le plus énergique des rois hittites, Suppiluliuma, ayant renoncé à la conquête d'Ugarit (cf. § 1), comment admettre que son successeur, dont on connaît les ambitions plus mesurées y serait parvenu ? Appelé au pouvoir encore jeune et tout de suite préoccupé de mater les révoltes qui avaient éclaté du temps de son père, Mursil II n'a guère connu le repos, son règne à l'intérieur fut assombri par des épidémies et des tragédies de palais. Nous ne pouvons donc guère admettre que la découverte à Ras Shamra d'un original de son sceau puisse révéler un épisode inconnu de la vie de ce roi qui aurait eu pour théâtre la capitale et le palais d'Ugarit. Et si l'on voulait admettre l'hypothèse, comment expliquer alors que Mursil II y ait abandonné cet objet parmi ses plus précieux, son propre sceau, l'expression officielle de son autorité ? Pareille humiliation, j'en suis certain, n'aurait pu être cachée dans les annales royales hittites, ni dans les documents contemporains d'Ugarit.

Reste donc l'hypothèse, maintenant parfaitement concevable, qu'un plénipotentiaire aurait été dépêché par Mursil II à Ugarit pour y signer, au nom de son maître, des documents relatifs à quelque affaire importante qu'il était nécessaire de négocier sur place.

Parmi les documents diplomatiques et politiques retirés des Archives Sud, quatre tablettes ou fragments nous révèlent que Mursil II a été amené à confir-



FIG. 109. — Matrice du grand sceau de Mursil II trouvée parmi les cendres du palais d'Ugarit et dessin de l'empreinte par W. Forrer (14.202).

mer au roi Niqmepa dans tous ses détails, le tracé de sa frontière avec le Hatti, convenu lors de la rencontre de son père avec Suppiluliuma à Alalakh-Atchana,



FIG. 110. — Matrice du grand sceau de Mursil II (diam. 5 cm). En haut, photographie directe de l'original, en bas, les signes gravés ont été remplis de craie pour les rendre plus apparents (14.202).

cf. plus haut § 2 et *CRAI*, 1954, p. 36. Ces tractations avaient-elles donné lieu à la signature de documents préliminaires à l'aide de notre sceau original ? L'hypothèse obligerait d'admettre que ces documents auraient ensuite été remplacés par une rédaction définitive envoyée de Boghazkeuy revêtue de l'empreinte d'un autre sceau du même roi. Car, c'est un fait que tous les documents, sans exception, émanant de Mursil II retrouvés dans les Archives Sud, portent des empreintes de sceaux dont la gravure diffère dans les détails de celle de notre sceau original.

D'autres négociations entre Mursil II et Niqmepa qui ont pu motiver la présence dans le palais d'Ugarit d'un plénipotentiaire hittite ont eu lieu à propos de deux principautés voisines, Siyannu et Ushnatu, tenues à verser au roi d'Ugarit un tribut annuel (cf. § 2, p. 9 et *CRAI*, 1954, p. 240). Ces négociations ont abouti au déplacement des bornes de frontière. Or, précisément, une lettre du prince Aliheshni au roi d'Ugarit retirée des Archives Centrales nous apprend qu'en pareil cas, Ugarit recevait la visite de représentants hittites (cf. *PRU*, III, p. 6). Cependant, nous sommes obligés de tenir compte, ici encore, de la même

observation : les documents définitifs issus des pourparlers relatifs à l'affaire de Siyannu et d'Ushnatu jusqu'ici connus des Archives Sud portent eux aussi des empreintes du sceau de Mursil II différentes par rapport à la matrice originale retrouvée à Ras Shamra.

Seconde hypothèse qui s'accorderait avec ces faits et qui aurait, je l'avoue, ma préférence : le sceau original de Mursil II avait pu servir au plénipotentiaire hittite pour signer la copie des accords destinés à être emportée par lui ou à être expédiée à son roi, tandis que la chancellerie de Boghazkeuy fit parvenir la version hittite à Ugarit, où nous l'avons effectivement retrouvée dans les Archives Sud. Un semblable échange des instruments diplomatiques a eu lieu à l'occasion du



FIG. 111. — Moulage de la matrice du sceau original de Mursil II. Grand. nat.

fameux traité de paix entre le roi hittite Hattusil et Ramsès II. Après discussion préalable des conditions entre plénipotentiaires égyptiens et hittites à Hattousas-Boghazkeuy, des ambassadeurs hittites, dont nous connaissons l'un maintenant par un document de Ras Shamra (cf. § 16, p. 42) se sont rendus à la résidence du pharaon à Tanis pour y apporter une rédaction du traité en cunéiforme babylonien sur une tablette en argent. Traduite en hiéroglyphes égyptiens, elle fut gravée sur les murs du temple de Thèbes, y compris la légende du sceau de Hattusil et de la reine Puduhepa. En échange, Ramsès II fit remettre aux ambassadeurs hittites le texte de ses propres engagements également rédigé en babylonien qui fut porté à Boghazkeuy, où des copies en ont été retrouvées dans les archives du palais hittite (1).

(1) L. DELAPORTE, *Les Hittites*, Paris, 1936, p. 140 et suiv. ; E. CAVAIGNAC, *l. c.*, p. 76.

Une stèle découverte en 1935 à Ras Shamra, au voisinage du temple de Baal, où elle avait été déposée, rappelle la cérémonie de prestation de serment qui a eu lieu, en pareil cas, en face des deux expéditions de l'accord, pl. VI qui sont déposées sur un tabouret entre les représentants des deux parties (1).



FIG. 112. — Empreinte sur plastiline de la matrice du sceau original de Mursil II trouvée dans le palais d'Ugarit. Diam. de l'original 5 cm.

Voilà comment on pourrait essayer d'expliquer le fait que parmi les assez nombreux documents de Mursil II retrouvés dans les archives d'Ugarit, aucun ne porte l'empreinte du sceau original retiré non loin de là, des ruines du même palais. C'est à Boghazkeuy, dans les archives de la capitale hittite, que pouvaient être conservées les tablettes avec la version des traités que le plénipotentiaire hittite a revêtus de l'empreinte du sceau original dont il était muni pour sa mission à Ugarit.

(1) Cf. notre rapport dans *Syria*, XVII, 1936, pl. XIV.

DÉBACLE ? — Le mystère s'épaissit quand on veut expliquer comment une pièce aussi précieuse que ce sceau royal hittite a pu être perdue dans le palais d'Ugarit. Étant donné qu'il a été retiré d'une couche d'incendie, la question est liée à l'une des destructions du palais, mais à laquelle, car le vaste bâtiment, nous l'avons constaté, a subi des dommages à plusieurs reprises avant de sombrer dans un colossal incendie, vers la fin du XIII^e siècle av. n. è. Tant que les fouilles ne sont pas terminées, il serait prématuré de presser le problème. Cependant, il est évident que la perte du sceau de Mursil II suppose une catastrophe sévère qui a provoqué le décès du plénipotentiaire hittite, ou bien son départ, sans qu'il ait pu récupérer son précieux sceau. Perte pareille, si elle n'a pas été purement accidentelle, n'aurait-elle pas eu pour conséquence de porter ombrage aux relations entre Ugarit et le Hatti ? A ce sujet, nous devons constater que la séquence des documents en provenance de la cour de Boghazkeuy dans les Archives Sud du palais d'Ugarit est interrompue, précisément, après Mursil II.

Pendant toute la durée d'un règne, quelque vingt à vingt-cinq ans (1), celui de Muwatallu, fils et successeur de Mursil, aucune communication hittite ne semble être parvenue à Ugarit. Et le nom de ce roi n'y apparaît sur aucun document postérieur. D'autre part, celui de son fils Urhi-Teshub n'y est mentionné qu'une fois sur un message émanant de Karkemish (cf. § 8). Cette longue éclipse de l'action diplomatique hittite à Ugarit aurait-elle un rapport quelconque avec la disparition dans le palais de la capitale de ce pays du sceau de Mursil II et, peut-être, du plénipotentiaire hittite qui le détenait ? Il me semble qu'en l'état actuel de notre documentation épigraphique et archéologique, il serait imprudent de vouloir conclure.

Un fait est cependant acquis, Niqmepa, roi d'Ugarit, que nous devons considérer comme le contemporain de Muwatallu, n'avait pas rompu avec le roi hittite, car lors de la bataille de Qadesh vers 1300 av. n. è. ou peu après, il avait fourni à l'armée de la coalition hittite qui s'opposait à Ramsès II, un contingent de soldats prélevé sur ses propres forces. Puis, après l'avènement de Hattusil III qui avait servi comme général sous Muwatallu, les Archives Sud confirment que les échanges épistolaires ont repris normalement avec Ugarit et le ton des documents indique que les rapports officiels entre les deux pays furent corrects (§ 2 et 3). L'idée que le sceau de Mursil II aurait pu être une prise de guerre, lors d'un débâcle hittite, n'est donc guère à envisager. — Nous continuerons à interroger le sol de Ras Shamra. Lui seul pourra nous fournir la clef de l'énigme. Hélas, parfois, il refuse de nous la livrer. Espérons cependant et patientons.

(1) Muwatallu a régné selon E. CAVAIGNAC d'environ 1320 à 1297, selon E. WEIDNER de 1325 à 1298, selon O. GURNEY de 1306 à 1282.

TRIADE HITTITE
SUR UN PENDENTIF EN ÉLECTRUM DE RAS SHAMRA

Pour compléter l'étude des objets d'origine hittite de Ras Shamra (1), nous reproduisons ici, fig. 113 et 114 un pendentif en électrum figurant trois personnages, dieux ou génies, debout, côte à côte, posés sur une petite plinthe (2).



FIG. 113. — Triade hittite de Ras Shamra. Agrandi au double. Dessin de M^{me} Schaeffer-Boehling.

Les deux figures à gauche et à droite sont coiffées de la haute tiare légèrement évasée au sommet et vêtues de la tunique longue. De la main gauche, ils saisissent le bâton recourbé à l'extrémité inférieure que l'on retrouve aussi entre les mains d'un dieu représenté en face de Muwatallu-Teshub sur les cylindres du roi de Karkemish (§ 8, fig. 34), de ses ambassadeurs Amanmashu et Lat-Kur (§ 16, fig. 68) et de Piha-Siti (§ 15, fig. 63).

Entre ces deux figures, le personnage coiffé d'un masque de taureau porte le même bâton dont l'extrémité recourbée est anciennement brisée. Sur son dos est soudé l'annelet de suspension du pendentif. Sur le masque de taureau sont figurées des courroies qui semblent faire partie d'un licou dont la forme me rappelle le solide harnais de tête qu'on fait porter aux taureaux dans nos campagnes.

Je suppose qu'il s'agit ici d'un génie ou du dieu taureau symbolisant la force

(1) Les deux seuls vases d'origine hittite jusqu'ici trouvés à Ras Shamra ont déjà été publiés dans *Corpus céramique de Ras Shamra, Ugaritica* II, fig. 102 (A et 19), 103 (B).

(2) Dimensions : longueur 27 mm. ; hauteur 33 mm. ; poids 18 gr 40 ; Inv. n^o 8.521.

procréatrice flanqué lui-même de deux autres dieux hittites dont l'identification pourrait être tentée par rapprochement avec les divinités figurées sur les bas-reliefs rupestres du sanctuaire hittite de Yazilikaya (1) et les reliefs de Malatya (2).



FIG. 114. — Pendentif en électrum figurant une triade hittite. Env. trois fois grand. nat.

Le pendentif à la triade hittite fut trouvé avec un ensemble de bijoux en or à 2 m 90 de profondeur parmi les ruines d'une habitation au sud-ouest du temple de Baal (3). Le contexte archéologique indique une datation au XIV^e s. av. n. è.

(1) K. BITTEL, *Die Felsbilder von Yazilikaya*, 1934.

(2) L. DELAPORTE, *La porte des lions*, 1940. — E. AKURGAL, *Remarques stylistiques sur les reliefs de Malatya*, 1946 ; du même *Späthethitische Bildkunst*, 1949.

(3) Voir le plan dans *Syria XVIII*, 1937, pl. XXVI (chantier G). Quelques-uns des pendentifs en or trouvés avec la triade sont reproduits dans notre rapport *ibid.*, pl. XVIII.

UN CYLINDRE HITTITE DU MUSÉE D'ALEP

La publication dans ce volume des empreintes de sceaux et cylindres-sceaux sur les tablettes des Archives Sud d'Ugarit nous fournit l'occasion de reproduire ici, avec l'accord du Directeur général des Antiquités de Syrie, Dr. Selim Abdul Hack, un beau cylindre hittite, acquis par le Musée Archéologique d'Alep, où il est inventorié sous le numéro 2.464, fig. 115 et 116.

En pierre noire brillante, le cylindre légèrement cintré est long de 30 mm, son plus grand diamètre atteint 13 mm.

La scène figure un dieu chasseur debout, marchant à gauche, un grand arc sur l'épaule, la main

droite avancée s'appuyant sur une longue canne dont le sommet est orné de trois recourbements ovales. Coiffé d'un bonnet haut dont pend par derrière un ruban enroulé à l'extrémité, le dieu porte la tunique courte et des bottes hittites à pointe relevée. Sa figure ridée, la longue barbe et la minceur des bras et jambes



FIG. 115. — Cylindre hittite du Musée d'Alep. Agrandi 1/3. d'un tiers. Dessin de W. Forrer.



FIG. 116. — Empreinte de cylindre hittite. Musée d'Alep. Agrandi de 1/3.

lui donnent l'allure d'un vieillard. On rapprochera certains détails de son costume ou de son équipement de la représentation du dieu figuré sur le sceau d'Ini-Teshub (§ 5, fig. 27).

Le dieu est précédé ou suivi d'un cerf avançant dans la même direction. Entre les deux figures sont placés des hiéroglyphes hittites ainsi que l'emblème du disque solaire ailé. Il s'agit sans doute d'un nom royal (cf. R. D. Barnett, dans *Anatolian Studies*, III, p. 80).



Sceau de Suppiluliuma et de la reine Tawananna.

Photographie de l'empreinte originale sur la tablette 17.227. Cf. *Recueil*, § 1, p. 1. Agrandissement 3 fois 1/2.



Seeau de Mursil II. Photographie de l'empreinte originale (17.382). Cf. *Recueil*, § 2, p. 8. Agrandissement 4 fois.



Empreinte du sceau de Tudhalija IV sur la tablette relative à la répudiation d'une princesse amorite par Ammistamru, roi d'Ugarit (17.159, agrandi 3 fois). Cf. *Recueil*, § 4, p. 14.



Sceau de Tudhalija IV profondément imprimé au milieu de la face du texte
relatif au divorce d'Ammistamru (17.159). Cf. *Recueil* § 4, p. 14.



Sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish imprimé au milieu de la face de la convention économique avec Ugarit (17.230, agrandi 3 fois). Cf. *Recueil*, § 5, p. 20.



Stèle en calcaire trouvée à Ras Shamra (1935). Cf. *Syria*, 1936, pl. XIV. Elle figure la cérémonie de prestation de serment par deux plénipotentiaires lors de la conclusion d'un accord. Les documents en deux expéditions sont posés sur le tabouret entre les deux négociateurs. Cf. p. 92.



PL. VII. — Extrait du Palais nord. Dans l'angle sud-est de la Cour I (pavée), l'emplacement où fut trouvée la matrice du sceau de Mursil II (pt. top. 258). Les points marqués d'un petit rectangle noir indiquent la découverte de tablettes en cunéiforme, les points circulaires concernent d'autres objets. Cf. p. 87.

DOCUMENTS HIÉROGLYPHIQUES HITTITES
PROVENANT DU PALAIS D'UGARIT

PAR

E. LAROCHE

Les empreintes de sceaux hittites dont M. Schaeffer a bien voulu me confier l'étude offrent un double intérêt : elles contiennent à la fois des dessins et des signes graphiques. L'iconographie hittite s'enrichit tout à coup d'un apport inespéré : figures divines, humaines, animales, etc. Dans la présente contribution, je m'attache seulement à l'interprétation des inscriptions hiéroglyphiques, et à la discussion des légendes cunéiformes qui les accompagnent : celles-ci facilitent dans une large mesure l'intelligence de celles-là. Ces inscriptions résolvent certains problèmes anciens, confirment ou détruisent des hypothèses antérieures, et posent beaucoup de questions nouvelles. Je n'ai pas cherché à refaire l'histoire détaillée des discussions auxquelles chaque signe ou chaque groupe de signes a pu donner lieu ; nous prenons le déchiffrement au point où d'autres l'ont amené, nous confrontons les diverses solutions proposées avec la documentation originale qui nous arrive, et nous précisons l'apport des acquisitions nouvelles.

Le matériel hiéroglyphique hittite découvert à Ras Shamra au cours des 17^e et 18^e campagnes contre-balance, sinon par le nombre, du moins par la variété et la qualité, l'autre principale source en glyptique hittite, celle de Boğazköy. Notre travail se présente donc nécessairement comme un prolongement des deux volumes de H. G. Güterbock, *Siegel aus Boğazköy*, et s'y réfère sans cesse.

Par leur nature même, les sceaux hittites ne posent pas de problèmes proprement linguistiques. Tandis que l'analyse d'une inscription rupestre se concentre sur la grammaire et le vocabulaire, le déchiffrement ne porte ici que sur des noms d'hommes et de divinités, des noms de titres et de fonctions. C'est toujours à l'identification matérielle de signes et à l'interprétation de valeurs graphiques qu'on aura affaire ; nous devons déterminer le sens de symboles et d'idéogrammes, ou la valeur de signes phonétiques. La quasi-totalité des empreintes ont été conservées sur des tablettes cunéiformes. En plus d'un cas, la clé des lectures hiéroglyphiques se trouve dans l'intitulé ou le colophon des tablettes que ces sceaux estampillent : grâce à mon collègue J. Nougayrol, j'ai pu avoir libre accès à ces textes, et en tirer de précieux renseignements. H. G. Güterbock, professeur à Chicago, m'a

fait bénéficier de son expérience, et m'a communiqué plusieurs suggestions; avec son autorisation, j'ai inséré nommément dans mon texte ses contributions personnelles.

La documentation trouvée à Ras Shamra est contemporaine des sceaux impériaux de Bogazköy; elle couvre, de manière à peu près continue, la période qui va de Šuppiluliuma I^{er} à Tudḫalija IV. On a distribué la matière, d'après les titulaires des sceaux, en trois groupes principaux: a) rois et reines hittites, b) rois de Kargamiš et d'Amurru, c) fonctionnaires impériaux.

Pour des raisons pratiques, nous avons partout désigné les hiéroglyphes par un numéro précédé des lettres G. ou M., se rapportant aux listes de Güterbock (SBo, II, p. 84-101) ou de Meriggi (RHA, 27, p. 76-96). Afin que le lecteur puisse facilement confronter ces numéros avec le signe réel, nous avons réuni sur une feuille mobile les principaux hiéroglyphes discutés dans la suite, sous une forme normalisée.

Les figures et planches se réfèrent à Cl. F. A. Schaeffer, *Recueil des sceaux et cylindres hittites imprimés sur les tablettes des Archives Sud du Palais de Ras Shamra*, dans ce même volume, p. 1 sqq. (1).

ABRÉVIATIONS

Boğ. = Boğazköy-Hattuša.

cun. = cunéiforme.

hiér. = hiéroglyphe ou hiéroglyphique.

id. = idéogramme ou idéographique.

phon. = phonétique.

RŠ = Ras Shamra-Ugarit.

Liste des abréviations bibliographiques, p. 159 sq.

ROIS ET REINES HITTITES

I. ŠUPPILULIUMA I^{er} ET TAWANANNA.

RŠ 17.227 (Schaeffer, *Recueil*, fig. 2-4 et pl. I).

Légende cun. des cercles extérieurs :

^{na}4KIŠIB ^mŠu-up-pi-lu-li-u-ma LUGAL.GAL LUGAL KUR ^{uru}Ha-at-ti NA-RA-AM ^aIM.

(1) Dans les rares cas où mon commentaire ne correspond pas aux dessins de W. FORRER, on se reportera aux photographies des originaux.

^{ma}KIŠIB ^tTa-wa-na-an-na SAL.LUGAL GAL DUMU.SAL LUGAL KUR KÁ.DINGIR.RA ^{ki}.

« Sceau de Šuppiluliuma, grand roi, roi du pays hittite, favori du dieu de l'orage ; sceau de Tawananna, grande reine, fille du roi de Babylonie. »

Duplicats : 17.340 ; 17.373 est fragmentaire.

Hiér. : sous le disque solaire, on lit :

a) à droite, le nom, connu, de Šuppiluliuma, composé des signes G. 77-85-162, avec le titre « grand roi » ; b) à gauche, près du groupe « grande reine » (G. 2), un nom composé de 4 signes : G. 198-9-82-74.

1) Les sceaux de RŠ n'apportent aucun élément nouveau propre à résoudre la lecture du nom du roi. Par sa forme, il coïncide avec SBo, I, 1. Deux interprétations sont en présence :

a) Selon Gelb, chaque roi hittite porte, sur les monuments hiér., un nom différent de celui qui apparaît dans les textes cun. Ainsi, Šuppiluliuma s'appellerait « en hiéroglyphique » *Pi-ha-me* (1). Cette thèse ne s'appuie, à mon sens, sur aucun fait positif.

b) Selon Bossert, la graphie hiér. de Šuppiluliuma recouvrirait exactement l'allographie cun. KUG. TÚL-*ma*, proprement « pur-étang-*ma* » (2). Cette lecture, qui a pour elle la plus grande vraisemblance, serait définitivement prouvée si l'on possédait un autre nom hiér. contenant le signe G. 77, à lire en hitt. *šuppi-* « pur » (3). Voir là-dessus la discussion du sceau RŠ 17.371 + 18.20, p. 154.

2) Le nom hiér. de la reine était déjà connu par les sceaux SBo, I, 30, 31, 33, 34, 35, 36 de Bog. Là, il figure près d'un roi Muršili, comme le montre la légende cun. de SBo, I, 31 A et 32, où seul le début ^tTa-[est conservé : restaurer maintenant ^tTawananna. Il résulte immédiatement de RŠ 17.227 et dupl. que Šuppiluliuma a eu pour dernière épouse royale une certaine Tawananna, fille d'un roi de Babylone (Burnaburiaš II ??), et que celle-ci a continué son règne sous Muršili II.

Ainsi se trouvent résolus :

a) Le problème d'un mariage de Šuppiluliuma avec une princesse babylonienne, soulevé par les sceaux SBo, I, 8, 9, 10, 11, et discuté par Güterbock, SBo, I, p. 6 sqq.

b) L'attribution certaine à Muršili II des sceaux SBo, I, 30-35 ; on ne peut décider le cas du n° 36, où le nom du roi est perdu.

La combinaison des sources de Boğ. et de RŠ enseigne en outre que les

(1) *Rocznik Orientalistyczny*, 17 (1953), p. 146 sqq.

(2) *Heth. Kōn.* (1944), p. 246, etc.

(3) Il faut compter aussi avec les synonymes de *šuppi-*, si le nom propre appartient à une autre langue, louvite ou hourrite par exemple.

documents historiques qui portent ensemble les noms de Šuppiluliuma et de Tawananna datent de la fin du règne.

3) Les hiéroglyphes de la reine.

Les 2^e et 4^e signes ont respectivement les valeurs *n(a)* et *la*. Cherchant parmi les noms cun. de reines hittites, Güterbock n'a trouvé que *Malnigal* qui puisse s'accorder avec cet ensemble (1) : en fait, l'hapax « Malnigal grande reine » occupe le centre d'un sceau (SBo, I, 84) dont le pourtour brisé conserve le nom de Muršili et celui d'une femme commençant par la syllabe *Ta-* : cela ne prouve pas, évidemment, qu'on ait ici aussi affaire à *Malnigal* = *Ta[wananna]*, mais ne contredit pas non plus cette équation (2).

Le 1^{er} signe (G. 198) ne reparait qu'une fois, sur un autre sceau de RŠ, 17.360 A + 372, en face du nom d'İSTAR-*muwa* d'Amurru ; mais ni la tablette, ni le sceau, fragmentaire, ne livrent malheureusement sa valeur phon. (cf. p. 131). — Le 3^e signe (G. 83) a été identifié par Meriggi d'abord à M. 188 = *ru* (3), ensuite à une variante de M. 189 (4). L'original de RŠ 17.227 montre nettement une roue à 6 rayons partant d'un axe, avec un double cercle dessinant la jante ; en 17.340, il y a seulement 4 rayons et la jante. Cela assure l'identité de G. 82 et M. 189, mais ne résout pas la lecture du signe, ni, par suite, du nom propre. La valeur parfois admise pour M. 189 : *ha* (5), sur la base d'autres documents hiér., ne serait pas précisément favorable à **Mal-ni-ga-la*.

4) La nouvelle reine Tawananna et les textes de Boğ.

Le nom hiér. de la reine n'est sûrement pas Tawananna ; c'en est probablement le nom de « jeune fille ». Il faut partir de ce fait négatif. Fille d'un souverain étranger, elle aura reçu, en devenant reine hittite, un nom national, et même dynastique, celui d'une souveraine de l'ancien temps. On sait, en effet, que le nom Tawananna ouvre la série des reines hittites, comme mère ou femme d'un Labarna, lui-même ancêtre éponyme de la dynastie officielle (6). Le parallélisme *T/Labarna-Tawananna* se poursuit à travers la littérature de tradition, qu'elle soit rédigée en langue hattie, ou hittite, ou palaïte (7). De même que *tabarna* double, dans la

(1) *SBo*, I, p. 18, n. 52 et p. 46 sq.

(2) Le nouvel état de chose affaiblit l'argument selon lequel ^{sal}*Ta*-[... ne peut se lire ^t*Tawananna*, à cause de la longueur de la lacune ; cf. SOMMER, *AU*, p. 300, n. 1 ; GÜTERBOCK, *ibid.*, p. 46.

(3) Cf. apud GÜTERBOCK, *SBo*, II, p. 92.

(4) *Athenaeum*, 29 (1951), p. 79.

(5) Ainsi BOSSERT, *Helh. Kôn.*, p. 195 sq. ; MERIGGI, *l. c.*, p. 32 : *ho(r)*.

(6) *KUB*, XI, 3 = *BoTU*, 27. Sur ce texte, voir en dernier lieu OTTEN, *MDOG*, 83 (1951), p. 64, et le commentaire, p. 49 sqq.

(7) Hatti : *KUB*, XXVIII, 9, verso 13-14 b ; 83, recto 7-8. — Hittite : *KUB*, VI, 45, III, 4 sq. ; XXXI, 136, III, 2. — Palaïte : *KUB*, XXXV, 163, II, 14 ; 165, I, 5, II, 25. — Langue indéterminée : *KUB*, XXXII, 83.12, cf. 3 ; 578/c, II, 19 sqq., III, 6, etc.

titulature, LUGAL = hitt. *haššuš* (cf. p. 109), de même *tawananna* double SAL.LUGAL = hitt. *haššušaraš*. Le terme désigne la souveraine en titre et la distingue des autres femmes du harem. Cela est bien connu (1).

Ce qui, par contre, modifie l'interprétation de certains textes hittites, c'est l'existence maintenant assurée d'une reine Tawananna, 3^e femme de Šuppiluliuma I^{er}. Sur ce point, la documentation de Boğ. comprend :

a) La liste des six reines énumérées dans le rituel KBo, II, 15 (duplicat : KUB, XXV, 14), dans l'ordre invariable :

Walanni — Nikalmati — Ašmunikal — Duduḥepa — Henti — Tawananna (2).

Jusqu'ici le 6^e nom gênait (3). Rien ne s'oppose plus désormais à ce qu'on accepte cette liste comme document « chronologique ». Il vient, en accord avec les autres sources (voir le tableau de la p. 120) :

Hattušili II	— (?)	Walanni						
Tudḫalija III		Nikalmati						
Arnuwanda I		Ašmunikal						
Šuppiluliuma I	—	<table style="border: none; display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>Duduḥepa</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>Henti</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>Tawananna</td> </tr> </table>	{	Duduḥepa	{	Henti	{	Tawananna
{	Duduḥepa							
{	Henti							
{	Tawananna							

Du même coup, l'identité de Duduḥepa et Daduḥepa, femme de Šuppiluliuma d'après KUB, XXVI, 57, I, 8-9, est confirmée (4). On ne s'étonnera pas d'une altération vocalique de ce type dans un nom hourrite caractérisé : comparer la variante *Šuhuruṇuwa* (RŠ 17.146, 46 : roi de Kargamiš) pour l'habituel *Šahuṇuwa* ; *ḫabur-* = *ḫubur-* « terre » (5) ; ^a*Kušu/ah* « dieu Lune ».

b) Un fragment de « liste royale », KUB, XI, 7 + Bo, 890, Vo, 8 sqq., nomme successivement les trois reines Daduḥepa, Henti et Tawananna dans le même ordre (6). Ces reines sont séparées l'une de l'autre par d'autres noms fragmentaires : seraient-ils ceux de leurs enfants respectifs (7) ?

c) Le document KUB, XIV, 4, dont l'auteur est Muršili II, raconte en détail dans quelles circonstances le jeune roi a été amené à déposer la reine Tawananna, sa belle-mère. Celle-ci est nommée quatre fois, col. I, 5, 9, II, 18, et III, 22. On pensait que ce nom désigne la reine mère, veuve de Šuppiluliuma, par son titre dynastique (8) ;

(1) Voir, entre autres, GÖTZE, *Kleinasien* (1933), p. 87 ; SOMMER, *HAB* (1938), p. 20 sqq., 212 sq. ; GURNEY, *The Hittites* (1952), p. 66.

(2) OTTEN, *ibid.*, p. 57.

(3) GÜTERBOCK, *SBo*, I, p. 5, n. 17.

(4) OTTEN, *ibid.*, p. 57 sq.

(5) Sur ce mot, voir C. G. VON BRANDENSTEIN, *ZA*, 46 (1940), p. 85 sqq.

(6) OTTEN, *ibid.*, p. 66 ; commentaire, p. 55 sq.

(7) Pour une restauration possible, cf. OTTEN, *ibid.*, p. 58, n. 2 : *BoTU*, 24, V, 8.

(8) Ainsi FORRER, *Forschungen*, II (1926), p. 1 ; SOMMER, *AU* (1932), p. 300 ; GÖTZE, *RLAss.*, II (1938), p. 98.

on voit maintenant que c'est *ici* un nom propre, et que le signe SAL y figure comme déterminatif personnel, non pas fonctionnel.

Voici comment je proposerais de comprendre et restaurer les lignes I, 5-13 (1):

[GIM-an-ma-za A-BU-JA DIN]GIR^{lim}-iš ki-ša-at ¹Ta-wa-an-na-an-na-an-m[a] ^mAr-nu-wa-an-[da-aš]
 [ŠEŠ-JA am-mu-uk-ka₄] ^ÚUL ku-it-ki i-da-la-u-wa-ah-hu-u-en te-ep-nu-mi-na-an
 [Ú-UL ku-it-ki É. LUG]AL ^ÚKUR ^{urra}H^a-at-ti A-NA PA-NI A-BI-JA ma-ah-ha-an
 [ta-pa-ar-ta A-NA PA-NI ŠEŠ-JA] QA-TAM-MA-pūt ta-pa-ar-ta ma-ah-ha-an-ma-za
 ŠEŠ-JA-ja
 [DINGIR^{lim}-iš ki-ša-at ¹Ta-wa-an-]na-an-na-an-na am-mu-uk-ka₄ ^ÚUL ku-it-ki
 [i-da-la-u-wa-ah-hu-un te-ep-nu-nu-]na-an ^ÚUL ku-it-ki É. LUGAL ^ÚKUR ^{urra}H^a-at-ti
 [A-NA PA-NI A-BI-JA ^ÚA-NA PA-NI]I ŠEŠ-JA ma-ah-ha-an ta-pa-ar-ta a-pi-ja-ja-at
 [QA-TAM-MA-pūt ta-pa-ar-ta A-NA PA-NI ¹⁰MU-TI₄-ŠU-ja-aš-ši ku-iš š'a-ak-la-a-iš
 [ZI-ni e-š-ta (?) A-NA PA-NI ¹⁰MU-TI₄-ŠU-j]a-aš-ši ku-e ^ÚUL a-a-ra e-š-ta....

« [Mais quand mon père] devint dieu, Arnuwanda, [mon frère, et moi,] nous n'avons fait aucun mal à Tawannanna, ni ne l'avons [en rien] humiliée. Comme [elle gouvernait la maison du] roi et le pays hittite du vivant de mon père, de même [du vivant de mon frère] elle les gouverna. Et quand mon frère [devint dieu,] moi, je n'ai [fait] aucun [mal à Tawan]nanna, ni ne l'ai en rien humiliée. Comme elle gouvernait la maison du roi et le pays hittite [du vivant de mon père et de] mon frère, [de même] alors [elle les gouverna]. Et les coutumes qui, [du vivant] de son époux, lui [étaient à cœur (?)], et les choses qui, [du vivant de son époux], ne lui étaient point permises, [... »

La dernière phrase fait allusion à des mœurs étrangères, chères à la Babylo-nienne ; restaurer la suite librement : « elle conserva sa liberté de conduite ». Le réquisitoire de Muršili vise l'introduction en pays hittite de coutumes subversives. On interprétera dans ce sens le début, difficile, de la col., II, 3 sqq. Güterbock, que j'ai consulté là-dessus, me communique sa traduction :

... nu šu-me-e-ēš DINGIR^{meš}
^ÚUL uš-ka-tte-e-ni É A-BI-JA-kán ma-ah-ha-an hu-u-ma-an
 I-NA É ^{na}h^e-kur ^aKAL I-NA É. NA₄. DINGIR^{lim} ne-ja-at a-pa-a-at-ma
^{urra}Ša-an-ha-ra-az hu-u-i-nu-ut a-pa-a-at-ma ^{urra}H^a-at-tu-ši hu-u-ma ?-[a]n-ti
 an-tu-uh-š'a-an-ni pa-ra-a pé-ēš-ta....

“ Do you, o gods, not see how she has turned the entire house of my father

(1) En accord avec SOMMER, *AU*, p. 301 sq., n. 2.

into a graveyard (1) ? One thing she let come from Šanḫara (2), another thing she gave away in Hattuša to the whole population. ”

Dans ce contexte historique, l'indication de Šanḫara ne manque pas d'intérêt, rapprochée du KÁ.DINGIR.RA^{ki} des sceaux ; elle apporte un argument de plus en faveur de l'identification Šanḫara = Babylone, encore souvent contestée (3).

Les machinations perfides et magiques ourdies par Tawananna contre la femme de Muršili remplissent les col. III et IV : elles aboutirent à la mort de la princesse (III, 22 ; IV, 23). C'est alors que le roi ouvrit un procès politique qui condamna la vieille reine.

d) Ce procès est rappelé par Hattušili III, dans sa prière KUB, XXI, 19 + XIV, 7, I, 14 sqq. ; voir le texte et la traduction chez Güterbock, SBo, I, p. 12. Il n'y a pas de doute que la Tawananna nommée lignes 21-22 est encore notre reine (4). Sur l'identité de sa victime, voir p. 107.

e) Les sceaux SBo, I, 78 et 79 peuvent appartenir à cette même Tawananna.

f) La grande tablette d'oracles KUB, XXII, 70 fait état, parmi plusieurs fautes rituelles commises envers le dieu d'Arušna, de deux affaires assez obscures, où se trouve impliquée une reine Tawananna (I, 61 sqq., 67 sqq., 74 sq., 79 sqq.). On ne sait pas de quel règne datent ces événements.

II. MURŠILI II.

N^o 1 : RŠ 17.235 + 335 + 379 + 381 (*Recueil*, fig. 11-12).

Légende cun. des cercles extérieurs :

^{na}KIŠIB ^mMur-ši-i-li LUGAL.G[AL]]NIR.GÁL
DUMU ^mŠu-[up-pi]-lu-li-u-m[a] -a]t-ti UR.SAG

A restaurer comme suit :

^{na}KIŠIB ^mMur-ši-i-li LUGAL.G[AL LUGAL KUR ^{uru}Ha-at-ti NA-RA-AM ^aU] NIR.GÁL

DUMU ^mŠu-[up-pi]-lu-li-u-m[a] LUGAL.GAL LUGAL KUR ^{uru}Ha-a]t-ti UR.SAG

(1) “ Free rendering ; the É⁴.NA.DINGIR-LIM is a “ mausoleum ” and the ‘ Rock-house of KAL ’ may be something similar ; general sense clear from the context and from the ‘ mausoleum ’. ”

(2) “ What ^{uru}Šanḫaraz *ḫuinut* really means is not clearer to me than to you. In the context as outlined above, I would think that part of her detrimental innovations was to import foreign stuff from her homeland, but that is only a guess. ”

(3) GÜTERBOCK, dans la même lettre du 25 février 1954 : “ I also believe that Šanḫara is Babylon, in spite of all discussions and arguments to the contrary. My main argument for this is KUB, XXVI, 74, a story parallel to the passage about the raid on Babylon by Muršili I in the Telipinu text, with Šanḫara in line 10, where Telipinu says KÁ.DINGIR.RA. ”

(4) Non plus Daduhepa = Danuhepa, avec FORRER et GÖTZE, lieux cités.

« S[ceau de Murš]ili, grand-ro[i, roi du H]atti, favori de ^aW] *muwatalla* ; fils de Šu[ppī]luliuma[, grand-roi, roi du H]atti, héros. »

La bulle SBo, I, 12 peut provenir du même sceau ; noter la particularité graphique *Mur-ši-i-li*.

Des hiér., il ne reste que les 3/4 du disque solaire et le sommet du signe « grand roi » à gauche.

N° 2 : RŠ 17.380 + 382 (*Recueil*, fig. 7-8 et pl. II).

Légende cun. des cercles extérieurs :

^m[^{na}.KIŠIB^m *Mu-ur-ši-li* LUGAL.GAL LUGAL KUR ^{ur}*Ha-at* UR.SAG ZA ^aU.

DUMU ^m*Šu-up-pi-lu-li-u-ma* LUGAL. GAL LUGAL KUR ^{ur}*Ha-at-ti* UR.SAG

« Sceau de Muršili, grand roi, roi du H]at <ti>, héros, homme (1) de ^aW ; fils de Šuppiluliuma, grand roi, roi du H]atti, héros. »

Duplicat : RŠ 17.237 (*Recueil*, fig. 9-10).

Cercles extérieurs fragmentaires à compléter d'après le précédent :

[^{na}.KIŠIB ^m*M]u-ur-ši[-l]i* LUGAL[.GAL ^{ur}*Ha-at* UR.SAG ZA ^aU
DUMU ^m*Šu-up-pi-lu-li-u-ma* LUGAL.GAL LUGAL[]*Ha-at-ti*
UR.SAG.

Cf. texte Ro 1 : [*um-ma* ^aU]TU^m *Mu-ur-ši-li* LUGAL.GAL L[UGAL.

Hiér. : les deux bulles sont identiques. Dans le champ : disque solaire ; à gauche et à droite « grand roi » ; au milieu, nom hiér. de Muršili ; de part et d'autre de « grand roi », cun. TI « vie ». En bas, renversé sous l'hiér. *li*, cun. SIG₅ « salut ». Sur ces deux signes, voir déjà Güterbock, SBo, I, p. 10 sq., et plus loin p. 114.

Ce n° 2 a des répliques exactes en SBo, I, 21, 22, 23, II, 2.

A ces 3 bulles s'ajoute le sceau original, différent, de Muršili II trouvé lors de la 14^e campagne (2). L'importance et la longueur du règne suffisent à expliquer la présence de 4 bulles du roi à RŠ. Güterbock ayant discuté, p. 161 sqq., l'identification des signes G. 91-122 avec le nom de Muršili, nous n'y reviendrons pas. Il est probable que les empreintes de Boğ. SBo, I, 14-23 appartiennent aussi en bloc à ce roi, et non à Urhi-Tešub = Muršili III, titulaire seulement de SBo, I, 13.

Deux points retiendront encore notre attention :

I. L'attribution des sceaux de Boğ. où le nom Muršili est accompagné d'un nom de reine, SBo, I, 24-37.

Nous avons vu, à propos de Šuppiluliuma, que les n°s 30 à 35, dans lesquels

(1) Sur ZA « homme », cf. p. 147.

(2) Cf. Cl. SCHAEFFER, *Syria* 29 (1952) p. 172 sq., et, dans ce même volume, p. 87.

figure la reine Tawananna, sont de la première partie du règne de Muršii II. Il reste d'une part SBo, I, 24-29 : Muršili et Tanuḫepa, d'autre part, SBo, I, 37 : Muršili et un nom inconnu.

Le nom de reine Tanuḫepa reparaît sur le sceau de Mu(wa) talli SBo, I, 42. En SBo, I, 43 et 44, Tanuḫepa est avec un roi dont les 4 signes se lisent *Ur-x-y-pa*. Grâce aux sceaux de RŠ appartenant à Ini-Tešub et à Talmi-Tešub (cf. p. 125), nous sommes sûrs maintenant que le groupe *-y-pa* = G. 66-132 doit se lire *W-pa* = *Tešub*. Il en résulte que le nom royal de SBo, I, 43, 44 *Ur-x-Tešub* a toutes chances d'être celui d'Urḫi-Tešub, ainsi que Güterbock l'avait déjà supposé avec hésitation (1), et S. Alp entrepris de le démontrer (2). En résumé, Tanuḫepa accompagne trois rois : un Muršili (24-29), Mu(wa)talli (42) et Urḫi-Tešub (43, 44). Il y a plusieurs possibilités d'explication :

a) Nous avons affaire à au moins deux reines différentes de même nom ; une Tanuḫepa I femme de Muršili II, une Tanuḫepa II femme de Muwatalli, *tawananna* sous Urḫi-Tešub.

b) Il n'y a qu'une seule reine : Muršili II aurait épousé sur le tard Tanuḫepa très jeune ; celle-ci aurait survécu à son époux et à son fils (?) Muwatalli ; elle vivrait encore pendant le court règne d'Urḫi-Tešub (3).

c) Il n'y a qu'une seule reine, mais le Muršili de 24-29 est Muršili III = Urḫi-Tešub (voir Güterbock, p. 161), et 24-29 appartiennent au même roi que 43, 44, sous un autre nom.

La documentation cun. ne nous permet pas de choisir, car nous ignorons encore le nom de la femme (ou des femmes successives) de Muršili II. Güterbock, SBo, I, p. 11 sqq., 60, II, p. 7, a rassemblé tout le matériel nommant une Tanuḫepa. Il a montré que celle de KUB, XXI, 19 + XIV, 7 (cf. p. 103), ne peut être, comme on l'a cru, la mère de Muršili II chassée par ce dernier. Nous savons maintenant que cette reine s'appelle Tawananna ; il est probable qu'elle n'était pas la mère, mais la belle-mère du jeune roi. Les autres sources n'autorisent pas de conclusion touchant l'identité des Tanuḫepa qu'elles nomment (4).

Contre la troisième hypothèse, on peut faire valoir que la forme du nom de

(1) *SBo*, I, p. 27.

(2) *Symbolae Hrozny*, III (1950), p. 6 sq.

(3) Muwatalli a régné un peu plus de 20 ans, selon la chronologie admise ; GURNEY, *The Hittites*, p. 216. Tanuḫepa aurait donc eu une quarantaine d'années au début du règne d'Urḫi-Tešub.

(4) Une certaine Tanuḫepa est nommée en *KUB*, XXI, 33.19. La nature de ce document fragmentaire est trop incertaine pour qu'on puisse rien conclure sur le point qui nous intéresse ici. Il semble qu'on ait là une liste de lettres politiques (la tablette serait-elle un de ces catalogues de bibliothèque de type connu ?) relatives à des affaires de Muršili II, Muwatalli et Ḫattušili III.

Muršili en SBo, I, 24-29 est identique à celle de SBo, I, 30-35 et de RŠ (Muršili II) ; elle diffère de SBo, I, 13 (Muršili III) en ceci que l'« épine » s'attache au signe « VILLE », au lieu d'en être séparée.

SBo, I, 37.

Le nom qui fait face à celui de Muršili, et qu'on retrouve en SBo, I, 104, se compose de 4 signes : G. 17-93-74-59.

G. 74 = *la*, valeur connue depuis longtemps, et qui ne prête plus à discussion.

G. 93 = le « triangle ». A côté de son emploi id. (cf. p. 114), il a une valeur phon. *su*. Gelb a récemment proposé de corriger ainsi l'ancienne lecture *lu* (1), et le sceau d'Amanmašu, RŠ 17.28, lui donne pleinement raison (cf. p. 143).

G. 59 a été identifié correctement par Güterbock à M. 144, c'est-à-dire à la « grappe ». Les inscriptions de Karatepe et la stèle de Sultan Han montrent que c'est un id. précédant les mots *w(i)ana-* « vin », *harwa-* « vendange, récolte », *tuwarsa-* « grappe, vigne » (2). On a le droit de supposer que sa valeur acrophonique dérive du nom du « vin », de même que dans le seul cun. de Boğ., l'id. GEŠTIN « vin » a pris la valeur syllabique *wi* (3).

G. 17 figure une main dont un doigt pointe vers le bas : c'est bien le même signe que M. 51, HAND₄, à Kargamiš, A 13 d 3. Or, la forme cursive de G. 17 = M. 51 note le début du mot « en bas, sous » (prép. et adv.), ainsi que Karatepe 117, 145, 147, 157 l'établit clairement : ce mot, parfois complété par *-ta* (Kargamiš A 12.3 ; Karaburun 3) doit être identique à hitt. louv. *katta(n)*. Nous supposons que le dessin primitif, celui des sceaux SBo, I, 37 = 104, II, 32, 115, 182, 185, désigne, en le montrant, le « bas », l'« inférieur » : *katta* ; par acrophonie encore, on en tirera une valeur *ka/ga* (4). Cette valeur, transportée sur SBo, I, 37 = 104, fournit finalement une lecture complète *Ga-su-la-wi*, qui rappelle aussitôt le nom de femme connu *Gaššulawija*, variante contractée du plus fréquent *Gaššulijawija* ; cf. Onom. n° 282. — En SBo, I, 104, le titre qui encadre *Ga-su-la-wi* est G. 114 « prince », proprement « fils de roi ». Mais on sait par un relief de Malatya que le même id. qualifie une femme, et que, par conséquent, il vaut aussi pour « princesse » (5).

Dans les textes de Boğ., *Gaššul(ij)awija* est :

1. Une fille de Ḫattušili III donnée en mariage à Bentesina prince d'Amurru, d'après KBo, I, 8, I, 19. — SBo, I, 104 pourrait lui appartenir.

(1) *Contribution* (1950), p. 18, n. 1.

(2) Discussion détaillée chez BOSSERT, *JKF*, 2 (1952), p. 175 sqq.

(3) Le nom hittite du « vin » est *wi(j)ana-* ; cf. FRIEDRICH, *HW* (1953), p. 255.

(4) *Ga/ka* donne le nom d'homme *Ga-su* en SBo, II, 32 et 115 ; comparer cun. *Gaššu*, Onom. n° 281. — Le même signe apparaît dans un nom de pays, sur le relief de Fraktin.

(5) Relief I chez DELAPORTE, *Malatya* (1940), pl. XXIII, 2 ; cf. déjà GUTERBOCK, *SBo*, II, p. 12. — Le sens de M. 44 est donc bien « enfant » et non pas « fils ».

2. Une princesse malade pour laquelle un roi anonyme a composé la prière à Lelwani KBo, IV, 6 (1).

3. Une personne de haut rang, pour la santé de laquelle Muršili II a rédigé la prière Bo, 5086, en grande partie parallèle à KUB, XXIV, 1-4 (2). L'état fragmentaire des deux lignes où on la nomme (col. I ? , 8 et 10) ne permet malheureusement pas d'établir si c'est une reine ou seulement une princesse du sang.

Il n'est pas impossible que cette dernière Gaššulijawija soit la même que la précédente, et aussi que celle de SBo, I, 37. On tiendrait alors le nom de la jeune reine atteinte par les maléfices de Tawananna. Güterbock me fait observer qu'il y aurait eu, de la part de Muršili II, une irrégularité flagrante, s'il avait associé, du vivant de la reine mère, son épouse Gaššulawija dans un sceau officiel, avec le titre hiér. [« grande reine »] (SBo, I, 37). On doit donc tenir ce dernier point pour très conjectural.

II. L'analyse des hiér. pour « Muršili ».

On trouve commodément réunies chez Güterbock, SBo, I, p. 24 sq., les différentes variantes du nom propre G. 92 = M. 200. Le noyau du signe consiste en un groupement de VILLE (G. 91) et de *li* (G. 122) ; les variations portent sur la présence ou l'absence de l'épine sous VILLE, et sur la disposition de *li*, soit en ligature, soit souscrit à VILLE ; le matériel de RŠ n'apporte pas de fait nouveau à cet égard.

Le problème de lecture se pose maintenant en termes plus simples que dans SBo, I, puisque l'hypothèque d'Urhi-Tešub est levée. Le nom avec épine est bien celui de Muršili, et c'est de là qu'il faut partir. Des deux signes constitutifs, le second possède une valeur phon. éprouvée, *li* : le bon sens conseille de chercher la solution en rendant compte du signe VILLE d'après le nom même de Muršili. Nous écartons donc de prime abord l'hypothèse de Gelb, qui postule un **Menali* hiér., « nom double » de Muršili et d'Urhi-Tešub (3).

1. Le nom cun. de Muršili se compose de 3 syllabes, la graphie hiér. en comporte seulement 2. Par conséquent, ou bien le signe VILLE est un id. pour **mursi-*, ou bien le nom hiér. est une abréviation. La première alternative se heurte à l'absence totale d'allographie cun. pour Muršili, et à l'inexistence d'un thème **mursi-*. Essayons la seconde :

2. Un autre nom royal s'écrit aussi en abrégé, celui de Ḫattušili (4). La

(1) Dans ce texte, Gaššulijawija a pour titre DUMU.SAL GAL « fille grande » ; « princesse » s'écrit communément DUMU.SAL LUGAL.

(2) Cité par OTTEN, *JCS*, 4 (1950), p. 128, n. 24. Je dois la connaissance de cet inédit à l'amabilité de mon collègue berlinois. [Add. : maintenant KUB, XXXVI, 81.]

(3) *Rocznik Orientalistyczny*, 17, p. 150 sq., et Addendum.

(4) Sans parler de Tudḫalija, sur lequel nous reviendrons.

graphie hiér. se réduit en effet à une ligature de la première syllabe et de la dernière : *Ha* × *li* (1). On est donc amené à supposer que Muršili s'écrit *Mur-li*.

3. On sait que l'épine ajoutée à un signe phon. a la valeur *-r*. Cela seul ramène le problème entier à la question : si *mur-* s'écrit VILLE + épine, le signe VILLE a-t-il la valeur *mu* ?

4. Il nous semble que l'inscription hiér. archaïque de Karadağ, n° 5, fournit une réponse affirmative. Cette inscription contient une signature royale de type banal : A fils de B (2).

Ligne 1, ^aW — édicule d'un « grand roi » *Ha + r-ta-x-s*

Ligne 2, VILLE × *li* grand roi héros (?)

Ligne 3, ENFANT — VILLE — *i* — *x*.

A la ligne 3, le signe VILLE, venant derrière l'id. ENFANT et précédant la désinence *-i-x* (= *s* ?) (3), a sûrement une valeur phon. Le mot ENFANT-*X-i-s* ? doit être rapproché de ENFANT-*namuwais*, bien attesté dans les généalogies hiér. : cf. Meriggi, Glossar, p. 132. Sur une inscription ancienne de Kargamiš (A 4 b), il s'écrit ENFANT-*nâ-mu-i* (lignes 2 et 8), avec la « tête de bœuf » = *mu* (M. 109). Ici, comme à Karadağ, on a la forme contracte en *-mui-* issue de *-muwai-*. VILLE ne serait donc qu'un homophone de M. 109, et VILLE + épine = *mu + r* (4).

5. Cette explication purement phon. entraîne une conséquence importante : le nom de Muršili ne peut être reconnu avec certitude que dans le groupe VILLE + épine-*li* ; la ligature sans épine peut recouvrir, en principe, un autre nom. Ainsi à Karadağ 5, ligne 2, ce peut être *Mu(wata)li*, par exemple. Dans les sceaux SBo, I, 106-109, les choses sont encore compliquées par le fait que la ligature sans épine suit le symbole W, dont l'interprétation n'est pas sûre.

III. ḪATTUŠILI III ET PUDUḪERA.

N° 1 : RŠ 18.03 (*Recueil*, fig. 13, 17, 21).

Cercle extérieur cun. :

^{ma}KIŠIB LUGAL-*na* ^{ma}Ḫa-at-tu-šī-li LUGAL.GAL QA-RA-[D]I-IM

« Sceau du *tabarna* Ḫattušili, grand roi, héros. »

Duplicats :

RŠ 17.130 (*Recueil*, fig. 18).

(1) GÜTERBOCK, *SBo*, II, p. 44, juge cette interprétation peu vraisemblable. En fait, nous connaissons au moins un exemple analogue d'abréviation cun., *Kán-li* = *Kantuzzili* ; cf. *Onom.* N° 263 ; pour d'autres cas, cf. *RHA*, 54 (1952), p. 40.

(2) Voir, par exemple, HROZNY, *IHH*, pl. XCIV.

(3) Le mot « enfant, fils » doit s'accorder avec le nominatif de la ligne 1 ; le dernier signe (M. 63), de valeur inconnue, ressemble à G. 197. — L'explication proposée par HROZNY, *IHH* (1937), p. 440 et n. 3, me paraît totalement arbitraire.

(4) *SBo*, II, 104 donnerait un nom théophore en *-mu(wa)* ; cf. *SBo*, II, p. 25.

^{na}KIŠIB [LUGAL-*na* ^mH]a-at-tu-šī-li [LUGAL.GAL QA-RA-DI-I]M.

Cf. texte, Ro 1 : ^{na}KIŠIB-ŠU ¹ta-ba-ar-na ^mH a-at-tu-šī-li LUGAL.GAL KUR Ha-at-ti.

RŠ 17.229 (*Recueil*, fig. 15, 21, 22).

^{na}KIŠIB LUGAL-n[a ^mH a-at-t]u-šī-[l]i LUGA[L.GAL QA-RA-DI]-IM.

Les empreintes hiér. sont identiques, mais celle de 17.130, ayant glissé, est un peu brouillée. — Le nom de Hattušili est à droite, celui de Puduhepa à gauche.

N° 2 : RŠ 17.238 (*Recueil*, fig. 14, 19, 20).

Cercle extérieur cun. : š[i]i-^l[i?] LUGA[L.

Cf. texte, Ro 1 : ^{na}KIŠIB ta-ba-ar-na ^mH a-at-tu-šī-li LUGAL.GAL.

L'empreinte semble provenir du même sceau que SBo, I, 49. — Le nom de Hattušili est à gauche, celui de Puduhepa à droite. Le nom de la reine n'apparaît ni dans l'intitulé des tablettes, ni dans les légendes cun. des sceaux.

N° 3 : RŠ 17.133 (*Recueil*, fig. 16, 23).

Cercle extérieur cun. :

[^{na}KIŠIB] ¹Pu-du-^he-pa SAL.LUGAL GAL x[

« [Sceau] de Puduhepa, grande reine, ...[. »

Le texte, Ro 1, ne nomme que « Mon Soleil ». L'empreinte diffère dans le détail de la bulle trouvée à Tarsus (1).

Ces bulles n'apportent aucune contribution à la lecture de noms hiér. connus depuis longtemps : pour Hattušili, voir en premier lieu Güterbock, Boğazköy (1935), p. 65 et SBo, I, p. 29 ; pour Puduhepa, voir Gelb, AJA, 41 (1937), p. 289 sqq.

L'intérêt est ailleurs, dans la graphie nouvelle LUGAL-*na*, au lieu de l'habituel *tabarna*. A la fin de son étude détaillée sur l'emploi de *tabarna* et de ^dUTUšī « Mon Soleil » dans les titulatures royales, Sommer concluait que ni l'un ni l'autre de ces appellatifs ne sont des titres officiels comparables à LUGAL.GAL « grand roi » (2) : *tabarna* ou « Mon Soleil » accompagne le nom du roi vivant pour proclamer son affinité réelle ou théorique avec l'antique *tabarna* dynastique, déifié après la mort ; *tabarna* aurait une couleur religieuse et serait l'expression du culte ancestral. D'autre part, l'id. cun. LUGAL, complété par ^u-, recouvre certainement un mot hittite *haššu*-« roi » ; dans les textes hattis ou d'inspiration hattie, on rencontre l'alliance *tabarna katte* = hitt. *labarnaš* LUGAL-uš ; *tabarna* n'est donc pas le mot « roi » (3). D'ailleurs, une variante de duplicat NITA = *tabarnandan*, épithète de moulin, oriente l'interprétation du mot dans un autre sens : « mâle » (4).

(1) AJA, 41 (1937), p. 280, fig. 40 = BOSSERT, *Altanatolien*, 713.

(2) HAB, p. 20-29.

(3) Cf. RA, 41 (1948), p. 74 sqq.

(4) HAB, p. 26, n. 2 ; *Hethiter und Hethitisch* (1947), p. 92.

L'allographie de RŠ remet-elle les choses en question ? Nous ne le pensons pas ; mais elle nous invite à réviser et à assouplir notre conception, trop mécanique, de l'idéogramme dans les textes hittites.

On savait que LUGAL a au moins une valeur autre que *haššu-* : l'onomastique hourrite abonde en exemples de -LUGAL-*ma* pour -*Šarruma* et de -LUGAL pour -*šarri/u* (1) ; c'est là une graphie akkadisante du type de ^{est}PA-*ILI* = *Hattušili*. Elle n'exclut pas l'existence d'un mot hourrite *šarri/u*, peut-être emprunté, peut-être de signification différente. Pratiquement, LUGAL prend à l'occasion la valeur phon. *šarri/u*. Voici maintenant que LUGAL = *tabar-* ; on connaît une racine verbale louvite *tapar-* « gouverner ». L'idée, suggérée par Sturtevant, repoussée par Sommer, était juste (2) : le scribe joue sur le sens de la racine louvite, qu'il rapproche de l'id. C'est bien la preuve que LUGAL enveloppe plusieurs concepts connexes, centrés autour de la notion de « roi ». Ainsi s'explique que LUGAL-*uš* traduise, dans un vocabulaire, l'akk. *rubû* « prince » (3). En hittite même, on peut se demander si les formations parallèles en EN-*izna-izziija-* et LUGAL-*uizna-izziija-* ne recouvrent pas un seul radical désignant la « souveraineté » (4).

Que l'on compare encore les deux textes suivants :

KBo, II, 3, IV, 10 sqq., *kuwapi-wa karulieš LUGAL^{est} EGIR-pa uwanzi nu-wa-za KUR-jaš šaklain EGIR-an kappuwanzi* « quand les anciens rois reviennent, ils vérifieront les rites du pays » (5).

KUB, XXIV, 5 + IX, 13, I, 6, *karui- uš labarnuš dai naš ŠA^aSIN harpi paizzi* « il prend les [anci]ens *labarnas* et va au monticule (?) du dieu-lune » (6).

Si l'on observe que le mot *labarna* était devenu un véritable nom commun, pourvu du déterminatif professionnel LÚ en IBoT, I, 30,3 (7), il n'est pas téméraire de penser que le hitt. avait plusieurs mots pour notre unique « roi » : *haššu-* désignait le roi en général, quels que fussent son pays et son rang (8) ; *t/labarna* était réservé au seul roi hittite légitime. Il est piquant de constater que Hattušili III, dont l'accession au trône fut très irrégulière, ne manque pas une occasion de prétendre à ce titre.

(1) *NPN*, p. 251 ; *Onom.*, p. 27, 85 sqq.

(2) *HAB*, p. 25 sq.

(3) *KBo*, I, 45, Vs. 6. — Sur LUGAL. GAL = *rubu' um rubum*, HARDY, *AJSL* 58 (1941) p. 185, n. 25.

(4) GÖTZE, *Annalen des Muršiliš* (1933), p. 253 ; FRIEDRICH, *HW*, p. 284.

(5) GÜTERBOCK, *Symbolae Koschaker* (1939), p. 28 sq. ; L. ROST, *MIO*, I (1953) p. 366, 376.

(6) J'adopte la restauration de SOMMER, *HAB*, p. 22. — GÖTZE, *ANET*, p. 355, restaure semble-t-il, *tarpal- uš*, qui crée une syntaxe plus difficile.

(7) GÜTERBOCK a attiré mon attention sur ce texte, dont la traduction a été donnée par GÖTZE, *JCS*, I (1947), p. 90 sq. ; cf. récemment GÜTERBOCK, *JAOS*, suppl. 17 (1954), p. 16.

(8) Le féminin *hašš ušara-* « reine » est une épithète de Kubaba dans les inscriptions hiéroglyphiques de Kargamiš.

IV. TUDHALIJA IV.

RŠ 17.159 (*Recueil*, fig. 24-26, pl. III-IV).

Cercle extérieur :

LUG]AL.GAL UR.SA[G

Cercle intérieur :]KUR *Ha-at-ti* DUMU.DUMU-ŠU ŠA ^mMur-ši-li

LUGAL.GAL QAR-RA-A-DÌ Û 'Pu-du-h[é-pa....

Cf. texte Ro 1 sq. : *ana pani* ^aUTU^ši ^mTudhalija LUGAL.GAL LUGAL KUR *Hatti* « par devant Mon-Soleil Tudhalija, grand roi, roi du pays Hatti ».

La légende cun. des cercles extérieurs commence, comme dans la plupart des sceaux royaux, au sommet, c'est-à-dire au-dessus et au milieu du disque solaire. Dans le cercle intérieur, le texte débute donc avec ù 'Puduh[épa, et se termine avec *qarradi*. Puisque ce cercle contient les deux éléments de généalogie :

(1) « et (de) Puduhepa »,

(2) « petit-fils de Muršili »,

c'est que le cercle extérieur contenait, aussitôt après la titulature de Tudhalija, la mention :

(3) « fils de Hattušili ».

En tenant compte de la lacune, nous restaurons le cun. ainsi :

[^{ma}KIŠIB ^mTu-ud-*ha-li-ja* LUGAL.GAL LUGAL KUR *Ha-at-ti* UR.SAG DUMU ^m*Ha-at-tu-ši-li* LUG]AL.GAL UR.SA[G]

Û 'Pu-du-h[é-pa SAL.LUGAL GAL] KUR *Ha-at-ti* DUMU.DUMU-ŠU ŠA ^mMur-ši-li LUGAL.GAL QAR-RA-A-DÌ.

« [Sceau de Tudhalija, grand roi, roi du Hatti, héros ; fils de Hattušili, gr]and roi, héros ; et de Pudu[épa, grande reine] du Hatti ; petit-fils de Muršili, grand roi, héros ».

Le champ du sceau hiér. se divise en trois zones ou registres : les zones supérieure et centrale sont encadrées par des personnages divins accompagnés de leur nom hiér.

a) Registre supérieur : édicule royal.

Le disque solaire a 2 roues superposées, particularité qu'on retrouve sur les bulles SBo, I, 36, 52, 53, 56, II, 4, et à Yazilikaya, n° 64 (1). Le reste est conforme aux cartouches royaux de Tudhalija sur les sceaux SBo, I, 52 sqq., 63 (?), et sur les inscriptions hiér. de Boğazköy (stèle, ligne 1) (2), de Yazilikaya, n° 81, de Karakuyu (3) et d'Emirgazi (4). Le seul signe asymétrique qui oriente l'édicule

(1) Comparer les observations de BITTEL, *Yazilikaya* (1941), p. 92.

(2) BITTEL-GÜTERBOCK, *Boğazköy* (1935), pl. 27, p. 68 sq. ; HROZNY, *IHH* (1937), pl. XCI, p. 435 sq.

(3) Karakuyu (GELB, *HMM*, pl. LI) et Yazilikaya, N° 81, ont en plus le groupe « visage-vase », i. e. peut-être « héros », près de l'édicule.

(4) *CIH*², pl. L ; HROZNY, *IHH*, pl. LXXVIII ; bonne photo de l'édicule chez BOSSERT, *Altanatolien*, 549.

de Tudhalija est la « botte » = *tu* (G. 29) : RŠ 17.159 et Yaz., 64, 81 sont tournés vers la gauche, les autres monuments le sont en sens opposé.

b) Registre central : entre 2 groupes « grand roi » (G. 115), figurent 2 signes hiér. : au-dessus, triangle isocèle, à l'intérieur duquel on distingue un léger évidement de forme indécise. Vers le sommet du triangle, à droite et à gauche, 2 fois 2 traits bien marqués. Au-dessous, G. 28 = Šarruma. Ce groupement nouveau pose un problème compliqué sur lequel nous allons revenir.

c) Le registre inférieur est encore formé de l'édicule de Tudhalija sans le disque solaire. De part et d'autre du groupe, le même signe G. 24 « Kreuzschleife », désigné comme l'*ankh* égyptienne sous le nom de « croix ansée ».

d) A gauche, tournée vers la droite, une figure féminine, vêtue du long manteau à capuchon, tend devant elle son bras gauche, la paume de la main renversée vers le haut. Au-dessus de la main, l'hiér. pour « dieu, déesse » (M. 185), avec G. 63, c'est-à-dire « Soleil », sous une forme identique à celle de SBo, II, 223 ; au-dessous de la main de la déesse, encore le même signe « Soleil ».

e) A droite, un groupe déjà bien connu (cf. p. 116), celui du dieu entourant d'un bras protecteur le cou d'un plus petit personnage, le roi évidemment. Le dieu tient de la main gauche à la fois le poignet droit du roi et le bout de son arme, qui est une sorte de massue à longue hampe (1). Le roi tient un bâton dans son poing gauche. Derrière, 3 hiér. : « dieu » (M. 185), l'id. du dieu de l'orage (M. 398 = G. 181), et un bras entier tenant une barre, poignard, javelot ou bâton : c'est le signe graphique G. 8 = M. 33.

I. Les hiéroglyphes pour Tudhalija.

RŠ 17.159 apporte tardivement la preuve matérielle, bilingue, d'une identification depuis longtemps assurée : G. 118-29 = Tudhalija. C'est sur l'interprétation du groupe que les opinions divergent :

a) Gelb donne à G. 118 une valeur phon. *we* et lit **We-tu*, ce qui serait le second nom, le nom hiér., de Tudhalija (2). Cette analyse, commandée chez lui par sa théorie des doubles noms royaux, se heurte au fait positif que G. 118 alterne, dans les édicules de Tudhalija, avec G. 1, le dieu-montagne, et ne saurait être autre chose qu'un id., le signe même de la montagne divinisée.

b) Bossert renverse l'ordre de lecture : 29 + 118 (3). Il donne à G. 29 une valeur *tu* issue de *tutu* (?), et à G. 118 une valeur *ha* issue de *halija* (?). Le nom serait une abréviation à double acrophonie *Tu(tu)halija*. Cela se heurte, outre le caractère arbitraire des éléments supposés *tutu* et *halija*, à la même objection que précédemment : G. 118 = montagne, même si, occasionnellement, et tardivement,

(1) Sur ce détail, voir GÜTERBOCK, *SBo*, I, p. 21.

(2) Lieu cité, p. 150.

(3) *Heth. Kōn.*, p. 257.

ce signe a pris une valeur phon. par acrophonie : il y a d'ailleurs désaccord sur cette valeur (1).

c) Güterbock, qui a le premier reconnu correctement Tudḥalija dans ces hiér. (2), hésitait encore (SBo, II, p. 9) à se prononcer pour une lecture « Mont Tu », qu'il entrevoyait cependant. Cette solution satisfait pourtant par sa simplicité ; l'existence d'une graphie abrégée cun. « Tu = Tudḥalija, et celle d'une montagne divine Tudḥalija me paraissent lever les derniers doutes sur ce point (3).

II. Le registre inférieur : « vie de Tudḥalija ».

La « croix ansée », G. 24, n'apparaît que sur les sceaux. Elle est parfois seule, souvent accompagnée du « triangle », presque toujours au voisinage d'un nom propre. J'ai recueilli les exemples suivants :

a) Groupe « triangle-croix ansée » près d'un nom propre : Tarsus (AJA, 41, p. 271, fig. 23) ; Paris-Louvre (Delaporte, Cat. pl. 101, 3 b, 5 a, b ; 102, 7 b) ; CIH, XLIII, 6 = Bossert, Altan., 680 ; Alaca (Alp, Namen, fig. 77) ; Berlin (Meyer, Reich u. Kultur, fig. 37) ; SBo, I, 89, II, 118, 175, 188, 191, 195, 216, 218, 220, 257.

b) Groupe inverse « croix ansée-triangle », près d'un nom propre : CIH, XLV, 8 = Hogarth, 181 ; SBo, I, 87, 88 (+ la rosette), 112, II, 192, 196 ; Paris-Louvre (ibid. pl. 102, 7 c).

c) « Croix ansée » et « triangle » dans le même champ, mais séparés par le nom propre : Tarsus « Iṣputahšu » (Bossert, Altan., 714) ; CIH, XLI, 2 = Ward, 794 ; Newell, 376 = Ward, 802 ; SBo, II, 193.

d) « Croix ansée » seule portée à la main par « Mon-Soleil » : RŠ 17.248 Piḥaziti (cf. p. 141) ; 17.28 A.

e) « Croix ansée » seule, au-dessous ou à côté d'un nom propre : Tarsus (AJA, 42, p. 39, fig. 23 = 24) ; Paris-Louvre (ibid. pl. 101, 15 b) ; SBo, II, 197? ; RŠ 17.158 (Ini-Tešub, p. 124).

f) Seul hiér. dans le champ : Paris-Louvre, AO 20.138 (Parrot, Syria, 28, pl. XIII) ; « croix ansée », triangle, rosette, Tarsus (JAOS, 59, p. 2).

g) Sur la bordure extérieure du sceau : Newell, 385 ; SBo, I, 89, II, 119, 213.

L'ancienne explication de Forrer, acceptée et défendue par Meriggi, selon laquelle la « croix ansée » représenterait le mot « sceau » (4), a été contestée avec raison par Güterbock et définitivement éliminée par la reconnaissance du vrai

(1) BOSSERT : *ha* ; GELB : *we* ; MERIGGI : *wa*. Voir en dernier lieu *Archivio Glottologico Italiano*, 38 (1953), p. 57, addendum.

(2) Boğazköy (1935), p. 66 sq.

(3) Cf. *Onom.*, N° 738, 5 ; *JCS*, 6 (1952), p. 122. — Lecture adoptée maintenant par BOSSERT, *Orientalia*, 23 (1954), p. 132 sqq.

(4) FORRER, *Heth. Bild.* (1931), p. 8 ; MERIGGI, *RHA*, 9 (1932), p. 12 ; 27 (1937), p. 79, N° 62 ; p. 109 sq.

signe pour cela (cf. p. 153) (1). Güterbock a montré qu'il s'agit d'un emblème idéogr., qu'il est en liaison sémantique avec le « triangle », mais sans lien grammatical avec lui, et qu'il doit matérialiser, comme l'*ankh* égyptienne à laquelle il ressemble, une notion abstraite d'ordre général, de sens favorable. Il propose d'identifier le groupement « croix ansée-triangle » aux formules cun. qui accompagnent le nom royal dans le champ de certains sceaux : TI.SIG₅. On en tirerait :

1. « Croix ansée » = *ankh* = cun. TI = « vie ».

2. « Triangle » = cun. SIG₅ = hitt. *aššu* = « bien, salut » (2).

Le nouveau sceau de RŠ a l'intérêt de confirmer ces vues en apportant un parallèle hiér. exact au TI.LUGAL « vie du roi » de SBo, I, 58, également sceau de Tudhalija (cf. SBo, I, p. 30). Si le signe « vie » est ici redoublé, cela tient à un penchant bien connu des fabricants de sceaux et des artistes hittites en général pour les représentations symétriques (3). Au lieu du signe « grand roi », on a le nom de Tudhalija dans son cadre officiel, mais sans le disque solaire devenu inutile (cf. registre supérieur). — C'est ici le lieu de souligner que les textes cun. de Boğ. connaissent cette notion de « vie du roi » ; en plus des formules tirées des oracles (SBo, I, p. 11) (4), on peut citer :

KBo, IV, 14, III, 10 : « soyez gardiens et protecteurs de la vie du roi » (TI.LUGAL).

KUB, XV, 41, II, 23 : offrandes en faveur de la « vie de Mon-Soleil » (ANA TI^aUTU^{si} šer).

KUB, II, 4, II, 21 : « dieu protecteur de la vie du *labarna* » (ŠA *labarna*]a TI-aš^a KAL-ri).

Je ne me sépare de Güterbock que sur la lecture du fameux sceau très discuté ZI.TI (SBo, II, 192). Tout en attribuant au groupe de droite le sens de « vie-salut » (5), je crois qu'on peut encore lire *Zi-ti* comme un nom propre (6) ; je ne fonderais pas, en tous cas, sur ce seul document l'existence d'une autre « devise » : ZI « âme » (7).

III. La déesse solaire.

L'attitude et l'habit sont ceux de la reine Puduḫepa sur le relief de Fraktin :

(1) *Boğazköy* (1935), p. 75, n. 1, 78 ; SBo, I, p. 46, n. 171.

(2) SBo, II, p. 32, 42 ; voir aussi C. G. VON BRANDENSTEIN, *Bildbeschr.* (1943), p. 87-91. — Modifier en conséquence *Syria*, 28, p. 184.

(3) Cf. par ex. les signes G. 21 et 22 ; voir là-dessus *Onom.*, p. 122.

(4) Pour des exemples mieux conservés de ces formules, voir KBo, II, 6, III, 14 sq., IV, 7 ; KUB, VI, 3,3, etc.

(5) ALP, *Namen*, p. 24 sq., lit phon. *zi-ti* le groupe hiér., ce qui me paraît inadmissible ; cf. FRIEDRICH, *BiOr.*, 8 (1951), p. 90 sq.

(6) Cf. aussi STEINHERR, *Orientalia*, 20 (1951), p. 115 sq.

(7) Avis différent de GÜTERBOCK, *Symbolae Hrozny*, III (1950), p. 251.

elle lève une main vers son visage (1). L'autre main porte son nom, sur le sceau de RŠ, comme la déesse Hebat, en face de Puduhepa à Fraktin, porte ses hiér. du bout des doigts tournés vers le haut. Ces deux exemples constituent, avec les reliefs de reine à Alaca Höyük, un type d'effigie féminine caractérisé par la coiffure conique, sûrement anatolienne, et s'opposent au type de la déesse à polos de Yazilikaya (2). Ce dernier monument, d'inspiration hourrite au point de vue religieux, aurait-il aussi subi une influence étrangère dans sa réalisation artistique ?

Jusqu'ici, en fait de divinité solaire, nous n'avions que le relief de Yazilikaya, n° 34 ; plus récents sont le dieu barbu, fortement assyrianisé, de Kargamiš (3), et le jeune dieu à lituus de Malatya (4). A Yazilikaya, le Soleil se confond avec le roi « Mon-Soleil », et c'est par son nom hiér. que Güterbock a pu en déterminer l'identité (5). Une déesse solaire en vêtement anatolien, sur un sceau royal d'époque impériale, qui serait-ce sinon la déesse d'Arinna (UTU^{ur} Arinna) ? L'hypothèse paraît s'imposer, mais lorsqu'on veut serrer le détail de plus près, de graves difficultés surgissent.

On peut chercher à justifier la présence de la grande patronne des Hittites soit en l'associant au roi Tudhaliya IV, soit en la considérant comme parèdre du dieu de l'orage qui lui fait face, soit en comparant les inscriptions d'Emirgazi. Or, d'aucune façon, la documentation cun. ou hiér. ne nous apporte de parallèle décisif :

a) Je n'ai pas connaissance de textes cun. nommant Tudhaliya « favori » d'une divinité particulière. Il est vrai que le fragment d'annales qu'on attribue à ce roi énumère les dieux qui lui ont assuré la victoire ; ce sont : UTU^{ur} TÚL-na nepišaš^a U-aš^a LAMA^{ur} Hatti^a ZABABA^a IŠTAR^a SIN^a Lelwani^a (6). Mais la liste offre, en soi, peu d'originalité, et ne diffère guère des listes semblables, dans les annales de Šuppiliuma et de Muršili. De plus, Yazilikaya, n° 81 montre que Šarruma était patron de Tudhaliya IV (7).

b) On peut avancer plusieurs textes à l'appui d'une association plus étroite de la déesse solaire d'Arinna et de UNIR. GÁL : le document KBo, I, 28, II 9 (8),

(1) BOSSERT, *Altanatolien*, 550, 551 ; BITTEL, *Yazilikaya*, p. 121, fig. 50.

(2) BOSSERT, *ibid.*, 505, 507, 516 ; BITTEL, *ibid.*, p. 116 et n. 5 ; AKURGAL, *Spätheth. Bildkunst* (1950), p. 10.

(3) WOOLLEY-BARNETT, *Carchemish III* (1952), pl. B 33, à gauche.

(4) DELAPORTE, *Malatya*, pl. XX, 2, relief E, à droite.

(5) SBo, II, p. 28 ; *Bulleten*, 7 (1943), p. 298 sq. ; *Orientalia*, 15 (1946), p. 485, 493.

(6) KUB, XXIII, 11, II, 24-25 (= dupl. 12.19), III, 19-20, où l'on rencontre le complément phon. curieux, et, je crois, unique : UTU-aš^{ur} Arinna ; cf. FRIEDRICH, *JKF*, 2 (1952), p. 153, n. 2.

(7) Objections à ma datation de Yazilikaya chez GÜTERBOCK, *MDOG*, 86 (1953), p. 71 sqq.

(8) Auteur Arnuwanda II ou Muršili II ?

et toute une série de passages tirés des annales de Muršili II (1). On n'aurait le droit de leur conférer une valeur décisive que si notre sceau était celui du même roi, ce qui n'est pas.

c) L'inscription hiér. composée de « dieu » + 2 fois « Soleil » rappelle évidemment la série divine d'Emirgazi (2). Le texte des quatre autels duplicats, combiné par Hrozný, énumère : «Soleil — Soleil + épine^aW (du) Ciel Ramure^aX-ta, et deux autres noms que je ne peux pas lire : ici comme à RŠ, il y a de très fortes chances pour qu'une divinité solaire en tête de liste, devant le dieu de l'orage du ciel, soit aussi la déesse d'Arinna. Comparer cette fois le début des listes divines dans la plupart des traités politiques : «^aUTU šamê^aUTU^{um}Arinna^aU šamê/nepišaš^aU^{um}Hatti, etc. — Cependant, la petite variante de l'épine ajoutée à «Soleil» à Emirgazi vient déjà troubler la situation et ne résout pas la lecture : je ne vois aucun moyen d'associer le nom d'Arinna au signe hiér. «Soleil», avec ou sans épine. Nous sommes peut-être en présence de la même difficulté que devant les noms divins de Yazilikaya, nos 16 a et 31 : l'épine aurait-elle une valeur spéciale lorsqu'elle s'attache à un id. (3) ? Ou bien la déesse d'Arinna possédait-elle une épithète telle que «Soleil des Soleils» ?

Plus grave est le fait que, sur le 5^e autel fragmentaire d'Emirgazi, le même groupe «Soleil — Soleil + épine» est suivi du signe M. 371 «seigneur», apparemment en apposition (4). A moins de supposer, pour les besoins de la cause, qu'il puisse aussi désigner la «dame», on est enfermé dans une contradiction irréductible : Bossert esquive la difficulté en traduisant simplement «Sonnengott, mein Herr» (5). — Le problème reste ouvert.

IV. Le dieu de l'orage.

Le dieu et l'inscription ne posent pas de problème majeur. En effet, l'hiér. qui suit «W = dieu de l'orage est connu ; il équivaut au cun. NIR.GÁL = hitt. *muwatalla/i*. «W Bras-armé répond à cun. «U NIR.GÁL : Bossert l'a bien vu, Güterbock a repris et développé la même idée (6).

Les trois exemples d'un dieu embrassant un roi diffèrent l'un de l'autre par la personnalité divine :

1. Sceaux de Muwatalli : le dieu est «grand W (du) ciel», SBo, I, 38 A, 39 A, B, 40 A, 41 : c'est l'un des plus grands dieux hittites.

2. Yazilikaya, n° 81 : Tudḫalija IV et le dieu Šarruma.

(1) Références chez GÖTZE, *Ann. Murš.*, p. 322.

(2) HROZNY, *IHH* (1937), p. 416.

(3) Cf. *JCS*, 6 (1952), p. 120 et n. 40.

(4) *CIH*², XLIX, B 3, A 2 (?) et 5.

(5) *Belleleten*, 16 (1953), p. 517.

(6) BOSSERT, *Heth. Kôn.*, p. 74 ; GÜTERBOCK, *Symbolae Hrozny III* (1950), p. 216 sqq.

3. RŠ 17.159 : Tudhaliya IV et le dieu de l'orage *muwatalla-* « fort (?) ».

Sur le relief n° 44 de Yazilikaya, Šarruma porte une hachette et de même à RŠ sur les sceaux d'Ini-Tešub (cf. p. 122). Au contraire, les deux dieux de l'orage, malgré des épithètes différentes, ont en commun la massue (1). Cette unité fonctionnelle des divers ^aW = cun. ^aU crée un véritable type divin, par delà les nuances attributives. Les sceaux des rois de Kargamiš illustrent aussi cette tradition. Le relâchement consécutif à la chute de la capitale, et l'action des dieux étrangers aboutiront, à l'époque des monuments hiér. provinciaux, à la dislocation du prototype en plusieurs espèces de dieux de l'orage, au moins dans leur représentation matérielle (2). Seul, l'id. symbolique maintient un lien entre le vieux dieu anatolien et ses succédanés tardifs.

V. *Le registre central* : « X-Šarruma grand roi ».

Si l'on rencontrait les deux signes X-Šarruma, encadrés par « grand roi », seuls sur un sceau ou sur une inscription rupestre, on affirmerait sans hésitation qu'il s'agit du nom hurrite d'un grand roi, nom dont le second terme -Šarruma répond à un type onomastique banal. Le contexte de RŠ 17.159 ne tolère pas une explication aussi simple. Car le sceau appartient à Tudhaliya IV : X-Šarruma accompagne le nom royal dans son édicule. D'autre part, nous ne connaissons pas de roi hittite portant ce nom.

Deux autres sceaux royaux de Boğ. présentent une difficulté semblable :

SBo, I, 38, sceau de Muwatalli, porte le nom *Mu-ta-li* avec « grand roi », derrière le dieu embrassant le roi ; sous la main du dieu, il y a en outre le disque solaire, l'id. W et 3 fois « grand roi ».

SBo, I, 39, 40 et 41, malgré quelques divergences de détail dans la facture, ont une inscription identique : derrière le même motif dieu + roi, on lit « *Mu-ta-li* [grand roi ?] » ; devant, sous la main du dieu, l'édicule royal : disque solaire, 2 fois « grand roi » et un groupe d'hiér. G. 18-66-132.

Il est logique de rapprocher ces faits pour en donner une explication commune.

1. Güterbock, SBo, I, p. 22, avait proposé de comprendre ces inscriptions « latérales » comme des emblèmes ou devises du roi Muwatalli. Dans l'édicule du n° 38, on isolerait W + « grand roi » ; selon une construction normale rectum + regens, le groupe signifierait « grand roi du dieu de l'orage ». Comparer les « devises » cun. du type de *naram* ^ax « favori d'Untel ». La présence exceptionnelle du dieu de l'orage en relation étroite avec le roi justifierait celle de la « devise ».

2. Des n°s 39-41, on ne pouvait rien tirer, parce qu'on ignorait la lecture de G. 66-132. Le fait nouveau, c'est la certitude où nous sommes désormais que cela

(1) GÜTERBOCK, *SBo*, II, p. 21 sq. ; *Bellefen*, 7 (1943), p. 305 sq. ; VON BRANDENSTEIN, *Bildbeschr.* Tafel I.

(2) Cf. AKURGAL, *ibid.*, p. 101 sq., 149 sq.

doit se lire -*Tešub* (détails p. 124 sqq.). Alors la construction proposée pour le n° 38 est exclue : Y (G. 18)-*Tešub* n'est pas « Y (de) Tešub », mais bien « Tešub (de) Y » : une devise royale devient impossible.

3. Ici intervient le nouveau sceau de Tudhalija, avec son inscription supplémentaire X-šarruma. Le parallélisme est frappant :

Muwatalli (SBo, I, 39-41) : Y-*Tešub*.

Tudhalija (RS 17.159) : X-šarruma.

Il est difficile d'échapper à la conclusion que l'un et l'autre sont des « seconds noms », que Mutali et Tudhalija représentent un « nom de trône », Y-*Tešub* et X-šarruma seraient les « noms de naissance » respectifs des deux rois.

4. Cette idée des noms doubles est, on l'a vu, celle de Gelb ; mais celui-ci l'applique tout autrement, puisqu'il identifie le nom de trône au nom « cunéiforme » ; le nom « hiéroglyphique » serait autre chose, spécifique de cette écriture. On voit qu'il n'en est rien, car le même document hiér. peut porter les deux noms ensemble.

5. Güterbock me fait savoir qu'il interprète maintenant ces faits dans le cadre plus général d'une « théorie hourrite » (1). Pour ne pas anticiper l'essentiel de son argumentation, je signale seulement l'hypothèse qu'il formule touchant le sceau et le « second nom » de Tudhalija IV (2). X-šarruma ne serait-il pas l'équivalent du cun. PU-LUGAL-*ma* ? PU-LUGAL-*ma* ne devrait-il pas être lu phon. *Hišmi-šarruma* ?

Dans un texte tardif, sans doute contemporain de Šuppiluliuma II, fils et second successeur de Tudhalija, il est question d'une révolte qui eut lieu « après la mort de PU-LUGAL », KBo, IV, 14, III, 39 sq.

Un rituel magique nomme un roi hittite PU-LUGAL-*ma* sous son « vrai nom », KUB, VII, 61.

Une lettre égyptienne, probablement du temps de Hattušili III — Puduhepa, nomme un « fils de roi du Hatti » *Hišmi-LUGAL-*ma**, KUB, III, 34, Vo 15. Serait-ce le futur Tudhalija IV ?

Comme on voit, la démonstration de cette hypothèse séduisante est suspendue à une double équation encore incertaine :

(1) id. cun. PU = hourrite *hišmi*-.

(2) id. hiér. X (de notre sceau) = hourrite *hišmi*.

Le mot hourrite *hišmi*- est un adjectif ; dans une comparaison magique analysée par Götze, il figure à côté des mots *šəhal*- « pur », *taki-*ma** « et dur »,

(1) Lettres du 9 mars et 3 avril 1954.

(2) GÜTERBOCK m'a aimablement communiqué le manuscrit de son article, paru maintenant dans les *Cahiers d'histoire mondiale* de l'UNESCO, tome II, p. 383 sqq. Voir p. 387 l'étude des trois textes cités ci-après, et n. 45 l'allusion à notre sceau.

kiraši-ma, peut-être « et long, durable » (1). Speiser, sans donner ses raisons, propose avec doute « brillant » (2) : il est certain que ce sens est excellent, appliqué à l'argent. Je ne puis entrer ici dans une discussion détaillée de tous les exemples hourrites du thème *hišm-*, mais j'accepterais cela comme hypothèse provisoire. Güterbock observe que le signe PU, de son côté, a la valeur *namâru*, *nâru* « briller, lumière » (3).

Quant à l'id. hiér. qui précède ici -*šarruma*, il me paraît être un hapax. Ce qui s'en rapproche le plus, c'est d'une part G. 126 sur le sceau SBo, II, 65 : X-*wa-a*, d'autre part, mais douteux parce que fragmentaire, G. 252 sur le sceau SBo, II, 16 :]X-*šarruma*, nom d'un prince. Le signe représenterait-il une lampe allumée? (4).

Après avoir penché pour la thèse de la « devise », je me rallierais maintenant volontiers au principe du « second nom » suggéré par Güterbock. On ne doit pas se dissimuler cependant la difficulté qui subsiste : si Y-*Tešub* est le nom de naissance du futur Muwatalli, comment se fait-il que ce soit précisément Y-*Tešub* qui figure dans l'édicule royal de SBo, I, 39-41, *Mutali* étant relégué dans la « marge » ? La disposition des sceaux SBo, I, 39-41 et RŠ 17.159 est contradictoire. — Et si SBo, I, 38 demeure une « devise », pourquoi est-ce elle qui, encore une fois, remplit l'édicule royal ?

(1) KUB, XXIX, 8, IV, 27 sqq. ; GÖTZE, RHA, 35 (1939), p. 107.

(2) *Introd. to Hurrian* (1941), p. 178. — Ma traduction, JCS, 2, p. 121 (cf. FRIEDRICHÉ HW, p. 321), a le défaut de faire double emploi avec *taki*.

(3) DEIMEL, SL, 371, 22 et 23.

(4) On pourrait aussi songer à une ligature $\times + mi = hišmi$. X serait un id. complément, par M. 373 = *mi* ; cf. *šarru + ma = šarruma*, p. 138 sq.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

ROIS	REINES	DOCUMENTS
Hattušili II	Walanni	?
Tudhalija III	Nikalmati	BoTU, 24, II, 15-17 ; SBo, I, 77.
Arnuwanda I	Ašmunikal	KBo, V, 7 ; KUB, XXIII, 115, III, 11-12; XX'XI, 124, I, 9, 14.
Šuppiluliuma I	Da/uduhepa	KUB, XXVI, 57
	Hinti	BoTU, 25, IV, 9 ; KUB, XIX, 25, I, 2 ; SBo, I, 6, 7.
	Tawananna (= Malnigal? ?)	RŠ 17.227, 340 ; SBo, I, 8-11 ; 78-79 ?
Arnuwanda II		KUB, XIV, 4 ; XIV, 7 + XXI, 19 ; SBo, I, 30-35 ; 84 ?
Muršili II	Gaššulawi(ja) ?	
	Tanuhepa	SBo, I, 24-29.
Muwatalli	Tanuhepa	SBo, I, 42.
Urbj-Tešub = Muršii III	Tanuhepa	SBo, I, 43-44.
Hattušili III	Puduhepa	Boğ. passim ; Tarsus ; Fraktin ; SBo, I, 49-51 ; RŠ 17.238, etc.
Tudhalija IV		KUB, XXVI, 43, I, 1-3.
Arnuwanda III	???	
Šuppiluliuma II		
???		

KBo, II, 15
 = KUB, XXV, 14

N. B. Les flèches indiquent la filiation.

ROIS DE KARGAMIŠ ET D'AMURRU

I. INI-TEŠUB.

N° 1 : RŠ 17.128 = 334 (*Recueil*, fig. 30-31).

Cylindre à légende cun. :

(1) ^{ma}KIŠIB ^mI-ni-^aU (2) LUGAL KUR *Kar-ga-miš* (3) ERUM ^aKu-ba-ba (4) DUMU ^mŠa-hu-ru-nu-wa (5) DUMU.DUMU-ŠU (6) ŠA ^mLUGAL-^aSIN (7) DUMU.DUMU.DUMU-ŠU ŠA (8) ^mŠu-up-pi-lu-li-u-ma (9) LUGAL.GAL LUGAL KUR *Hat-ti* (10) UR.SAG. — (11) ^aLUGAL-ma.

« Sceau d'Ini-Tešub, roi de Kargamiš, serviteur de Kubaba, fils de Šahu-runuwa, petit-fils de Šarri-Kušuh, arrière-petit-fils de Šuppiluliuma, grand roi, roi du Hatti, héros. — Šarruma. »

Le roi de Kargamiš se déclare « serviteur de Kubaba », comme Matrurna, fille d'Aplahanda, en est la servante sur un autre sceau de RŠ (1). Kubaba est bien la déesse principale de Kargamiš, ainsi que les documents hittites, cun. et hiér., l'attestent amplement. Noter en particulier un passage fragmentaire, peu connu, du traité passé entre Šuppiluliuma et Šarri-Kušuh, KUB, XIX, 27 ; on lit sur la tranche, ligne 4 (2) :

[x-x^a *Kar*-[hu-ha^a *K*]u-pa-pa DINGIR ^{meš}-^{aš}-ša Š[A KUR ^{uru} *Kar-ga-miš*.

« ... à Kar[hu]ha, à K]ubaba et aux dieux d[e Kargamiš (?). »

Au second millénaire, Kubaba n'est que la souveraine de Kargamiš (3) ; elle figure à Boğ. au milieu d'un panthéon hourrite caractérisé, celui du Kizzuwatna (4). Est-elle venue antérieurement de Mésopotamie ? Comment son culte s'est-il répandu plus tard dans toute l'Anatolie, jusqu'à la Lydie classique ? Ce sont d'autres problèmes qui dépassent le cadre de notre étude.

L'inscription ^aLUGAL-ma = Šarruma, au pied du dieu, est, me semble-t-il, le premier exemple d'une légende cun. apposée à une image divine hittite. Le dieu Šarruma porte ici deux armes, à la fois la massue et la hachette, tandis qu'à Yazilikaya le même Šarruma ou bien n'a pas d'arme (n° 81), ou bien n'a que la

(1) Cf. VIROLLEAUD, *Syria*, 10 (1929), p. 308 ; DUSSAUD, *La Lydie et ses voisins*, pl. IV, 1 et p. 102.

(2) Transcription chez FORRER, *Forschungen*, II (1926), p. 48 sqq. — La restauration proposée ici se fonde sur les monuments hiér. de Kargamiš : références à Karhuha et Kubaba chez MERIGGI, *Glossar* (1934), p. 130 sq., 134 sq.

(3) ^aNIN *Kubaba* GAŠAN KUR ^a*Kargamiš*, RŠ, 17.146, 50 : texte communiqué par J. NOUGAYROL. — Voir aussi GÜTERBOCK, *JNES*, 13 (1954), p. 110.

(4) Cf. *JCS*, 2 (1948), p. 122 sqq.

hachette (n° 44) et se dresse sur la panthère : ces divergences doivent être signalées. Mais c'est la présence même de Šarruma sur le sceau d'Ini-Tešub qui surprend davantage encore. On s'explique bien que ce roi se tienne en face d'un Tešub, comme c'est le cas sur les sceaux n°s 3 et 4 ; car dans le panthéon de la ville, l'un des parèdres de Kubaba s'appelle « dieu de l'orage de Kargamiš », et précisément ici Šarruma tient la massue, arme de Tešub (cf. p. 117). Une pareille substitution — ou contamination — serait intelligible si l'on pouvait affirmer qu'à un certain moment, le dieu Šarruma a connu une vogue passagère à Kargamiš. Ini-Tešub étant contemporain du roi hittite Tudḫalija IV (cf. p. 133), l'hypothèse n'est pas exclue que l'un des dieux protecteurs de ce roi ait été promu au rang suprême par la chancellerie d'un royaume vassal, grâce à un artifice de l'étiquette. En tous cas, le culte de Šarruma qui, partout ailleurs, est intimement uni à celui de Hebat sa mère (1), ne devait pas avoir à Kargamiš de racines profondes à l'époque hittite impériale.

N° 2 : RŠ 17.146 (*Recueil*, fig. 27-28).

Légende cun. extérieure :

(1) ^{ma}.KIŠIB ^mI-ni-^aU LUGAL KUR ^{uru}Kar-ga-miš

(2) DUMU ^mŠa-hu-ru-nu-wa LUGAL KUR Kar-ga-miš.

RŠ 17.230 (*Recueil*, fig. 29, pl. V).

(1) ^{ma}.KIŠIB ^mI-ni-^aU-up LUGAL KUR K[ar]-ga-miš

(2) DUMU ^mŠa-hu-ru-nu-wa LUGAL KUR Kar-ga-miš.

« Sceau d'Ini-Tešub, roi de Kargamiš, fils de Šaḫuruwu, roi de Kargamiš. »

Duplicat fragmentaire : RŠ 18.19.

(1) [^{ma}.KIŠIB] ^mI-^aU

(2) [DUMU ^mŠa-hu-ru-nu-wa LU[GAL].

Quart inférieur droit du sceau seul conservé.

Ces deux légendes cun. à légères variantes entourent le même champ hiér. : encadré par deux signes « roi » (M. 275 = G. 113), un motif central représente un personnage coiffé du bonnet pointu à cornes, — insigne hittite de royauté — portant à bout de bras un animal mixte et androcéphale. Sous le bras, le nom d'Ini-Tešub composé des signes M. 171-58, 2-398.

N° 3 : RŠ 17.59 (*Recueil*, fig. 32-33).

Cylindre à légende cun. :

(1) ^{ma}.KIŠIB (2) ^mI-ni-^aU-up (3) LUGAL KUR Kar-ga-miš.

« Sceau d'Ini-Tešub, roi de Kargamiš. »

(1) Noter le nom ^aHebat-Šarruma (*Rech.*, p. 48, 58) ; Yazilikaya, n°s 43-44 ; le groupe de Darende (*HHM*, n° 18) ; Gürün : CIH, XVIII, A 4, B 1, 6, etc.

Champ hiér. :

Au centre, un groupe composé d'un personnage armé d'une massue et debout sur deux montagnes divines, qui fait face à un autre personnage semblable debout sur un monstre. Entre eux, à gauche : le nom d'Ini-Tešub, cette fois écrit M. 171-58, 2-G. 66-132 ; à droite, de haut en bas : « roi » (G. 113), et les 4 signes G. 110-120-162-40 *a*, donnant le nom de Kargamiš.

Bien que le personnage de gauche n'ait pas de nom hiér., son identité n'est pas douteuse : c'est le dieu de l'orage debout sur les montagnes, armé de sa massue habituelle (1). En face de lui, on a donc affaire à un roi (voir plus loin). L'animal sur lequel il se tient est un monstre à corps humain et tête de rapace, un genou en terre : comparer, avec valeur graphique, le signe M. 86 sur des inscriptions hiér. de Kargamiš (2).

Derrière le dieu Tešub, un bovidé debout sur un triangle ; derrière le roi, combat contre un lion. Entre l'homme et la bête, une rosette symbolique (= « victoire » ??). Sur le signe nouveau placé derrière le roi, voir p. 130 sq.

La lecture *Kar-ga-mi-sa* du nom de la ville remonte aux premiers temps du déchiffrement et n'exige aucun commentaire. On observera cependant que les sceaux, de même que les inscriptions sur pierre, présentent, dans la titulature, une forme *Kargamis(a)*, dont on doit se demander si c'est un génitif du nom de la ville (3) ou un adjectif dérivé de ce nom, sans marque de cas. Le fait que le signe « tête d'antilope » (G. 40 *a*) figure rarement à la finale absolue -s du nominatif, et que le thème du nom est *Kargamiš-* (cf. cun. ^{um}*Kargamiš*) décide en faveur de l'adjectif *Kargamisa-* « Kargamiséen ». En hittite, pour nommer quelqu'un en dehors de toute syntaxe de phrase, on emploie aussi le thème nu sans désinence (4). — L'adjectif au lieu du génitif semble être une indication du caractère louvite ou « hiér. » de la rédaction (5).

N° 4 : RŠ 17.158 (*Recueil*, fig. 34-35).

Cylindre à légende cun. :

(1) ^{na}.KIŠIB (2) ^mI-ni-^dU-up (3) LUGAL KUR 𐎗𐎗.

« Sceau d'Ini-Tešub, roi du pays de 𐎗𐎗. »

Les quatre points disposés en carré remplacent le nom cun. de Kargamiš : il y a là-dessous un jeu étymologique sur le nom de la ville ; mais en quelle langue ? Je crois qu'il faut revendiquer comme hiér. les quatre points : rappelons la variante

(1) Comparer *Yazilikaya*, nos 42 et 41, et le sceau d'Amanmasu, p. 142.

(2) A 1 a 1, 15 b, 1, etc.

(3) Ainsi MERIGGI, *Glossar*, p. 130.

(4) GÜTERBOCK, *JAOS*, 65 (1945), p. 250, n. 16. 17 ; LAROCHE, *RA* 43 (1949), p. 75 sq.

(5) Ainsi s'explique le mot *Ba + r-ki-ba-sa* " de Bar-rekib ", sur le sceau de Zencirli, *Ausgrabungen V* (1943), Tafel 47 i.

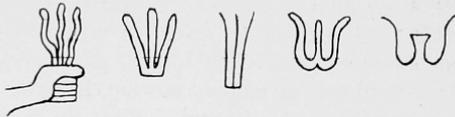
simplifiée du « damier », à Karatepe (10'), dans le nom d'Adana : 4 petits cercles avec un point dedans (1).

A gauche, dieu de l'orage = Tešub, debout sur un bovidé. Au-dessus du poing tendu, G. 181 = W ; le poing tient un objet incurvé vers le bas, maladroitement relié à la tête de l'animal : ce sont les rênes, comme ailleurs lorsque le dieu est « monté » sur son taureau (2).

En face de lui, un homme debout sur la « croix ansée » = « vie » : le roi. Entre les deux figures, inscription hiér. composée à gauche de : *Kar-ga-mi-sa*^{viii}, à droite de : *Ini-Tešub* « roi ».

Derrière le dieu Tešub, on voit encore, debout sur un bœuf comparable aux êtres cornus de Yazilikaya, nos 28-29, un homme surmonté du disque solaire, identique au « Soleil » de Yazilikaya, n° 34 ; j'interprète cette figure comme la matérialisation du titre ^uUTU^{si} = « Mon Soleil » (3).

Si l'on rapproche notre sceau des autres représentations du dieu de l'orage (4), on constate qu'à la place du trident ou foudre, c'est ici le signe G. 181 = M. 398 qui symbolise le dieu, sans addition de l'id. « dieu » (M. 185). C'est une confirmation pour les hittitologues qui ont déjà affirmé l'identité de M. 149 et 398 (5). Avant de devenir signe d'écriture, le W était pur pictogramme symbolique « foudre » ; nous avons la chance exceptionnelle de pouvoir suivre l'évolution complète du dessin, qui se résume dans les étapes suivantes (6) :



Le nom hiér. d'Ini-Tešub. Le nom hourrite *Ini-Tešub* « Tešub (est) dieu » s'écrit de deux façons :

a) G. 64-M. 58, 2-G. 181 (n° 2).

b) G. 64-M. 58, 2-G. 66-132 (nos 3 et 4).

(1) Discussion chez FRIEDRICH, *Arch. Or.*, 21 (1953), p. 118 sq.

(2) Exemples : Imamkulu (*HHM*, pl. XLII) ; Malatya (DELAPORTE, pl. XXIV) ; Cekte (*Iraq*, 10, pl. XIX).

(3) Comparer aussi *CIH*, XLI, 2 = Ward, 794 = BITTEL, *Yazilikaya*, p. 68, fig. 20 = Corpus I, 909.

(4) Exemples : Cekte (*l. c.*) ; Tell Ahmar (*Syria*, 10, pl. XXXII) ; Babylone-Alep (*CIH*, I, 5) ; Zencirli (BOSSERT, *Altanatolien*, 928), etc. — Comparer les deux reliefs de Malatya (DELAPORTE, pl. XIX) : en haut ^uW + « trident » ; en bas ^uW au-dessus du poing.

(5) MERIGGI, *RHA*, 27 (1937), p. 102 ; GELB, *Contribution*, p. 12, admet implicitement l'identité en transcrivant ^uW par « trident » ; ALP, *Namen*, p. 6 sqq. ; AKURGAL, *Sp. Bildk.*, p. 95 sq. — Doutes chez GÜTERBOCK, *SBo*, II, p. 27.

(6) Exemples dans les tables de MERIGGI, *RHA*, 29 (1937), p. 173, 178-179, 181, 185.

D'où l'on tire immédiatement l'équation : G. 181 = G. 66-132 = *Tešub*. S. Alp l'avait reconnu (1). Ce groupe G. 66-132 n'existe, à ma connaissance, que comme second élément d'onomastique dans les noms :

1. SBo, I, 43, 44 : G. 78-134-66-132 = *Ur-ḫi?-Tešub* (cf. p. 105).
2. SBo, I, 39-41 : G. 18, 4-66-132 = X (id.)-*Tešub* (cf. p. 117).
3. SBo, I, 110 : G. 276-163?-66-132 = *Ta[l]-mi-Tešub*, roi de Kargamiš.
4. SBo, I, 111 : [x]-G. 18?-30-66-132 = [x]-*pi-ti-Tešub*, prince.
5. SBo, I, 112 :]-G. 110-66-132 =]-*ka?-Tešub*.
6. Imamkulu : G. 171?-66-132 = X (id. ?)-*Tešub*, prince.
7. RŠ 17.158, 59 : G. 64-M. 58, 2-66-132 = *I-ni-Tešub*, roi de Kargamiš.
8. RŠ 17.226 : M. 61-G. 162-66-132 = *Tal-mi-Tešub*, roi de Kargamiš.
9. RŠ 17.137 : G. 30-84-66-132 = *Te-ḫi-Tešub*, prince (cf. p. 135 sq.).
10. Alep (HHM 2) 2 : G. 100-M. 18-66-132 = *Ki-'-Tešub*, scribe.

Comment faut-il analyser le groupe 66-132, dont la lecture globale est *Tešub* ?

Alp, l. c., donnait à 66 la valeur phon. *su*, à 132 la valeur phon. *pa* : il y voyait donc une orthographe abrégée de < *Te* > -*su-pa* ; cf. *Ha-li* = *Ḫattušili*. Peut-être le signe G. 30 (SBo, I, 111) serait-il le *ta*, 1^{re} syllabe manquante ailleurs. A cette interprétation, on peut apporter deux soutiens complémentaires : 1. G. 30 n'est pas *ta*, mais *te/ti* (cf. p. 136) ; 2. Le nom SBo, I, 111 semble être le seul nom hiér. connu, composé de 5 signes ; jamais ailleurs, le nombre des signes n'excède 4 (2). Si, par exception, un nom en -*Tešub* a 5 signes, et que précisément ce 5^e signe est *te*, n'est-ce pas l'indice que 66-132 = *su-pa* ?

Il y a toutefois des difficultés :

1. En SBo, I, 111, s'il est vrai que le 1^{er} signe, fragmentaire, appartient au nom propre, il se peut aussi que le *te/i* (3^e signe) fasse partie du 1^{er} terme *x-pi-ti-Tešub* : un nom tel que **Ḫupiti-Tešub* n'est pas impensable ; il nécessiterait 5 signes. — 2. A-t-on le droit d'identifier G. 66 au signe valant *su*, le « triangle », dont la forme constante diffère beaucoup de 66 ? On aurait deux formes distinctes, quoique contemporaines, d'un seul signe : en bonne méthode, il faut éviter une telle solution.

Alp estime invraisemblable que 66 soit un id. (3). Il est pourtant frappant qu'il n'apparaisse que dans -*Tešub*. Alp lui-même admet que la « tête de bœuf » peut servir d'id. au dieu de l'orage, au même titre que le W (4). Pourquoi pas

(1) *Symbolae Hrozny*, III (1950), p. 6 sq.

(2) Sur les sceaux. Ainsi s'explique sans doute la graphie abrégée *Ha-la*-< *pa* > -*LÚ-i* de SBo, II, 56-58, Çorca (*Onom.*, n° 1106), en face de *Ha-la-pa-mu-s* (*ibid.*, 1107), etc. Sur le groupe *Halpa*, cf. GÜTERBOCK, SBo, II, p. 26.

(3) *Ibid.*, p. 7.

(4) *Namen*, p. 13.

alors G. 66 ? Le parallélisme des graphies cun. m'incline à penser, au contraire, qu'aux deux orthographes concurrentes $-^aU/IM$ et $-^aU-up$ (cf. ici les variantes du n° 2), répondraient en hiér. deux graphies $-W$ et $-Tešub^m$. G. 66 affecté seulement aux noms hourrites tirerait sa valeur d'un jeu phon. fondé sur l'élément *tešu(b)*, mot lié de quelque façon à l'objet que le dessin représente, mais que l'on ne peut pas encore identifier.

Le signe tardif qui paraît dériver de G. 66 est M. 266 ; valeur : dentale + vocalisme incertain.

L'élément *Ini-* : G. 64-M. 58, 2.

Le signe G. 64 est certainement la forme archaïque de M. 171, auquel on a, depuis longtemps et avec de bonnes raisons, conféré la seule valeur phon. *a*. On lit ainsi le nom de SBo, II, 23, 144, *W-pi-a* = cun. *Tarhundapija*, celui de Alp, Namen, fig. 121-122, *LUNE-pi-a* = cun. *Armapija*, etc. (1). D'après RŠ, G. 64 vaut *i*. Or, on sait d'autre part (et RŠ le confirme) que la « flèche » (G. 170 = M. 387) vaut *i*, par exemple dans G. 76-170 = cun. $-L\dot{U}-i = ziti$.

Devant ces faits contradictoires, il y a plusieurs attitudes possibles :

1. Abandonner toute lecture *a* dans les monuments hiér. anciens et lire partout *i* ; cela n'est pas bon. Car pour éviter le danger de la polyphonie : $64 = ai$, on tombe dans l'écueil de l'homophonie : $64 = i_1$, $170 = i_2$. On renonce à des lectures en *-pija* plus satisfaisantes, à l'époque impériale, que ne seraient *-pi-i*.

2. Accepter la thèse de Bossert : l'écriture hiér. serait indifférente au coefficient vocalique des syllabogrammes : *ma = me = mi*, *ta = te = ti*, etc. J'admets volontiers l'efficacité de cette thèse dans la lecture des hiér. tardifs, quand des syncrétismes ont eu le temps de se produire ; j'y répugne dans celle des hiér. anciens, surtout quand le signe syllabique se réduit à la voyelle.

3. Adopter provisoirement un moyen terme : G. 64 noterait un phonème *a* fermé, très proche de *e*. Par exemple, à Yazilikaya (n° 39), le nom hourrite *Aa* du dieu babylonien *Ea* serait noté à l'aide de G. 64, précisément parce que l'*a* initial du mot, issu de *e*, serait plus fermé que le second (2). On voit quel problème d'ensemble se trouve impliqué dans l'hypothèse : l'état réel du vocalisme hittite au second millénaire. Sur cette question, nous raisonnons théoriquement à partir de graphies cun. sans doute inadéquates à la langue. On a le droit de concevoir que le système cun. prêtait à une confusion graphique entre les séries en *e* et *i* ; le syllabaire hiér. élaboré par et pour les Hittites ou les Louvites possédait peut-être à l'origine une gamme de signes à trois vocalismes (ainsi en principe Gelb) ; l'évolution historique des dialectes aurait entraîné la confusion des séries *a* et *e*.

(1) *Onom.*, n° 1090, 1207 ; cf. GÜTERBOCK, *Oriens*, 6 (1953), p. 153.

(2) *JCS*, 6 (1952), p. 119 ; *Syria* 31 (1954), p. 99 sqq.

On a noté que le louvite oppose au hittite un « alphaisme » remarquable (1). L'étude critique de ces phénomènes délicats sera une tâche de l'avenir.

Le second signe, celui dont les sceaux d'Ini-Tešub nous enseignent la valeur *ni*, n'est pas absolument nouveau, mais plutôt méconnu. J'en connais 5 exemples sûrs, tous de date ancienne :

1. Sur le sphinx de Yerkapu, avant-dernier signe (2) : consigné par Meriggi sous le n° 58, 2.

2. Sur un sceau d'Alaca Höyük publié par Alp, Namen, p. 14, fig. 28, A et B, dans le nom propre (A)-*na-ni* (3).

3. A Yazilikaya, 1^{re} syllabe du nom divin n° 17 (4) ; probablement aussi dans l'inscription proche du taureau 42, 5^e signe.

4. Sur le sceau RŠ 17.319, dans le nom propre *Ma-ni-na* (cf. p. 155).

5. Enfin ici-même dans *E-ni-Tešub*^{1a}.

Les exemples très clairs fournis par les sceaux de RŠ montrent qu'il s'agit d'une main dont deux doigts croisés pointent l'un vers le bas, l'autre vers le début de la ligne. Cette variété de main, qui représente un geste précis, s'insère dans un groupe homogène de signes hiér. dénotant des actes ou des mouvements (5) : par exemple la main qui prend (M. 65) = *ta*, cf. hitt. *da*- « prendre » ; la main qui donne (M. 49) = *pi*, cf. hitt. *pija*- « donner » ; la main qui pose (M. 55) = *ta*, cf. hitt. *ta/i*- « poser » ; la main qui dresse (M. 47) = *tu*, cf. louvite *tuwa*- ?? . Je propose de voir dans les doigts croisés l'image de « tourner, revenir en arrière » et de dériver *ni*- du verbe hitt. *neja*- de même sens.

Il est étonnant que le signe ne paraisse pas avoir de correspondant parmi les syllabogrammes récents : M. 203 = *ná* ressemble un peu à *ni*, mais comme il est tourné en sens contraire, l'identification paraît exclue.

II. TALMI-TEŠUB.

RŠ 17.226 (*Recueil*, fig. 36-37).

Cylindre à légende cun. :

(1) ^{na}.KIŠIB (2) ^{ma}GAL-^aIM-up (3) LUGAL KUR *Kar-ga-miš* (4) DUMU

^{ma}I-ni-^aIM-up.

« Sceau de Talmi-Tešub, roi de Kargamiš, fils d'Ini-Tešub. »

(1) *RHA*, 49 (1949), p. 20 sqq. ; OTTEN, *Luv.* (1953), passim.

(2) BOSSERT, *Altanatolien*, 676.

(3) La description « Stierkopf » donnée par ALP, *ibid.*, n. 20, avec doute, est à modifier en conséquence.

(4) Modifier la « tête d'âne retournée » de *Yazilikaya*, p. 56.

(5) La « main » joue dans le système hiér. hittite le rôle d'un déterminatif pour les verbes d'action : bâtir, agrandir, abattre, etc.

Cf. texte Ro 1 : ^mTal-mi-^aIM-up LUGAL KUR Kar-ga-miš.

Pour des homonymes de Talmi-Tešub à Boğ., cf. Onom., n° 666 (1).

Le signe RI/TAL à l'initiale d'un mot hourrite (cf. *-tešub*) ne peut se lire *ri-* ; on obtient nécessairement *tal-mi-* = GAL « grand ». Ce sens avait été brièvement indiqué par J. Lewy et von Brandenstein (2), sur la base de l'équation :

RŠ voc., II, 18 *te-la-ma-e* = akk. *rabū*.

Le sceau de RŠ fournit la confirmation souhaitée. Le thème est attesté dans la lettre mitannienne sous la forme *talam(i)-*, à Boğ. et dans l'onomastique des sites hourritisants sous la forme *talm(i)-*. Dans le vocabulaire, l'adjectif se présente au « cas » en *-ae*, peut-être adverbial (3). Bien que beaucoup de graphies hourrites soient incorrectes et barbares dans cette tablette (à telle enseigne qu'on a pu douter un moment du caractère de la langue), il ne faut pas trop se hâter de rejeter comme vicieux le radical *telam-*, car le hourrite du second millénaire était morcelé en dialectes.

talami-, *talmi-* dans les textes ; cf. pour Boğ., Onom., p. 89 (4).

Mit., II, 61, *niḥarrietan talamenitan* = *niḥar-ne-dan talame-ne-dan* « par (?) la grande dot ».

Ib., II, 75, *ta-la-me-na* « les grands », épithète de *tive-na* « mots, choses ».

Ib., IV, 3, *ta-la-me-ni-e-wə* « du grand », épithète de *ib-ri-* [??]

Ib., IV, 37, *ta-la-mi* « grand », attribut de Gilijanan, parallèle à *paššūḫi* « messenger » (36) et à *tuššarri-wvu-nni* « mon scribe » (37), (5).

Obscurs ; ibid., III, 4, *ta-la[?]mi* ; III, 120, 121, *ta-li-im-te-na*, même mot ??.

Alphabétique, RŠ 1929, 4, l. 2 : *tlmen*, à vocaliser *tal(a)mi eni* « grand dieu ».

Onomastique :

Talmi-Tešub, Boğ. (Onom., n° 666), RŠ : « Tešub (est) grand » (6).

Talmu-LUGAL, Nuzi (NPN, p. 120, 262) = *Talmi-šarri* « le roi/Šarri (est) grand ».

Talmi-LUGAL-ma, Boğ. (Onom., n°s 665, 1184) : « Šarruma (est) grand ».

Talmammu, Alalakh (Wiseman, p. 149) = **talma-Ammu* « *Ammu* (est) grand », hybride hourrite-amourrite ?

¹*Allai-talma*, Nuzi (NPN, p. 19) ; ¹*Alli-talma*, Alalakh (ibid., p. 127) : « grande (est) la dame ».

(1) *Talme*^aU est un intendant en *KUB*, XXXI, 62, I, 8 : non datable ; *Talme*^aU-up est contemporain de Hattušili III en 579/d, 1 ; cf. GUTERBOCK, *ZA*, 43, p. 323 sq.

(2) LEWY, *REŠem*. (1938), p. 62 ; VON BRANDENSTEIN, *ZA*, 46 (1940), p. 106, n. 2.

(3) THUREAU-DANGIN, *Syria*, 12 (1931), p. 246 ; SPEISER, *Introduction to Hurrian*, § 165.

(4) *ta-al-ma-na-al-la-at* maintenant en *FHG*, 21 + 1702/c, I, 4 : thème verbal *talmana* « agrandir » de factitif ? ; cf. *PRU*, III (1955) p. 316.

(5) Cf. *ibidem*, p. 314.

(6) Nuzi : *Ri-ma*^aIM (NPN, p. 120, 296) doit-il se lire *Tal-ma*^a*Tešub* ? — Le nom *Talmi-Tešub* ne doit pas être confondu avec *Tarmi-Tešub*, malgré ALP, *Namen*, p. 39.

Ebri-talma, Alalakh (ibid., p. 137) ; *Erwi-talma*, Nuzi (NPN, p. 48) : « grand (est) le seigneur ».

De même *Ea-talma*, *Muš-talma*, *Wari-talma*, Alalakh (ibid., p. 132, 142, 152).

Les noms à un seul élément diversement suffixé peuvent appartenir aussi bien au sémitique (cf. akk. *talimu*) qu'au hourrite « grand » (1). Ainsi :

RŠ alph. *tlmu* (Gordon, Ug. Hb., n° 2063) ; cf. Nougayrol, *PRU*, III, p. 258.

RŠ alph. *tlmyn* (ibid., n° 2065) ; cf. Alalakh ; *Talmi*, *Talmiya*, *Talmiyan* (ibid., p. 154 sq.) ; RŠ *Talmija(na)*, Nougayrol, ibid., p. 258 ; Nuzi : *Talmuja* (NPN, p. 120).

Le nom hiér. de Talmi-Tešub.

Le sceau de RŠ établit enfin une lecture fort débattue, celle du nom de roi d'Alep sur l'inscription HHM 2, ligne 1 : c'est bien *Talmi-Šarruma*, et non plus **Rimi-Sarma*, qu'il faut lire (2). Car les deux premiers hiér. sont les mêmes ici et là ; cependant, sur l'identité du premier hiér., je ne vois pas encore bien clair.

L'original et le moulage présentent une sorte de carré légèrement convexe sur les côtés verticaux, muni de part et d'autre de deux « anses ». Au milieu du carré, on distingue, à RŠ et à Alep, d'autres lignes verticales. J'ai d'abord « vu » les deux anses comme des demi-cercles parfaitement symétriques, et j'ai naturellement pensé qu'il s'agit là d'une forme ancienne de M. 316. Mais Fr. Steinherr a eu l'occasion de me montrer de bonnes photos des estampages faits à Alep par Bossert : elles indiquent une dissymétrie des deux « anses ». Le dessin de W. Forrer interprète le sceau de RŠ de la même manière : l'anse de gauche n'est pas semi-circulaire, c'est plutôt une « queue » allongée et pointue. On aurait donc affaire, comme le pensait déjà Barnett, à M. 61, id. pour « tout » dans les inscriptions postérieures (3). Le signe serait orienté, à RŠ et à Alep, vers la droite ; il faudrait le décrire comme un rectangle vertical traversé par une sorte de cheville horizontale à tête ronde, terminée en pointe vers la gauche.

a) Il est certain que mon identification RŠ « *tal* » = M. 316 n'est pas bonne. M. 316 alterne avec d'autres signes en *la/li* (4), et, dès Yazilikaya n° 48, on doit lui reconnaître cette valeur : ⁴*Hu-te-lx+ra* = cun. ⁴*Hutellurra* (5). Cependant

(1) Étymologie sémitique chez VIROLLEAUD, *Syria*, 19 (1938), p. 127 sqq., 143 ; *RA*, 37 (1940), p. 153 ; THUREAU-DANGIN, *ibid.*, p. 110, n. 1.

(2) Cf. GÜTERBOCK, *SBo* II, p. 22, n. 91, p. 81, b.

(3) *Anatolian Studies*, III, p. 89, n. 6.

(4) Variantes dans le coefficient vocalique ; cf. BOSSERT, *AJO* 9 (1933), p. 114, n. 3 ; *Oriens* 1 (1948), p. 189 ; HROZNY, *IHH* (1933), p. 140 ; MERIGGI, *OLZ* 1933, Sp. 84 ; *Athenaeum* 29 (1951), p. 32 ; GELB, *HH* III (1942), p. 6 ; FRIEDRICH, *Arch. Or.*, 21 (1953), p. 126, 129.

(5) *JCS* 6 (1952), p. 121.

il y a au moins un exemple archaïque de M. 316 où une lecture *tal* serait la bienvenue : le nom de ville * *Tal-ka+ra-ma* sur l'inscription de Karahöyük-Elbistan, ligne 10, que Bossert et moi, indépendamment, avons identifié au hitt. *Te/agarama*, plus tard assyr. *Tilgarimmu* (1). M. 316 noterait donc à l'occasion le phonème *tl* issu de *t*, connu par *tabarna* > *labarna*. Sa valeur aurait suivi l'évolution phon. *tal* > *tl* > *ll* > *l*. L'antériorité de Yaz. n° 48 sur Karahöyük-Elbistan rend cette construction très fragile.

b) Mais, d'autre part, l'identification, sans plus, de RŠ « *tal* » à M. 61 « tout » n'est pas satisfaisante. Les exemples réunis par Steinherr montrent que la valeur phon. de ce signe est *tan(a)*- (2); comment expliquer que sa valeur ancienne ait été *tal*? Noter que *tal* convient bien au cachet RS 17, point 972 (*infra*, p. 157), qu'il faut lire *Tal-mi-a* : la forme *y* est plus proche qu'ici de celle de M. 61.

c) Une valeur complexe *tal* constitue dans le système hiér. hittite une exception surprenante. Si l'on observe que la décomposition phon. de *Talmi-Tešub* exige au moins 5 signes (*ta-l-mi-W-pa*), et si l'on se souvient que les fabricants de sceaux évitent des noms de plus de 4 signes (3), on est amené à supposer que le signe *tal* est en réalité une ligature. Or, il y a un signe qui se ligature volontiers : c'est G. 122 = M. 284, le *li* des noms de *Muršili* et *Ḫattušili* (G. 92, 62). Je propose de lire *li* la « cheville horizontale » de *tal*, finalement le signe du « couteau », et d'analyser *tal* en *ta* × *l(i)*. Parallèlement, G. 61 = *tan* dans *tanamia* « tout » sera une ligature de *ta* × *n(a)* : il s'agit de M. 203 = *ná*. Mais je ne sais à quel signe il convient d'identifier le « carré » = *ta* de *tal* et *tan*.

Le dieu à la massue debout à gauche du signe « roi » porte à la main son symbole W ; au-dessus, la « coupe » (M. 340 = G. 137), id. pour le « ciel ». Lire « Tešub du ciel ».

À droite, le nom de Kargamiš suivi du déterminatif « ville » (M. 199), comme dans le sceau n° 4 d'Ini-Tešub.

Au-dessus de *Kar-ga-mi-sa*^{ville}, un signe nouveau : trois branches terminées en boule (comme M. 179 = *nu*), se dressent sur une sorte de socle triangulaire renflé à son sommet. Cela se retrouve exactement dans l'inscription d'Alep datant de Talmi-Šarruma (HHM, 2). C'est le dernier signe de la ligne 1 : venant aussitôt après le nom du roi et le titre « roi d'Alep », il doit, comme à RŠ, faire partie de la titulature. Un 3^e exemple du même pictogramme figure sur le sceau n° 3 d'Ini-Tešub, derrière le roi (cf. p. 123); la forme diffère légèrement : trois boules semblent

(1) LAROCHE, *RHA* 52 (1950) p. 49 ; BOSSERT, *Bulleten* 15 (1951) p. 321. — Sur *Tegarama* = *Tilgarimmu*, voir WEIDNER, *Pol. Dok.*, p. 5, n. 13 ; BILGIÇ, *AJO* 15 (1946-1950) p. 29. L'étymologie populaire ayant abouti à assyr. *Tilgarimmu* (BILGIÇ, *ibid.* n. 202) aurait eu justement son point de départ dans un phonème perçu *tl* ou *tal* par une oreille étrangère.

(2) *Oriens* 1 (1948) p. 129 sqq.

(3) Cf. *supra*, p. 125 et n. 2.

sortir directement d'un bouton, au sommet d'une tige reposant sur un pied; c'est pourquoi j'identifierai à ces trois variantes une 4^e: la fleur « en éclosion » qu'on voit dans le champ du cylindre d'Alep, et qui, apparemment, fait aussi partie de la titulature royale.

L'inscription cun. de Talmi-Tešub ne contient rien qui permette d'expliquer directement la valeur, probablement symbolique, de ce signe rare. Il définit sûrement un attribut de la royauté, aussi bien à Kargamiš qu'à Alep. Mais je ne vois pas à quel titre particulier des rois vassaux de « Mon-Soleil » on pourrait identifier le signe hiér. Il convient plutôt de rapprocher le bâton terminé à son sommet par trois prolongements ovales, dont on a un bon exemple sur le même cylindre d'Alep. Ce serait le « bâton fleuri » ou sceptre — un tronc d'où sortent des rameaux — symbolisant la prospérité ou la fécondité (1).

III. ŠAUŠGA-MUWA.

N^o 1 : RŠ 17.228 (*Recueil*, fig. 38-40).

Texte, Ro 1 : *um-ma* ^{ma}IŠTAR-*mu-wa* DUMU ZAG.ŠEŠ LUGAL KUR A-[*mur-ri*].

« Paroles de Šaušga-muwa, fils de Bentešina, roi d'A[murru]. »

N^o 2 : RŠ 17.318 + 349 (*Recueil*, fig. 43).

Texte, l. 17 : ^{ma}IŠTAR-*mu-wa* DUMU ZAG.ŠEŠ LUGAL KUR A-*mur-ri*.

N^o 3 : RŠ 17.360 A + 372 (*Recueil*, fig. 41, 42, 44).

Texte, Ro 1 : ^{ma}IŠTAR-*mu-wa* LUGAL KUR A-*mur-ri* DUMU ZAG.ŠEŠ LUGAL KUR A-*mur-ri*.

« Šaušga-muwa, roi d'Amurru, fils de Bentešina, roi d'Amurru. »

Les sceaux hiér. des nos 1 et 2 contiennent la même inscription, avec de très légères variantes d'exécution :

Entre deux signes « fils de roi » antithétiques (G. 114), le nom du prince se compose des signes G. 42-120-47. La bordure du n^o 1 est faite du même motif que, par exemple, SBo, II, 110 = 111 : triangle — cercle.

Le sceau hiér., malheureusement fragmentaire, du n^o 3 comporte deux noms : à gauche, G. 42-120[- et « fils de roi » ; à droite, G. 198[et le sommet de « roi (+ fils ?) ». Le texte cun. n'apporte aucune indication utile à la lecture de ce nom, qui commence par le même signe énigmatique que celui de la 3^e femme de Šuppiluliuma (cf. p. 100).

Le nom hiér. d'« ISTAR »-muwa.

(1) Je me demande si le signe M. 179 = *nu* n'est pas finalement identique à ce symbole, et si cette valeur ne sort pas du mot hitt. *nū-*, désignant une qualité favorable ; voir sur ce mot FRIEDRICH, *HW*, p. 152.

SBo, II, 79 : même nom porté par un « seigneur de ville » ; sans doute un personnage différent.

Le groupe hiér. G. 42-120 qui forme le 1^{er} terme du composé se retrouve comme nom divin en pays hittite : deux fois à Yazilikaya, une fois à Malatya, et encore dans le théophrase Onom., n° 1177. J'ai été amené à proposer la lecture phon. *Sa-us-ga* en comparant les déesses de Yazilikaya aux rituels cun. hourrites conservés à Boğ. (1) : les nouveaux sceaux de RŠ confirmer la chose, en ceci qu'ils établissent l'équation décisive cun. ^aIŠTAR = hiér. G. 42-120 : l'un des noms hourrites d'IŠTAR est Šaušga. Étant admis désormais que le nom IŠTAR-muwa doit se lire phon. *Šaušga-muwa*, nous allons examiner brièvement quelques-unes des conséquences qui en découlent :

1. Le signe G. 47 = *mu*, variante de 46 *a* (tête de bœuf + *m*) où le caractère zoologique de l'animal est si peu marqué qu'on pourrait encore hésiter à y voir un bovidé (2). La valeur phon. n'en est pas moins certaine.

2. J'avais analysé le nom divin en trois signes phon. *Sa + us?-ga* (3). Il n'y a plus lieu de douter que le 1^{er} (G. 40 *a*, tête d'antilope (?)), ait bien la valeur primitive *sa* (4). L'animal entier (G. 43) figure dans le nom SBo, II, 9 = 78 *Sa-x-nu-y*, que je lis maintenant *Sa-hur-nu-wa*.

3. Le second signe était difficile à identifier sur la seule base de Yazilikaya, Yekbaz et Malatya. Les sceaux de RŠ lèvent l'obstacle : on a affaire à un losange curviligne à double tracé, particulièrement net sur le n° 3. Dès lors, c'est la forme ancienne du signe à sifflante bien connu M. 186, ou cercle double. Le stade intermédiaire, ovale double, s'observe déjà à Emirgazi (M. 324, 3), à Yekbaz et à Malatya. Un détail confirme l'assimilation proposée ici : de *Sausga*, on tire une valeur phon. *-us* ; or, plus tard, quand le syllabaire évolue vers l'« alphabétisme », le signe M. 186 alterne presque partout avec l'*-s* en finale absolue (syllabe fermée), dans les désinences grammaticales : valeur abstraite d'un ancien *us*. En prenant cette position, j'ai conscience d'enfreindre le principe de Gelb, assez généralement reçu, que tous les phonogrammes hiér. sont du type syllabe ouverte : *ta, li, mu*, etc. Mais ce principe n'est en somme qu'un postulat. La volute = « grand » a pris la valeur *ur* (dans *Ur-ḫi-Tešub*, cf. p. 125) à partir du mot *ura* - « grand ». Si les

(1) *Onom.*, p. 58, 81 sq. ; *JCS*, 6 (1952), p. 117.

(2) GÜTERBOCK, *SBo*, II, p. 48 et n. 167 *a* ; *Symbolae Hrozny*, III, p. 209 sq.

(3) GÜTERBOCK, *MDOG*, 86 (1953), p. 70, accepte la lecture globale, mais réserve celle des deux premiers signes.

(4) Les vocalisations *si* (MERIGGI, *Athenaeum*, 29, p. 32 ; FRIEDRICH, *Arch. Or.*, 21, p. 127) et *se* (GELB, *HH*, III, p. 15) manquent de base : en matière de phonétisme, seuls les noms propres d'époque impériale, grâce aux équivalents cun., sont aptes à fournir des valeurs solides. Le syncrétisme postérieur, en mêlant tout, réservait aux déchiffreurs modernes des difficultés insurmontables : les variantes de Karatepe favorisent la théorie de l'indifférenciation vocalique (BOSSERT), mais compliquent d'autant la lecture.

Hittites ont extrait des valeurs consonantiques de leurs anciens syllabogrammes (par ex. *ga* > *g/k*; cf. à Karatepe, *Mu-g(a)-sa-* = *Muksa-*), pourquoi n'auraient-ils pas utilisé, dans le cas de consonnes finales, d'anciens groupes voyelle + consonne ? Et le modèle cun. leur en enseignait l'emploi.

4. La liste des théophores de Šaušga comprend :

Boğ. : *Šaušga-muwa*, fils de Bentešina, nom hybride hurro-hittite analogue à *Hepa-muwa*. On en rendra compte en rappelant le bilinguisme du Kizzuwatna au second millénaire : il s'y mêlait des dialectes hittites (louvite), hourrites et amorréens (1).

^aIŠTAR-*atti* = ^a*Ša-us-ga-at-ti*, d'après KUB, XXXIV, 45 + 2614/c + 2549/c Ro 7, 8 (2). C'est le seul nom féminin.

^aLIŠ-^aLAMA, Onom., n° 359 : origine inconnue.

Alalakh : *Arip-Šaušga* et *Wandi-Šaušga*, l'un et l'autre authentiquement hourrites ; Nuzi : *Ar-Šawušga/Šamušga* (3) ; type *Ar(ip)-Tešub*.

RŠ 17.319 : *Šauškuwa*.

A côté d'IŠTAR-Šaušga, il a existé, en milieu hourrite, une IŠTAR-*Išhara* (4). A Boğ., on rencontre en outre une IŠTAR-*li* (Rech., p. 96) irréductible aux précédentes. Le problème complexe des Ištars hourrites se pose de manière urgente, en termes parallèles à celui de hitt. ^aLAMA. De sa solution dépend certainement l'explication d'une divinité bisexuée, présente à Yazilikaya et en Syrie.

TABLEAU DES SYNCHRONISMES

UGARIT	HATTI	KARGAMIS	AMURRU
Ammistamru (I)	Šuppiluliuma I		Aziru
↓		Pijaššili = Šarri-Kušub	↓
Niqmadu (II)	Muršili II		DU-Tešub
↓		[X]-Šarruma ↓	↓
Arhalbu	Muwatalli		Duppi-Tešub
↓		Šahurunuwa ↓	↓
Niqmepa	Urhi-Tešub		Bentešina ↓
↓			(Šapi i)
Ammistamru (II)	Hattušili III		Bentešina
↓		Ini-Tešub ↓	↓
Ibiranu	Tudhalija IV		Šaušga-muwa ↓
↓		Talmi-Tešub ↓	
Niqmadu (III)			
↓			
Ammurapi			

(1) GÖTZE, *Kizzuwatna* (1940), p. 4-8.

(2) Inédits communiqués par R. WERNER, qui en prépare l'édition.

(3) WISEMAN, *Alalakh*, p. 129, 151 ; *NPN*, p. 32, 253.

(4) Cf. WISEMAN, *ibid.*, p. 9, n. 2.

FONCTIONNAIRES IMPÉRIAUX

I. ARMA-ZITI.

N° 1 : RŠ 17.314 (*Recueil*, fig. 48 a, 49).

Texte, Ro 1 : *a-na pa-ni* ^{md}SIN-LÚ DUMU.LUGAL.

Sceau hiér. : dans le cercle intérieur, répétition du motif ornemental G. 93, 2-70 ; cercle extérieur, motif répété G. 176-93, 2-88-93, 2.

Champ : au centre, le nom propre : G. 182-76-170, tourné vers la droite. De part et d'autre, « fils de roi » G. 114 ; derrière, la « grenade » G. 70. En bas, au bord de la cassure, traces du signe G. 88 ? — La lunule, G. 182, est ici doublée par une ligne courbe intérieure.

N° 2 : RŠ 17.316 (*Recueil*, fig. 48 b, 50, 51).

Texte, Vo 4' : ^{md}SIN-LÚ.

Deux empreintes du même sceau hiér., réduit au nom propre, G. 182-76-170. L'exécution est manquée : lunule dissymétrique, corne de droite écrasée ; G. 76 a la « poignée » en bas, non au milieu (comme peut-être en SBo, II, 96, G. 286). Signes tournés vers la gauche.

Le parallélisme des documents RŠ 15.77 et 17.314 prouve l'identité des noms *Ar-ma-zi-ti* et ^{md}SIN-LÚ ; sur ce personnage, cf. Nougayrol, PRU, III, p. 6, n. 5. — La variante isolée ^{md}SIN-*ma*-LÚ, RŠ 17.292, l. 9, s'accorde bien avec l'équation hitt. ^{md}SIN = *Arma-*, depuis longtemps établie. Aucun homonyme de Boğ. n'est sûrement identifiable à ce « fils de roi » ; cf. Onom., n° 82, 600.

Le même nom en écriture hiér. : CIH, XL, 8a ; SBo, II, 44-46 (Onom., n° 1089). Confirmation du sens de la « lunule », reconnu par Güterbock.

G. 76-170 : Güterbock, SBo, II, p. 28-30, avait rassemblé les nombreux exemples de ce groupe hiér., et en avait souligné l'importance. Mais c'est S. Alp, Namen, p. 19 sqq., qui a prouvé le caractère onomastique des légendes contenant G. 76-170, et qui a identifié correctement le second terme à l'élément cun. -LÚ-*i* = -*ziti-*, si fréquent dans les sources de Boğ. (1). Les sceaux de RŠ en apportent la confirmation définitive. Voici, avec *Arma-ziti*, ceux des noms qu'on sait lire :

SBo, II, 10, 11 : *Ma-la-LÚ-i* prince ; cf. Onom., n° 371.

(1) Lecture reconnue indépendamment par STEINHERR, cf. *Orientalia*, 20 (1951), p. 112 ; adoptée par LAROCHE, *Onom.* (1951), passim ; BOSSERT, *JKF*, 1 (1952), p. 184 ; GÜTERBOCK, *Oriens*, 6 (1953), p. 154.

SBo, II, 124 : SOLEIL-LÚ-*i* = cun. ^aUTU-LÚ-*i*, Onom., n° 784.

SBo, II, 99, 100 : LION-LÚ-*i* = cun. UR.MAH-LÚ-*i*, Onom., n° 775.

SBo, II, 90, 93 : LIÈVRE-LÚ-*i*; cf. p. .

SBo, II, 56-58, Çorca : *Ha-l* < *pa* > -LÚ-*i* = cun. *Halpa*-LÚ-*i*, Onom., n° 134 (1).

SBo, II, 69-71 : *W-ta*-LÚ-*i* = cun. ^aU-LÚ, Onom., n° 790.

SBo, II, 34 : LÚ-*i* ? = cun. *Ziti*, Onom., n° 853.

RŠ 17.248 : *Pi*-[*ha*]-LÚ-[*i*]; cf. p. 141.

Les différentes lectures qu'on a proposées ici et là pour les autres noms en -LÚ-*i*/*-ziti* sont arbitraires ou incertaines. Derrière les signes G. 57 (SBo, II, 47, 49, 51-53), G. 64 (SBo, II, 108, 110, 111, 205), G. 77 (SBo, II, 106, Çelebi Dağ), G. 90 (SBo, II, 128), G. 93 (Paris-Louvre, Catal., pl. 101, 16), G. 117 (SBo, II, 19, 21, Tarsus), G. 138 (SBo, II, 127, 133), G. 171 (SBo, II, 135), G. 203 (Ward, 804 e), se cachent des idéogr. de sens indéterminé ou de lecture phon. inconnue.

Dans l'intervalle, Güterbock a proposé de lire LÚ-*i* = *ziti* un autre groupe hiér., M. 12, 2, sur la base d'un sceau « bilingue » de Tarsus (2). L'idée ne serait pas tout à fait condamnée, si l'on pouvait fournir une analyse phon. de M. 12, 2 : on aurait deux modes de graphie concurrents du même élément -*ziti* (3).

Sur la question de G. 93 (triangle) = G. 76-170 (Alp), voir p. 144, n° 2.

II. TIHI-TEŠUB ET TILI-TEŠUB.

RŠ 17.137 (*Recueil*, fig. 52-53).

Texte, Vo 8' sqq. :

^{na}KIŠIB ^mTi-^{hi}-^aIM LÚ DUMU.KIN ^aUTUŠi.

^{na}KIŠIB ^mTi-^{li}-^aIM LÚ DUMU.KIN ša *il-tap-ru a-na KUR Mi-is-ri.*

« Sceau de Tihī-Tešub, messenger de Mon-Soleil ; sceau de Tili-Tešub, messenger, chargé de mission en Égypte. »

Tihī-^aIM est un personnage nouveau. Le nom, hourrite, se retrouve à Nuzi, écrit *Tehitteššub* (4).

Tili-^aIM, c'est-à-dire *Tili-Tešub*, est déjà connu comme envoyé de Hattušili III auprès du pharaon, ce qui date le document de RŠ. Sources hittites et égyptienne réunies par E. Edel, JNES, 8, p. 44 (5).

(1) Cf. p. 125, n. 2.

(2) *Symbolae Hrozny*, III (1950), p. 230 sqq.

(3) Essai dans ce sens, très aventureux, chez STEINHERR, *l. c.*, p. 113 sq.

(4) *NPN*, p. 153. Sur le radical hourrite *teh-*, cf. *PRU* III, p. 323.

(5) Cf. aussi *Onom.*, n° 708. — Sur hourrite *til(i)-*, *Onom.*, p. 89.

Sceaux hiér. :

A. Au milieu, de haut en bas, G. 30-84-66-132 ; à gauche, « fils de roi » G. 114, et un double cercle ; à droite, le triangle G. 93, et un cercle.

B. Le nom propre était écrit deux fois symétriquement : il ne reste du nom de droite que la pointe de *ti* (G. 30), et la « poignée » de *li* (G. 122). Les traces du 3^e signe indiquent l'idéogr. W du dieu Tešub (G. 181 = M. 398) plutôt que le signe G. 66.

La lecture *-Tešub^{ba}* de G. 66-132 a été reconnue et discutée p. 125.

L'intérêt des bulles 17.137 porte sur la vocalisation des deux signes G. 30 et G. 84.

1. G. 30 = M. 82, le « pied ».

On a admis jusqu'ici que la valeur phon. du « pied » est *ta*. Les faits invoqués sont tous de date relativement récente, et n'autorisent pas de conclusion automatique à l'égard des hiér. du 2^e millénaire. Nous constatons que tous les exemples sûrs d'époque impériale doivent se lire *ti/te* : l'idée de Meriggi, si vivement critiquée par Gelb, était donc juste, mais fondée sur des raisons insuffisantes et appliquée à tort aux hiér. récents (1).

Yazilikaya, n° 48 : ^a*Hu-te-llu + ra* (2).

SBo, II, 15, 224 : *Ti-li-Šarruma* ; cf. maintenant RŠ 17.28, l. 6, 8, etc.

SBo, II, 149 : titre à droite, lire *pa-ti-li* ; cf. le hitt. ^{hi}*patili-*, nom d'un prêtre de rite kizzuwatnien (3).

Nous rencontrerons plus loin d'autres signes pour *ta* : le « poing armé » et la « tête d'âne ». Il est vrai que, plus tard, de nombreuses confusions de signes à dentale se sont produites, créant cette pléthore de signes pour *ta* qui étonnait les déchiffreurs. La documentation ne permet toujours pas de décider s'il y a eu deux séries d'occlusives *t/d* (4). Sur la série en *z*, cf. p. 153.

La désignation de G. 30 = M. 82 par le « pied » est certainement inexacte, quoique invétérée. Le dessin exclut cette définition. La pointe relevée et les échancrures marquées à la place de la cheville montrent évidemment qu'il s'agit

(1) MERIGGI, *RHA* 27 (1937) p. 105 ; GELB, *HH*, III (1942), p. 23, n. 1.

(2) Observation déjà faite par R. WERNER, *Volkshochschule*, XXII, Zürich (1953), p. 85 et addendum.

(3) FRIEDRICH, *HW*, p. 166. — [Cf. aussi WERNER, *OLZ* 49 (1954), p. 305].

(4) Le « pied » est la 1^{re} syllabe du nom du dieu assis Yazilikaya, n° 65 : ^a*Te-x-x-x*. En face de lui se tient une déesse dont le nom comporte 4 signes : ^a*x-pa-tu-x* : on songe naturellement à ^a*Tar-pa-an-tu-ḫi*, du cercle de Ḫebat, sexe inconnu (*KUB*, XXV, 44, II, 10 = XXVII, 8, II, 12, etc. ; cf. *Rech.*, p. 60) : le 1^{er} signe serait-il M. 370 = *tar*, avec l'« épine » à gauche, donc inversée ? — Je ne vois pas comment on pourrait concilier les restes du n° 65 (*Yazilikaya*, Tafel, 35) avec le nom de *Tijapa|inti*, vizir de Ḫebat ; l'identification serait séduisante.

de la sandale hittite (1); le profil du signe se confond avec celui des pieds chaussés sur tous les reliefs anatoliens (2).

2. G. 84 = M. 191, le « cercle barré ».

Les exemples anciens suggèrent aussi, mais avec moins de netteté, une révision des syllabaires. On avait déjà objecté à la valeur *ha*, proposée par les déchiffreurs (3), la présence de ce signe dans le nom de Hebat, aussi bien à Yazilikaya (n° 43 ^a*He-pa-tu*) que dans les théophores *Pu-tu-he-pa*, *Ta-nu-he-pa* (4). La valeur *he/hi* est primaire, et le signe se place entre G. 61 = *ha*, et G. 98 = M. 212, *hi* (5). — Toutefois, il y a un exemple certain de la valeur *ha* dans les sceaux impériaux : SBo, II, 94, 95, *Pi-ha-LION* (?); cf. cun. *Pi-ha-URMAH* (Onom., n° 534).

Dans les deux cas précédents, de même que pour *ma/mi/me*, et d'autres hiér. à vocalisme *i*, on se trouve devant le même problème général évoqué plus haut à propos de *a/e/i* dans Ini-Tešub. Il s'agit du tableau phonologique des voyelles hitt. : tant que nous n'avions pour sources que des graphies cun., donc empruntées, on pouvait ignorer le problème ; maintenant que le syllabaire hiér. ancien, élaboré par les Hittites/Louvites pour leur propre langue, prend tournure, la question va se poser de manière pressante ; elle enveloppe entre autres la question des diphtongues, et aura, on s'en doute, sur le terrain du comparatisme pré-historique, des répercussions notables.

À côté de son emploi syllabique, je maintiendrais jusqu'à plus ample informé la valeur id. de G. 84, dans l'unique cas de Šuppiluliuma (6). — Je ne crois pas utile de chercher un sens graphique au triangle et aux cercles du sceau A : j'y vois des ornements de remplissage plus que des signes d'écriture ; Güterbock, SBo, II, p. 42, les range dans le groupe « annexe » et songe à des « Heilssymbole ».

III. TAKI-ŠARRUMA.

N° 1 : RŠ 17.251 (*Recueil*, fig. 54-57).

Texte, Ro 1 sqq. : *ištu UD l KAM anni mTa-gi-šar-ru-mu* à *m[Tù]l-pi-šar-ru-mu* DUMU^{meš} I *ha-aš-ta-nu-ri*.

Ibid., l. 26 : [^{na}KIŠ]IB *mTa-gi-šar-ru-mi*.

(1) Avis contraire de PERROT-CHIEPZ, *Hist. de l'Art*, IV, p. 563, n. 1.

(2) Cela écarte l'objection que j'ai faite au principe acrophonique (*Ex Oriente Lux*, II, p. 82). Le mot hitt./louvite pour « pied » est *pada-*. Nous ignorons le nom hittite de la sandale = id. cun. ^{kus}E.SIR.

(3) FRIEDRICH, *ZA*, 42 (1934), p. 89 ; GÜTERBOCK, *SBo*, II, p. 24, n. 104.

(4) Ajouter la bulle d'Alaca Höyük, Rapport 1951, p. 195 et pl. 79, 1b, portant le nom *i ?-he-pa*, et *He-pa-pi-a* sur des sceaux de Tarsus inédits.

(5) On échangea les lectures chez GELB, *HH*, III (1942), p. 5.

(6) Cf. p. 99.

Empreinte de sceau-bague :

Au centre, deux personnages face à face : entre eux, les signes G. 25-100-28. Le dieu ailé de gauche porte un triangle au-dessus du poing. Derrière lui, l'étoile (G. 87, 2) et encore G. 25-100-28, puis « fils de roi » G. 114. A droite, derrière l'homme à l'arc, une 3^e fois G. 25-100-28, et « fils de roi ». — Pour la disposition générale et la représentation divine, comparer la bague en or d'Oxford, provenant de Konya, souvent reproduite (1).

N^o 2 : RS 17.433 (*Recueil*, fig. 58-60).

Tablette pulvérisée ; seule est bien conservée l'empreinte de sceau circulaire.

Bordure : alternativement la « claie » G. 105 et un cercle.

Champ hiér. : au centre, G. 25-100-28 ; à gauche et à droite « fils de roi » ; de part et d'autre, G. 78 « volute » au-dessus de G. 105.

Le nom propre G. 25-100-28 doit se lire *Taki-šarruma*, d'après le texte cun. En effet :

1. G. 25 = M. 65 = *ta*, valeur certaine. Comparer entre autres Yazilikaya, n^{os} 37 et 38 : (*Nina*)*ta* et (*Kuli*)*ta* ; n^o 33 [*A*]*s-ta-pi* (2).

2. G. 100 = M. 214,5 = *ki*. Valeur nouvelle assurée par le sceau de Kilija ; détails p. 148.

3. G. 28 = M. 71 = *šarruma*. Cette équation avait été déduite par Güterbock du nom du roi d'Alep Talmi-Šarruma (cf. p. 129), et confirmée d'autre part à Yazilikaya par le dieu Šarruma, fils de Hebat (cf. p. 122) : elle est certaine (3).

Le signe représente une moitié inférieure d'homme à laquelle s'ajoutent les 4 traits en ligature = *mi/mā*. L'origine du signe et de sa valeur doivent dériver du dessin et d'un mot hitt. de structure proche de *šarruma*. Bossert a comparé le signe cun. archaïque *ĪB* = akk. *qablu* « taille, milieu, ceinture » (Deimel, *ŠL* = Labat, Manuel, n^o 207) : les deux pictogrammes se ressemblent en effet, et la comparaison mérite d'être retenue. Mais, pour Bossert, l'essentiel du signe réside dans le corps ou la ceinture : il fait donc appel à un mot hitt. *tarru* qui signifierait « ventre ». On passerait de hitt. cun. *tarru* au hiér. **sarru* (*šarru*) par une équation $t = s$ (4). L'objection principale à cette interprétation, c'est que l'emploi ancien, impérial, du « demi-corps » + *ma* pour *šarruma*, divinité hourrite, exclut l'origine « hitt. hiér. ». De plus, la taille ou ceinture n'a pas plus d'importance que les jambes (plus tard on ne retiendra du signe primitif qu'un pied + *ma*), et c'est forcer le sens du dessin que d'insister sur le vêtement (ceinture, pagne ou culotte),

(1) HOGARTH, 195 ; BOSSERT, *Altan.*, 698 ; ALP, *Namen*, frontispice et p. 44, fig. 116 ; GURNEY, *The Hittites*, pl. 22 b, etc.

(2) *JCS* 6 (1952), p. 116 sq., 119.

(3) *Belleten* 7 (1943), p. 307 sqq. ; *SBo*, II, p. 20 sqq.

(4) *JKF*, 2 (1953), p. 298 sqq.

alors qu'au contraire le signe se réduit souvent à un profil. — Il existe précisément en hitt. un mot *šarra* « partie, moitié », qui a donné le verbe dénomiatif *šarra(i)-* « partager, découper, traverser » ; l'expression *takšan šarra-* signifie « en parties égales, par moitié » (1). En faisant dériver de ce mot hitt. la valeur *šarruma* = *šarra* + *ma*, on rend compte tout simplement du dessin (cf. le parallèle cun.), sans être obligé de poser un hypothétique **šarru* « ventre » en « hiér. » (2). Et l'on conclura que la valeur du signe a suivi l'évolution phon. post-impériale : *šarra/ua > sar*. Il est possible que l'élément d'onomastique asianique *-sarma* (= gr. ζαρμα) soit l'état récent de *Šarruma* (3). Le processus évolutif aurait des parallèles dans les signes $\bar{3}$ + *ra* = *tar*, et dans LIÈVRE + *ra* = *tap(a)ra-*, *tapar-* (cf. p. 150).

Sur le signe G. 105, voir p. 147. — Sur la divinité et son insigne, voir p. 144.

Le titre hiér. « fils de roi » que porte Taki-Šarruma, confronté avec le texte cun. DUMU^(més) I *ha-as-ta-nu-ri*, pose un problème nouveau : ou bien *haštanuri* est un nom de roi, ou bien c'est un titre pour « roi ». Malgré la présence du « clou personnel » qui semble appuyer la 1^{re} hypothèse, celle-ci est très peu vraisemblable : il faudrait invoquer la théorie des doubles noms royaux (cf. p. 118), et supposer que *Haštanuri* est le nom hurrite (?) d'un roi hittite (4) ; sinon, ce serait celui d'un roi inconnu : où placer ce roi ? — En fait, on doit écarter l'objection du déterminatif personnel ; comme J. Nougayrol me le fait observer, il arrive qu'à RŠ les noms professionnels ou d'états soient précédés indûment de ce clou (5) ; d'ailleurs « fils de X » s'y écrit normalement DUMU X, sans le clou. On en conclura que *haštanuri* est un titre correspondant au hiér. « roi » (6), cela d'autant plus que le mot « rime » avec d'autres titres révélés par RŠ, à savoir *huburtanuri* et *tuppa(la)nuri* (7).

(1) Sur ces faits lexicaux, voir FRIEDRICH, *HW*, p. 183 sq.

(2) La lecture abrégée *-Sarma*, affirmée par BOSSERT *ibid.*, p. 296, repose sur un malentendu. Chez GÖRZE, *Ann. Murš.*, p. 248 sq., *šar* est une transcription conventionnelle de LUGAL ; voir là-dessus *supra*, p. 110. — Je ne connais le nom *Šarruma* que sous deux graphies : -LUGAL-*ma* ou *Šar-ru-ma*, *Šar-ru-um-ma*. Nouveaux exemples à Alalakh, cf. WISEMAN, p. 133 : *Ehli-Šarru(mma)* ; p. 134 : KAR-^a*Šarrumma*. — Rien ne permet d'affirmer un rapport quelconque entre le nom divin hurrite et le mot « subaréen » *sarme* (Cf. GELB, *Hurrians and Subarians*, p. 16).

(3) Cf. *Onom.*, p. 86, 145. — Pour le hiér. récent *-Sarma^{ma}*, voir maintenant le matériel rassemblé par MERIGGI, *Arch. Glott. Ital.*, 37 (1952), p. 137 sq.

(4) A Boğ., Taki-Šarruma semble être un fils de Šuppiliuma ; contextes chez OTTEN, *MDOG*, 83 (1951), p. 56, 66, 69.

(5) Cf. *ʾabu* « père », *PRU* III, p. 232 ; *ʾtabarna*, RŠ, 17.130, Ro 1 ; 18.03 Ro 1 ; *ʾsaki(n)ni*, 15.41, 4 (?) ; 17.142, 2 ; 239.1.

(6) J. NOUGAYROL me communique à ce propos : « *ʾhaštanuru* (17.251, 4) se retrouve vraisemblablement comme premier témoin de ce même acte, sous la forme : *ʾšag-ga-bu-r[u?]*, c'est-à-dire « *überaus stark* » (VON SODEN, *ZA*, 41, p. 103, n. 6 et *Grundriss*, § 56 i) « le très-puissant ». D'où peut-être hourr. *hašt-* = *gp/br* « (être) fort ».

(7) Sur ces composés hittites *tuppa(la)n-ura-* « grand des scribes », *huburtan-ura-* « grand des h », *haštan-ura-* « grand des nobles », voir *RHA* 58 (1956) p. 26 sq.

IV. TAKUHĻI.

RŠ 16.2'3 (*Recueil*, fig. 61-62).

Texte, Ro 2-3 [a-n]a pa-ni ^mTāk-hu-li-na

[^{amii}]gār-dab-bi ša šār ^{ma}K[ar-g]a-[miš]

« devant Takḫulinu, *gardabbu* du roi de Kargamiš » (1).

Les deux empreintes proviennent du même sceau-bague ; celle de droite seule est bien lisible. Entre deux signes antithétiques, 4 hiér. tournés vers la droite : dans l'ordre, M. 92-389-212-284. La lecture, fondée sur les valeurs déjà établies, donne *Ta-ku-hi-li*. On accueillera avec intérêt cette confirmation de déductions antérieures, surtout en ce qui concerne la « tête d'âne » = *ta* (2), et M. 212 = *hi*.

La graphie hiér. *Ta-ku-hi-li* s'harmonise avec le nom hourrite *Takuhli*, attesté partout sous diverses variantes :

Boğ. (Onom., n° 661) : KBo, V, 6, II, 17, *Ta-ku-uh-li* ; KUB, XXVI, 92.18 *Da-ku-hi-i-li*.

Nuzi (NPN, p. 145) : *Ta-ku-uh-le*.

Alalakh (Wiseman, p. 148, 149) : *Ta-ku/gú-hu-li* ; *Ta-ku-uh-li*.

Assur (KAJ 167.24) : *Ta-gu-hu-li*.

L'orthographe de RŠ *Tāk-hu-li* est aberrante, sans parler du suffixe à nasale très courant dans l'onomastique d'Ugarit, aussi bien sémitique que hourrite. La fréquence du nom empêche l'identification des personnages ; à Boğ., le *Dakuhili*-contemporain de Bentešina serait-il le même que celui de RŠ ?

Le signe M. 212 = *hi* peut donc avoir ici une valeur syllabique ou alphabétique (*h*). On le rencontre avec cette dernière valeur dans un autre nom hourrite, selon l'excellente suggestion de Meriggi (3) :

Kargamiš, A 7, 1 : ^mA-hi-la-ta-s-pa-s, qu'on lira *Ahla-tesepas*, état évolué du nom *Ehli-Tešub* (cf. NPN, p. 42 ; Wiseman, Alalakh, p. 133 ; Onom., n° 216) (4).

Le titre qui encadre le nom propre est très difficile à identifier, même sur l'original. J'hésite entre un groupe volute + poignard (G. 123) ou simplement G. 141 (5). La 1^{re} lecture donnerait « grand x » ; la seconde, soutenue par le *gardabbu* cun., permettrait de déterminer le sens de cet hiér. ; si l'on accepte l'interprétation du mot « akkadien » proposée par Götze (6), on voit mal comment le pictogramme symbolise la profession du « cocher ».

(1) Cf. NOUGAYROL, *PRU*, III, p. 44 et 45, n. 1.

(2) La valeur *te* chez GELB, *HH*, III, p. 22 sq., repose sur des conjectures trop fragiles.

(3) *ArchGlottItal.*, 37 (1952), p. 135, n. 19 ; dans *St. Cl. Or.*, 2 (1953), p. 10, MERIGGI semble renoncer à cette bonne interprétation au profit d'un *Hila-taspas* qui ne donne rien.

(4) Modifier en conséquence *Onom.*, n° 1078.

(5) J'ai d'abord cru que la partie supérieure incurvée se rattache à droite au reste du signe (ovale vertical) ; le moulage montre que le signe est en fait symétrique.

(6) *RHA*, 54 (1952), p. 6 sq. ; voir NOUGAYROL, *PRU*, III, p. 235.

V. PIĤA-ZITI.

RŠ 17.248 (*Recueil*, fig. 63-65).

Dans le texte, l. 15 : ^{ma}KIŠIB ^mPi-ha-LÚ LÚ x-x.

Deux empreintes de sceau-cylindre identiques. L'une et l'autre, brisées au milieu, se complètent mutuellement. La partie inférieure est perdue.

Légende cun. : (1) ^{ma}[KIŠIB] (2) ^mPi-ha-[L]Ú[-].

Dans le champ, à droite, un personnage debout, coiffé du bonnet rond, tient de la main gauche le « lituus », de la droite la « croix ansée » ; au-dessus de sa tête, disque solaire. — A gauche, un dieu de l'orage tient son W symbolique de la main gauche ; de la droite, il brandit une arme. Entre les deux figures, sous le bras du dieu, deux signes sont conservés : M. 49 = G. 18, et plus bas, à un certain intervalle, G. 76 ; le reste est effacé.

Ces vestiges suffisent, car : M. 49 = *pi* ; G. 76 = cun. -LÚ-(i). On lira : *Pi-[ha]-LÚ-[i]*. Comparer Onom., n° 530 et la liste de la p. 135. — Sur l'élément *piĥa-*, voir en dernier lieu Götze, JCS, 5 (1951), p. 72 sq. ; Bossert, JKF, 2 (1953), p. 331 sqq.

Une remarque sur la composition du sceau : le nom propre occupe une place modeste entre le dieu de l'orage et « Mon-Soleil » ; l'intention est évidente : Piĥa-ziti se met sous la protection de l'un et affirme sa fidélité à l'autre. La « croix ansée » tenue par le roi en habits religieux est à mettre en parallèle avec le registre inférieur du sceau de Tudĥalija IV (cf. p. 113). Le roi, avec ou sans disque solaire, en face du dieu « tonnant » est l'un des thèmes courants de l'art hittite, qui survivra à l'Empire. La personnalité divine varie : à Hanyeri, c'est un taureau sur les montagnes ; même thème plus développé à Imamkulu, avec son dieu en char traîné par des taureaux et chevauchant les montagnes. Le sceau d'Amanmašu (cf. p. 142) est conforme à ce type. Sur les sceaux de Taki-Šarruma et de Konya, il y a une déesse ailée, avec ou sans animal (cf. p. 143) ; en SBo, II, 222, dieu armé debout sur un animal, etc. D'autre part, au lieu du roi-Soleil (cf. Alaca-Höyük (1), Yazilikaya, nos 35 et 64, Sirkeli), on trouve souvent un homme debout portant un bâton ou un arc ou les deux. Exemples à Hanyeri, Alep, sur les sceaux 3 et 4 d'Ini-Tešub. Le sceau de Piĥa-ziti a un pendant remarquable dans CIH, XLI, 2 = Ward, 794.

Toutes ces relations implicites prouvent que le sceau personnel a été conçu par les Hittites dans le même esprit, et réalisé avec les mêmes moyens que le relief rupestre « signature », dont il n'est en somme qu'un raccourci. Il y a une hiérarchie à trois degrés de dignité : dieu, roi, homme, qu'on devrait suivre paral-

(1) BOSSERT, *Altanatolien*, 505, 507.

lèlement sur les sceaux et les reliefs, et dans les textes. Cette hiérarchie se matérialise en diverses représentations plus ou moins solennelles :

1. Dieu devant ou près du roi-Soleil, type SBo, I, 38 sqq. « Muwatalli » ; Yazilikaya, 84 ; RŠ 17.159 « Tudhalija ».

2. Dieu + roi-Soleil + vassal ou fonctionnaire, type RŠ 17.158 « Ini-Tešub » ; 28 « Amanmašu ».

3. Dieu + roi-Soleil + nom propre seul, type « Piḫa-ziti » ; Ward, 794.

4. Dieu + nom royal, type RŠ 17.266 « Talmi-Tešub ».

5. Dieu + homme, type RŠ 17.251 « Taki-Šarruma » ; Tarsus (AJA, 42, p. 39, fig. 23-25).

6. Dieu + nom d'homme, type Konya (Hogarth, 195).

7. Roi-Soleil + nom d'homme, type RŠ 17.28 « Lat-^dKUR ? ».

Au niveau inférieur, on n'a plus que :

8. Effigie d'homme + nom propre, type fréquent : cf. SBo, II, 13, 108 sqq. ; CIH, XLII, 9 « Tarkondemos » ; RŠ 17.231 « Tabrammi », etc.

9. Nom propre seul, avec titres : type le plus banal, SBo, II, RŠ, *passim*.

Cette structure interne des « scènes » hittites constitue un des caractères positifs de l'art anatolien au second millénaire (1).

VI. AMANMAŠU ET LAT-^dKUR.

RŠ 17.28 (*Recueil*, fig. 66-69).

A. *Sceau-cylindre*.

Légende cun. : ^{ma}KIŠIB ^{ma}A-ma-an-ma-š[u].

Cf. dans le texte, l. 27 et ailleurs, ^{ma}A-ma-an-ma-aš-šu.

A gauche, dieu de l'orage debout sur les montagnes ; de la main gauche il soutient son W, de la droite il brandit une arme. En face de lui, debout sur un lion (?), le roi-Soleil surmonté du disque. Au-dessus de la tête de l'animal, un dessin indistinct non identifiable (signe graphique ?). Derrière le roi, un homme avec l'arc et le bâton, debout sur un monstre agenouillé, pareil à celui de Ini-Tešub, n° 3. — Entre le dieu et le roi, 4 hiér. tournés vers la droite : G. 44-9-44-93.

1. Le sceau et le nom d'Amanmašu présentent un intérêt particulier, car c'est un Égyptien, son nom signifie « Amon est né » (2). Le même *nom* se rencontre à El-Amarna, sous la forme akkadisée *Amanmaša* ; à Ugarit, la vocalisation de la finale est celle qu'on attend (3). Ce personnage est donc passé au service de Tili-

(1) Sur ces questions, voir GÜTERBOCK, *SBo*, II, p. 43 sqq. ; AKURGAL, *Sp. Bildk.*, p. 118 sqq., 127 sqq.

(2) H. RANKE, *Agypt. Personennamen* (1937), p. 29, n° 8.

(3) ALBRIGHT, *JNES*, 5 (1946), p. 10, n° 3.

Šarruma, prince de Kargamiš ; il s'est si bien naturalisé qu'il écrit son nom en hiér. anatoliens sur un sceau de facture purement hittite. Le fait illustre les relations mutuelles des deux grands empires dans leur zone frontalière ; la contrepartie est donnée par le Hourrite Iršappa, ambassadeur d'Aménophis III en Arzawa (EA, 31 = VBoT, 1), probablement Égyptien d'adoption (1).

2. Le nom s'écrit en hiér. *Ma-n(a)-ma-su*. L'absence de l'*a*-initial ne saurait surprendre. On a vu (p. 125 et n. 2) que les rédacteurs de sceaux évitent une succession de 5 signes. De plus, l'« apocope » d'un *a*- dans les noms propres s'observe çà et là en Anatolie : on est tenté de la mettre au compte d'un accent d'intensité. Exemples :

cun. ^a*Ammamma*, KBo, V, 9, IV, 6 ; KUB, XXIII, 75, IV, 10, etc., en face de ^a*Mamma*, KBo, I, 2, II, 26 ; 3, II, 3 ; KUB, XXI, 1, IV, 19 ; KUB, XIX, 50, IV, 18, ^a*Ammamma* a pour duplicat KUB, XXXI, 83, II, 10 ^a*Mamma* (2).

Comparer *Anuwanza* (Onom., n° 61) et *Nuwanza* (n° 489).

Hiér. *à-wa*, particule initiale de proposition, en face de *wa-mu-u-*, *wa-tu-ta*, etc. (3).

Hiér. Alaca Höyük (Alp, Namen, fig. 23), face A : *Á-na-ni* ; face B : *Na-ni*. Karatepe : *A-dana-wa-* = « d'Adana », en face de phén. *dnyym*. (4).

3. Nous tenons enfin la preuve définitive que G. 93 = M. 201, le « triangle », a la valeur phon. *su*. Gelb et Meriggi avaient été amenés récemment par d'autres voies à réformer dans ce sens l'ancienne lecture *lu*, désormais périmée (5). Les choses se présentent de manière plus claire, grâce aux hiér. impériaux.

Le « triangle » joue au moins deux rôles distincts, comme idéogr. et comme signe phon. C'est un symbole tenu par diverses divinités sur des reliefs hittites anciens :

1. Fraktin (Altan., 552) : dieu anonyme de gauche, probablement Tešub.

2. RŠ 17.251, sceau de Taki-Šarruma : divinité ailée identique à celle de 3. Konya (Hogarth, 195) : ici la déesse est montée sur un animal bicéphale (cf. Carchemish, I, pl. B 14).

La déesse des n°s 2 et 3 est la même que celle de Yazilikaya, n° 38, une Ištar-Šaušga (6).

(1) Cf. *ibid.*, p. 14, n° 18 ; *Onom.*, n° 1030 et p. 86, 91, n. 5.

(2) *Rech.*, p. 20 sq. — L'explication de l'*a*-initial comme article hattit doit être abandonnée.

(3) Le phonème réduit (*a*) s'écrit généralement à l'aide du signe M. 18 = *à*.

(4) Mon collègue J. LECLANT me signale que l'*a*-initial est atone dans le nom d'Amon ; cf. SETHE, *APAW* (1929), p. 7. L'apocope hitt. *Manmasu* aurait donc une double justification.

(5) GELB, *Contribution*, p. 18, n. 1 ; MERIGGI, *Athenaeum*, 29 (1951), p. 62 et n. 1. — Avec la valeur *lu* s'évanouissent bon nombre de lectures fausses sur lesquelles d'autres combinaisons plus ou moins ambitieuses avaient été bâties : entre autres le nom d'Apulanas = Apollon (HROZNY) et celui d'Asarluhi (STEINHERR).

(6) Cf. *JCS*, 6 (1953), p. 117.

Or, les inventaires d'idoles nomment au moins 4 divinités portant un SIG₅ ou symbole de « santé » à la main (gauche).

Bo 2383, I, 10 et 23 : Ishtars hourrites.

Ibid., II, 10 : dieu de l'orage du ciel.

VAT 6688 + IV, 11 : déesse Ijaja.

KUB, V, 7, I, 7 : dieu Ea.

Déjà von Brandenstein et Güterbock ont supposé que ce cun. SIG₅ désigne un objet hiér. et correspond au symbole du « triangle » qui accompagne souvent la « croix ansée » = « vie » (cf. p. 114) (1). On rapprochera avec eux les représentations divines « hiér. » des sources cun. qui en constituent pour ainsi dire la légende écrite.

SIG₅ se lit phon. en hitt. *aššu*, neutre substantivé de l'adjectif *aššuš* « bon ». D'autre part, le « triangle » = « santé » a pris la valeur phon. *su*. Conclusion inévitable : de l'id. SIG₅ = *aššu* est dérivée la valeur *asu*, réduite plus tard à *su* selon le processus qu'on vient de rappeler. Sous l'Empire, *asu* et *su* sont en concurrence ; plus tard, on peut hésiter, à l'initiale, entre les lectures *asu* et *su* : il semble que la voyelle *y* soit virtuelle : (*a*)*su*-. — On constate, une fois de plus, que l'évolution historique d'un hiér. hittite s'explique très simplement dans le cadre des dialectes hittite et louvite du second millénaire ; il est inutile de faire appel à un peuple « hittite hiéroglyphique » pour passer du stade idéogr. au stade phon. (syllabo-alphabétique) de cette écriture. La question de la langue en laquelle sont rédigées les inscriptions hiér. « hittites » est un tout autre problème, qu'on a souvent confondu avec le premier, celui de l'écriture.

su livre quelques bonnes lectures dans des noms propres :

1. SBo, II, 116-119, 121, 210 : W-triangle. Transposé en cun., ce nom d'homme deviendrait ^aU-*aššu* ; on a précisément ^aU-SIG₅-*u*, KBo, V, 7, II, 5 (2) ; à lire *Tarhuwaššu* ou *Tarhundasšū* ?? (3).

(1) VON BRANDENSTEIN, *Bildbeschr.* (1943), p. 29 sq., 87 sqq. — GÜTERBOCK, *SBo*, I (1940), p. 46 ; II (1942), p. 42 ; *Beleten*, 7 (1943), p. 306 ; *Orientalia*, 15 (1946), p. 484.

(2) Corriger ma lecture d'*Onom.*, n° 796, avec l'usage que j'en ai fait p. 130. — En revanche, cette allographie (inconnue de ALP, *Namen*, p. 18) vient à l'appui de l'analyse que j'ai proposée p. 107, en isolant un terme de composé *-aššu* « bon », dans l'onomastique cappadoçienne et hittite. — Les noms propres hittites terminés par le triangle appartiennent à cette série (sur laquelle voir BILGIÇ, *AJO*, 15, p. 3), et non à celle en *-ziti*, comme je l'ai cru avec ALP (*Namen*, p. 19 sq., 22, etc.) : doutes justes chez GÜTERBOCK, *Oriens*, 6 (1953), p. 154 sq. — Noter en particulier SCEAU?-*su*, *SBo*, II, 59, 60 (*Onom.*, n° 1245), et *x-la-na-su*, sceau de Çardak (GÜTERBOCK, *Türk tarih, arkeologya ve etnagrafya Dergisi*, (1949), p. 54, fig. 15, 3 ; p. 58, fig. 19, 1, etc.).

(3) L'élément d'onomastique *-aššu* a été identifié par GÖRTZE, *Language*, 30 (1954) p. 357 ssq., et LANDSBERGER, *JCS*, 8 (1954), p. 122 et n. 271, au « Kanisien » *-ahšū* : à tort, selon moi. Il n'y a pas de féminins en *-asu-šar* en face de *-ahšū-šar* ; le parallélisme des formations ne permet pas de conclure à l'identité ; le rattachement de *-ahšū* > *-aššu* à i. eur. *shu-* (cf. HAMP, ap. LANDSBERGER, *ibid.* n. 278) est forcé. — BOSSERT, *MIO* II (1954) p. 79 sq. accepte *Onom.* p. 107.

2. *Ga-su* et *Ga-su-la-wi*, cf. p. 106.

3. Karahöyük-Elbistan, l. 6 : ^m*Asu-li-mi*- ; comparer Onom., n° 107.

4. Onom., n° 1221 : lire *Wasu-Sarma*, assyrien fautif *Wassurme* (n° 1070) (1).

5. Karakuyu (HHM, 34, 2) : ^{mont}*Su-na* + *ra* ; cf. cun. ^{hur. sag}*Šunnara* (2).

6. Kargamiš, A 6, l. 3 : *Asu* + *r-t*^{viii} « Assyriens » (3).

On obtient en outre :

7. Karatepe 38 : *su-wa*-« remplir » ; cf. hitt. *šuwa(i)*- (4).

8. Kargamiš, A 6, l. 6 : ₃*tar-su-u* ₄*su-u* ; cf. sans doute lycien *ibisu trisu* « 2, 3 fois (?) » (5).

Pour le « triangle » dans d'autres combinaisons, voir ci-après.

B. Sceau-cylindre. (Recueil, fig. 70-72).

Légende cun. : ^{ma}*KIŠIB* ^m*La-at-d*KUR ZA A.BA.

Cf. dans le texte, l. 28, ^m*La-at-d*KUR ¹⁰DUB.SAR *ša* ^m*Ti-li-d*LUGAL-*mi*.

Sceau hiér. :

A gauche, roi-Soleil avec disque tourné à droite ; il tient d'une main le « lituus », de l'autre le signe « vie », G. 24. Sous le bras, G. 105-74. Derrière lui, triangle-G. 105-74. En bas, un oiseau (canard ??, cf. G. 53, 54). — A droite, un homme à l'arc tourné vers la gauche. Entre les deux personnages, 4 signes hiér. composent un nom propre.

Ce sceau nous propose des énigmes :

1. Le nom ^m*La-at-d*KUR ne ressemble à rien de connu. L'id. ^aKUR remplace un nom divin indéterminable.

2. Les deux premiers hiér., aisément reconnaissables, sont G. 74 = *la* et 64 = *a/e*. Il semble bien que les hiér. correspondent au nom cun. ; cependant, G. 74 est tourné à gauche ; or les deux derniers signes le sont apparemment en sens contraire : le fait est certain pour le dernier, G. 120 = *ga*. Le 3^e ne m'est pas connu sous cette forme précise : il représente une main tournée à droite, avec les doigts pointant vers le bas ; ce serait, retournée, une variante de G. 17 ou 20 ou 22.

3. Les inscriptions qui accompagnent le « roi-Soleil » nous introduisent dans un

(1) Déjà chez MERIGGI, *Athenaeum*, 29 (1951), p. 44, n. 3.

(2) *JCS*, 6 (1952), p. 123.

(3) Cela élimine les « Luvi » de HROZNY, *IHH*, p. 16 (cf. MERIGGI, *Glossar*, p. 138), et les « Ludi » de BOSSERT, *St. Cl. Or.*, 1 (1951), p. 66. — MERIGGI, *ibid.*, 2 (1953), p. 17 et n. 1, préfère lire *Suri* « Syriens », ce qui est possible.

(4) Cf. déjà GELB, *Contrib.* (1950), p. 19 ; FRIEDRICH, *HW*, p. 200, 336.

(5) Je ne cite ici que les cas où la nouvelle lecture (*a*)*su* livre des mots contrôlables. Les autres restent à identifier ; par ex., il est possible que hiér. *wa-su* (MERIGGI, *Glossar*, *wa-lu*) soit identique au louv. *wašu* (cf. OTTEN, *Luv.*, p. 108 sq.). Voir BOSSERT, *MIO* II (1954) p. 80 sqq. — Je ne puis admettre la valeur phon. *sa*, maintenue par BOSSERT, *ibidem*.

problème fort embrouillé, celui que pose le signe G. 105 = M. 258. Meriggi le définissait comme un trône, Güterbock comme un rectangle à claire-voie (Gitter-rechteck), Bossert comme un bâtiment (1). Il constitue le noyau de divers groupements graphiques :

- (1) Seul ou répété sur des sceaux : références sous G. 105 ; Tarsus, AJA, 44, p. 83, fig. 47.
- (2) Sous la volute « grand » ; cf. G. 105 ; RŠ 17.433 « Taki-Šarruma ».
- (3) Sous le triangle ; cf. G. 93, p. 93 ; ajouter MDOG, 86, p. 58, fig. 27 ; sceaux de Çardak, Dortyol, Alaca Höyük, etc.
- (4) Suivi de G. 74 = *la* ; références sous G. 74. — A Boybeypinari (HHM, 4, l. 1) G. 105-*la-s*, après un nom d'homme.
- (5) Avec la rosette : Tarsus, AJA, 44, p. 75, fig. 31.
- (6) Entre le triangle et *-la-* : ici-même.
- (7) Suivi de deux traits obliques (cf. RŠ 17.231 « Tabrammi ») ; entre le triangle et deux traits obliques ; cf. sous G. 105.
- (8) Kargamiš, A 15 b 4 : 4 fois complété par *-li-a-ta* (avec variantes), après des ethniques.

L'exemple fléchi de (4) prouve à lui seul qu'il s'agit bien d'un titre ou d'une fonction (2). Par suite (2) signifie « grand X » et (1) est le même titre sans complément phon. Les difficultés commencent avec le triangle au-dessus de G. 105 : S. Alp ayant accepté l'interprétation de l'id. avancée par Bossert, à savoir l'équivalent du cun. ¹⁰MEŠEDI ou LÚ MEŠEDI, songe à faire du triangle l'équivalent du cun. LÚ, déterminatif professionnel en (3) et (6) (3). Cette idée se combine chez lui avec l'équation triangle = cun. LÚ = *ziti*, et avec la valeur phon. admise *lu*. Mais ces derniers points étant désormais détruits, la valeur LU du triangle perd son principal point d'appui. A cela s'ajoute que sur le sceau de Lat-^aKUR on a une disposition assez remarquable de G. 105-*la* : abstraction faite du bras qui sépare G. 24 = « vie » de ce groupe, le triangle et la croix ansée sont symétriques, et par conséquent aussi G. 105-*la*. On a donc tout lieu de penser que le triangle vaut ici comme ailleurs SIG₅ = « santé », et que c'est un pur symbole sans lien avec G. 105-*la*. Il reste (5) où rosette + G. 105-*la* doit être parallèle à « santé » + G. 105 ; (7) est obscur, car le double trait oblique n'a point d'explication ; et (8) n'est sans doute qu'une variante graphique de (4) (4).

(1) MERIGGI, *Glossar* (1934), p. 159 ; RHA, 27 (1937), p. 110 sq. ; GÜTERBOCK, *Bogazköy* (1935), p. 78 ; SBo, II, p. 42 sq. ; BOSSERT, *Heth. Kōn.*, p. 237 sqq. — Interprétation sûrement fautive chez HROZNY, *IHH*, p. 180 et n. 7.

(2) Avec MERIGGI et BOSSERT. Doutes immotivés chez GÜTERBOCK, SBo, II, p. 43.

(3) *Namen*, p. 19, 24, etc.

(4) Je ne comprends pas pourquoi MERIGGI traduit maintenant ce mot par « marché » *St. Cl. Or.*, 2 (1953), p. 26.

L'explication de Bossert : G. 105 = MEŠEDI résulte en dernière analyse de la forme du signe, conçu comme bâtiment, magasin, entrepôt. Rien de moins évident. Est-il vraisemblable que les sceaux conservent tant de noms de LÚ MEŠEDI, quand nous savons qu'ils n'étaient guère nombreux, qu'ils étaient attachés à la personne du roi au titre de gardes du corps, et quand leur relation avec un édifice officiel reste bien problématique ? Le fait que Hattušili III a été *mešedi* sous le règne d'Urhi-Tešub, et que plusieurs princes du sang faisaient fonction de gardes du corps ne suffit pas à prouver leur éminence dans la hiérarchie.

Notre cylindre-sceau suggère une autre solution plus vraisemblable. Dans le texte cun., Lat.^aKUR est "scribe de Tili-Šarruma" et sur son sceau il est ZA A.BA. Or, 1) ZA = LÚ, *amêlu*. Équation connue des scribes hittites ; à Boğ., en effet, on a le nom propre Á^{mušēn}-LÚ alternant avec Á^{mušēn}-ZA (1). Sur le sceau N° 2 de Mursili (p. 104), ZA ^aU ne peut signifier que "l'homme du dieu W" ; 2) d'autre part, A.BA = *tupsarru* (2) ; cf. à RŠ même, Nougayrol, PRU III, p. 212 et n. 1. Cet accord des deux graphies cun. impose, me semble-t-il, la conclusion que la "claire" hiér., G. 105 = M. 258, qui, on l'a vu, désigne un titre ou une fonction, ne peut signifier autre chose que "scribe" ; en hittite, on imaginerait volontiers un nom d'agent **tuppala-* = hiér. TABLETTE-*la-*. Il serait alors urgent de reprendre les très nombreux sceaux de Boğ., et de voir si, effectivement, certains noms propres affectés de ce signe se retrouvent comme "scribes" ou, plus précisément, comme "scribes sur bois" (DUB. SAR. GIS.) dans les documents d'archives. Mais ce n'est pas le lieu de développer cette enquête. Observons seulement que le dessin conviendrait assez bien à la représentation d'une tablette, et viendrait rejoindre le signe du "sceau" déjà connu.

VII. KILJA.

RŠ 18.02 (*Recueil*, fig. 73-74).

Cf. texte, l. 19 : ^{na}KIŠIB ^mKi-li-ja, et l. 3 : ^mKi-li-ja ¹⁰SANGA ^aIŠTAR ^{uru}Zi-in-za-ri.

Sceau hiér. :

Au centre, de haut en bas, G. 100-122-64. A gauche, signe nouveau, constitué de deux boucles ovales accolées ; à droite, G. 189.

Le nom Kilija est hourrite, ce qui convient à un « prêtre d'Ishtar de Zinzara » (3). Comparer : à Nuzi *Ki/Ge-li-ja* et les composés en *Kil-/Gel-* (NPN,

(1) KUB XXII 51 1 15 = II 3 ; cf. *RHA* 57, p. 91.

(2) LABAT, *Manuel*, N° 579.

(3) Sur ce toponyme, cf. *KUB*, XV, 31, I, 53 ^{uru}Zinzira, nommé après Ugarit ; *EA* 53.42 ; *Alalakh*, p. 157 : Zizara.

p. 81 sqq.) ; à Boğ. et ailleurs *Kili-Tešub* (Onom., n° 296, 1036) ; à Alalakh, *Kilija* (Wiseman, p. 49) ; à RŠ, *Kilija(nu)* (Nougayrol, PRU III, p. 37).

G. 122 = *li*, G. 64 = *a*. *X-li-a* correspond bien au nom cun. ^m*Ki-li-ja*, et, par suite, G. 100 = *ki* ; cf. déjà *Taki-Šarruma*, p. 138.

La valeur phon. de G. 100 était très discutée, et les diverses lectures reposaient sur des identifications de noms propres hasardeuses. On a d'ailleurs augmenté la difficulté en confondant sous le même signe M. 214 deux signes probablement différents ; Gelb lisait *ri* ; Alp : *ri/ital*, adopté à tort par moi ; Meriggi : *l₂* ; Bossert : *ta* ; Barnett : *ka* (1). Aucune de ces valeurs ne tient plus devant les témoignages concordants de RŠ. Transportée sur d'autres noms propres hiér. anciens, la lecture *ki/gi* donne :

SBo, II, 200 : *A-ki-na* ; cf. hourrite *Agijana/u* (RŠ 15.81, 1 ; Alalakh, p. 127) ; ou bien *Aggini* (ibid., p. 126), ou bien *Akin* (NPN, p. 15).

SBo, II, 140, devrait se lire de droite à gauche d'après l'orientation de *i* ; donc : *Ki-a-i*. Serait-ce une erreur pour *A-ki-i* ?

SBo, II, 54 : *Pa-ki* ; mais si l'on compte pour signe graphique l'étoile à 4 branches, alors sans doute *Lu-pa-ki* ; cf. Onom., n° 368. — Voir p. 157, n. 4.

SBo, II, 102 : au-dessous de G. 105-*la*, *ki* est-il id. de fonction ??

CIH, XLV, 5 : *Ki-ki-a* ; cf. Nuzi *Kikkija* (NPN, p. 84).

Le nom de femme sur l'inscription rupestre de Tašçi (HHM, 51) ; le dessin donné par Gelb comprend un signe complexe et asymétrique au-dessus de G. 100 ; à droite, une main ouverte + l'épine. Cela doit être modifié conformément à la bonne photo de Bossert, Altanatolien, 556. Au-dessus de G. 100, il y a clairement G. 132 = *pa* ; le 1^{er} signe en haut me semble être G. 118 : je lis donc dans l'ordre G. 118-132-14 + *ra*-100, c'est-à-dire *Ha?-pa-ta + ra-ki*, et je compare ^h*Hebat-tarakki*, Onom., n° 174.

Seceau de Dörtüyl (Alp, Namen, fig. 95) : *Tu-wa-ki-li*, inconnu par ailleurs.

Güterbock a eu raison d'assimiler son signe G. 100 à la 5^e forme de M. 214 ; rien n'assure que les autres M. 214, tous plus récents, dérivent de G. 100. On a plutôt l'impression qu'ils sont des variantes cursives de M. 22, ce qui laisse ouverte la question de leur valeur phon. (2).

Parmi les signes de Güterbock, celui qui se rapproche le plus du titre de droite est le n° 189, une sorte de couteau (?) à poignée. Grâce à l'inscription royale d'Alep (Talmi-Šarruma, HHM, 2), j'identifie le 1^{er} signe de la ligne 2 et celui

(1) GELB, *HH*, II (1935), p. 28 sq. ; III (1942), p. 14 ; ALP, *Namen*, p. 37 sq. ; LAROCHE, *Onom.*, p. 53 ; BOSSERT, *Symbolae Hrozny*, III (1950), p. 37 sq. ; JKF, 1 (1951), p. 294 ; BARNETT, *Carchemish*, III (1952), p. 261 et n. 1 ; *Anatolian Studies*, 3 (1953), p. 89, n. 6.

(2) M. 22 : deux profils face à face, avec le « seceau » = *sa* dans l'intervalle ; comme id. = « s'irriter contre » ; M. 214 : deux profils face à face, avec 4 ou 6 traits verticaux dans l'intervalle.

de « Kilija » à M. 282 ; G. 188 doit être le même. Dans tous les contextes (SBo, II, Alep, RŠ), il s'agit d'un titre (1) ; faut y ajouter G. 186 (SBo, II, 162), que Güterbock rapproche ingénieusement de l'oreille du dieu n° 82 à Yazilikaya (cf. Yaz., Tafel 29, 2 ; 31, 2).

VIII. TABRAMMI.

RŠ 17.231 (*Recueil*, fig. 76-77).

Texte, l. 15-16 : ^{na}KIŠIB ^mTap-ra-am-mi LÚ ša re-ši é-gal-lim « sceau de Tabrammi, homme de la , tête ' du palais ».

Sceau hiér. :

a) Dans le champ, au centre, un homme debout tourné vers la droite. Devant lui, un lièvre avec une longue épine attachée à l'oreille (G. 51). Entre l'épine et le dos de l'animal, 4 barres verticales = G. 162. Sous le lièvre, la volute (G. 78) et un signe à demi effacé, une sorte de rectangle. A gauche derrière l'homme, un demi-cercle terminé vers le bas par 3 prolongements arrondis (cf. G. 203) ; traces d'un autre signe au-dessous.

b) Cercle intérieur : au sommet, l'« arbre de vie » encadré de griffons (G. 31). A droite et à gauche de ce motif, LIÈVRE + épine — *mi*. Le même ensemble se répète en bas. Entre les lièvres de droite, la « claie » (G. 105), au-dessus de 2 traits obliques (cf. p. 146). Entre ceux de gauche : G. 155, avec oblique intérieure ; groupe G. 76 + x (= G. 146 ??) et une barre verticale pointue vers le bas (= G. 141 ??).

c) Cercle extérieur : au sommet, l'aigle bicéphale (G. 56) encadré par LIÈVRE + épine — *mi*. Ce dernier se répète 3 fois sur le pourtour. En bas, une sorte d'enroulement en spirale, puis G. 176, et peut-être G. 132, au-dessous d'un signe effacé.

Le signe du LIÈVRE.

RŠ 17.231 fournit directement les équations :

(1) LIÈVRE + épine = *tap(ara)*.

(2) G. 162 = *mi* (ceci déjà bien connu).

(1) se retrouve sur des sceaux :

SBo, II, 92 : même nom, voir plus loin.

SBo, II, 225 : suivi de *lu* ou *ga*, au-dessous un lion et d'autres hiér. ; nom propre ?

(1) Voir là-dessus Mélanges Ch. VIROLLEAUD, à paraître.

SBo, II, 137 : tête seule (G. 51 a), suivie de G. 37 = peut-être G. 48 *mu* ; nom en *-muwa*.

Incertaine est la nature de la tête d'animal surmontée d'une barre oblique, à Yazilikaya, n° 46 a (1).

Dans les inscriptions, il existe un titre princier écrit LIÈVRE + épine + divers compléments phon. en *-ala/i-* (2) :

Maraş, Lion 1 : TAPAR-*ā-li-a-š*, 3 : TAPAR-*ā-li-s* ; Sultan Han, socle A 3 : TAPAR-*ā-li-s* ; Jisr-el-Hadid (HHM, 32, 3.2) : TAPAR-*ā-li-i* ; peut-être à restaurer aussi dans Carchemish, A 26 a 1.1 ; 29 a 1.1. — Comparer le titre hittite ¹⁰*taparijalli-*, « ministre » ou analogue (3).

Le même groupe TAPAR- complété par *-ta* a été interprété soit comme abl. en *-ta* d'un nom *tapar(a)-*, soit comme 3^e sg. prêt. du verbe *tapar-* « gouverner » (4) : Izgin (CIH, XIX) B 7 : TAPAR-*ta* ; Maraş, Lion 5 : TAPAR-*ā-ta* ; Tell Ahmar 1.4 : TAPAR-*ta*₄ ; Sultan Han, socle A 1 : TAPAR-*a-ta-a* ; cf. Carchemish A 14 a 3 : TAPAR-*ta₄-n(a)* (5).

LIÈVRE + épine = *tapar(a)-* doit être distingué de LIÈVRE seul, comme le prouvent les plombs d'Assur, où LIÈVRE précède le mot phon. *tapasi/ala-* : a IV, 4, c III, 7, g IV, 7 ; cf. b II, 6 ; le sens en est incertain (6).

Le LIÈVRE entre dans la composition d'autres mots :

SBo, II, 90, 93 : LIÈVRE — *ziti* : lire *Tapa-ziti* ? cf. p. 135.

Sceau de Boğ. An 8858 : LIÈVRE-*wa-a* (7) ?

SBo, II, 241 : LIÈVRE, nom propre ?? ; Tell Ahmar 1.5 : LIÈVRE-*ī-ā-ta*₄, verbe ?

Les valeurs *tapar-* pour LIÈVRE, *tapara-* pour LIÈVRE + épine dérivent certainement du nom hittite du « lièvre », encore inconnu. Elles rendent caduques les spéculations étymologiques fondées sur un prétendu thème *lapa(ra)-*, en réalité fausse lecture (8).

(1) BITTEL, *Yazilikaya*, p. 75 : lièvre ou âne ; GÜTERBOCK, *SBo*, II, p. 18 : lièvre.

(2) Cf. MERIGGI, *Glossar* (1934), p. 116 ; HROZNY, *IHH* (1935), p. 249 sqq., n. 12, 232, n. 6, 277, n. 2.

(3) FRIEDRICH, *HW*, p. 211.

(4) MERIGGI et HROZNY, ll. cc.

(5) Karaburun (*CIH*, XLVI, 1) : TAPAR-*a-la-ta*₄, obscur.

(6) Voir les interprétations divergentes de HROZNY, *IHH* (1933), p. 55, 118, 126, n. 5 ; *Arch. Or.*, 10 (1938), p. 41, n. 2 ; MERIGGI, *RHA*, 9 (1932), p. 157 ; *AfO*, 10 (1935), p. 124 sq. ; GELB, *HH*, III (1942), p. 52.

(7) Publié par GÜTERBOCK, *Türk ... arkeologiya ... dergisi* (1949), p. 65.

(8) Chez ALP, *Namen*, p. 34 sq. Le rapprochement proposé avec lat. *lepus*, *leporis* néglige le rhotacisme en latin même, cf. *lepusculus*. — BOSSERT, *JKF*, 1 (1951), p. 278, songe à un développement *lapar(a)-* > *dapar(a)* ; cela est contraire aux faits. Sans doute *lapara* peut-il sortir de *tapara*, comme *labarna* de *tabarna* ; cf. aussi lycien *Dapara* = grec *Λαπαρας*, TAM, I, 6. L'inverse est impossible ; si bien que l'explication préhistorique du nom du « lièvre » à partir

La personne de Tabrammi.

Un autre document d'Ugarit, RŠ 17.337, présente Tabrammi comme contemporain d'Ini-Tešub de Kargamiš, et par suite aussi de Tudḥalija IV. L'intérêt de ce renseignement découle du fait que le même nom hiér. *Tabrammi*, écrit LIÈVRE + épine *-mi*, figure à Boğazköy dans deux monuments :

a) SBo, II, 92, bulle imprimée sur la tablette cun. *KUB*, XXV, 32 + XXVII, 70. A côté du nom propre, on a le même signe G. 154 = 155 que sur RŠ 17.231, dans le cercle intérieur. Sous le nom, signe à 3 pointes (cf. RŠ *ibidem*), qui n'est peut-être que la « cliaie » (G. 105 ; cf. G. 179). Il s'agit bien du même personnage.

b) Le socle de statue trouvé par Winckler, souvent publié et étudié, porte une inscription hiér. archaïque, sûrement dédicatoire (1) ; le nom qui suit l'homme debout à bâton est formé de LIÈVRE + épine — *mi*, ce dernier signe étant cette fois placé sous le lièvre. Au-dessous de *mi*, encore le même signe G. 154 = 155, c'est-à-dire un parallélogramme barré en diagonale.

L'identité des noms en a) et b) a été reconue par Bossert (2). RŠ décide de la lecture *Tabrammi* et élimine les interprétations antérieures (3). On obtient : CET AUTEL HOMME *Tabra-mi* du-Palais (??) ... A ÉRIGÉ. Seule la transcription du préverbe devant « a érigé » demeure problématique. Noter qu'aucun signe ne laisse entrevoir dans quelle langue l'inscription est rédigée ; tout ou presque est idéographique.

Il faut que Tabrammi ait été un bien grand personnage pour que son nom ait survécu, parmi les très rares documents hiér. de Boğazköy, près de la stèle de Tudḥalija trouvée en 1934 (4). L'autel jumeau Altanat. 548 appartient sans doute à une prêtresse de haut rang (sur son nom, cf. p. 156). Mais le nom de *Tabrammi* est en soi obscur ; même en supposant une réduction de *Tab/parammi*, on ne voit pas ce que serait le « suffixe » *-mi* ajouté au nom divin *Tapara-* (5) ; on peut aussi penser au hourrite *tabri-*, dont *tabrammi* serait un dérivé (?).

La tablette des « fêtes de Garaḥna » (*KUB*, XXV, 32 + XXVII, 70), scellée au nom de Tabrammi, appartient à un type d'inventaire culturel connu : énumération des cérémonies officielles consacrées à tel panthéon local. Que le synchronisme de RŠ l'assigne à l'époque de Tudḥalija IV concorde bien avec ce que nous de *lapar-* se condamne elle-même. — Le *T/Labarnas* « homme-lièvre » de M. RIEMSCHEIDER, *BiOr.*, 11 (1954), p. 1 sqq., n'est, à mon avis, qu'un calembour.

(1) BITTEL, *WVDOG*, 60 (1937), p. 12, Tafel, 9, 2 ; BOSSERT, *Altan.*, 547 ; BARNETT, *Iraq*, 10 (1948), p. 136, etc.

(2) ŠuK (1932), p. 87 ; cf. aussi MERIGGI, *RHA*, 27 (1937), p. 82, n. 13 ; GÜTERBOCK, *SBo*, II, p. 18.

(3) MERIGGI, *RHA*, 29 (1937), p. 160 ; BOSSERT, *Bulleten*, 16 (1953), p. 516.

(4) Cf. BITTEL, *MDOG*, 73 (1935), p. 19.

(5) *Rech.*, p. 79 ; cf. *Onom.*, p. 128 ; BOSSERT, *JKF*, 2 (1952), p. 186 sq.

savons par ailleurs sur l'activité réformatrice et administrative de ce roi. Ainsi, grâce à des recoupements inattendus, se dessine peu à peu une chronologie plus précise de Boğazköy et des monuments impériaux.

IX. ZUZZULLI ET *KUMMIJA-ZITI.

RŠ 17.371 + 18.20 (*Recueil*, fig. 78-79).

A. Texte, Vo 1: [^{na}KIŠIB mZ]u-uz-zu-ul-li.

Cf. Ro 2-3: mZu-uz-zu-ul DUMU mAr-ma-zu-hi LÚ ur^u ?]-x-ù ?-l[i ?L]Ú [k]ar-tab-bu ša LUGAL KUR ur^u Kar-ga-miš.

Double empreinte de cachet circulaire, dont une seule est conservée. On y lit à gauche de haut en bas M. 395-395-284 ; à droite, le triangle au-dessus d'un id.

La lecture *Zu-zu-li* du nom propre découle du cun. combiné avec la valeur *li* certaine de M. 284 (1). D'où il résulte que M. 395 = *zu*. Du moins, il me paraît que c'est à ce signe phon. que celui de RŠ, une potence à trois pieds, doit être assimilé (2). La différence réside en ce que le *zu* de RŠ a ses bases carrées, tandis que M. 395 se termine en pointes ; mais ce détail peut être mis au compte d'une évolution historique, la forme de RŠ étant certainement plus proche du pictogramme, celle de M. 395 plus cursive. Si l'on accepte mon identification, il faut abandonner la lecture *wi* de Gelb et Meriggi (3). À côté des mots, très difficiles, contenant M. 395 sur les plombs d'Assur, **wi* entrait dans la lecture d'un important toponyme, le nom même de l'antique site de Topada, l. 1 sqq. de la grande inscription (4). De **pa+r-wi-ta*, on a proposé de rapprocher la principauté « tabalienne » de *Bît Burutaš* (5). Maintenant, ce nom de lieu deviendrait plutôt *Pa+r-zu-ta* ; si s'agirait de la ville hittite ur^u *Paršhunta* (nom écrit ur^u *Pár-aš-hu-un-ta* ou ur^u *Pár-šu-hu-un-ta*), sanctuaire d'un dieu de l'orage au Pays-bas, d'après KUB VI 45 II 38 = 46 III 7, donc précisément dans la région de Topada (6).

Que cette nouvelle conjecture soit fondée ou non, l'existence d'un signe spéci-

(1) Sur ce nom, cf. *Onom.*, n^{os} 872, 968, et OTTEN, *OLZ* 1954, col. 133, n. 3.

(2) J'ai aussi songé à M. 261 (cf. MERIGGI, *Glossar*, p. 160 : trépied), presque identique à *zu*. Le 1^{er} exemple (Kargamiš, A 15 a 2, 3) est aussi obscur pour moi que le second (Çalapverdi *HHM* 16, 4). Le 3^e, avec l'épave, sur le sceau *CIH* XLIII 6 = *Iraq* 6 (1939) n^o 70 = *Altan*. 680 ressemble plutôt à un siège avec dossier.

(3) GELB, *HH* II (1935) p. 34 sq. ; cf. MERIGGI, *Glossar*, p. 166 ; *AJo* 10 (1935) p. 120 et n. 13 ; maintenant *Athenaeum* 29 (1951) p. 32, avec doutes. — Ne pas confondre en tous cas M. 395 et G. 105 = M. 258, comme le font FORRER et GELB, *ibidem*.

(4) MERIGGI, *Glossar*, p. 144, s. v. *Bar-W-ta*.

(5) LANDSBERGER, *Sam'al* (1948) p. 20, n. 39. — Pour d'autres lectures et identifications, cf. HROZNY, *IHH* (1937) p. 354 sq., n. 5.

(6) Cf. aussi *KBo* IV 13 I 47 ; *KUB* XVII 19.4 ; peut être la même que ur^u *Paršhanda*, *KBo* III 1 I 41, III 31, etc. — Sur l'évolution hitt. *sh* > z, cf. hitt. *hubrušhi* > grec ἄβρυζα. chez BENVENISTE, *Revue de Philologie* 27 (1953), p. 122 sqq.

fique pour *zu*, différent à la fois de *tu* et de *su*, est importante. Elle apporte une belle confirmation de principe à la thèse de Gelb, qui soutient que dans la série abondante des signes à dentale, il faut isoler un sous-groupe à affriquées : *ta/za, te/ze*, etc. (1). Toutefois, il ne paraît guère possible de parvenir, dans le détail, à une discrimination sûre, tant qu'on ne dispose pour en juger que de graphies tardives de noms communs ou de verbes. Le témoignage direct du nom propre de ce sceau, avec sa garantie cun., est de ceux qu'il aurait toujours été impossible de « deviner ».

L'id. de droite qui accompagne le triangle « santé » doit représenter un titre, et l'on comparera naturellement le cun. *gardabbu*. Le signe lui-même n'est pas identique à celui de Takuhli (cf. p. 140) : mais on le retrouve sur le sceau de Bruxelles (2) : il se compose d'un dessin triangulaire auquel s'attachent (ou d'où pendent) trois ou quatre longues mèches. Comparer aussi G. 210, titre en SBo II 115 « grand X », et chez Hogarth, n° 328 : peut-être identique à G. 209 de SBo II 176 (3).

B. Ro : ^{ma}KIŠIB ^m*Ku-um-ja*[- ...

Empreinte de sceau-bague.

Au centre, entre un homme à l'arc et un autre personnage peu distinct, le dessin du « sceau » à poignée ; à gauche et à droite des figures, le même nom propre composé de G. 77-76-170. — Signes complémentaires : à gauche, triangle et G. 215 ? ; sous le nom, étoile et un signe nouveau ; à droite, G. 215 ? et un profil d'homme. Je vois dans le triangle l'habituel symbole de santé, et dans G. 215 (?), un id. professionnel.

La lecture du nom propre soulève un problème. On a d'une part un nom cun. fragmentaire *Ku-um-ja* [- , déjà aberrant par sa graphie rompue, d'autre part un nom hiér. constitué d'un id. et du groupe 76-170, à lire sûrement *-ziti*.

Il y a une première solution facile et désespérée : décider que les deux noms propres ne se recouvrent pas. L'accord entre cun. et hiér., sur le même sceau, pour le personnage de Zuzzulli exclut l'hypothèse.

Pour aligner les deux noms, on doit poser un **Kummi-ja-ziti*. On connaît déjà toute une série de noms en *-ziti* à premier terme toponymique (4) ; ex. *Ninuwa-*, *Halpa-*, *Zarni-ja-ziti* ; à côté de toponymes anatoliens, Ninive et Alep suffisent à montrer que de grandes villes étrangères et lointaines pouvaient pénétrer dans cette série onomastique. L'allusion est claire dans les deux derniers exemples, car

(1) *HH* III (1942) p. 30.

(2) SPEELERS, *Catalogue des intailles et empreintes orientales aux Musées royaux du Cinquante-enaire*, Bruxelles (1917), p. 493, n° 411.

(3) Je ne connais pas de « grand *gardabbu* » ; cf. *SBo* II 115 et *RŠ* 16.273, p. 140. Le dessin rappelle plus une arme (épée ?) qu'un accessoire de cocher !

(4) *Onom.*, p. 125 sq.

Ninive est la résidence d'une grande Ištar hourrite, et Alep celle d'un fameux Tešub : les sanctuaires remplacent ici les noms divins ; cf. d'autre part ^a*U-ziti* et ^a*IŠTAR-ziti*. Or *Kummija*, à ce point de vue, est excellent : on sait le rôle mythologique joué par Tešub de *Kummija*, adversaire de Kumarbi. Güterbock me suggère qu'on pourrait alors lire SBo II 104 [Tešub] de *Kummija* ^{viii}, légende qui s'appliquerait à la figure voisine (1).

Le nom propre G. 77-*ziti* est assez répandu en Anatolie (2). Mais la valeur de G. 77 fait difficulté :

a) dans Šuppiluliuma, il exprime le premier terme et répond à cun. KUG = hitt. *šuppi* « pur », cf. p. 99.

b) à Yaz., n° 31, il a l'« épine » et constitue à lui seul un nom divin. Même groupement avec l'épine sur le sceau d'Alishar n° 72, dans un autre nom de personne, sans doute théophore. La fonction de l'épine est ici absolument mystérieuse ; du mot *šuppi*- de a) on ne peut tirer ni théonyme ni anthroponyme adéquats (3).

c) Ici, G. 77 vaudrait **kummija*- ; or, ce mot, étranger à la langue hittite, n'est attesté précisément que comme toponyme étranger. Selon une indication de Güterbock, on pourrait rapprocher *Kummajanni*, nom d'une source sacrée ; *kummija* / *kummaja*- rejoindrait *šuppi*- comme lecture concurrente d'un id. de signification générale : « pur ». Même ainsi, on ne résout pas le cas de b).

En désignant le signe litigieux de RŠ par G. 77, je n'ai opéré qu'une approximation. Devant ces divergences de lecture irréductibles, il me vient le soupçon que notre signe **kummija* n'est pas en réalité G. 77. Ils n'ont en commun que la forme générale : double hache sans manche, ou, si l'on préfère, profil de « diablo » ; à l'intérieur, « *kummija* » a deux évidements triangulaires symétriques, schéma qu'on n'a que sur SBo II 104 et SBo II 27 (autre nom). Partout ailleurs, le dessin est barré verticalement de traits en nombre variable : 4 ou 5 dans Šuppiluliuma, 3 ou 4 différemment distribués dans Yaz. n° 31, SBo II 106, Alishar 72, Çelebi Bağ. Provisoirement, loin de confondre sous une même rubrique les diverses formes de G. 77, je maintiendrais la diversité des « variantes » comme s'il s'agissait de signes fonctionnellement différents (4). La décision viendra lorsqu'on pourra, par d'autres voies, établir la lecture phon. du nom divin b), clé de tout le complexe.

(1) Lettre du 12-3-55. J'ai peine à croire, cependant, que cette figure humaine tenant un arc soit celle d'un dieu, et je ne connais pas de Tešub portant un arc. D'ailleurs, le signe « VILLE » peut avoir une valeur phon. *mu*, cf. p. 108 et n. 4.

(2) SBo II 106 ; *Bellefen* 1, p. 504, provenant des environs d'Alaca ; peut-être Alishar n° 75 ; cf. ALP, *Namen*, p. 32.

(3) Cf. GÜTERBOCK, SBo II, p. 25.

(4) En confondant avec G. 77 le signe G. 138 et d'autres « variantes », BOSSERT, *Heth. Kôn.*, p. 161, et ALP, *l. c.*, compliquent encore les données.

X. DIVERS.

Sceaux dont il est difficile ou impossible de déterminer le possesseur, soit que la bulle hiér. ne corresponde pas à la légende cun., soit que l'une ou l'autre ait été partiellement brisée.

1. RŠ 17.319 (*Recueil*, fig. 80-83).

Cf. texte, l. 27-28 : ^{na}KIŠIB ^mPi-ḫa-LÚ ^{na}KIŠIB ^mA-la-li-mi.

Sceau hiér. : deux empreintes presque semblables. Au centre, G. 44-M. 58, 2-G. 9. A gauche et à droite, triangle + ovale allongé. Sous G. 9, une étoile à 4 branches; la 1^{re} empreinte a une bordure faite de plusieurs G. 175; la 2^e porte en plus un petit triangle sous G. 9 et à gauche un autre signe indistinct (G. 114 ??).

Les syllabes *Ma-ni-na* ne peuvent correspondre à aucun des deux noms livrés par la tablette; il en résulte, malheureusement, notre ignorance complète au sujet du titre de ce personnage : pour l'ovale, comparer le double cercle du sceau de Boğ. « Taparwa », p. 150, ou bien la bulle Altan. 688, à droite. L'étoile à 4 branches n'est ici qu'un ornement de remplissage. Pour le nom *Manina*, cf. par exemple *Manninni*, *Onom.*, n° 386.

2. RŠ 17.109 (*Recueil*, fig. 84).

Le texte cun. en langue hittite ne nomme ni scribe ni sceau.

Cercles extérieurs : a) répétition de G. 175; b) alternance de cercles et de triangles.

Champ hiér. : au centre, de haut en bas et tournés vers la droite : G. 9-170-105-74. A gauche, de haut en bas : triangle, profils opposés avec un petit rond dans l'intervalle, puis trois barres verticales. A droite, le haut est effacé : on relève encore les traces du triangle près du bord, puis les profils et les trois barres (G. 161). Il reste le bas d'un signe curviligne à droite de G. 9. La disposition antithétique et équilibrée des motifs permet de considérer ce signe mutilé comme la 1^{re} syllabe du nom du possesseur, qui se lirait *A??-na-i* (1). Sur le titre G. 105-*la*, cf. p. 147; le triangle = « santé, bien ». L'autre titre répété contient G. 161 = « seigneur », qui régit le groupe précédent de sens inconnu.

3. RŠ 17.135 (*Recueil*, fig. 85-86).

Texte, Vo 7-8 :

^{[u]na}KIŠIB ša ^mNa-nu-wa-ti

ù ^{na}KIŠIB ša ^mTu-ut-ti ^[u][k]u-ur-ni-ja-lu š[a].

Sceau hiér. :

Bordure faite d'une alternance de 3 traits verticaux et de 3 horizontaux.

Champ : à droite, le triangle au-dessus d'un profil d'oiseau; à gauche, sur le bord, un signe nouveau de forme indécise; au centre, une étoile à 4 branches sous

(1) En lisant ce signe G. 4 = M. 17; á.

un grand signe qui paraît être constitué de deux losanges accolés et barrés 3 fois verticalement. Il n'y a rien dans la légende cunéiforme qui permette d'interpréter sûrement le nom propre : *Nanuwati* est exclu par sa longueur. On peut supposer que le cun. ^m*Tutti* représente une forme fléchie (oblique) d'un nom *Tuttu*, excellent nom anatolien (cf. *Onom.*, n° 740) ; on imagine alors que ce nom s'écrirait à l'aide d'un signe phon. répété, et le losange barré vaudrait *tu*. Les éléments de comparaison pour une confirmation manquent : il y a le signe M. 269,2, sur une bulle d'Ališar (Gelb, *OIP*, 27, pl. LII, fig. 68) : nom propre formé d'un signe à peu près semblable (ovales au lieu de losanges anguleux) et d'un autre partiellement perdu. Ressemblance plus nette avec le 1^{er} signe du nom de femme sur le socle de Boğ., *Altan*. 548 : cf. ^t*Tuttuwani*, *Onom.*, n° 743 ??

Le mot ¹⁰[k]urnijalu (?) peut être l'akkadisation d'un nom d'agent (professionnel) hittite en *-alas* : à mettre en relation avec l'oiseau ?

4. RŠ 18.70 (fig. 87).

Bulle d'argile à empreinte circulaire.

Au milieu, de haut en bas : M. 185-184-G. 176 ; de part et d'autre, même motif G. 93, 2 ?-134-174 ?.

Le nom propre du titulaire se compose de deux id., M. 185 « dieu » et M. 184 « grand ». Le même nom se lit sur un sceau d'Ališar, n° 79. Or, on a le hitt. cun. DINGIR^{mes}-GAL, *Onom.* n° 712, qui correspond exactement aux hiér. La graphie DINGIR^{mes} est, en principe, celle du pluriel, mais, dans un nom de personne composé, la chose ne doit pas faire illusion. Il ne saurait être question d'un mot « dieu » affecté de la désinence plurielle. L'addition de MEŠ au signe AN = DINGIR est un procédé mécanique des scribes, à Boğ. et à RŠ, signalant la valeur id. de DINGIR, à l'exclusion de AN, déterminatif divin devant GAL (1). On a, non pas ^aGAL « grand dieu », anthroponyme inadmissible, mais DINGIR (mes)-GAL, c'est-à-dire « grand (est) le dieu » ; pour des parallèles, cf. GAL-^aU = *Ura-Datta* ou *Talmi-Tešub*.

Quant à la lecture phon. de DINGIR(mes)-GAL, c'est encore RŠ qui la fournit, grâce à deux recouvrements intéressants. En RŠ 17.248, on lit le nom ^m*Maššana-ura*. Otten a démontré la lecture *maššana-* de louvite DINGIR, et j'ai groupé les raisons de croire que *ura-* signifie « grand » dans cette même langue (2). On obtient par conséquent un excellent nom louvite ; comparer ^m*Mašna-pija*. RŠ 17.391, 3, ^tDINGIR^{mes}-uzzi, *Onom.* n° 713 ; *Anni-maššani*, *Onom.* n° 53. Enfin le nom propre de SBo II 107 s'interprétera DINGIR(mes)-X, X étant peut-être identique à KUG = *šuppi-*, dans le nom de Šuppiluliuma ; cf. p. 154.

(1) Cf. par exemple, *PRU*, III, p. 314.

(2) OTTEN, *Luv.* (1953) p. 61 sq. ; LAROCHE, *RHA* 52 (1950) p. 42 sq. ; *Bi Or.* 11 (1954), p. 123.

Comme Güterbock l'a indiqué, G. 176, sous le nom propre, n'est pas un signe graphique, mais une sorte de symbole (1).

Le groupe antithétique G. 93, 2[?]-134-174 ? constitue probablement un titre. Le 1^{er} signe est un triangle isocèle différent de G. 93,1 ; la forme correspond aux signes bien connus pour « Ville » et pour « Roi », mais il n'y a à l'intérieur aucune trace de lignes : surface plane. Le 2^e signe a maintenant la valeur phon. *-hi*, sur la base du nom d'Ur̄hi-Tešub, cf. p. 125. Le 3^e signe ressemble à *wa*, mais on peut aussi penser à G. 161 « seigneur ». Faute de lecture pour le 1^{er} signe, je renonce à construire cet ensemble.

5. RŠ 18.263 (*Recueil*, fig. 88-89).

Sceau lenticulaire en stéatite, à poignée rivée.

Face A : au centre, signe en forme de maillet (?), puis G. 162-64. A gauche, triangle et crampon (G. 169 = M. 386) ; à droite, sceau à poignée, comme dans le n^o précédent.

Face B : au centre, même groupe que sur la face A, mais orienté en sens contraire ; à gauche, sceau à poignée, à droite, sceau à tête ronde (2).

Le nom propre se termine en *-mi-a*. Le 1^{er} signe, un id., ressemble à G. 111 sur SBo, II, 62. On rapprochera aussi la bulle de Tell-Atchana (Barnett, *Antiquaries Journal*, XIX (1939), p. 35). Pour la valeur phon. *tal* de G. 23 = M. 61, cf. p. 130. — Le nom *Tal-mi-a*, hypocoristique de *Talmi-Tešub*, existe à Alalah ; cf. supra p. 129.

6. RŠ 17.232 (*Recueil*, fig. 90-91).

Bordure formée de petits triangles.

Champ très peu lisible. Au centre, double cercle ou triangle et profil d'oiseau comme sur RŠ 17.135 ; au-dessous, autre cercle. A droite, G. 84 ? et triangle isocèle. A gauche, boucle ouverte comme dans M. 187 et dans la bulle de RŠ publiée par Hrozný et Forrer (3). Au-dessous, signe nouveau.

7. RŠ 17.112.

Au centre, fragment de nom propre : G. 86-100[= *Lu??-ki-*] (4). A droite, signe semblable à celui de « Kilija », bord gauche.

(1) SBo, II p. 31 sq.

(2) Variantes chez MERIGGI, n^{os} 317, 347 sqq. ; cf. BOSSERT, *Asia* (1946), p. 184 ; GELB, *Orientalia*, 18 (1949), pl. II, fig. 5, 6.

(3) HROZNY, *Mélanges R. Dussaud*, I (1939), p. 55 ; FORRER, *Syria*, 18 (1937), p. 155 sq.

(4) La valeur *lu* attribuée ici à G. 86 n'est qu'une conjecture : elle fournirait les lectures *Lu-pa-ki* en SBo, II, 54 (cf. p. 148) ; *Pa-lu-lu-wa* en SBo, II, 61, cf. *Onom.*, n^o 501 ; *Wa-lu-wa* (?) en SBo, II, 204. Comme le triangle, l'étoile aurait deux valeurs, une symbolique et une phonétique.

INDEX

NOMS DE PERSONNES

Akina (?), 148.
Alalimi, 155.
Amanmašu, 142-143.
(A)nani, 127, 143.
Arma-pija, 126.
Arma-ziti, 134.
Asulimi, 145.
Ehli-Sarruma, 139, n. 2.
Ehli-Tešub, 140.
Halpa-ziti, 125, n. 2.
Hattušili, 109.
Īebattarakki, 148.
Hešmi-Sarruma, 118.
Ini-Tešub, 124-126.
Kantuzzili, 108, n. 1.
Gaššu, 106, n. 4.
[†]*Gaššulawija*, 106-107.
Kikia, 148.
Kilija, 147.
^{*}*Kummija-ziti*, 153-154.
Lat-^aKUR, 145.
Lupakki, 148, 157, n. 4.
Mala-ziti, 134.
Malnigal, 100.
Manina, 155.
Manninni, 155.
Māššana-ura, 156.
Muršili, 107-108.
Mu(wa)tali, 108, 117.
Nanuwati, 156.
Paluluwa (?), 157, n. 4.
Bar-rekib, 123, n. 5.
Piḫa-URMAH, 137.
Piḫa-ziti, 141.
Bentešina, 131.
[†]*Puduḫepa*, 109.
Ša|uhurunuwa, 101, 132.
Šarri-Kušuh, 121.
[†]*Šaušga-muwa*, 131-133.
[†]*Šaušgatti*, 133.
Suppiluliuma, 99.
Taki-Sarruma, 137-138.
Takuhli, 140.
Talmia, 130, 157.
Talmi-Sarruma, 129.
Talmi-Tešub, 127-129.

T|Danuḫepa, 105, 137.
D|Lapara, 150, n. 8.
Tapa-ziti (?), 150.
Tabrammi, 149-151.
Tarhunda-pija, 126.
Tarmi-Tešub, 128, n. 6.
Ta|uduḫepa, 101.
[†]*Tawananna*, 101-103.
Tehi-Tešub, 135.
Tili-Sarruma, 136.
Tili-Tešub, 135.
Tudhalija, 112-113.
Tattu, 156.
Tuwakili, 148.
Urḫi-Tešub, 105, 125.
Wasu-sarma, 145.
Ziti, 114.
Zuzulli, 152.
^aU-SIG₅-u, 144.
 DINGIR^{mes}-GAL, 156.

NOMS DE LIEUX

Asuri (?), 145.
 KĀ.DINGIR.RA^{kl}, 103.
Kargamisa^{viii}, 123.
Kummija, 153-154.
Paršhunta, 152.
Šanḫara, 103.
Sunnara, 145.
Tegarama|Tilgarimmu, 130, et n. 1.
Zinza|ira, 147, n. 3.

NOMS DIVINS

^aAa|Ea, 126.
^a(A)mmamma, 143.
^aĪebat-Sarruma, 122, n. 1.
^aĪutellurra, 129.
^aĪSTAR|Šaušga, 132-133.
^aKupapa, 121.
^aKUR, 145.
^aŠarruma|LUGAL-ma, 118, 121, 138-139.
^aŠaušga|ĪSTAR, 132-133.
^{*}Tapara- (?), 151.
^aTarpantuhū, 136, n. 4.
^aSIN|Arma, 134.
^aU|Tešub, 125-126.
^aU muwatalla|NIR.GĀL, 116.
^aUTU^{uru}Arinna, 115.

HITTITE

aššu-, 144.
haštanuri, 139.
haššu-, 109-110.
haššusāra-, 101, 110, n. 8.
nū-, 131, n. 1.
patili, 136.
šarra-, 139.
tapar-, 110, 150.
t/labarna, 109-110.
tawananna, 100-101.

HOORRITE

hešmi, 118-119.

šarri, 110.
talmi, 128.

IDÉOGRAMMES

A.BA, 147.
 IB, 138.
 LÜ, 134.
 LUGAL, 109-110.
 PU, 119.
 SIG₅, 114, 144.
 TI, 114.
 ZA, 104, 147.
 *ZI, 114.

BIBLIOGRAPHIE

- AJO* : *Archiv für Orientforschung*.
AJA : *American Journal of Archaeology*.
Alalakh : D. J. WISEMAN, *The Alalakh Tablets*, London (1953) ; *JCS*, 8 (1954) p. 1-30
Altan : H. TH. BOSSERT, *Altanatolien*, Berlin (1942).
ANET : Traduction de textes hittites par A. Götz dans *Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament*, Princeton (1950).
ArchOr. : *Archiv Orientalni*.
AU : F. SOMMER, *Die Ahhijavā Urkunden*, München (1932).
Bildbeschr. : C. G. VON BRANDENSTEIN, *Hethitische Götter nach Bildbeschreibungen in Keilschrifttexten* (MVAeG, 46, 3), Leipzig (1943).
BiOr. : *Bibliotheca Orientalis*.
Bo : Numéro d'inventaire des tablettes inédites de Boğazköy.
Boğazköy : K. BITTEL, H. G. GÜTERBOCK, *Boğazköy, neue Untersuchungen in der hethitischen Hauptstadt*, APAW, Berlin (1935).
BoTU : E. FÖRRER, *Die Boghazköi-Texte in Umschrift* (WYDOG, 41/42), Leipzig (1922-1926).
Carchemish : C. L. WOOLLEY, D. G. HOGARTH, R. D. BARNETT, *Carchemish*, I-III, London (1914, 1921, 1952).
Cat. : L. DELAPORTE, Musée du Louvre, *Catalogue des cylindres orientaux*, Paris (1920).
CIH : L. MESSERSCHMIDT, *Corpus Inscriptionum Hettitarum* (MVAG, 5, 4-5 ; 7, 3 ; 11, 5), Berlin (1900-1907).
Contribution : I. J. GELB, *The Contribution of the new Cilician bilinguis to the decipherment of hieroglyphic Hittite*, Chicago (1950) = *BiOr.* 7 (1950), p. 129-141.
EA : J. A. KNUDTZON, *Die El-Amarna-Tafeln*, Leipzig (1907-1910).
FHG : *Fragments hittites de Genève* = RA, 45, p. 131 sqq., 184 sqq. ; 46, p. 42 sqq.
Glossar : P. MERIGGI, *Die längsten Bauinschriften in 'hethitischen' Hieroglyphen nebst Glossar zu sämtlichen Texten* (MVAeG, 39, 1), Leipzig (1934).
HAB : F. SOMMER, A. FALKENSTEIN, *Die hethitisch-akkadische Bilingue des Hattušiliš*, I, München (1938).
Heth. Kön. : H. TH. BOSSERT, *Ein hethitisches Königssiegel*, (Berlin 1944).
HH : I. J. GELB, *Hittite Hieroglyphs*, I-III, Chicago (1931-1942).

- HMM* : I. J. GELB, *Hittite Hieroglyphic Monuments* (OIP, 45), Chicago (1939).
Hogarth : D. J. HOGARTH, *Hittite Seals*, Oxford (1920).
HW : J. FRIEDRICH, *Hethitisches Wörterbuch*, Heidelberg (1952-1954).
IBoT : H. BOZKURT, M. ÇİÇ, H. G. GÜTERBOCK, *Istanbul arkeoloji müzelerinde bulunan Boğazköy tabletlelerinden seçme metinleri*, I-III, Istanbul (1944-1954).
IHH : B. HROZNÝ, *Les Inscriptions Hittites Hiéroglyphiques*, I-III, Praha (1933-1937).
JAOs : *Journal of the American Oriental Society*.
JCS : *Journal of Cuneiform Studies*.
JKF : *Jahrbuch für kleinasiatische Forschung*.
JNES : *Journal of Near Eastern Studies*.
KBo : *Keilschrifttexte aus Boghazköi*, I-VII (WVDOG, 30, 36, 68), Berlin (1916, 1923, 1954).
KUB : *Keilschrifturkunden aus Boghazköi*, I-XXXVII, Berlin (1921-1953).
Luw. : H. OTTEN, *Zur grammatikalischen und lexikalischen Bestimmung des Luwischen*, Berlin (1953).
MDOG : *Mitteilungen der deutschen Orient-Gesellschaft*.
MIO : *Mitteil. des Instituts für Orientforschung*, Berlin.
Mit. : Lettre de Tušratta chez J. FRIEDRICH, *Kleinasiatische Sprachdenkmäler*, Berlin (1932), p. 9-32.
Namen : S. ALP, *Zur Lesung von manchen Personennamen auf den hieroglyphenhethitischen Siegeln und Inschriften*, Ankara (1950).
Newell : H. H. VON DER OSTEN, *Ancient oriental Seals in the collection of Mr. Edward T. Newell* (OIP, 22), Chicago (1934).
NPN : I. J. GELB, P. M. PURVES, A. A. MACRAE, *Nuzi personal Names* (OIP, 57), Chicago (1943).
OLZ : *Orientalistische Literaturzeitung*.
Onom. : E. LAROCHE, *Recueil d'onomastique hittite*, Paris (1951).
Pol. Dok. : E. WEIDNER, *Politische Dokumente aus Kleinasien*, Leipzig (1923).
PRU III : C. F. A. SCHAEFFER, J. NOUGAYROL, G. BOYER, E. LAROCHE, *Le Palais Royal d'Ugarit*, III, Paris (1954).
RA : *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*.
Rech. : E. LAROCHE, *Recherches sur les noms des dieux hittites* = *RHA*, 46, Paris (1947).
RHA : *Revue Hittite et Asiatique*.
ŠBo : H. G. GÜTERBOCK, *Siegel aus Boğazköy I-II* (*Afo*, Beiheft, 5, 7), Berlin (1940, 1942).
ŠL : A. DEIMEL, *Sumerisches Lexikon*, II, Roma (1928-1933).
Sp. Bildk. : E. AKURGAL, *Späthethitische Bildkunst*, Ankara (1949).
St. Cl. Or. : *Studi Classici e Orientali*.
ŠuK : H. Th. BOSSERT, *Santaš und Kupapa* (*MAOG*, VI, 3), Leipzig (1932).
Wara : W. H. WARD, *The Seal Cylinders of Western Asia*, Washington (1910).
WVDOG : *Wissenschaftliche Veröffentlichungen der deutschen Orient-Gesellschaft*.
Yoz. : K. BITTEL, R. NAUMANN, H. OTTO, *Yazılıkaya* (*WVDOG*, 61), Berlin (1941).
ZA : *Zeitschrift für Assyriologie*.

Les autres ouvrages et revues sont cités en clair.

Strasbourg, Janvier 1956.

E. LAROCHE.

LISTE DES HIÉROGLYPHES ÉTUDIÉS

G.	M.	SIGNE	SENS OU VALEUR	G.	M.	SIGNE	SENS OU VALEUR
2	14		« grande reine »	40a	98		sà
4	17		à	44	104		ma
9	36		na	47	108		mu
14	45		tà	59	144		« vigne » ; wi
17	48 ₁₂		ga	61	149		ha
18	49		pi	62	150		« Hattušili »
18 ₄			?	63	155		« Soleil »
	58 ₂		ni	64	171		a / e
	61		tan	66	171 _s		« Těšu(b) »
			tal	73	179		nù
24	62		« vie »	74	180 ₁		la
25	65		tà	76	180 ₂		ziti
28	71		« Šarruma »	77	182		suppi ? kummidja ?
29	81		tu	78	184		« grand » ; ur
30	82		ti	79	185		« dieu »
	92		ta ₄		186		us, s

LISTE DES HIÉROGLYPHES ÉTUDIÉS

G.	M.	SIGNE	SENS OU VALEUR	G.	M.	SIGNE	SENS OU VALEUR
	188		ru	118	280		« montagne »
82,83	189		?	120, 121	281		ga
84,85	191		he / há	122	284		li
86			lu ?		316		lá
89	198		« pays »	132	328		pa
91	199		« ville »	161	369		« seigneur »
92	200		« Mursili »		370		tar
93	201		« santé » ; (a)su	162	373		mi/ma
	203		ná	170	387		i
98	212		hi	172	389		ku.
100	214 _s		ki	174	394		wa
105	258		« scribe »	176	394 ₂		?
110	271		kar	179	= 2395		zu
113	275		« roi »	181	398		« foudre ; Tešub »
114	276		« prince »	182	401		« Lune »
115	277		« grand roi »	198			?

*L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE HITTITE
SUR LA MATRICE DU SCEAU DE MURŠILI II
PROVENANT DE RAS SHAMRA*

The hieroglyphic inscription in the center of the seal shows the usual frame consisting of the winged sun-disc and twice the signs for « Great King ». The hieroglyphs representing the name of the king are in the center of this frame. There are two signs : (1) a triangle with horizontal lines in the interior (known as logogram for “ city ”) and a vertical stroke, (2) the sign *li*. A name which is written with the same two signs also occurs on some impressions of royal seals on clay bullae found in Boğazköy (1). The fact that the vertical stroke, on the Ras Shamra seal, reaches into the interior of the triangle and ends there with a kind of arrow-head, whereas it appears only below the triangle on the impressions from Boğazköy, does not constitute an essential difference ; variations of this kind have no bearing on the meaning.

The cuneiform inscription on the Ras Shamra seal clearly shows that this seal belongs to “ Muršili, son of Šuppiluliuma ”, *i. e.*, Muršili II (ca. 1345-20 B. C.). On the other hand, the cuneiform inscription of SBo I No. 13 leaves no doubt that the same hieroglyphs were also used by a later king, known to us as Urḫi-Tešub. For although the part of the first (outer) circle where the name of the king stood on the original stamp does not appear in the impressions known so far, the genealogy given in the second and third circles is sufficient evidence : “ Son of Muwatalli, grandson of Muršili, great-grandson of Šuppiluliuma ”. We know that no other son of Muwatalli's became king but only Urḫi-Tešub.

Even before the discovery of the new Ras Shamra seal I had suspected that the hieroglyphic group under discussion might represent the names of both Muršili II and Urḫi-Tešub, for the following reasons (2) :

(1) In the inscription of Sirkeli in Cilicia (3) which reads “ *Mu-ta-li*, great king, x (a title), [son of] Muršili, the [great] king, x (same title) ”, the name which must be “ Muršili ” is written with a ligature of the same two elements : triangle with stroke and *li*.

(1) Published by the present writer in his *Siegel aus Boğazköy*, Part I (*Archiv für Orientalforschung*, Beiheft 5, 1940) (abbr. SBo I), Nos. 13-37.

(2) SBo I, pp. 17 and 24 f.

(3) J. GARSTANG, AAA 24 pp. 64 ff. ; I. J. GELB, *Hittite Hieroglyphic Monuments* (OIP 45). Nr. 48 ; SBo I, p. 72 and note 86 on p. 24.

(2) It seemed odd that among the impressions of royal seals found in Boğazköy the largest number should belong to Urḫi-Tešub, a king who reigned only for seven years, whereas the far more important king Muršili II should be represented only by one fragmentary impression (1).

The possibility, tentatively considered in 1940, that the two kings might have used the same hieroglyphs, has now become a certainty through the discovery of the Ras Shamra seal. This new seal belongs to Muršili II, SBo I No. 13 to his grandson Urḫi-Tešub. An explanation of this phenomenon can, theoretically, be sought in two ways :

(1) Either both Muršili and Urḫi-Tešub had a special name in the language that is written in hieroglyphs ; in that case, they would have had different names in cuneiform Hittite, namely Muršili and Urḫi-Tešub, respectively, but would have had the same name, *x-li*, in hieroglyphic Hittite (2).

(2) Or Urḫi-Tešub called himself Muršili (III) when he became king. We know from the inscription of Ḫattušili, col. iii 40 ff., (3) that Urḫi-Tešub was the son not of the queen but only of an *esirtu*-woman, *i.e.*, of a member of the royal harem. It is conceivable, therefore, that he gave up his Hurrian given name and adopted a traditional name instead. That he chose that of his grandfather Muršili would be in accordance with the wide-spread custom of naming the grandson after his grandfather.

Of these two possibilities, the second is now confirmed by a new find made at Boğazköy in 1953 about which I was first informed by Bittel and Otten. The latter has published the new find in the meantime (4). It is another bulla bearing impressions of the seal SBo I No. 13, both on its base and on the sides of the cone. In the side impressions there appears a portion of the outer circle of the seal not preserved on the bullae previously known. The outer circle now reads : " Seal of His Maje[sty ...] *Mur-si-li*, the Great King, king of Ḫatti, the hero ... ", followed by the genealogy quoted above. This leaves no doubt that the king known to us as Urḫi-Tešub indeed called himself Muršili. We have to count him as Muršili III. That he never appears under the name of Muršili in cuneiform texts has to be explained by the circumstance that no inscriptions of his own have come down to us and that he is only mentioned in texts written by Ḫattušili III or by

(1) SBo I No. 12, where only part of the cuneiform inscription is impressed on the bulla. No. 12 is not an impression of the Ras Shamra stamp, as the different spelling, *Mur-ši-i[-li]* as against *Mu-ur-ši-li*, shows.

(2) This is Gelb's view. Cf. GELB, *Hitt. Hierogl.* II, p. 36 n. 3, and *JAOS* 65, pp. 170 f. ; most recently the same, *Rocznik Orientalistyczny* XVII (1953), pp. 146-154 (written 1948).

(3) A. GÖTZE, *Neue Bruchstücke...* (*MVAG* 34, 2), pp. 22 f. ; STURTEVANT-BECHTEL, *A Hittite Chrestomathy*, pp. 74 f.

(4) H. OTTEN, *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft*, 87 (1955), pp. 19-23.

members of the latter's family who were his enemies ; they seem to have avoided his adopted name Muršili intentionally.

It is clear now that some of the impressions listed under Urḫi-Tešub in SBo I may very well belong to Muršili II. For instance, the traces of the cuneiform inscription on No. 14 A can now be read as DUMUŠ[u-] UR.SAG "son of Š[uppiluliuma], hero", corresponding to the inner circle of the Ras Shamra stamp. The problem of the re-distribution of the royal seals which show the hieroglyphs here discussed between the two kings Muršili II and III is, however, closely linked with the identification of the names of queens which appear, together with those of a king, on some of them (1). Since the 1953 and 1954 campaigns at Ras Shamra brought to light new material bearing on this problem which is presented and discussed in this volume, I refrain from entering into a discussion here and rather refer the reader to pp. 8 et suiv.

Oriental Institute.

University of Chicago.

H. G. GÜTERBOCK.

(1) SBo I, Nos. 24-36 ; one of these queens with other kings, *ibid.*, Nos. 42-44.

CHAPITRE II

MATÉRIAUX POUR L'ÉTUDE DES RELATIONS ENTRE UGARIT ET L'ÉGYPTE

LE VASE DE MARIAGE DU ROI NIQMAD D'UGARIT AVEC UNE PRINCESSE ÉGYPTIENNE

Les fragments du vase en albâtre (fig. 118 et 126), de grande dimension qui porte une inscription en hiéroglyphes lue par M. J. Vandier : « Le grand du pays d'Ugarit, Nikamédi », et dont la scène figure, selon M^{me} Desroches-Noblecourt (cf. ci-après), le mariage de ce roi avec une princesse égyptienne, fut trouvé pendant notre XV^e campagne de fouilles, en 1951, à 1 m 40 de profondeur au point topographique 132, dans la chambre 31 ; cf. le plan, fig. 119. Cette chambre, ainsi que la pièce voisine (30), s'ouvre sur la cour IV et fait partie des Archives Centrales du palais. Elle contenait plusieurs centaines d'autres fragments de vases en albâtre. Les efforts faits dans l'atelier du Musée de Damas en vue de les rassembler et de reconstruire les formes des vases sont cependant restés infructueux. Deux de ces fragments (Inv. 15.202 et 203 trouvés aux points topographiques 132 et 193 à 1 m 40 et 1 m 70 de profondeur) portent les cartouches d'Aménophis IV et de la reine Néfertiti, fig. 120. Un autre fragment du même endroit (Inv. 15.204) est gravé d'un cartouche incomplet que M. Vandier attribue à Ramsès II, fig. 121.

D'autre part, les tablettes recueillies au même emplacement (1) portent sans exception la signature du roi d'Ugarit Ammistamru II, fils de Niqmepa, deuxième successeur de Niqmadu selon le tableau dynastique dressé par M. Nougayrol (2). Les textes en question concernent des donations ou échanges de terres et de propriétés rurales prononcés ou sanctionnés par le roi. Sur l'un d'eux (15.109 et 16.296, *PRU* III, p. 102), Ammistamru ne semble avoir été encore que prince héritier.

Cet ensemble de trouvailles indique pour notre vase de mariage la période depuis le règne d'Aménophis IV à celui de Ramsès II.

Il est possible, cependant, de proposer une date plus précise. Le roi Niqmad mentionné dans l'inscription hiéroglyphique gravée sur le vase ayant été un contem-

(1) Inv. 15.109 (pt. 94) ; 15.155 (pt. 112) ; 15.127 et 15.132 (pt. 144) ; 15.126 (pt. 150) ; 15.124 (pt. 158) ; 15.167 (pt. 193) ; 15.70 (pt. 195) ; 15.141 (pt. 198) ; 15.140 (pt. 199) ; 15.000 (pt. 206). Cf. leur publication par M. NOUGAYROL dans *PRU* III.

(2) *PRU* III, p. xxxvii. Ce tableau tout en étant probable, n'est cependant pas encore entièrement confirmé.

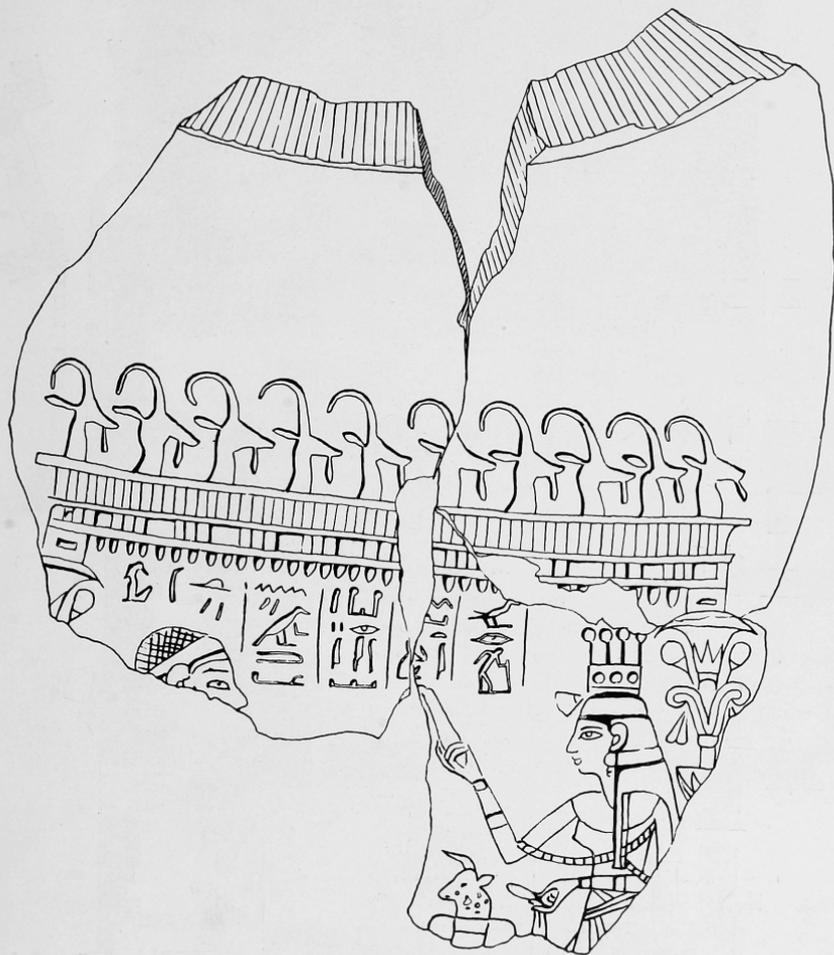


FIG. 118. — Scène du mariage du roi Niqmad d'Ugarit avec une princesse égyptienne.
Gravure sur vase en albâtre. Dessin de W. Forrer. Gr. nat. (cf. aussi fig. 126).

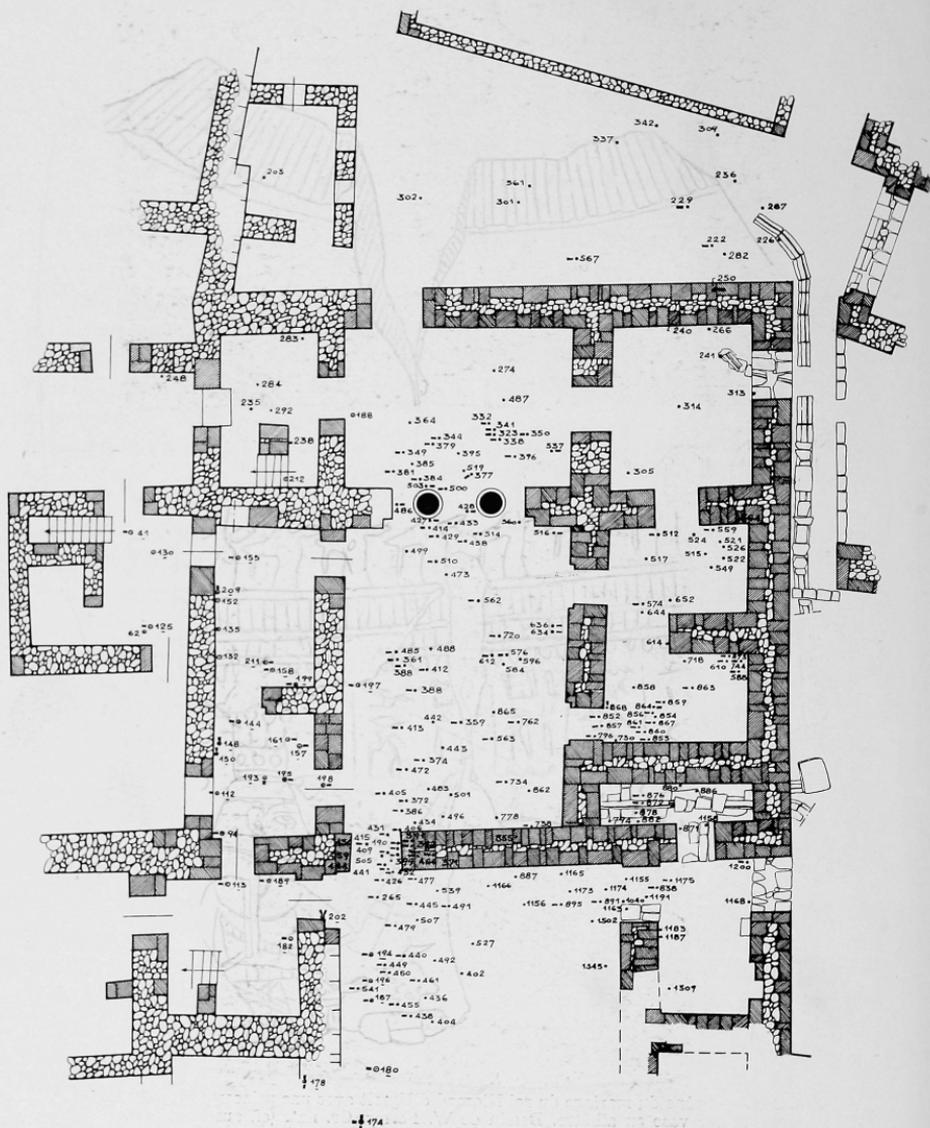


FIG. 119. — Extrait du plan des Archives Centrales.
Le vase de mariage fut trouvé au point topographique 132 (au centre, à gauche).



FIG. 120. — Fragments de vases égyptiens en albâtre marqués des cartouches d'Aménophis IV et de Nefertiti trouvés dans le palais d'Ugarit. Les hiéroglyphes conservent dans le creux des traces de couleur bleue et violette (Archives Centrales, 15.202 et 15.203). — Env. 1/2 gr. nat.



FIG. 124. — Fragment de vase égyptien en albâtre avec reste du cartouche de Ramsès et des traces de couleur bleue et violette (15.201). Palais d'Ugarit, Archives Centrales. — Env. 1/2 gr. nat.

porain d'Aménophis IV et du roi hittite Suppiluliuma (*PRU* III, p. xxxvii), le mariage a donc eu lieu du temps d'Akhnaton. On connaît les tendances internationales de ce pharaon dont la propre femme semble avoir été d'origine asiatique (1). On comprend que ce fut lui qui ait consenti au mariage d'une princesse égyptienne avec le roi d'Ugarit, cas rare ou même unique (2). Il est évident que ce mariage devait renforcer les liens d'amitié entre l'Égypte et ce pays en Syrie du Nord sur lequel le roi Suppiluliuma, précisément à cette époque, exerçait toute sa pression pour l'amener à rallier la cause hittite (cf. plus haut, chap. I).

Selon certaines particularités de la scène gravée, M^{me} Desroches-Noblecourt propose pour le vase du mariage la fin de la XVIII^e dynastie, c'est-à-dire la période entre le règne d'Aménophis IV au plus tôt jusqu'à la fin du règne de Ay. Cette date s'accorde avec celle qu'indique le contexte archéologique observé pendant les fouilles, notamment si l'on adopte l'hypothèse proposée selon laquelle la princesse égyptienne figurée sur notre vase serait l'une des propres filles d'Aménophis IV. Pour l'interprétation de la scène figurée sur le vase, on voudra bien se reporter à l'étude ci-dessous du même auteur. Les Archives royales du palais d'Ugarit ont produit plusieurs textes signés au nom d'une reine Shar-el-li ou Sryl en ougaritique; elle se servait d'un sceau gravé d'hiéroglyphes égyptiens (cf. plus haut, p. 79 ss et fig. 186). La princesse égyptienne ayant épousé le roi Niqmad aurait-elle adopté le nom syrien Shar-el-li en devenant reine d'Ugarit ?

(1) Cf. E. DRIOTON et J. VANDIER, *L'Égypte*, p. 384.

(2) Cf. la lettre d'Aménophis III à Kadashman-Harbé, roi de Babylone dans laquelle le pharaon explique que jamais une princesse égyptienne n'a été donnée en mariage à un roi étranger, J. KNUDZON, *Die El-Amarna Tafeln.*, p. 73 et 1021.

UNE ÉPÉE DE BRONZE D'UGARIT
PORTANT LE CARTOUCHE DU PHARAON MINEPTAH

EMPLACEMENT DE LA DÉCOUVERTE. — Pendant notre dix-septième campagne de fouilles à Ras Shamra, en 1953, nous avons mis au jour, à l'est du palais, un quartier de maisons privées traversé par deux rues parallèles orientées NW-SE. L'une des habitations encore incomplètement fouillée à l'extrémité nord de ce quartier a fourni plusieurs bronzes enterrés dans un angle de la cour intérieure au milieu de laquelle étaient placés deux auges, fig. 122. Stratigraphiquement, l'habitation appartient à la dernière strate du niveau I, laquelle date du XIII^e siècle avant notre ère. Parmi les fragments céramiques jusqu'ici retrouvés, il y a une idole féminine mycénienne de facture négligée (1) et un bol hémisphérique de type chypriote, très nettement tardif, lui aussi (2).

L'épée fut retrouvée au point 912 du plan, fig. 122, à 1 m 50 de profondeur, un peu sous la surface de la cour. L'importance de cette découverte pour l'histoire d'Ugarit et l'histoire générale du second millénaire étant exceptionnelle, nous avons décidé de publier l'épée avant même que les fouilles à cet emplacement aient été terminées.

L'ÉPÉE AU CARTOUCHE DE MINEPTAH. — A l'état neuf, pour ainsi dire, couverte d'une belle patine verte, l'épée a une longueur totale de 74 cm., dont 15 cm pour la soie. La lame qui, à sa base, atteint une largeur de 5 cm, se termine par une pointe et possède deux tranchants non aiguisés. Elle pouvait servir à frapper d'estoc et de taille, fig. 123 et 124 (1). Gravée en son milieu de trois rainures qui se rejoignent à la pointe, la lame porte à l'extrémité opposée le cartouche du pharaon Mineptah, pl. VIII précédé, selon mon collègue et ami J. Vandier, de l'épithète « maître des couronnes » qui se trouve ordinairement devant le cinquième nom du protocole royal.

Malgré la simplification nécessaire pour graver les hiéroglyphes sur bronze (longueur totale du cartouche 30 mm), le caractère des signes a parfaitement été rendu, à tel point que M. Vandier tout en admettant que le graveur n'était pas un Égyptien, lui attribue une certaine expérience.

Le dessin (3), fig. 125 permet de comparer le cartouche de notre épée à celui

(1) Pour le type cf. le *Corpus Céramique de Ras Shamra*, dans *Ugaritica* II, fig. 97 (19).

(2) Comparable au type *Ugaritica* II, fig. 121 (18).

(3) Il est dû à M^{lle} P. KRIEGER, chargée de mission au Département des Antiquités égyptiennes au Musée du Louvre.

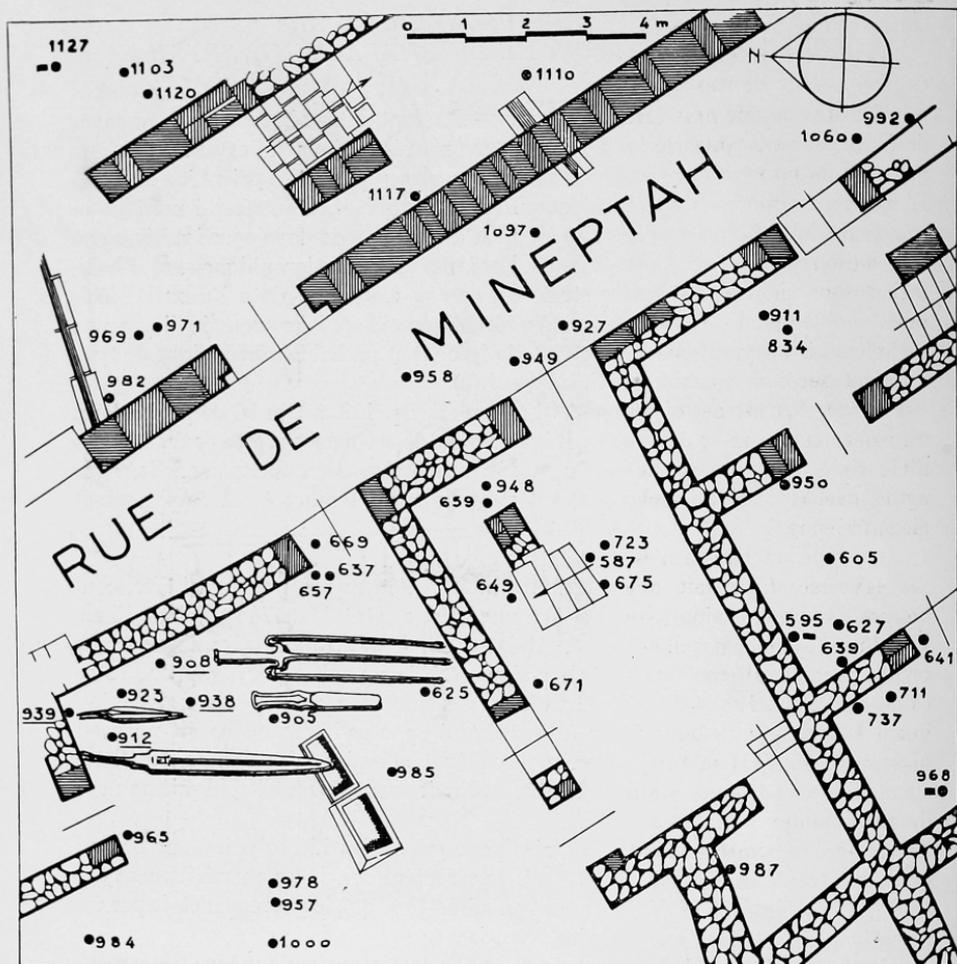


FIG. 122. — Plan de l'habitation qui a fourni l'épée de Mineptah et d'autres bronzes enfouis sous la surface de la courrette intérieure. (Relevé de R. Kuss.)

gravé sur le sphinx d'Aménophis II, du Louvre (A. 23), usurpé par Mineptah (1).

Comme nous savons par les découvertes de Ras Shamra que, dès le Moyen Empire, des représentants de la cour pharaonique et aussi des particuliers venus d'Égypte habitaient Ugarit (2) et que les relations entre les deux pays se sont maintenues pendant le Nouvel Empire, jusqu'à la période finale, c'est-à-dire la seconde moitié du XIII^e siècle (3), il est permis de supposer que l'un d'eux a guidé la main du graveur ayant exécuté le cartouche sur notre épée.

Le type de l'arme n'est pas égyptien. L'on sait que ces grandes épées n'ont été introduites dans l'armement des troupes du pharaon qu'à partir du XIII^e siècle, lorsque Ramsès II et surtout son treizième fils et successeur Mineptah (1234 à 1224, selon Drioton-Vandier, 1224 à 1204 selon Rowton) commençait

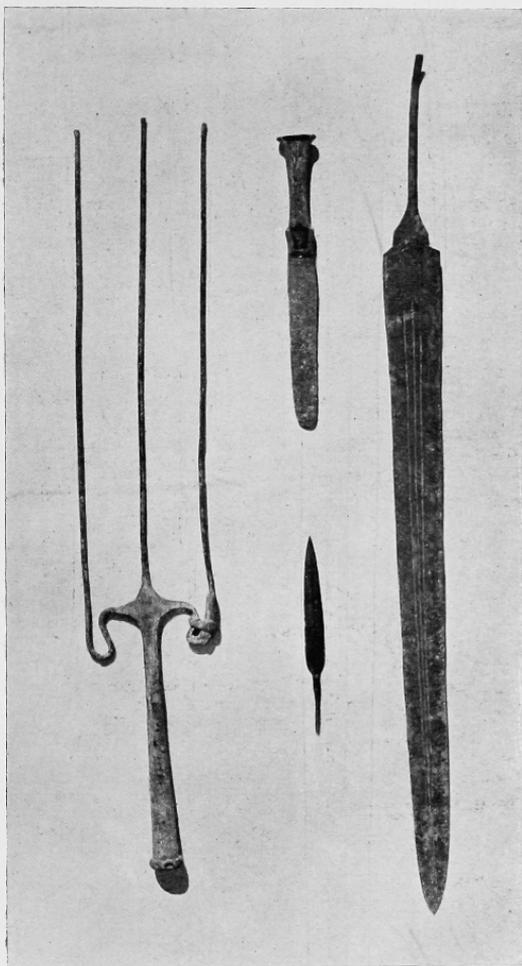


FIG. 123. — L'épée de Mineptah et les bronzes trouvés dans le même dépôt. Ras Shamra, 1953. — Env. 1/5 gr. nat.

(1) H. EVERS, *Staat aus dem Stein*, pl. 48.

(2) Cf. à ce sujet les stèles égyptiennes du Moyen et Nouvel Empire trouvées à Ugarit, nos *Ugaritica* I, p. 20 et 39.

(3) Un texte trouvé pendant notre XVIII^e campagne dans le four à tablettes du palais qui date de la période finale d'Ugarit mentionne l'arrivée d'un personnage d'Égypte (Cf. *CRAI*, 1955, séance du 11 février).

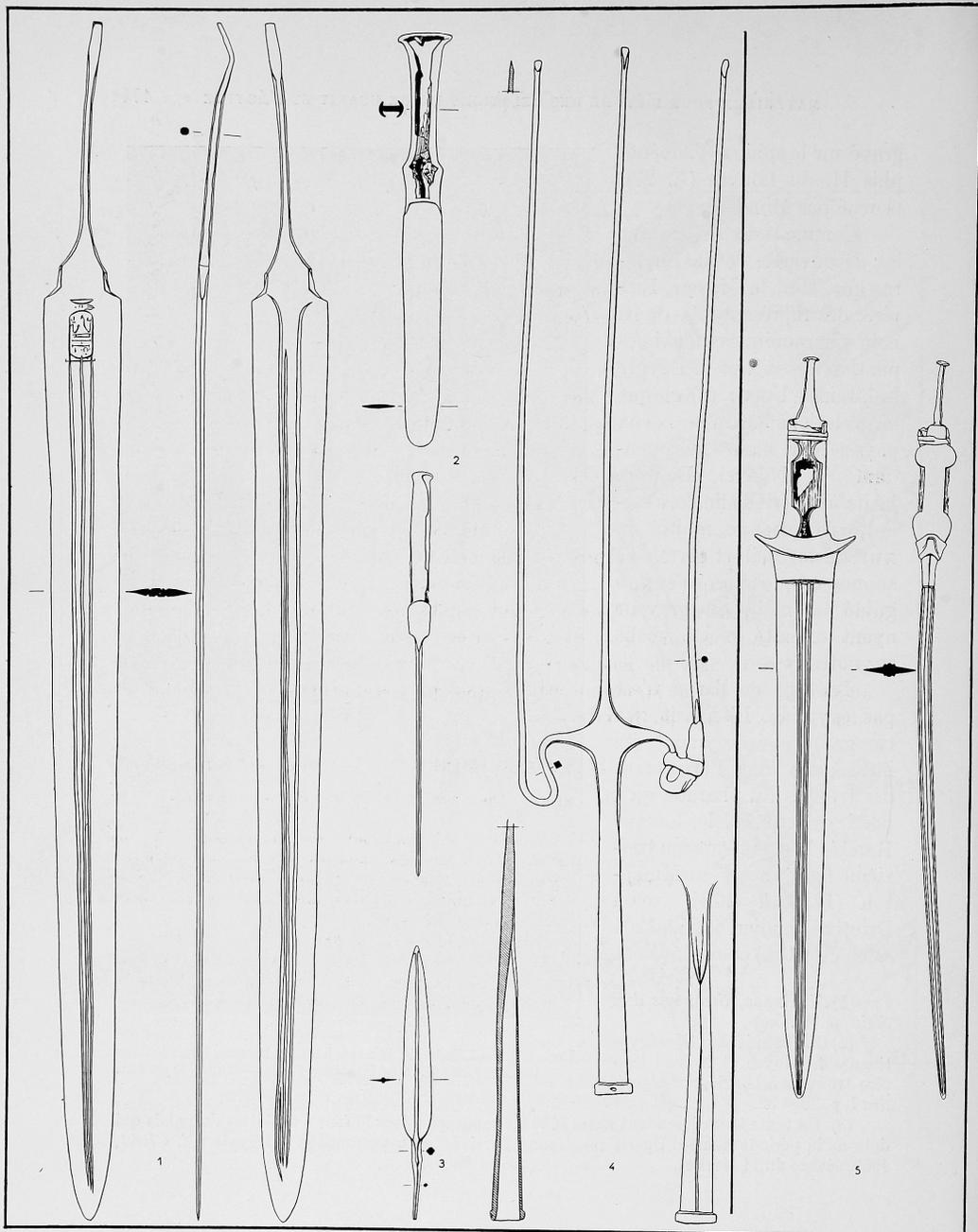


FIG. 124. — 1 à 4 l'épée de Mineptah et les bronzes qui l'accompagnaient. — 5. Épée courte trouvée parmi les éboulis de la cour V du palais (Échelle 1 : 3,5). — Dessin de R. Kuss.

à enrôler d'assez importants contingents de mercenaires étrangers d'origine lybienne, asiatique et aussi européenne (1). L'épée longue est un type d'arme originaire d'Asie Mineure et des régions de la Méditerranée orientale (2). D'ici, il s'est répandu aussi en Europe protohistorique, où, des le milieu du II^e millénaire, il a pris un développement remarquable (3), ce qui a fait supposer à certains archéologues tentés par les théories de priorités nordiques, de lui attribuer une origine européenne et plus particulièrement germanique (4).

La découverte d'une épée à soie datée du temps de Mineptah à Ugarit où nous devons admettre qu'elle a été fabriqué (5), renforce l'opinion selon laquelle ce type d'arme est d'origine méditerranéenne. Il est même permis, sous toute réserve, de supposer que Mineptah a commandé à Ugarit des épées de ce type marquées de son cartouche pour l'armement des troupes auxiliaires qui devaient affronter l'invasion des Lybiens auxquels s'étaient joints des contingents des « Peuples de la Mer » dans la fameuse bataille de Périr, l'an 5 de son règne, donc vers 1230 environ av. n. è., ou 1220 selon la chronologie courte (6). L'inscription de Karnak qui célèbre la victoire égyptienne commence, en effet, par signaler les préparatifs d'armement faits sur ordre du pharaon (7), ce qui donne à penser que son succès, comme souvent chez les grands capitaines, était autant dû à une minutieuse organisation, qu'à l'expérience stratégique du chef et au courage de ses soldats. D'autre part, la découverte à El Kantara dans le delta (8), d'une épée comparable à celle de Mineptah atteste que ce type d'arme a effectivement été utilisé en Égypte à la fin du XIII^e siècle.

UGARIT ET L'ÉGYPTÉ DU TEMPS DE MINEPTAH. — L'épée au cartouche de

(1) Cf., en dernier lieu, J. v. BECKERATH, *Tanis und Theben (Aegyptische Forschungen, Heft 16)*, 1951, p. 56.

(2) Les plus anciens types d'épées à soie jusqu'ici connus ont été découvertes au cours des fouilles turques à Alaca Hüyük au centre de l'Anatolie où ils remontent à la fin III^e millénaire. Cf. HAMIT Z. KOSAY, *Alaca Höyük Hafriyatı*, Ankara, 1938, p. 406, du même *Les Fouilles d'Alaca Höyük*, Ankara, 1951, pl. CLXXXIII (1), CCHI (milieu). Cf. aussi notre analyse dans *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie Occidentale*, p. 289 et suiv.

(3) Cf. déjà J. DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie*, vol. II, p. 200.

(4) Cf. à ce sujet EBERT, *Realexikon der Vorgeschichte*, vol. IV s. v. Griffangelschwert, Griffzungenschwert et vol. XI, s. v. Schwert. — Voir les réserves de E. SPROCKHOFF, *Die germanischen Griffzungenschwerver*, 1931, et notre exposé dans *Enkomi-Alasia*, p. 337 et suiv.

(5) Par suite de la proximité des mines de cuivre Chypriotes, l'industrie du bronze et la fabrication des armes s'étaient particulièrement développées à Ugarit. (Cf. aussi plus loin chap. IV).

(6) E. DRIOTON et J. VANDIER, *L'Égypte*, 3^e édit., 1952, p. 430, J. v. BECKERATH, *op. cit.*, p. 66.

(7) Sur la stèle de Karnak et les inscriptions complémentaires, cf. DRIOTON et VANDIER, *l. c.*, p. 430, v. BECKERATH, *l. c.*, p. 66 et, en particulier J. H. BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, vol. III, p. 238 et suiv.

(8) W. WOLF, *op. cit.*, pl. XV (e) et EBERT, *Realexikon*, vol. XI, pl. 144 (e).

Mineptah constitue la trouvaille la plus tardive actuellement connue qui atteste les relations entre Ugarit et l'Égypte.

Il semble donc que les Akaouach, Toursha, Luki, Shardanes, Shakalesh et autres « gens du Nord venus de toutes sortes de pays » selon l'inscription de Karnak, n'avaient pas passé par Ugarit et la Syrie du Nord avant de rejoindre les enne-

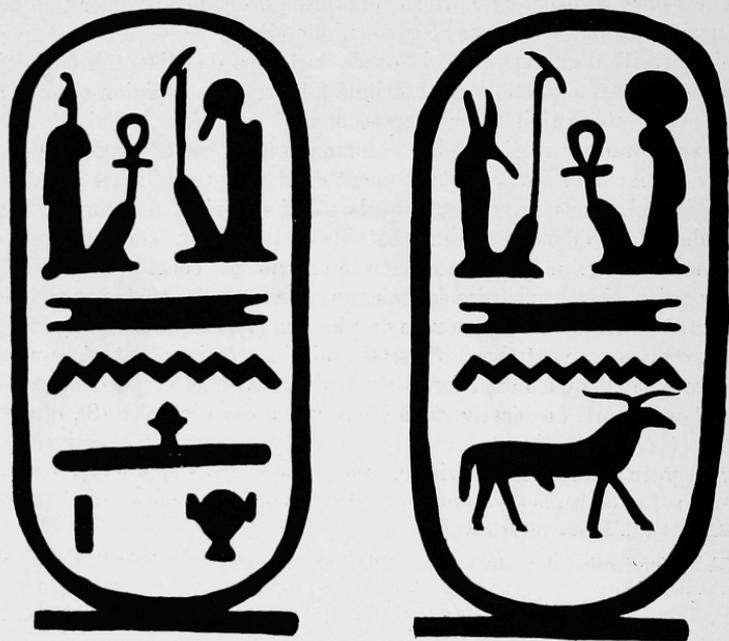


FIG. 125. — Cartouches du pharaon Mineptah gravés sur un sphinx d'Aménophés II. (Musée du Louvre, 123). — Dessin de P. Krieger.

mis de Mineptah dans le delta pour s'y faire tuer, refouler ou capturer par l'armée égyptienne vers 1230 ou 1220 av. n. è.

Cette constatation ne se heurte qu'en apparence aux renseignements fournis par les inscriptions relatives aux conséquences de la victoire égyptienne à Périr et, en particulier, par la fameuse stèle dite d'Israël du temple funéraire de Mineptah à Thèbes. Selon le résumé à la fin de cette inscription, la Lybie aurait été détruite, le Hatti pacifié, Canaan avec ses coupables capturés, Askalon dépouillé, Gézer ruiné, Jénoam réduit à rien, Israël serait désolé et n'aurait plus de descendance, Kharou serait devenu comme une veuve, tous les pays jouiraient mainte-

nant de la paix et tous les éléments instables ou turbulents auraient été soumis par Mineptah.

Certains historiens n'ont voulu voir ici qu'une énumération conventionnelle des peuples soumis par les pharaons et adoptée à la victoire de Mineptah (1). D'autres ont conclu que le passage fait allusion à une campagne du pharaon en Palestine et en Syrie pendant sa troisième année après son avènement au trône, donc antérieurement à sa victoire à Périr (2). L'épée gravée au nom de Mineptah retrouvée à Ugarit confirme la réputation dont ce pharaon guerrier jouissait jusqu'en Syrie du Nord, ce qui pourrait appuyer la thèse d'une campagne victorieuse en Palestine et en Syrie au début de son règne.

Qu'il serait imprudent de vouloir, d'une manière générale, suspecter les informations contenues dans les inscriptions célébrant la victoire de Mineptah, une découverte épigraphique récente de Ras Shamra le démontre. L'inscription de Karnak signale l'envoi par bateaux d'un secours de blé au Hatti sur ordre de Mineptah pour permettre à ce pays de traverser une période de famine. Or, une lettre trouvée en 1954 dans la strate finale du niveau I de Ras Shamra, adressée par le roi hittite à Hammourapi, le dernier roi d'Ugarit dont le nom figure dans les textes des archives en cunéiforme du palais, donc un contemporain de Mineptah, fait précisément allusion à une pénurie de vivres en pays hittite. C'est là une confirmation de l'exactitude du renseignement contenu dans l'inscription de la stèle de Karnak.

Dans la même lettre, il est question d'un ennemi qui s'approcherait du pays et causerait de l'inquiétude au roi hittite. Celui-ci demande donc au roi d'Ugarit en même temps un secours militaire (3).

Cette information ainsi que la découverte de l'épée de Mineptah à Ugarit m'incline à penser qu'il convient de ne pas sous-estimer la valeur des renseignements historiques contenus dans les inscriptions égyptiennes concernant ce pharaon et ses entreprises militaires. En particulier, le passage final dans la stèle dite d'Israël me paraît s'accorder assez bien avec la situation telle que les informations épigraphiques et les découvertes archéologiques tant en Égypte qu'en Syrie et à Ugarit permettent de la reconstruire.

Depuis le traité entre Hattousil et Ramsès II (env. 1270), la paix, en effet, avait régné entre les deux pays. Nous voyons maintenant que Mineptah avait effectivement continué la bonne entente en envoyant un secours au roi hittite. Les

(1) En dernier lieu J. v. BECKERATH, *l. c.*, p. 67.

(2) Notamment J. BREASTED, *l. c.*, p. 258. — Même opinion prudemment formulée dans DRIOTON et VANDIER, *l. c.* p. 431.

(3) Premiers renseignements sur ce texte capital par M. Ch. VIROLLEAUD dans une communication sur les textes trouvés pendant notre XVIII^e campagne en 1954, à l'Académie des Inscriptions, le 11 février 1955.

nouvelles découvertes signalées de Ras Shamra attestent que les deux puissances avaient en Ugarit un allié commun qui pouvait fournir des armes et des vivres pendant la crise dont ils se trouvaient menacés par l'approche de la première vague des Peuples de la Mer.

Si ces derniers n'avaient pas encore attaqué Ugarit du temps de Mineptah, comme notre épée semble l'indiquer, il serait parfaitement concevable qu'ils avaient préféré éviter cette place forte pour aborder le Canaan et Palestine plus au sud. Ici leur premières installations ont pu être perdues à la suite de la défaite de Périr ou au cours d'une campagne spéciale entreprise par Mineptah avant d'affronter les Lybiens, comme Breasted, Drioton et Vandier le supposent. Dans les deux cas, le pharaon paraît justifié de revendiquer le mérite d'avoir pacifié ces pays et maté les éléments de troubles qui s'y étaient infiltrés.

Telles sont les premières conclusions que nous pensons devoir tirer de la découverte de l'épée de Mineptah à Ugarit. Cependant nous renouvelons nos réserves, étant donné que les fouilles à l'emplacement de la découverte ne sont pas encore terminées.

L'ÉPÉE DE MINEPTAH ET L'ARMEMENT DU BRONZE EN EUROPE. — Avec l'épée au nom de Mineptah de Ras Shamra, nous gagnons pour les études comparatives et chronologiques de l'armement de l'Age du Bronze en Europe un nouveau prototype oriental parfaitement bien daté, mais plus complet que l'épée si souvent citée gravée du cartouche de Séthi II (1210 à 1205 ou 1191 à 1186) provenant du delta (1). Tandis que cette dernière arme assez mutilée a été attribuée au type à soie plate avec bords relevés et rivets (2), le « Griffzungenschwert » des archéologues de langue allemande (3) auquel appartient aussi l'épée d'Enkomi en Chypre (4), l'épée de Mineptah de quelque vingt ou trente ans plus ancienne présente encore le type plus archaïque à soie longue et mince.

En Gaule, Déchelette (5) avait classé les exemplaires les plus anciens de ce dernier type (à lame effilée), dans la période III du Bronze (1600 à 1330 av. n. è.), tandis que l'épée à soie plate comparable à celle du temps de Séthi II a été attribuée par le même auteur à sa période IV (1300 à 900 av. n. è.)

L'épée de Mineptah que Ras Shamra vient de nous livrer confirme le principe du développement typologique de l'épée à soie mince, vers le type à soie plate, munie de rebords et de rivets pour maintenir le placage de la poignée. D'un autre

(1) W. WOLF, *op. cit.*, p. 73 et pl. 15 ; EBERT, *Reallexikon*, vol XI, s. v. SCHWERT, p. 438 et pl. 144.

(2) J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, série C, type 1 p. 208.

(3) J. NAUE, *Vorrömische Schwerter*, type II ; E. SPROCHKOFF, *l. c.*

(4) Cf. *Enkomi-Alasia*, p. 337 et suiv.

(5) Cf. *Manuel d'Archéologie* II, p. 106 et 200 et suiv.

côté, sa comparaison avec les épées du dépôt de 74 armes et outils en bronze de la maison du grand-prêtre d'Ugarit (cf. plus loin, chap. IV) montre que les préhistoriens d'Europe et, en particulier Déchelette (1), ne se sont pas trompés en admettant que l'épée d'estoc, donc à lame effilée relativement mince, précédait l'épée taillante à lame large et qu'au passage du premier type au second s'était développée une forme hybride et à deux fins (2), l'épée d'estoc et de taille à laquelle appartient encore l'épée de Mineptah de Ras Shamra.

LES AUTRES BRONZES TROUVÉS AVEC L'ÉPÉE DE MINEPTAH. — A côté de notre épée, voir le plan, fig. 122, dans la même couche, furent recueillis un poignard, une pointe de javelot ou grande flèche et un trident en bronze, reproduits fig. 123 et 124. Comme l'épée, ces bronzes présentent un état de conservation parfait, comme si elles avaient été confiées à la terre à l'état neuf. Représentant chacun un type différent, ils constituent peut-être, comme le dépôt des armes et outils de la maison du grand-prêtre (cf. chap. IV), un échantillonnage des produits d'un bronzier d'Ugarit. Cependant, il sera nécessaire de vérifier cette hypothèse à la lumière du résultat des fouilles qui restent à faire à l'emplacement.

LE POIGNARD (fig. 123 et 124 (2), pt. top. 938, à 1 m 90). D'une longueur totale de 25 cm 2, dont 10 cm 5 pour la poignée incrustée de bois et munie de rebords et d'ailettes pour retenir le placage, le poignard a une lame relativement courte (long. 14 cm 7) et large (2 cm 6), arrondie à l'extrémité. Ce type de poignard est fréquent dans le niveau I de Ras Shamra (cf. chap. IV, 13) et *Stratigraphie comparée*, fig. 44). Il est connu d'autres sites syriens (p. ex. Byblos) et de Palestine (p. ex. Megiddo), a été utilisé en Mésopotamie (p. ex. Chagar Bazar), en Assyrie (p. ex. Ninive et Yorgan Tepe-Nuzi), en Anatolie (Arslan Tépé, Alaca Huyuk) et jusqu'en Perse (p. ex. Luristan et Talyche russo-perse), fut importé en Égypte au Nouvel Empire et au Caucase (Kouban). On trouvera des références sur ces trouvailles dans *Stratigraphie comparée*, cf. aussi R. Dussaud, dans *Syria*, X, 1929, p. 299. Par contre, je n'en connais, à l'heure actuelle, aucun exemple de Chypre.

Il semble qu'il s'agit là d'un type d'arme spécifiquement syrien dont Ugarit était l'un des centres de distribution le plus important actuellement connu.

POINTE DE JAVELOT OU FLÈCHE. — La pointe à lame en forme de feuille de laurier, munie d'un pédoncule pour la fixer dans l'extrémité d'un javelot ou d'une flèche, mesure 17 cm 1 de long, larg. max. de la lame 18 mm. Les tranchants sont aiguisés et encore coupants. La patine est vert-noir et luisante, fig. 123 et 124 (3), pt. top. 939, à 1 m 80.

(1) *Manuel II*, p. 214.

(2) *Op. cit.*, p. 202.

TRIDENTS EN BRONZE fig. 123 et 124 (4). pt. top. 908, à 1 m 50). Ce remarquable bronze atteint une longueur totale de 65 cm. Renforcée d'une virole de serrage à l'entrée, sa douille mesure 16 cm de long. Les trois pointes aplaties à l'extrémité sont encore flexibles. A la base des deux pointes extérieures, le recourbement vers le bas forme ressort. L'un, d'ailleurs, s'est cassé anciennement et fut réparé.

Vu la fragilité des pointes, il ne s'agit guère ici d'une arme, mais plutôt d'une enseigne ou d'un outil pour rôtir de la viande.

Des tridents de ce type sont connus ailleurs de Syrie (p. ex. de Byblos, où ils remontent jusqu'au temps du Moyen Empire), ils sont fréquents en Perse (p. ex. Tépé Sialk, nécropole B, XIII^e-XII^e siècles, cf. R. GHIRSHMANN et notre *Stratigraphie comparée*, fig. 252, 255, 259) et au Caucase (p. ex. Tak-Kilisi, *Stratigraphie comparée*, fig. 274).

Les comparaisons indiquées ici, comme plus haut, ne sont nullement complètes. Il serait utile de consacrer des études détaillées à ces types de bronze, à leur évolution typologique, leur chronologie et leur distribution géographique dans l'Ancien Orient.



Le cartouche de Mineptah gravé sur la lame d'une épée de bronze trouvée à Ras Shamra (1953).
 ssement env. 3 fois. Cf. p. 169.

INTERPRÉTATION ET DATATION D'UNE SCÈNE
GRAVÉE SUR DEUX FRAGMENTS DE RÉCIPIENT EN ALBATRE
PROVENANT DES FOUILLES DU PALAIS D'UGARIT

PAR

CH. DESROCHES-NOBLECOURT

Bien qu'au premier abord l'originalité exceptionnelle de cette scène (fig. 126) lui vaille un caractère un peu déconcertant, on est cependant vite amené à convenir du style purement égyptien de ses éléments, la frise de capridés mise à part.

A. ÉTUDE DES ÉLÉMENTS.

LE DAIS.

1° *L'entablement* : La corniche, sous laquelle est figuré un bandeau orné de la « frise égyptienne », — puis les pendentifs qui, sur la photographie, semblent constituer une frise dentelée (ce sont en réalité autant de grappes de raisins), toutes ces particularités architecturales sont bien égyptiennes et apparaissent à une époque déterminée. Il en sera question plus loin.

2° Les *colonnnettes* composites sont faites de trois chapiteaux floraux superposés, chers à l'Égypte du Nouvel Empire. On voit de haut en bas : le papyrus, le lis, le lotus.

Mais ce dais soutenu par des colonnettes florales composites est, en fait, le « résumé » de trois dais emboîtés sur une plate-forme commune. Il n'est, pour en être persuadé, que de se reporter au tombeau n° 226 de Gournah, où l'on retrouve le roi Aménophis III et sa mère Moutemouia, figurés sous un triple dais royal (1) montrant bien la décomposition du petit monument qui nous occupe (fig. 127) le dais supérieur soutenu par deux colonnettes papyrifformes, le dais médian, aux deux fines colonnettes terminées par une fleur de lis (laquelle est surmontée d'un lotus encadré de deux têtes de canard), enfin, le dais le moins haut, celui qui servait de plafond aux personnages royaux, porté par deux colonnettes lotiformes. (Chaque dais était muni, en réalité, de quatre colonnettes.) Les trois éléments floraux de ce triple dais royal sont placés dans le même ordre que sur le fragment d'Ugarit.

(1) DAVIES, *The Theban Tomb Series, Vth Memoir*, pl. XVI. Voir aussi : *L'Amour de l'Art : Égypte* (1948), pl. XVI.

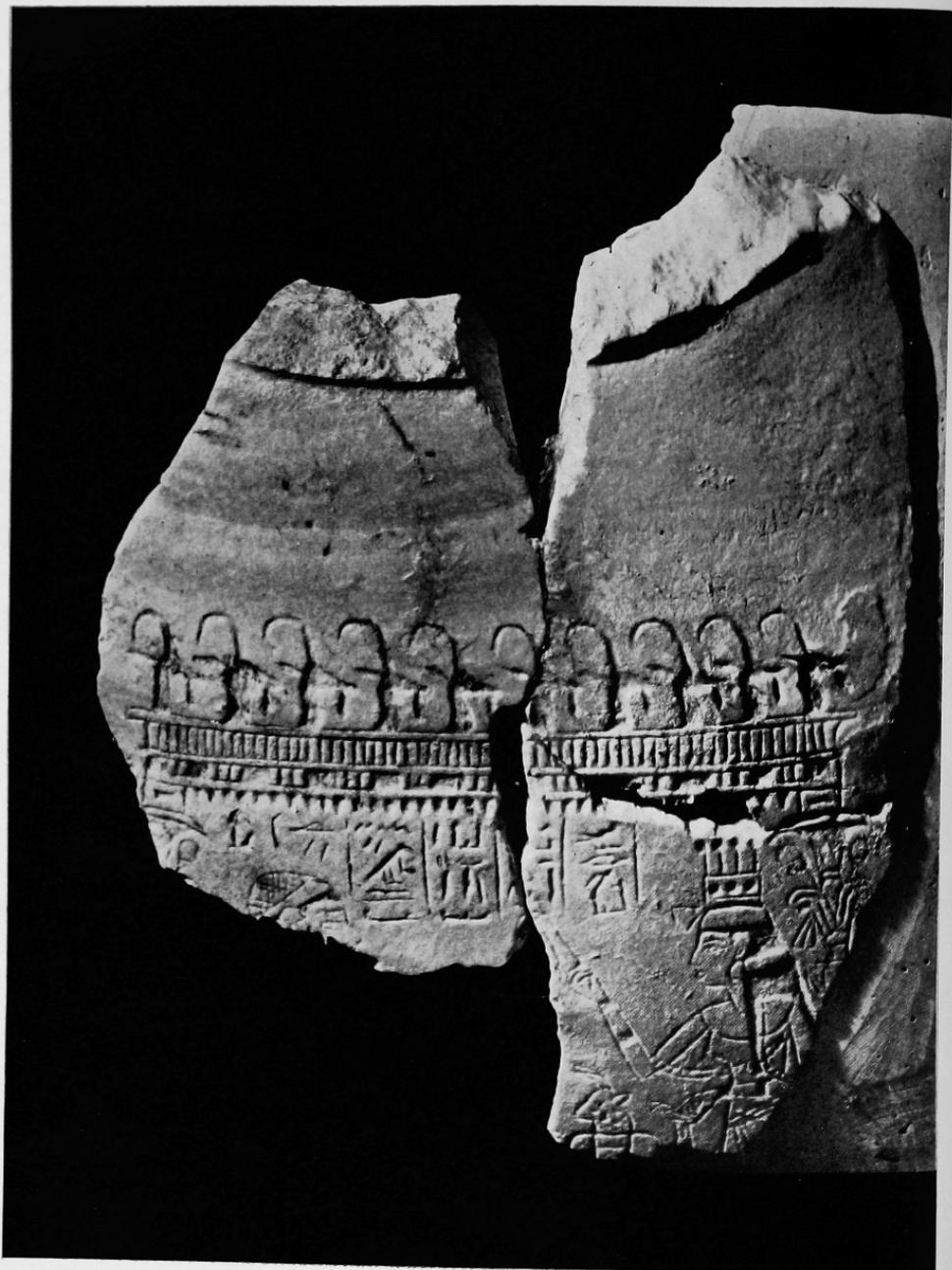


FIG. 126. Fragment de vase en albâtre gravé d'une scène figurant le mariage du roi Niqmad d'Ugarit avec une princesse égyptienne. Gr. nat. Ras Shamra, 1951. (cf. aussi fig. 118).

Cette dernière image architecturale est évoquée sur des monuments purement égyptiens où elle continue à se transformer, tout au long du règne d'Aménophis III. A la fin du séjour de ce souverain, dans la région thébaine (avant qu'il ne suive son fils en la Cité du Disque) on constate dans la tombe d'un de ses très hauts fonctionnaires, Kherou-ef, la dernière étape de cette évolution architecturale (1). Le roi et son épouse Tiyi, assistant au déroulement d'un épisode de la Fête Sed (fig. 128)

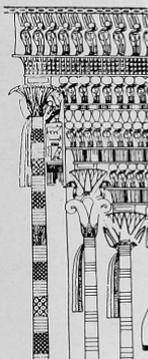


FIG. 127.
XVIII^e dyn.
(Gournah, tombe n° 226).



FIG. 128.
XVIII^e dyn.
(Gournah, tombe de Kherou-ef).



FIG. 129.
XVIII^e dyn.
(El Amarna).

Formation et évolution de la colonnette composite.

sont figurés sous un double dais. Le plus important est soutenu par des colonnettes florales composites, aux chapiteaux modelés en forme de lis soutenant un lotus. Le plus petit dais est orné de colonnettes plus minces, aux chapiteaux papyrifformes. Nous avons donc, ici, la transition entre les trois dais possédant chacun un chapiteau floral et le dais unique soutenu par des colonnettes à triples chapiteaux floraux. On remarquera cependant, que l'artiste a figuré, sur le monument de la tombe de Kherou-ef, deux, si ce n'est trois corniches.

Enfin le chapiteau floral triple, qui est en général signalé comme surgissant à l'époque ramesside (2) est très nettement apparu en el Amarna (3). Ainsi le dais qui abrite la famille royale lors de la « Parade des Tributs étrangers » (fig. 129) nous en donne un exemple très net. Sur cette dernière figuration, le lis est à l'échelon inférieur (4). Là encore, l'artiste, a été entraîné par la présence des trois

(1) Dessin de A. STOPPELAËRE.

(2) *O. I. C.*, n° 18, p. 99.

(3) DAVIES, *Amarna*, II, XXXVIII.

(4) Ce dais n'est souvent encore supporté que par des colonnettes à double chapiteau flo-

éléments des dais royaux antérieurs, quoique la superposition des chapiteaux au-dessus d'une seule colonne dût forcément aboutir à une simplification dans l'entablement, simplification réalisée complètement sous les règnes de Tout Ankh Amon, et de Aÿ, et qui est attestée sur le fragment d'Ugarit.

Un manche d'éventail provenant du mobilier funéraire de Tout Ankh Amon, (1) nous fournit un exemple complet de cette colonnette composite, formée du lotus bulbeux (le lotus blanc, celui qui est figuré sur le fragment d'Ugarit),



FIG. 130.

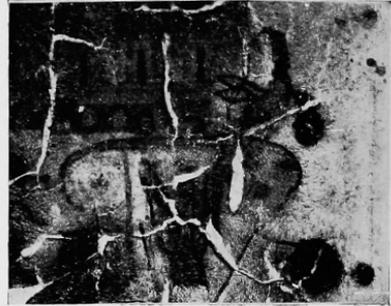


FIG. 131.

Détails des bouquetins ornant le dais du parchemin de Nakht (XVIII^e dyn.).
(Brit. Mus.).

puis du papyrus, enfin du lis. Les proportions de cette dernière fleur sont amplifiées en raison de son utilisation dans la composition du chasse-mouches. Détail nouveau, que l'on remarque également sur le fragment d'Ugarit : les petites larmes qui pendent de part et d'autre de la volute mais dont on a des exemples sur les motifs décoratifs en forme de lis, dès la période amarnienne (2).

Au cours des dernières années de la XVIII^e dynastie, sous les rois Tout Ankh Amon et Aÿ, peut-être Horemheb, l'architecture légère présente des chapiteaux floraux composites, à deux ou trois éléments : la rosette soutenant les volutes de la campane de papyrus est volontiers utilisée ; ces éléments végétaux sont complétés par des protomes animaux. L'exemple le plus original est donné par

ral. Le lis et le lotus ; cf. par exemple DAVIES, *Amarna*, VI, pl. VI. La tombe de Parennefer, — qui possède sur ses murs la première représentation, en Amarna, du chapiteau floral composite, fait des trois éléments, — n'a pu être décorée, en ce qui concerne le panneau où figure la scène de la « Parade des tributs étrangers », qu'après l'an XVI du règne d'Akhénaton.

(1) CARTER, *Tut Ankh Amen*, vol. III, pl. XLIII, B.

(2) Voir les amulettes en forme de chapiteaux liriformes, PETRIE, *Tell el Amarna*, 1894, pl. XVI-XVIII.

le dais osirien figuré sur le parchemin funéraire de Nakht, du British Museum (1). A la tête de canard, apparue déjà sur le dais d'Aménophis III (fig. 130 et 131) s'ajoutent encore des têtes de capridés (2).

Dès le début de la XIX^e dynastie, ce genre de colonnettes, et l'entablement qu'elles supportent, continuent à s'enrichir d'éléments adventices et à deux



FIG. 132.
(XIX^e dyn.)

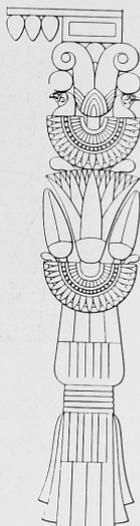


FIG. 133.
(XIX^e dyn.)



FIG. 134.
Medinet-Habou (XX^e dyn.).

Formation et évolution de la colonnette composite.

reprises, au moins, nous pouvons constater la présence de têtes de gazelles *dorcas* figurées par l'artiste, comme si elles jaillissaient des chapiteaux lotiformes (fig. 132), l'extrémité de leurs cornes pénétrant dans les volutes du chapiteau liriforme qu'elles soutiennent (3). Sur une autre colonnette, deux têtes de faucon supportent l'abaque (4) fig. 133.

Sous Ramsès III, le motif architectural des trois chapiteaux dominant une

(1) British Museum, 10473 : S. K. R. GLANVILLE, *J. E. A.*, XIII (1927), pl. XIX, p. 52-53 et pl. XX. Je dois les photographies des fig. 130 et 131 à la grande amabilité de H. James du British Museum.

(2) GLANVILLE, *op. cit.*, en fait des gargouilles.

(3) PRISSE, Histoire de l'Art, *Atlas* T. I.

(4) PRISSE, Histoire de l'Art, *Atlas*, T. I.

colonnette se retrouve à Médinet Habou, de chaque côté d'une petite niche (1) dans la célèbre « Porte fortifiée » (fig. 134). Il est d'une extrême simplicité pour l'époque,

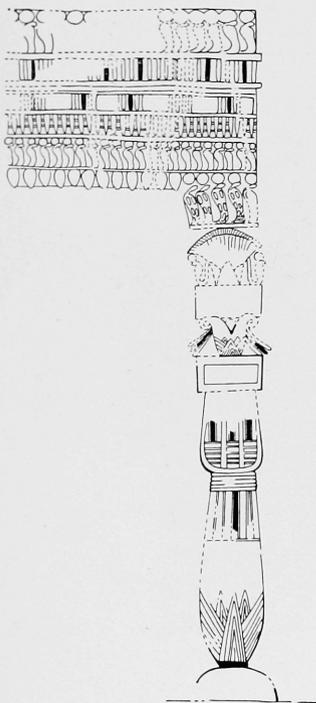


FIG. 135.
(Gournah, tombe n° 45.)

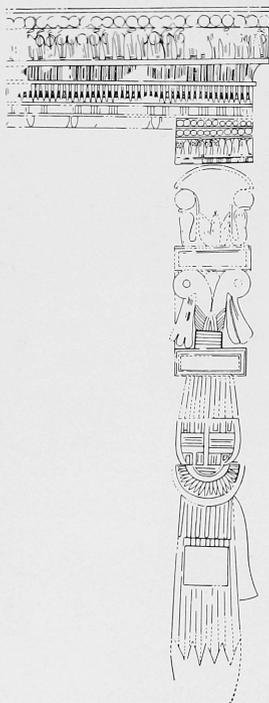


FIG. 136.
(Gouraah, tombe n° 31.)

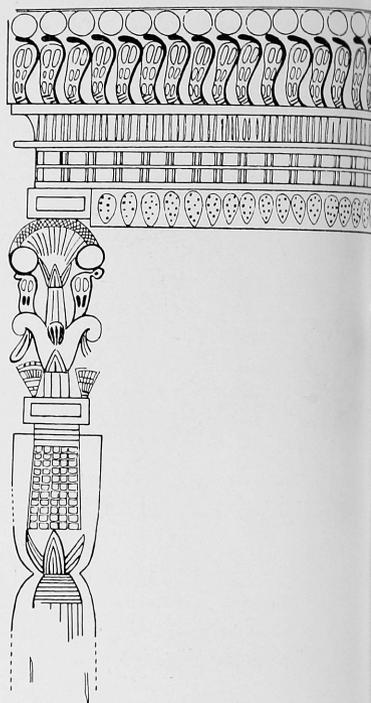


FIG. 137.
(Gournah tombe n° 341.)

Formation de la colonnette composite (ép. ramesside).

quoique alourdi, en comparaison des exemples remontant à la XVIII^e dynastie. Ce triple chapiteau floral est employé dans la composition des dais divins, au cours de toute l'époque ramesside. Ses éléments deviennent de plus en plus massifs (2),

(1) *O. I. C.*, 18, fig. 53.

(2) Voir la description détaillée des colonnettes composites des tombes ramessides des fig. 135, 136, 137 de cet article. Il s'agit de la tombe de Dhout, usurpée par Dhutemheb, n° 45, DAVIES and GARDINER, *Seven Private Tombs at Gurnah*, pl. VIII (le dais du dieu Horakhty) ; — de la tombe de Khons, n° 31, DAVIES and GARDINER, pl. XIV (le dais d'Osiris), et de la tombe de Nakhtamun, n° 341, DAVIES and GARDINER (le dais d'Osiris.)

et ont perdu toute élégance (1). Le collier « *ousekh* » orne souvent la base des éléments floraux, traités comme de véritables têtes (2) (fig. 133). Enfin, les colonnettes du dais, au cours de cette période, peuvent compter quatre éléments floraux : le lotus blanc, le bleu, le lis et le papyrus (3), et même parfois cinq éléments, si l'on compte l'adjonction d'un chapiteau hathorique (4).

Revenons à l'entablement : la superposition de ses trois éléments : corniche, bandeau et pendentifs, sans introduction d'éléments supplémentaires, est attestée à la fin de la XVIII^e dynastie à Thèbes, sous la corégence d'Aménophis III-Aménophis IV dans la tombe des Deux Sculpteurs ; en el Amarna (fig. 138),

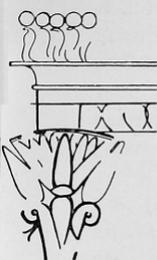


FIG. 138.
(El Amarna,
XVIII^e dyn.)

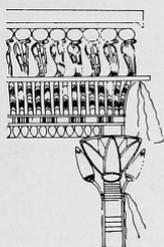


FIG. 139.
(Gournah, tombe n° 40
XVIII^e dyn.)



FIG. 140.
(Gournah, tombe de
Neferhetep, XVIII^e dyn.)

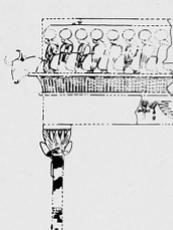


FIG. 141.
(XVIII^e dyn. Gournah,
tombe de Rekhmara,
Thoutmosis III.)

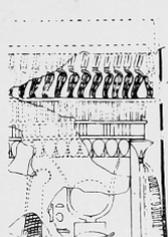


FIG. 142.
(XVIII^e dyn. Gournah,
Aménophis III et IV.)

Évolution de l'entablement du dais royal ou divin.

dans la tombe de Parennefer (5) ; sous Tout Ankh Amon (fig. 139), dans le tombeau de Houy son vice-roi de Nubie (6) ; et sous Aÿ (fig. 140), dans le tombeau de Neferhetep (7).

3^o *La frise animale*. Il est de règle, en Égypte, qu'au sommet du dais divin ou royal, figure une frise d'Uraeus disquées, parfois, à la fin de la XVIII^e dynas-

(1) Cf. à ce propos, BORCHARDT, *Die Aegyptische Pflanzensäule*, p. 19.

(2) PRISSE. Histoire de l'Art, *Atlas*, T. I., cf. aussi fig. 136 de cette étude.

(3) Dès le règne de Séthi I^{er}. PRISSE, Histoire de l'Art, *Atlas*, T. I. et fig. 132 de cette étude.

(4) Un bel exemple est fourni par la colonnette composite figurée à l'intérieur du sarcophage d'Imenemipet du Musée du Louvre.

(5) DAVIES, *Amarna*, VI, pl. VI.

(6) DAVIES, *The Tomb of Huy* (n° 40), pl. XXII.

(7) DAVIES, *The Tomb of Neferhetep*, pl. XXX. Ce dais et son entablement sont à comparer à l'entablement d'un dais de l'époque de Thoutmosis III, dans la tombe de Rekhmara, DAVIES, *The Tomb of Rekh-mi-Ré*, pl. XIII. Sous le règne de Thoutmosis III, le chapiteau d'un dais exactement analogue n'est pas encore constitué de plusieurs éléments floraux, et le bandeau n'est pas décoré des éléments géométriques, fig. 141. La frise de grappes de raisins n'est pas

tie (1), surmontés de deux hautes plumes (fig. 127, 128, 129, 138, 139, 140, 141, 142). A l'époque ramesside, des uraeus peuvent être mélangées à des plumes d'autruche, et même disposées entre des sphinx léontocéphales et hiéracoéphales (2). (La corniche des kiosques civils n'est jamais ornementée.) Je ne connais pas de frises de capridés, bien que cet animal, n'étant pas le symbole d'une force nocive, ait souvent, au cours du Nouvel Empire, été utilisé dans la décoration du mobilier, sièges, vases, objets de toilette, aplustre et acrostole de navire, etc... voire même une tente funéraire, ou encore pour compléter l'ornementation de certains chapiteaux floraux (3). Il faut, au reste, différencier deux espèces :



Fig. 143. Bouquetin de Nubie ; tombeau de Horemheb (Thoutmosis III).

— *Le bouquetin de Nubie* (4) aux cornes recourbées vers l'arrière en arc de cercle régulier, que l'on peut voir, par exemple, suivant un porteur des produits du Sud, au tombeau de Horemheb (5) (fig. 143), ou bien dans l'ornementation d'un fauteuil de la tombe des beaux-parents d'Aménophis III (6), sur un petit peigne

du Louvre (7) (fig. 144), sur le dais funéraire de la reine Isitemheb (8), ou plus tard encore, ornant un pied de meuble en bronze (9). C'est peut-être aussi une tête

figurée. La représentation de la grappe de raisins en relief est trouvée en el Amarna. Le bandeau décoré de motifs géométriques, sous Amenophis II, est encore sans la frise de raisins.

(1) Cf. le dais figuré dans la Tomb of Two Sculptors, DAVIES, pl. XIX et celui du parchemin du British Museum, GLANVILLE, *J. E. A.*, XIII (1927), pl. XIX.

(2) PRISSE, Histoire de l'Art, *Atlas*, T. I.

(3) Voir plus haut, fig. 130-131-132.

(4) Voir KEIMER, *Supplément aux A. S. A. E.*, n° 5, p. 7, fig. 1.

(5) DAVIES, *Ancient Egyptian Paintings*, pl. XXXVIII, Tribute of the Desert, Thebes, Tomb of Horemheb, n° 78 (époque de Thoutmosis III).

(6) Th. DAVIS *The Tomb of Iouya and Thouiyou*, London (1907), pl. XXXV et CAPART, *l'Art Égyptien*, IV. Choix de documents. Les Arts Mineurs, pl. 687.

(7) Ch. BOREUX, *Catalogue Guide du Musée du Louvre*, Antiquités égyptiennes, pl. LXXXVI, et CAPART, *op. cit.*, pl. 723.

(8) BRUGSCH, *La tente funéraire de la Princesse Isiemkheb, provenant de la trouvaille de Deir el Bahari*, Le Caire (1889), pl. IV et V. Cf. aussi CAPART, *op. cit.*, pl. 773.

(9) CAPART, *op. cit.*, pl 796.

de bouquetin de Nubie qui est représentée dans la décoration des vases, productions renommées et spécialités du travail des comptoirs crétois, comme on en voit au tombeau de Rekhmara (1) (fig. 145). Certains récipients décorés de têtes de bouquetins, semblent porter aussi la marque de l'animal d'origine nubienne (2) au



FIG. 144.
Musée du Louvre (XVIII^e dyn.).
Bouquetin Nubien.



FIG. 145.
Gournah, tombe de Rekhmara, (XVIII^e dyn.).

cours des règnes suivants. Mais on ne peut l'affirmer. Quoi qu'il en soit, à l'Ancien Empire il était introduit en Égypte et il fut très tôt domestiqué par les Égyptiens. Son nom de *Ren nia* ou *Ren niaou*, l'indique. On peut le traduire par les termes : capridé d'élevage (3).

— *Le bouquetin sauvage*, originaire d'Asie (*capra aegagrus*) ou le bouc *aegagre*. Les Égyptiens pour le différencier du bouc domestique l'appellent *nia* ou *niaou*, tout court. Des scènes de l'Ancien Empire montrent sa prise au lasso (4). Sa corne est plus haute, elle est courbée seulement à son extrémité. Sa forme si particulière,

(1) DAVIES, *Rekhmara*, II, pl. XVIII.

(2) Règnes d'Aménophis II et de Thoutmosis IV.

(3) LORET : Le nom Égyptien de l'Oryx, *Archives du Musée d'Histoire naturelle de Lyon* (1908), p. 20 et MONTET, *Les Scènes de la vie privée*, p. 113. Voir aussi GAILLARD, *Revue d'Ethnographie et de Sociologie* (1912), pl. II (identification des animaux au tombeau de Mera, A, 13 nord.).

(4) W. C. HAYES, *The Scepter of Egypt* (1953), p. 99, fig. 56 : fragment de bas-relief conservé au Metropolitan Museum de New-York. A noter sur cet exemple que la corne suit une vaste courbe à l'arrière, mais, à sa naissance, elle est droite et se dresse au-dessus du front : on n'enregistre pas cette dernière particularité chez le bouquetin de Nubie.

ses multiples anneaux ornant son fût assez raide, lui donnent une silhouette analogue à celle de la pousse de palmier, hiéroglyphe égyptien de l'année (1). Les Égyptiens ont très bien remarqué ces particularités et ne semblent pas souvent avoir confondu les deux espèces aux époques classiques et surtout au cours de la

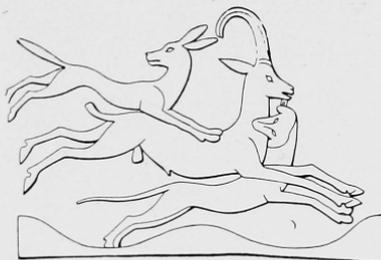


Fig. 146.
Tombe de Meir (Moyen-Empire).



Fig. 147.
Trésor de Tout Ankh Amon (XVIII^e dyn.).
Bouquetin Syrien.

plus brillante période de leur civilisation, c'est-à-dire, à la fin de la XVIII^e dynastie. On retrouve le bouc *aegagre* sur certains objets de toilette, où il est poursuivi par des chiens. Il était, ainsi, figuré, dès le Moyen Empire (2) (fig. 146). Sa tête orne l'aplustre (3) et l'acrostole (4) de certaines barques, telle la nef fluviale de temple, parmi celles de l'escorte qui transportait, par voie d'eau, les insignes de la déesse Hathor et de la reine Hatchepsout, — au cours de la fête de la Seconde

(1) KEIMER, *Supplément aux A. S. A. E.*, p. 3 et suiv., et fig. 183 de notre étude.

(2) KANTOR, *The Aegean and the Orient in the Second Millenium B. C.*, pl. XIX, E ; BLACKMAN, *The Rock Tombs of Meir I*, pl. VIII (cf. fig. 146 du présent article). — KANTOR, pl. XX, 2, D, objet trouvé à « Kahun », époque d'Amarna : Caire 28754, époque de Tout Ankh Amon. — Une boîte à onguents du Musée de Leyde, XVIII^e dynastie : CAPART, *Arts Mineurs*, pl. 746 : KANTOR, *op. cit.*, pl. XXI (c-d) — W. S. SMITH, *Bulletin of the Museum of Fine Arts* (déc. 1952), n^o 282, L, 75 : « An Eighteenth Dynasty Egyptian Toilet Box », fig. 3 : animals, on back panel of Cairo Chest of Tut-Ankh-Amon.

(3) NAVILLE, *Deir el Bahari*, IV, pl. LXXXVIII-XCI : DUMICHEN, *Hist. Insch.*, II, pl. XXII : JÉQUIER, *B. I. F. A. O.*, XIX (1922), p. 165.

(4) NAVILLE, *Deir el Bahari*, IV, pl. LXXXIX et XCI : DUMICHEN, *H. st. Insch.*, II, XXII : JÉQUIER, *B. I. F. A. O.*, XIX (1922), p. 51.

Naissance d'Hathor, à Deir el Bahari. On compte parmi les objets en albâtre du trésor de Tout Ankh Amon, une barque ornée de têtes de bouquetins *aegagres* (1) (fig. 147) et aussi un récipient épousant les formes de cet animal (2) au repos. Le même animal est reproduit sur l'étui à arcs du jeune roi (3). Il existe aussi au



FIG. 148.
(XVIII^e dyn.).

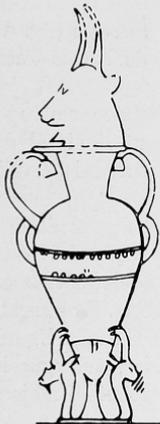


FIG. 149.
(XVIII^e dyn.).

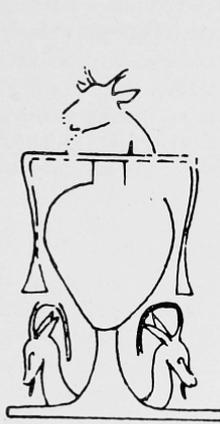


FIG. 150.
(XVIII^e dyn.).

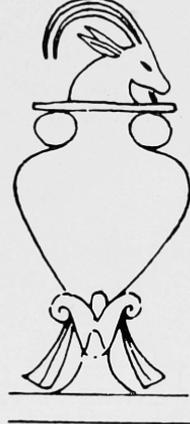


FIG. 151.
(époque ramesside).
Type hybride.

Bouquetin Syrien.

Musée de Berlin une très belle tête de bouquetin *aegagre* provenant, sans doute, d'une barque (4). Enfin notons que la tête de ce bouquetin orne les vases apportés et offerts par les Syriens, comme on peut le voir sur les reliefs officiels des temples et des tombes (5) (fig. 148, 149, 150). Un vase taillé dans l'albâtre, au nom de

(1) CARTER, *Tut-Ankh-Amen*, vol. III, pl. LXXIV, a et b.

(2) KEIMER, *Supplément aux A. S. A. E.*, n° 5, fig. 13, p. 18.

(3) CARTER, *Tut-Ankh-Amen*, vol. III, pl. XXIX, b.

(4) BREASTED, *Geschichte Aegyptens*, 173, « Kopf eines Steinbocks, Bronze (von einer Barke). Spätzeit, Berlin, Aegyptisches Museum. L'objet est vu de profil. Vu de 3/4, il est édité dans SCHAEFER-ANDRAE, *Die Kunst des Alten Orients* (1925), 429 sous la légende : *Bronzener Ziegenkopf (Spätzeit)*. Une bonne illustration est donnée dans STEINDORFF ; *Die Kunst der Ägypter*, 308 (*Wildziege*).

(5) Chez Rekhmara, il semble qu'on n'emploie pas encore l'image du bouc aegagre, cf. DAVIES, II, pl. XVIII, et fig. 145 de ce présent travail. Mais, sous Tout Ankh Amon, nous en avons une image très nette : DAVIES, *The Tomb of Huy*, pl. XIX (d'après un dessin de Lepsius pl. XX). Ce sont les têtes de boucs syriens qui constituent les bouchons ou les ornements en appliqués des vases offerts par les Syriens, au Vice-Roi de Nubie. Cf. fig. 148, 149 de ce travail (MONTET, *Reliques de l'art Syrien*, fig. 52). — La forme typiquement syrienne est à la mode sous Séthi I^{er} (WRESZINSKI, *Atlas II*, taf. 44), mais déjà sous le règne du même roi, les deux

Merenptah, présente des anses en forme de tête de bouquetin *aegagre* (1).

Nous sommes amenés à constater, après avoir fait cette discrimination très nette entre les deux espèces de bouquetins, que le peintre qui illustra le parchemin funéraire de Nakht, du British Museum, connaissait fort bien la différence existant entre le bouquetin de Nubie et le bouquetin d'Asie. Ce dernier est représenté une fois, au-dessus du chapiteau papyriforme à droite (fig. 131). Cependant que de l'autre côté, les deux têtes de bouquetins de Nubie encadrent le chapiteau lotiforme de gauche (fig. 130).

C'est à la seconde espèce énumérée, l'espèce sauvage, celle du bouquetin *aegagre*, qu'appartient l'animal dont la tête est figurée en frise au-dessus du dais étudié sur le fragment d'Ugarit.



FIG. 152.

Gournah, tombeau
de Rekhmara.

Une frise figurée au-dessus de la corniche d'un dais, différencie celui-ci du simple dais des Seigneurs : le triple élément floral des colonnettes exclut son appartenance à un simple bourgeois. Il apparaît donc, à l'étude de ce seul élément, que la scène d'Ugarit se déroulait sous un dais royal ou princier, tel que les Égyptiens pouvaient l'imaginer et l'exécuter, mais ce dais n'appartient pas à Pharaon, ni à un seigneur d'Égypte, encore moins à un de ses dieux. La frise de bouquetins *aegagres* doit nous guider pour l'interprétation du personnage le plus important abrité sous ce dais, — et ceci grâce à la nature même des animaux composant cette frise. Pour cette identification il faudra tenir compte, également, de la direction des têtes animales.

LES PERSONNAGES.

LES PERSONNAGES.

1° *L'homme*. La légende hiéroglyphique de lecture facile tracée au-dessus de lui nous apprend qu'il s'agit du *Wr n Hst Ik³ryty, Nyk³m³dy. Prince du Pays d'Ikarit, Nyk³m³dy*.

Son type ethnique fortement accusé n'est manifestement pas égyptien. On ne voit que la partie supérieure de son visage. Il est certainement le personnage le plus important de la scène, puisque la direction donnée aux têtes animales de la frise est la même que celle du visage princier : Nyk³m³dy et les protomes de bouquetins présentent des profils tournés dans le même sens. La

types figurent parallèlement : sur des vases syriens : *Atlas*, II, taf. 37, 38, *b*. Enfin, la confusion entre les deux types de capridés et de leurs cornes, semble être faite sous Ramsès II (cf. WRESZINSKI, *Atlas*, II, taf. 59). Voir aussi la forme, au tombeau d'Amiseba, PRUSSE, II, 95, 3 : MONTET, *Reliques*, 85 (cf. fig. 151).

(1) STEINDORFF, *Die Kunst des Aegypten*, 270.

frise est donc en rapport avec Nykma^ody, lequel se révèle, ainsi, le « propriétaire » du dais (1).

2° *La femme*. En revanche, la femme qui lui fait face doit être le personnage secondaire, mais important, cependant, puisqu'elle est figurée sous le dais, et non pas à l'extérieur.

Debout, cette femme paraît être de la même taille que son vis-à-vis. Ce dernier est donc assis, puisque dans les figurations du Nouvel Empire la règle veut que le personnage debout, faisant face à son supérieur assis (surtout lorsque ce dernier est un homme et que la femme se tient devant lui) soit inscrit sur toute la hauteur occupée par le personnage assis. La femme lui rend hommage ou bien encore accomplit pour lui un office, un service, *tout en étant du même rang que lui*.

Devant elle est un vase dont on aperçoit les deux anses, la partie supérieure du col et le bouchon modelé en forme de tête de taureau, dans le style de ceux que l'on trouve sur les murs des tombes de la XVIII^e dynastie (fig. 152 et surtout 149), où l'on voit les apports crétois et syriens (2). Ce vase devait contenir un liquide parfumé (?) ou un breuvage que la femme avait introduit dans un petit godet fuselé, pour le répandre ensuite sur les mains du Prince, ou le verser dans une coupe qu'il pouvait tenir à la main.

Le linge que la femme porte de l'autre main est presque toujours employé parallèlement avec le petit godet fuselé, dans les scènes de ce type, et semble apparaître à la XVIII^e dynastie, après le règne de Thoutmosis III. Jusqu'à cette époque, on utilise le godet fuselé, seul, ou accompagné d'une ou deux burettes, mais sans le linge, comme le prouvent suffisamment les scènes de banquet du tombeau de Rekhmara (3) (fig. 153 à 156).

— Dans la tombe de Neb Amon, grand seigneur du temps de Thoutmosis IV, une de ses filles (une au moins est favorite royale) (fig. 157), lui offre une coupe gravée à l'intérieur de motifs fleuris, dans laquelle elle a versé un breuvage contenu dans le godet fuselé qu'elle tient, avec le linge, de l'autre main (4).

(1) Au reste, lorsqu'aucun parallélisme de scène n'est à respecter, l'Égyptien situe toujours le personnage le plus important à gauche, tourné vers la droite, de façon qu'il soit dirigé dans le sens naturel de l'écriture égyptienne.

(2) Voir le vase tenu par un homme des Comptoirs, au tombeau de Menkheperreseneb DAVIES, *Ancient Egyptian Paintings*, pl. XXIII et MONTET, *Reliques de l'Art Syrien*; et fig. 197 du présent travail. La tête de taureau est traitée de la même façon chez Rekhmara, DAVIES, *The Tomb of Rekhmirê*, pl. XVIII, cf. fig. 152 de cet article. Pour le même type de figuration, voir aussi DAVIES, *el Amarna*, II, 2 ou encore MONTET, *Reliques*, fig. 132. Enfin, au tombeau de Huy, on constate sur un vase syrien, le même profil animal; cf. notre fig. 149. Ce profil de tête de taureau se retrouve sur des « objets de toilette » qui sont aussi ornés de la tête du bouquetin. Cf. W. S. SMITH, *Bull. Mus. of Fine Arts*, Boston (déc. 1952), fig. 3. — Voir aussi CAPART, *Arts Mineurs*, pl. 746 (Leyde).

(3) *Rekhmara*, II, pl. LXIV.

(4) DAVIES, *The Tombs of Two Officials of Thoutmosis the Forth (Neb-Amun)*, n° 90,

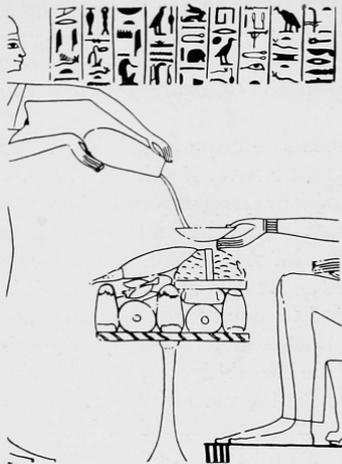


FIG. 153.

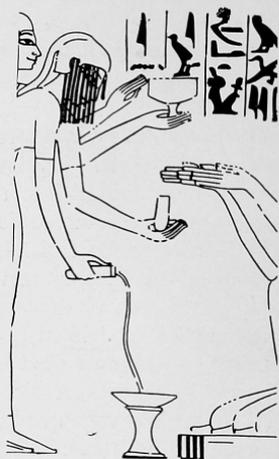


FIG. 154.



FIG. 155.



FIG. 156.

La manière de verser à boire sous Thoutmosis III.

— Deux autres peintures thébaines, l'une ornant la tombe de Ipouki (1) (fig. 158) et l'autre conservée au British Museum, — datant de l'époque d'Aménophis III (2) (fig. 159), nous montrent des scènes analogues. Sur la première peinture, la sœur du défunt lui présente une coupe dans laquelle le breuvage a été versé au moyen

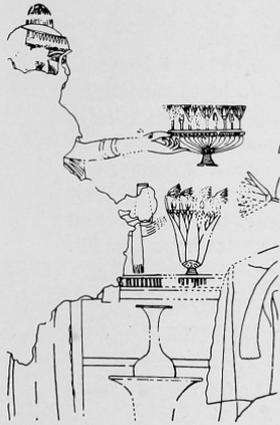


FIG. 157.
Gournah, tombe n° 90
(Thoutmosis IV).



FIG. 159.
British Museum (Aménophis III).



FIG. 158.
Gournah, tombe d'Ipouki
(Aménophis III).

La manière de présenter la boisson.

d'un godet fuselé ou d'une burette, tenus dans l'autre main de la femme, ainsi que le linge. Sur l'autre une servante accomplit, pour des invitées, le même service, mais, la burette en moins.

pl. XXIII). Les fleurs qui sortent du vase sont, en réalité, gravées à l'intérieur du récipient (voir tous les décors figurés en général au fond des coupes à boire, dans CAPART, *Arts Mineurs* pl. 738). A ce propos, voir aussi H. SCHAEFER, *Die Altägyptischen Prunkgefäße mit Aufgesetzten Randverzierungen* (in : *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens* (1903)) p. 6-7 sqq ; fig. 3-4. Aussi : W. KRONIG, *Aegyptische Fayence...* in *Mitt. Kairo*, V, 2 (1934), § 144-166, taf. XXIII-XXVII.

(1) DAVIES, *The Tomb of Two Sculptors*, pl. V : WRESZINSKI, *Atlas*, 357.

(2) BREASTED, *Geschichte Aegyptens*, 259. Je dois la belle photographie que je publie, (fig. 159) à la grande amabilité de H. James, du British Museum.

— Encore sous le règne d'Aménophis III, une servante au même tombeau de Ipouki, verse dans la coupe d'un invité le liquide contenu dans un godet fuselé (fig. 160). Elle tient la serviette à la main (1).

— En el Amarna (2), le haut fonctionnaire Parennefer s'incline vers le roi, qui trône sous son dais. Godet fuselé et linge sont tenus par le serviteur (fig. 161).

— Sur une ébauche de relief amarnien, conservée au Musée de Berlin, on voit le roi Akhéaton, assis, recevant un breuvage dans une coupe, breuvage que lui verse un autre personnage royal portant l'uraeus (3) (fig. 162), Smenkéré, probablement.

Ce personnage est de plus petite taille et debout. On aurait pu penser à Néfertiti, mais le casque bleu n'est pas la coiffure habituelle de la reine et si, quelques années plus tard, la jeune épouse de Tout Ankh Amon le porte, il ne présente plus cet aspect étiré en hauteur. Aussi faut-il peut-être convenir de l'identité du personnage représenté et de Smenkéré, gendre du roi, que le souverain prit pour corégent et auquel il donna, à la fin de son règne, dans son exil, au sud de la ville, la place qui revenait de droit à Nefertiti (4). Un relief comme celui de Berlin (5), où le souverain et son corégent sont tous deux assis dans l'attitude du couple royal, tendrait à appuyer cette hypothèse (6).

Ce dernier, debout dans une attitude de subordination, verse le liquide d'une main, et de l'autre, il tient un second godet fuselé et une courte serviette. La burette semble ne plus être utilisée.

— Viennent ensuite, toujours en suivant l'ordre chronologique, trois scènes où n'apparaît que le petit godet, sans la serviette.

La première en el Amarna, montre Nefertiti versant un breuvage à son mari Akhéaton, à travers un tamis-filtre (7), fig. 163 ; puis, dans le trésor de Tout Ankh Amon, deux scènes où le jeune prince et son épouse Ankhsepaïten (toujours suivant la règle, plus petite que son mari) sont occupés (8), soit à verser un liquide sur les mains, soit à remplir une coupe à décor intérieur fleuri. Les coupes décorées de motifs floraux intérieurs, ressemblent ainsi, dans le dessin égyptien, à des vases de fleurs : il n'en est rien, et il est bien question, ici, comme à la fig. 157, d'une

(1) DAVIES, *Ancient Egyptian Paintings*, pl. LXI.

(2) DAVIES, *El Amarna*, VI, VI.

(3) K. LANGE, *König Echnaton und die Amarna Zeit*, 42.

(4) ENGELBACH, *Material for a revision of the History of the Heresy period of the XVIIIth dynasty*, p. 134 sqq., in *A. S. A. E.*, vol. XL. (Cet événement se serait produit vers l'an 17 du règne — 1369 av. J.-C.)

(5) K. LANGE, *König Echnaton und die Amarna Zeit*, 42. C'est le relief de Berlin, n° 17813.

(6) NEWBERRY, *J. E. A.*, XIV, pl. IV et p. 7.

(7) *Amarna*, II, XXXII.

(8) SCHAEFER-ANDRAE, *Aeg. Kunst.*, I, p. 367.



FIG. 160.
(Aménophis III).

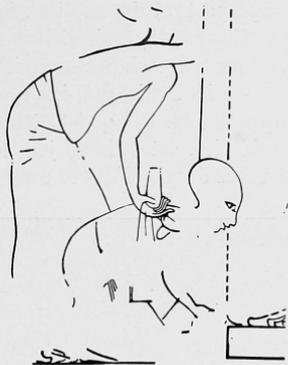


FIG. 161.
(El Amarna).



FIG. 162.
(El Amarna).



FIG. 163.
(El Amarna).

La manière de verser à boire et de présenter la boisson.
(Aménophis III et époque Amarnienne).

coupe portant des motifs décoratifs internes, dans laquelle on verse un breuvage.

Ce sont là, trois visions montrant l'intimité du couple royal, délivré momentanément des charges officielles.

— Enfin le dernier monument, de la XVIII^e dynastie, me paraît-il, sur lequel figurent le godet et la serviette, accompagnant les gestes que nous venons de décrire, est le beau jeu de *Senet* conservé au Musée du Louvre (1) (fig. 164). Tous les détails, l'allure des personnages, la souplesse des bras, la forme des mains,



FIG. 164. — La manière de verser à boire et de présenter la boisson. Musée du Louvre (Fin de la XVIII^e dyn.).

le rendu des visages (indication des narines, coins de la bouche), le style des vêtements, nous permettent de situer ce monument sous le règne du dernier roi de la XVIII^e dynastie. Le titre même de son propriétaire : « *l'Enfant du Kep* » Imenmès, de Memphis, nous interdit également de dépasser cette date (2). Un détail nouveau apparaît : la serviette tenue dans la main du personnage, présente une boucle. Cette boucle n'a pu être remarquée sur aucune des figurations précédentes, où la serviette est tenue par le personnage versant un liquide. Elle semble apparaître au cours de l'époque amarnienne, dans les figurations où les

Égyptiens (courtisans ou princesses) prennent en main, ce linge caractéristique de leur fonction (3). Néanmoins la boucle n'est pas aussi haute que sous les règnes de Aÿ ou de Horemheb. La seule représentation analogue, que je connaisse, remonte au début de la XIX^e dynastie. C'est un relief en creux provenant de Sakkarah (fig. 199) et actuellement conservé au Musée du Caire (4) : une jeune servante, devant un gros vase, d'où on extrait un liquide au moyen d'un siphon, tient d'une main une coupe, de l'autre un long godet fuselé, ainsi qu'une serviette présentant, au-dessus de la main, la boucle apparue à la fin de la dynastie pré-

(1) Louvre, N. 1605.

(2) Cf. mon étude de ce titre et de cette caste d'« Enfants du Kep ». *Actes du XXI^e Congrès International des Orientalistes*, Paris (1943), p. 68-70. Elle permet de constater la disparition de cette catégorie très spéciale de fonctionnaires au début de la XIX^e dynastie.

(3) DAVIES, *El Amarna*, I, pl. XXIV, XXVI, XXX, vol. II, pl. VIII, X, XI, XXXIV, vol. III, pl. V, IX, XIII, XVIII

(4) DRIOTON-VIGNEAU, Le Musée du Caire, *Encyclopédie photographique de l'Art*, p. 151 (XIX^e dynastie). Pour la forme de la boucle sous Horemheb, cf. Tombe memphite d'Horemheb, Leiden, SCHAEFER-ANDRAE, *Aeg. Kunst*, I, 371.

cédente. On remarquera la longueur qu'atteint le linge à cette époque. Par surcroît, les deux pans du linge sont très distincts. A la XVIII^e dynastie, cette serviette est beaucoup plus courte et raide et ne s'allonge que sous le règne de son dernier roi. De plus, elle est souvent terminée par une petite frange et passe sur la main, sans être retenue par elle en une boucle, comme on vient de le faire remarquer.

Ainsi donc, la femme figurée sur le fragment retrouvé dans le Palais d'Ugarit, est dans une attitude de subordination vis-à-vis du personnage principal de la scène :

— soit comme une sujette, mais une sujette dont la naissance, ou le rang auquel elle avait été promue, lui permettait de *pénétrer* sous le dais princier, et de ne pas s'incliner devant le seigneur ;

— soit comme une fille accomplissant pour son père une libation ;

— soit comme une épouse prévenante.

Écartons la seconde hypothèse : celle de la parenté. En effet, le graveur a nettement différencié les deux types ethniques : la femme est Égyptienne.

Quant à la première éventualité, s'il s'agit d'une sujette, il ne peut être question que d'une femme d'Égypte, arrivée en Ugarit. A quel titre une Égyptienne peut-elle se trouver en rapport de subordination vis-à-vis d'un prince d'Ugarit, tout en possédant un rang tel qu'il l'autorisait à bénéficier du dais princier ? On ne connaît pas, en Égypte, l'usage d'envoyer vers les pays orientaux des messagers, ou des ambassadeurs, fonctionnaires égyptiens, qui soient des femmes. Et au cas où cette ambassadrice eût existé, eût-il fallu qu'elle figurât hors du dais, dans l'attitude où l'on voit, par exemple, Houy, vice-roi de Nubie, s'inclinant devant son souverain Tout Ankh Amon.

Il ne reste donc plus que la solution d'une épouse égyptienne. Or, à côté de l'étude du geste de la femme, la coiffure nous apporte des renseignements du plus haut intérêt et par la même occasion, une confirmation directe de l'hypothèse que nous venons d'émettre.

J'ai signalé, ailleurs (1), la signification probable de la coiffure surmontée de fleurs à l'extrémité de hautes tiges. Davies y avait fait une courte allusion (2). Winlock en a parlé incidemment (3).

(1) *L'Amour de l'Art* : Visages (nos 49-51), p. 41-42.

(2) DAVIES, *Ancient Egyptian Paintings*, vol. III, p. 104. „ Royal Favorites ” : „ there is evidence to show that such headdresses were worn only by princesses or others who had been specially honoured by the king, and it is very well possible that Menna's daughters both belonged to the royal harim. ”

(3) WINLOCK, *The Metropolitan Museum of Art*. The treasure of Three Egyptian Princesses, p. 3, note 1 : „ The head-dress with gazelle head (see below, p. 16) instead of with the ureus and the vulture, is, however, like the head-dresses of the concubine in the tomb of Menna

Il semble bien que toutes les jeunes filles (ou jeunes femmes) qui portaient cette originale coiffure, étaient des princesses de haut rang, voire des filles de rois, entrées dans le harem du souverain et qu'elles avaient pu devenir des femmes secondaires de Pharaon.

— Les filles de Menna, du temps de Thoutmosis IV (1), dont Davies a donné, dans sa magnifique publication des peintures thébaines, une remarquable reproduction (fig. 165), portent cette coiffure, et les inscriptions qui accompagnent leur image, les désignent comme les « femmes secondaires » : *khekeret nesou* (parées, ou ornements, du roi, c'est-à-dire, appartenant à son harem), *aimées de leur maître*.

— La fille de Nebamon (fig. 166) du temps de Thoutmosis IV (2) est, aussi, figurée avec cette coiffure.

— Sat-Imen, fille d'Aménophis III et de Tiyi, contracta mariage avec son propre père (3), cela est maintenant prouvé. Sa perruque est agrémentée de cette coiffure (fig. 167 et 168), sur deux sièges à son nom, déposés dans la sépulture de ses grands-parents Thouya et Iouya (4). Cette coiffure permet de constater de légères variantes : la fleur de lotus est vue de profil au lieu d'être vue de face. Sur les autres coiffures, en effet, c'est une rosette qui évoque la fleur, c'est-à-dire le lotus vu de face montrant l'intérieur de son calice (5). (On peut s'assurer que la rosette est bien la fleur de lotus vue de face, en observant la garniture florale de la coiffure du dieu Bès : au sommet de la superposition des éléments floraux, on voit la

at Thèbes, n° 69, and in that of Pa-iry, n° 139. » Voir aussi H. SCHAEFER : *Die Altägyptischen Prunkgefäße.... Untersuchungen... von Kurt Sethe*, IV, 1 (Leipzig (1903)), p. 12-13 à propos de la coiffure de la fille de Ramsès II, Nebet-Taouy : „ Nicht zu den geschmacklosesten dieser Erfindungen gehört der Kopfschmuck, den die Königinnen und prinzeßinnen des neuen Reiches manschmal tragen. »

(1) DAVIES, *Ancient Egyptian Paintings*, vol. II, pl. III. — WRZESINSKI, *Atlas*, I, taf 25 (a) (photographie).

(2) DAVIES, *The Tombs of Two Officials of Thoutmosis the Forth* (n° 90), pl. XXI.

(3) Voir ainsi, un tube à Kohol aux noms réunis d'Aménophis III et de Sat-Imen, in : WALLIS, *Egyptian Ceramic Art*, p. 21, fig. 34. — V. LORET semble le premier à avoir étudié la question, cf. *Rec. de Trav.*, 11^e année (MDCCCLXXXIX), p. 212. Il a été suivi par A. VARILLE, *A. S. A. E.*, XL (1941), 651-657 : *Toutankhamon est-il le fils d'Aménophis III et de Sat-Imen ?*

(4) Th. DAVIS, *The Tomb of Iouya and Touyou*, pl. XXXIII, fig. I, p. 38 et pl. XXXVI, fig. 4 et p. 43.

(5) Peut-être ces deux manières de représenter le lotus correspondent-elles à deux moments de la vie des Favorites royales : pour la rosette mise en rapport avec la fécondité, on pourrait donner en exemple, les rosettes qui ornent souvent la partie inférieure des « menat ». — P. BARGUET, *B. I. F. A. O.*, LII (1953), p. 105 : « *l'Origine et la signification du contrepoids de collier-Menat* », a bien démontré que le contrepoids de la Menat était toujours en rapport avec la fécondité. La rosette est toujours située à l'emplacement des organes mêmes de la reproduction. Pour les *Menats* à rosettes, cf. DAVIES, *The Tomb of Rekhmaré*, LXIII. — DAVIES, *The Tombs of Two Officials of Thoutmosis the Forth*, pl. XIV et XX. — CALVERLEY, *The Temple of King Sethos I^{er} at Abydos*, pl. 20.



FIG. 165. — Les filles de Menna, favorites royales.
(Thoutmosis IV).

rosette qui remplace la fleur de lotus vue de profil (1.) La coiffure de Sat Imen est donc parfaitement en accord avec l'état de la princesse qui fut femme secondaire du roi, et dont le nom fut même écrit dans un cartouche.

— La même Sat Imen probablement, est figurée sur un chaton de bague de l'ancienne collection Carnarvon (2), elle porte cette singulière coiffure.

— C'est peut-être aussi le visage de Sat Imen, orné de cette haute couronne florale, qui est figuré sur un fragment de meuble (fig. 169) publié par Borchardt (3). La silhouette féminine est campée devant un haut bouquet monté.



FIG. 166.
(Thoutmosis IV).



FIG. 167.
(Aménophis III).



FIG. 168.
(Aménophis III).

Princesse et Noble, favorites royales.

(1) Cf. CARTER, *Tut Ankh Amen*, vol. III, pl. XLVIII. Il serait peut-être utile de faire un rapprochement entre les ornements floraux de la coiffure de Bès et les petites colonnettes composites que nous étudions ici. Bès est le dieu familial protecteur de la vie intime et du harem, on le voit figurer dans de nombreuses représentations en rapport avec la vie conjugale (décor des lits), les naissances (celle d'Hatchepsout, par exemple), et sur les ébauches des peintres thébains, les *ostraca* figurés, où il est toujours le témoin des occupations féminines. Or les colonnettes composites figurent dans la scène trouvée en Ugarit. C'est l'image du « bouquet monté », évoquant cette colonnette, qui est tracée à droite d'une représentation supposée de Sat Imen, provenant d'un dossier de chaise (?) (cf. fig. 169), et portant la coiffure de la favorite royale. Le même bouquet monté est représenté sur la barque où l'on voit aussi Sat Imen portant sur la tête la coiffure de favorite. A Médinet Habou on constate le même voisinage : les colonnettes composites encadrent une niche située dans une des chambres de la célèbre « Porte fortifiée » orientale, où sont figurées les favorites de Ramsès III.

(2) *J. E. A.*, pl. XI (photographie en couleurs), ou encore Burlington Fine Arts Club *Catalogue of an exhibition of Ancient Egyptian Art*, London (1922), pl. LI. Voir aussi CAPART *Arts Mineurs*, pl. 692 et STEINDORFF, *Die Blütezeit...*, p. 144 abb. 128, et C. ALDRED, *New Kingdom Art*, 95. Cf. aussi, n° 585 s, du fichier T. A. A. Griffith Institut, Oxford.

(3) BORCHARDT, *Der Porträtkopf des Königin Teje im besitz von Dr. James Simon*, in Berlin, Leipzig (1911) (in *Wissenschaftliche Veröffentlichung des Deutschen Orient-Gesellschaft*), p. 20, abb. 27 (Stück einer Stuhllehne, Berlin).

— Toute enfant, une princesse pouvait-elle être désignée pour devenir une *Khekeret-nesou* — un « ornement royal » ? : ce pourrait être la raison pour laquelle la princesse Imenemipet (1) encore en bas âge, a été figurée sur les genoux de son précepteur (fig. 170) le scribe royal Horemheb (2) : elle porte sur la tête une coiffure analogue à celle des filles de Menna. Devant son visage le titre de *S3t-nsω* : *fille royale*. J'incline cependant à penser que le Scribe Royal Horemheb s'est fait représenter, portant sur ses genoux une image anachronique de la princesse, pour

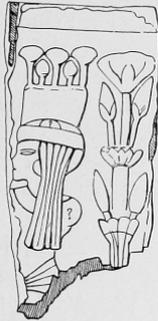


FIG. 169.
(Aménophis III).



FIG. 170.
(Thoutmosis IV).

Princesses, favorites royales.

montrer simplement qu'il avait eu l'insigne honneur d'être le précepteur d'une princesse qui devait, dans la suite, devenir « un ornement du Harem de Sa Majesté ». (Ainsi les nourrices royales se font-elles représenter portant sur leurs genoux l'image d'un enfant-roi coiffé de la Kheprech, habillé du pagne d'apparat, et foulant déjà les Neuf-Arcs (3).

— Un cas analogue à celui de Sat Imen est celui de la Princesse Nebet Taouy, fille de Ramsès II. Une peinture de sa tombe, dans la Vallée des Reines (4), nous

(1) Pour la princesse Imenemipet, qui semble être une des filles de Thoutmosis IV, cf. *Mémoires de la Mission*, t. V, p. 426 et pl. II. Voir aussi une tablette de la Collection de Lord Amherst Newberry, *P. S. B. A.*, XXV (1903), p. 360 et pl. II, fig. 3. GAUTHIER, *Livre des Rois*, II (M. M. I. F. A. O., XVIII), p. 304. Pour Imenemipet, fille problématique d'Aménophis II, PETRIE, *History*, II, p. 165. GAUTHIER, *Livre des Rois*, II (M. M. I. F. A. O., XVIII), p. 290.

(2) Un dessin, avant que la paroi de la tombe ne soit par trop détériorée, avait été fait par Wilkinson, I, pl. XI. C'est la tombe n° 78 de Thèbes. Photographie de la scène : WRESZINSKI, *Atlas*, I, taf. 39 (ensemble) ; — et *Atlas*, II, taf. 251 (détail).

(3) Voir la nourrice d'Aménophis II, dans la tombe thébaine n° 93, de Kenamun, DAVIES, *Egyptian Paintings*, pl. XXIX.

(4) PRISSE, *Histoire de l'Art*, *Atlas*, T. II.

la montre portant son titre de reine (fig. 171). Au front se dressent l'uraeus et le vautour et sur le modius qui domine sa tête, jaillissent sept fleurs de lotus, vues de face, au bout de leurs tiges flexibles (1).

C'est peut-être cette princesse qui est figurée avec une coiffure analogue sur une statue naophore de Khaemouaset, publiée par E. Drioton (2). Cela n'aurait rien qui puisse surprendre. On pourrait tout aussi bien, au reste affecter à cette dernière représentation l'identité de deux autres filles de Ramsès II, puisqu'il paraît admis que ce roi épousa, au moins, trois de ses filles, Benet-Anta, Merit-Amon et Nebet-Taouy, toutes les trois appelées Grande Épouse Royale (3).

— Enfin, les favorites du Harem de Ramsès III, sont, sur les parois intérieures de la fameuse « Tour » ou Porte fortifiée orientale de Medinet Habou, coiffées, pour la plupart, de ces couronnes (4), fig. 172 175.

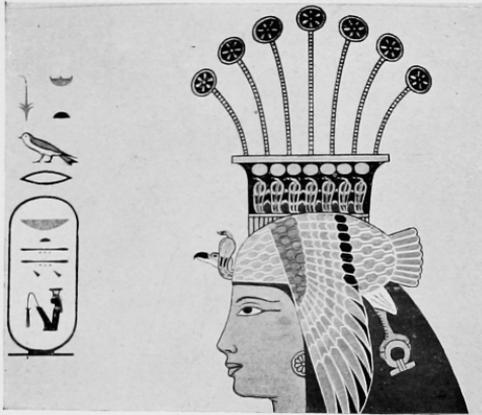


FIG. 171. — Coiffure de la Princesse Nebet-Taouy. (Ramsès II).

(1) Les tiges deviennent flexibles sous les Ramessides. L'aboutissement de cette disposition se trouve sur les coiffures de « favorites » de Ramsès III à Médinet Habou. Cf. fig. 172 à 175.

(2) A. S. A. E., XLI, p. 27. « Sa coiffure ronde et tombant dans le dos qui est celle des filles de Ramsès II, dans toutes leurs représentations, est surmontée par un haut calathos qui sert de support à un bouquet de feuilles de lotus disposées en éventail, comme un buisson. »

(3) GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 102, n. 3 : « Benet Anta avait épousé son père en l'an 44. » Le mariage du roi avec sa fille est admis par M. A. Wiedemann, Maspero et Petrie. — Pour une coiffure analogue portée par la reine Isis, cf. CHAMPOLLION, *Monuments*, pl. CXIV et CXXI. Les exemples fournis en Abou Simbel sont antérieurs à l'an 44.

(4) UVO HÖLSCHER, *Das Hohe Tor von Medinet Habu* (eine Baugeschichtliche Untersuchungen von...), Leipzig (1910), s. 17, Abb 8 (La concubine de gauche) s. 45, Abb 41.

Voir aussi *O. I. C.*, 18, p. 95, et fig. 50 et 52.

Certaines des scènes de harem, figurées aux parois de la « Tour » ont fait l'objet de dessins parfois un peu inexacts, mais qui présentent l'avantage d'avoir été exécutés au moment où les parois n'étaient pas encore détériorées. Cf. *Description de l'Égypte*, II, pl. 17. — CHAMPOLLION, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, II, CXCIX, CC et *Monuments*, III, CCI. — WILKINSON, II, p. 470-481, fig. 1-2. Enfin, certains détails sont publiés dans : MITTEILUNGEN..., I, 2 (1930), p. 153, fig. 1, a et MITTEILUNGEN..., II, 2 (1932), p. 137. (Keimer, à propos des fruits de lotus dans la décoration.)

Certaines de ces coiffures de favorites sont ornées, sur le front, de têtes de gazelles ou antilopes (*Gazella dorcas* (1) (fig. 165). Le diadème d'une des femmes secondaires de Thoutmôsis III (fig. 176, 177, 178) nous montre, qu'en réalité, il devait y avoir deux têtes de gazelles, qui remplaçaient l'Uraeus et le Vautour portés au front de la « Grande Épouse Royale » (2). Le dessin égyptien en simplifiant, n'a rendu qu'une seule tête de profil, et qu'une seule corne, donnant ainsi une vision anticipée de ce que devait être par la suite, la licorne (3). Parfois la gazelle seule (4), comme au papyrus satirique du British Museum peut remplacer l'image (fig. 180) de la favorite.

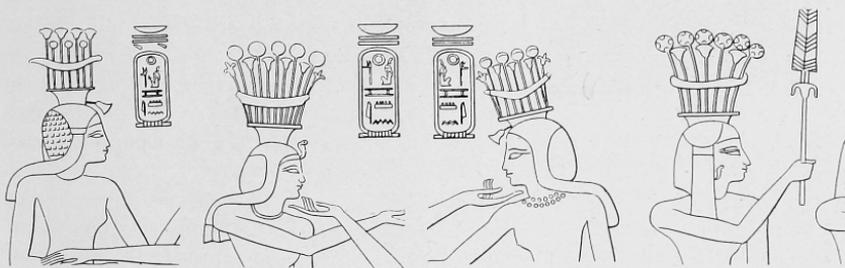


FIG. 172.

FIG. 173.

FIG. 174.

FIG. 175.

Favorites royales du Harem de Ramsès III
Medinet Habou

Au lieu de la tête de gazelle (accompagnée, comme au tombeau de Menna (fig. 165), de boutons de lotus) on trouve le plus souvent la simple fleur de lotus. Ainsi figure-t-elle au front de la favorite royale, fille de Neb Amon (fig. 166), sur

(1) Cette gazelle se trouve en Égypte à toutes les époques. Voir les scènes de chasse, par ex. DAVIES, *The Theban Tombs, Series*, II, pl. 6 (Antefoker), etc.... Au Nouvel Empire, on se plait à la faire figurer près de la palmette syrienne, cf. par exemple CAPART, *Arts Mineurs*, pl. 757, coffret funéraire du Musée de Bologne, où deux gazelles *dorcas* accompagnées de leur petit flanquent une palmette (fig. 179 du présent article). Une plaquette en bronze du Musée du Louvre, montre un Syrien accompagné d'une gazelle *dorcas*, cf. BOREUX, *Catalogue-guide du Musée du Louvre*, t. II, Paris (1932), pl. LIV (et fig. 181 du présent article). Une autre représentation de la gazelle *dorcas* en rapport avec le motif syrien est figurée dans la décoration d'un support de vase au nom du matelot royal, Pa-Am, bronze, conservé au Musée de Chicago CAPART, *Arts Mineurs*, pl. 698 (fig. 184 de cet article). Voir aussi le même thème reproduit sur une boîte peinte figurée sur un mur du tombeau de Ramsès III, in MONTET, *Reliques*, fig. 146 : PRISSE, *Histoire de l'Art*, II, 84.

Pour les rapports de l'Asie et de la gazelle, cf. p. 207, note 2-3, ma note 3, p. 209.

(2) WINLOCK, *The Treasure of Three Princesses*, pl. VI et VII, cf. le commentaire de Winlock, p. 3, n. 1 et p. 17.

(3) *L'Amour de l'Art*, Visages, p. 41, voir aussi tombe de Pa-iry, n° 139 de Gournah.

(4) BREASTED, *Geschichte Aegyptens*, 373.

une représentation de Sat Imen (fig. 167), à Médinet Habou (fig. 172 et 174), et au front de celle qui est gravée sur le fragment trouvé dans le Palais d'Ugarit.

B. ESSAI D'INTERPRÉTATION.

La femme représentée sur le fragment d'Ugarit, qui semble être dans l'attitude d'une épouse, pourrait être une princesse égyptienne, ou une fille d'un très haut



FIG. 176.



FIG. 177.



FIG. 178.

(Thoutmosis III).

La gazelle *dorcas*, emblème de la favorite royale; rapports avec motifs syriens.



FIG. 179.

Musée de Bologne (Nouvel Empire).

fonctionnaire appartenant, quoi qu'il en soit, au harem du souverain. Elle est certainement d'une très haute lignée puisqu'elle ne s'incline pas devant le prince et qu'elle a pénétré sous son dais.

On pourrait aussi envisager que la jeune femme n'a jamais été favorite royale et qu'elle porte cette coiffure parce qu'étant Égyptienne et épousant le roi de la ville d'Ugarit, elle est parée à la mode de son pays, comme celle qui a été choisie pour Pharaon. Soit ! Mais n'était-ce pas plus flatteur, pour le roi d'Ugarit, de recevoir une princesse pour épouse, et se serait-il contenté d'une quelconque noble ? Pharaon avait aussi avantage à lui faire présent d'une des nombreuses princesses de son harem. Le fait qu'elle aurait pu être une de ses filles, n'est pas un obstacle : rappelons l'union d'Aménophis III et de sa fille Sat Imen, ou celles de Ramsès II et d'au moins trois de ses filles. Mais la plus caractéristique à ce propos est bien celle d'Akhénaten et de sa fille Ankhsepaïten (1) puisque la

(1) Z. A. S., p. 104-108 (BRUNNER, Eine neue Amarna-Princessin), et dernière note de ce travail.

princesse après avoir mis au monde un enfant de ce mariage, épousa ensuite le jeune roi Tout Ankh Amon.

Quoi qu'il en soit, une princesse aurait pu être envoyée, comme épouse, au roi Nykma'd d'Ugarit, en signe d'estime et en gage de bonne entente entre les deux souverains. Le geste qu'elle esquisse serait peut-être celui qui traduirait ou résumerait le mieux les liens qui l'unissaient, ou l'allaient unir au personnage lui faisant face : un geste qu'accomplit dans la vie courante celle qui doit veiller sur le bien-être de son époux, geste qui résume aussi, à lui seul, l'accès dans l'intimité d'un foyer oriental, la fraîcheur tant recherchée, lorsqu'on vient de l'extérieur et qu'on regagne sa demeure, — le premier geste d'accueil d'une épouse envers son maître, comme il est dit au papyrus d'Orbiney, 4, 8-10 : « Et quand son mari rentra le soir, selon sa coutume de chaque jour, et qu'il arriva à sa maison, il trouva sa femme couchée et feignant d'être malade ; *elle ne versa pas d'eau sur ses mains comme il y était accoutumé* (elle ne fit pas de manière devant lui, sa maison était dans les ténèbres....) »

La cassure entre les deux fragments d'albâtre nous interdit de savoir lequel des deux gestes accomplissait la princesse. Répandait-elle de l'eau sur les mains ou versait-elle un breuvage désaltérant (1) ?

Nous avons sous les yeux, les vestiges d'une scène bien définie évoquant l'intimité qui unissait deux personnages princiers. Aussi ces deux fragments d'albâtre doivent-ils provenir d'un récipient décoré pour les noces du Prince d'Ugarit avec une princesse égyptienne, détachée par Pharaon, de son propre harem. La sorte de jupe nouée sous l'abdomen, que porte la princesse, analogue à celles des très jeunes filles (voir deux représentations de Sat Imen (fig. 167 et 169) ou encore l'image de la petite princesse amarnienne sur un ivoire

(1) Pour le rôle du breuvage offert, voir WRESZINSKI, *Atlas*, II, 357. Tombe de Neb-Amon et d'Ipouki. Le maître de maison reçoit une boisson de « sa sœur » et l'inscription qui accompagne l'action est la suivante : « Reçois à boire pour faire un jour heureux, de la main de ta sœur. »



FIG. 180.
British Museum
(Nouvel Empire).



FIG. 181.
Musée du Louvre
(Nouvel Empire).
La gazelle dorcas, emblème de
la favorite royale ; rapports
avec motifs syriens.

du Louvre, (1) ou bien la représentation de la fille de Panehesy en el Amarna (2) (fig. 182) montrerait qu'il s'agit bien de la célébration des noces.

Un détail reste à éclaircir, sans qu'on puisse proposer une solution catégorique ou qui ait la prétention d'être définitive : la frise de capridés. Quelle est sa signification ?

Ces boucs *aegagres* remplacent les Uraeus qui indiquent, au-dessus des dais, l'identité de leurs propriétaires : dieux ou encore très souvent Pharaon. Il était



FIG. 182.
El Amarna,
tombe de Panehesy.

impossible au compositeur de cette scène, d'indiquer le symbole d'un Prince syrien avec des Uraeus. Pas davantage avec des têtes de lions (3) ou de taureaux (qui pendent parfois du dais royal ou divin (4) et qui étaient également réservées à Pharaon). Par ailleurs beaucoup d'autres animaux sont des hypostases divines. Il ne reste donc pas un grand choix parmi les « mâles » de la faune bénéfique. Le bouquetin *aegagre* est un capridé qui ne peut être confondu avec les oryx, ibex et daims, animaux typhoniens, qu'il fallait éliminer. Il demeure donc à peu près le seul qui puisse, parmi tous les animaux non typhoniens, au Nouvel Empire, évoquer l'idée d'un être étranger à l'Égypte, originaire d'une région asiatique et vas-

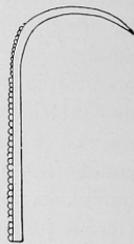


FIG. 183.
Hiéroglyphe
de la pousse
de palmier.
(Cf. p. 188 et 212.)

sal de la couronne égyptienne, puisque les Égyptiens le maîtrisaient facilement et, le cas échéant, avaient su en faire leur auxiliaire.

Il semble donc qu'il ait été choisi de préférence au bouc égypto-nubien, parce qu'il était originaire d'Asie. Il apparaît, la plupart du temps, dans les scènes de chasse au désert, et ornant seulement les objets (5) apportés en offrandes, — ou

(1) Louvre E. 14.374.

(2) DAVIES, *el Amarna*, II, pl. XXII.

(3) Une tête de lion, surgissant de la corniche d'un dais, tête disquée et ornée de l'Uraeus et des deux hautes plumes, est figurée dans PRISSE, *Histoire de l'Art*, II, pl. 19.

(4) On remarque parfois la dépouille de pareils taureaux, pendant du dais royal ou divin, cf. la représentation dans le tombeau de Rekhmara, DAVIES, pl. XIII et fig. 141 de ce travail. (Une représentation analogue, de la même époque, mais où l'on aperçoit les profils des deux taureaux pendant des corniches parallèles, est reproduite dans DAVIES, *Tomb of Menkheperreseneb*, n° 86, pl. III.)

Sous le règne d'Ay, le tombeau de Neferhetep nous en donne un autre exemple, DAVIES, *Neferhetep*, pl. XXX et fig. 140 de mon travail. On trouve aussi le protome de taureau pendant du dais royal dans le tombeau d'Imenemipet (de même que chez Senemout, n° 78 et Horemheb, n° 86). Il est aussi figuré au tombeau de Khaemhet : WRZSZINSKI, *Atlas*, II, taf. 203, consulter aussi PRISSE, *Histoire de l'Art*, *Atlas*, vol. II.

(5) Voir p. 187-190 de ce présent article.

encore le butin de guerre — et qu'accompagnent des personnages syriens.

Est-ce pour cette raison que le dais osirien du parchemin funéraire de Nakht (1) (British Museum, n° 10.473) porte, au sommet, dominant le chapiteau d'une de ses colonnettes papyrifomes, l'image du *bouquetin aegagre*, ce qui nous fournirait l'évocation de l'Égypte du Nord, flanquée du symbole de son pays satellite, la Syrie (fig. 131). Les deux têtes de bouquetins domestiques qui encadrent le lotus désigneraient l'Égypte du Sud et sa possession méridionale de Nubie (fig. 130).

Ajoutons que le parallélisme entre certains capridés et la Syrie a déjà été fait, en deux allusions très courtes, — mais qui trouvent, ici, une résonance indéniabie —, par H. Frankfort, d'abord (2). « The Cervidae and Capridae at all times are typical of syrian sculptures. » Cette opinion fut suivie par S. Glanville : « The use of the Cervidae and Capridae, etc... as decorative motifs pure and simple, in Ancient Egyptian Art, is large confined to this period (Aménophis III — Akhé-naten) in which it plays prominent part; the true explanation lies farther afield and has been hinted at by Frankfort (3). »

Il importe de considérer, à propos du bouquetin, l'étude de L. Keimer. Ma démonstration tend à prouver que ce motif du bouquetin *aegagre* n'est pas purement décoratif, mais qu'il joue un rôle : celui de rappeler le pays d'origine d'une telle ornementation. Si L. Keimer n'a pas, à mon avis, suffisamment différencié les cornes des deux types de bouquetins domestiques et de bouquetins sauvages, issus respectivement du Sud et du Nord (4) cet excellent archéologue n'en a pas néanmoins donné une substantielle étude sur le symbolisme de la corne du bouquetin. En serrant de plus près les formes, il aurait certainement noté que c'est *essentiellement* la forme du bouquetin sauvage (*capra aegagrus*), — celui que les Égyptiens appellent le *niš* (5) dont la corne a été mise en parallèle avec la pousse de palmier qui symbolise les années : (WbI, 173, 16) « *b n niš* » « *corne de bouquetin aegagre* », signifie : « année ».

Ce rapprochement devait avoir été fait depuis au moins le Nouvel Empire,

(1) Voir p. 183 de ce présent article.

(2) *J. E. A.*, XII (1926), p. 86, n. 1.

(3) *J. E. A.*, XV, p. 6-7, pl. III, 1-4 « Wooden head of a Goat », n. 1, p. 7.

Les derniers fouilleurs de Tell el Amarna (*The City of Akhenaten part.*, III, pl. LXVIII, 2) avaient exhumé un fragment de relief montrant l'image d'un bouquetin aegagre, galopant.

(4) KEIMER note seulement à la fin de son travail : *Supplément aux A. S. A. E.*, n° 5 : Interprétation de quelques passages d'Horapollon, p. 15, n. 2 : « tous les vases de ce genre, dont nous venons de parler lorsqu'ils sont d'origine étrangère (Asie Mineure, Chypre, etc...), voir par exemple L. MYRES, *Handbook of the Asnola, Collection of the Antiquities from Cyprus, Metropolitan Museum*, New-York (1914), p. 67, fig. 17 et 18), représentent sans doute *souvent* la chèvre sauvage (*capra hircus aegagrus*) et non le vrai bouquetin. »

(5) Wb., II, p. 202, ex. 2 : STEINBOCK, *als Wild*.

puisque nous trouvons, dans la cryptographie de cette époque, le signe représenté à la fig. 183, lequel, par acrophonie, reçoit la valeur *n* (*nizwy* : *celui qui appartient au bouquetin aegagre*). Faut-il, dans ce cas, penser que les barques du Nouvel Empire, dont l'aplustre et l'acrostole sont ornées de têtes de bouquetins asiatiques, sont ainsi marquées du signe de l'année et qu'elles portent en elles les éléments qui leur permettent de s'assimiler aux barques légendaires de « millions d'années » ? Ou faut-il penser avec L. Keimer (1), que ce sont des cadeaux, à l'occasion de l'*an nouveau* ?



FIG. 184.

Comment, alors, à la lumière de cette interprétation purement cryptographique du signe de la tête de bouquetin, donner un sens à la frise ornant le dais du prince d'Ugarit ? Devons-nous considérer l'objet entier comme un cadeau que le roi d'Égypte lui aurait envoyé à l'occasion du dixième anniversaire (10 têtes de bouquetins *aegagre* : 10 années) du mariage d'une princesse de son Harem avec son féal et voisin, le Prince d'Ugarit (2) ?

En conclusion, je pense que la tête du bouquetin asiatique avait deux significations :

— en cryptographie, à cause du parallélisme de la forme de sa corne avec le signe *rnp*, elle indique le mot année, comme Keimer l'a démontré (3) et comme Horapollon avait cru en retrouver un lointain écho (4) ;

— ce peut être aussi un motif ornemental qui indique un apport, un don, une appartenance, une identité syrienne.

La tête de ce bouquetin *aegagre* était donc, à ce dernier titre, toute désignée pour composer la frise animale symbolique ornant la faite du dais princier d'Ugarit, au cours d'une cérémonie de mariage (?) de Nykma'd avec une favorite royale égyptienne. Par ailleurs, rappelons que le roi d'Égypte, dont une des formes

(1) KEIMER, *op. cit.*, p. 14 sqq.

(2) Je crois que cette explication ne peut cadrer avec l'ensemble de la scène. Il ne faut pas davantage essayer d'interpréter les têtes de bouquetin comme autant de signes *rnp*, mis en rapport avec la « revigoration (*rnp*) de la fête *Sed*. Pour l'association de la purification (baptême) de la revigoration (*rnp*) et de la fête *Sed*, cf. la citation du texte de Séthi I^{er} de l'*Hypostyle de Karnak*, 13, s 1 et le commentaire de Sir Alan GARDINER, *J. E. A.*, 36 (1950), p. 7.

(3) KEIMER, *op. cit.*, p. 4.

(4) HORAPOLLON, II, XXI.

animales est souvent le taureau, est appelé le « cornu » (1). En prenant comme symbole un autre animal à cornes, possédant ainsi sur le chef, un diadème servant à la fois d'ornement, d'arme et d'antenne, on pouvait l'utiliser assez heureusement pour évoquer un souverain satellite de l'Égypte, et certainement moins puissant que le Pharaon. Par surcroît ce symbole choisi parmi les capridés se rapprochait de celui de ces « femmes secondaires » du roi qui pouvait être, rappelons-le, l'image d'une gazelle-antilope dont la silhouette est souvent employée dans la décoration d'influence syrienne (2). On voit parfois même ce genre de gazelle *dorcas* accompagnant un Syrien ou un motif syrien (3) (fig. 179, 181, 184).

C. DATE DE LA SCÈNE.

C'est le point essentiel qu'il reste à préciser :

La silhouette de la femme est fine et charmante, dans le style de la fin de la XVIII^e dynastie. Si son corps avait été entièrement conservé, ses proportions aurait pu nous donner de très utiles renseignements.

La perruque est ornée de deux bandeaux : le premier entoure le crâne à la hauteur du front ; le second retient au niveau de la base du lobe de l'oreille, la masse des bouclettes. Ce dernier détail est nettement attesté sur les volumineuses coiffures féminines dès le règne d'Aménophis III (4) mais, en général, le ruban est plus étroit. Il peut être souvent noué à l'arrière de la tête, et, dans ce cas, la boucle est alors visible (5) et (fig. 185). Cependant cela n'a rien d'une règle rigide, et l'on trouve, à la même époque, le bandeau avec ou sans nœud. Jusqu'à la fin de la XVIII^e dynastie, le second bandeau est parallèle au bandeau frontal. C'est le cas pour la représentation d'Ugarit et pour la perruque de l'épouse de Nakht, sur son parchemin funéraire (6). Dès la XIX^e dynastie, le parallélisme n'est plus observé, la ligature du second bandeau remonte (fig. 186) (7) pour arriver à rejoindre celle du premier bandeau, à l'arrière du crâne, comme le montre bien un visage féminin du tombeau d'Ouserhet (8) (fig. 187).

L'oreille complètement dégagée, pour le visage féminin qui porte cette volu-

(1) Wb. I, 174, 2.

(2) Cf. p. 207 de ce présent article.

(3) Pour la gazelle-antilope en rapport avec l'Asie : MULLER, *Asien*, p. 311 (Dieu Recheq.).

(4) Pour le second bandeau de perruque, sous Aménophis III ; SCHAEFER-ANDRAE, *Oriens* (1925), 356 : Une porteuse d'offrandes sur un relief du Musée de Leyde.

(5) La boucle du bandeau est visible en *El Amarna*, I, XXXVI. Elle est invisible en *El Amarna*, VI, XXXVIII.

(6) *J. E. A.* (1927), vol. 13, pl. XX.

(7) DAVIES and GARDINER, *Seven Private Tombs...*, pl. XIV.

(8) BREASTED, *Geschichte Aegyptens*, 265.

mineuse coiffure est particulièrement remarquée dans les effigies de souveraines (et de déesses) dès la fin de la XVIII^e dynastie (1). Un dernier détail, l'oreille est, sur le fragment d'Ugarit, un peu trop volumineuse.

Passons à la coiffure florale. Son style est un peu négligé, mais les éléments sont encore simples. Elle ne compte que quatre fleurs et les tiges de ces dernières montent tout droit. Ce décor très stylisé est très analogue à celui qui orne la



FIG. 185.



FIG. 186.



FIG. 187.

Évolution de la perruque féminine, de la XVIII^e dyn. à la XIX^e dyn.

coiffure de la petite princesse Imenemipet, fille de Thoutmosis IV (fig. 170) et celle d'une fille de Menna (fig. 165). Sous Ramsès II et sous Ramsès III, ces fleurs sont beaucoup plus nombreuses et surtout leur tige commence à se courber pour former un bouquet. Ce serait encore la XVIII^e dynastie qu'indiqueraient la raideur des tiges et le nombre des fleurs.

La boucle d'oreille ronde, sur la joue de la princesse, se trouve déjà utilisée par les filles de Menna (fig. 165) vivant sous Thoutmosis IV. Sur cette boucle, en forme de disque, semble passer une mèche de cheveux dont l'extrémité inférieure pourrait être confondue avec une pendeloque suspendue au disque (un tel bijou ne

(1) Oreille dégagée: Nefertiti porte cette perruque sur un relief amarnien, conservé au Musée du Caire, SCHAEFER-ANDRAE, 361. Voir aussi NEFERTITI en *El Amarna*, III, IX, alors qu'une civile, à la même époque, dans ce même *El Amarna*, VI, XXXVIII (la nourrice de la reine) a l'oreille couverte. Il en est de même pour Senrè, épouse de Mézirè, *El Amarna*, I, XXXVI.



FIG. 188 a.
(Akhénaton).

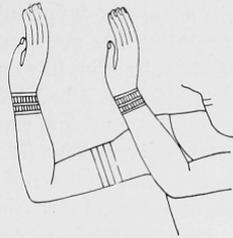


FIG. 188 b.
(Séthi 1^{er}).

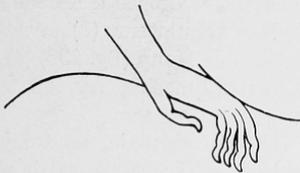


FIG. 189 a.
(Akhénaton).



FIG. 189 b.
(Ramsès III).

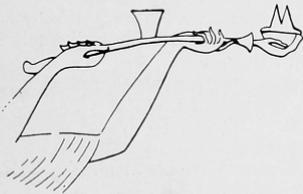


FIG. 190 a.
(Akhénaton).



FIG. 190 b.
(Séthi 1^{er}).

Style des gestes des mains à la fin de la XVIII^e dyn., et à l'époque ramesside.

serait, du reste, pas égyptien). Voir analogie avec (185 à 187), fin XVIII^e, début XIX^e dynasties. Les mains sont habiles et élégantes, souples, aux doigts articulés comme les pétales d'un lis s'épanouissant au soleil. La position des doigts est assez juste. Or, on sait qu'à la XIX^e dynastie la représentation de la main est redevenue conventionnelle, ne bénéficiant plus du frémissement de vie que lui avaient insufflé les ateliers amarniens (cf. le tableau 188 à 193 et fig. 203 a (1)). Un effort dans le rendu des mains est tenté sous Ramsès III, où il semble qu'elles aient particulièrement retenu l'attention des sculpteurs au temple funéraire de Médinet Habou. Mais, s'il y a une réelle recherche d'élégance, les gestes des doigts sont la plupart, complètement éloignés des attitudes naturelles. (comparer fig. 192 a et b)

Voici, maintenant, le bâtiment. L'entablement — *corniche*, *bandeau* (ce bandeau typiquement égyptien fait de réserves unies (2) et de séries de bâtonnets de couleurs, en est arrivé dans l'architecture au point qu'il est prêt à se propager dans le monde méditerranéen, comme le motif précurseur des métopes et des triglyphes), et la *frise de raisins*, — apparaît nous l'avons dit sous cet aspect « classique » à la fin de la XVIII^e dynastie sous la corégence d'Aménophis III et d'Aménophis IV à Thèbes dans la tombe de Deux Sculpteurs (3) en el Amarna (4) (fig. 138), — sous Tout Ankh Amon, au tombeau de Houy (fig. 139) (5) et sous son successeur et dernier souverain de la XVIII^e dynastie, Aÿ, au tombeau de Neferhetep (6) (fig. 140).

Avant cette période, sous Thoutmosis III, par exemple, au tombeau de Rekhmara (fig. 141) (7), le bandeau n'est pas décoré et la frise de raisin manque. Le bandeau orné de motifs géométriques (les bâtonnets ancêtres des triglyphes) apparaît sous Aménophis II (8), mais sans la frise de raisins. Sous Aménophis III le bandeau peut n'être pas toujours représenté. — En revanche, à l'époque ramesside, l'entablement se complique d'une façon très sensible, comme on

(1) Noter l'évolution du mouvement des doigts de la main, dans les peintures et les reliefs égyptiens, depuis Thoutmosis III, jusqu'à l'époque ramesside. Le mouvement est de mieux en mieux représenté, les doigts se délient, se courbent, plus on approche de l'époque amarnienne. A la XIX^e dynastie une certaine souplesse *apparente* demeure, dans les peintures et reliefs des meilleurs ateliers royaux, mais la justesse du mouvement n'est plus respectée, et les doigts apparaissent figés dans une attitude qui s'éloigne à nouveau de la nature jusqu'à devenir irréels.

(2) Pour un bandeau où, garnissant les « métopes », se trouvent alternées, une rosette, une tête de bovidé, etc..., cf. *Description de l'Égypte*, IV, pl. I, n° 5.

(3) DAVIES, *The Tomb of Two Sculptors*, pl. XIX.

(4) DAVIES, *El Amarna*, VI, VI (tombe de Parennefer).

(5) DAVIES and GARDINER, *The Tomb of Huy, Viceroy of Nubia...*, pl. XX, XXII.

(6) DAVIES, *The Tomb of Neferhetep*, pl. XXX.

(7) DAVIES, *The Tomb of Rekhmiré*, pl. XIII.

(8) *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art* (The Egyptian Expedition (1934-1935)). Nov. MCMXXXV, fig. 8, p. 53. — Tombe 101 de Thèbes.

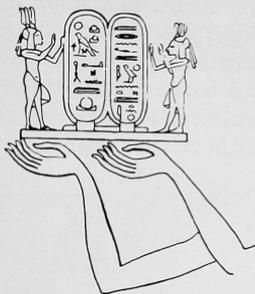


FIG. 191 a.
(Akhénaton).

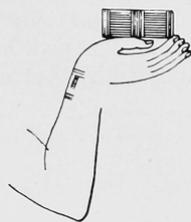


FIG. 191 b.
(Séthi 1^{er}) Abydos.

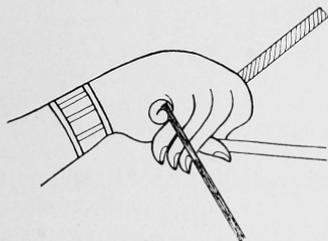


FIG. 192 a.
(Thoutmosis IV).



FIG. 192 b.
(Ramsès III).



FIG. 193 a (Thoutmosis III). Comparer avec la figure 203 a.



Style des gestes des mains à la fin de la XVIII^e dyn. et à l'époque ramesside.

l'a vu dans les tombes de Dhout (1), de Khons (2) et de Nakhtamun (fig. 194 à 196) (3). On voit que deux bandeaux, l'un classique, l'autre orné de pétales de fleurs peuvent se succéder. Ou encore, le bandeau classique peut être doublé. Un autre entablement composite montre sous la corniche : un massif bandeau orné de pétales, suivi d'un petit bandeau, auquel succèdent deux rangées de bandeaux agrémentés de cerceles, soutenues par une large frise d'Uraeus.

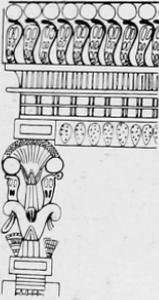


FIG. 194.

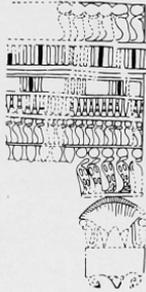


FIG. 195.

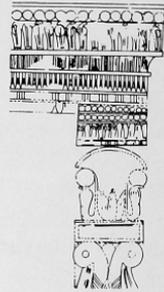


FIG. 196.

Évolution de l'entablement du dais royal ou divin, à l'époque ramesside.

Les colonnettes composites sont encore légères, sur le vase d'Ugarit, un peu moins toutefois qu'elles ne l'étaient sous El Amarna, période à laquelle, répétons-le elles semblent apparaître définitivement constituées (fig. 129) (4). Détail important : les gouttelettes qui paraissent tomber de chacune des volutes du chapiteau liri-forme ne sont pas apparues, avec certitude, avant l'époque amarnienne (5). Résumons ce qui a été dit plus haut : Sous les Ramessides, les colonnettes composites deviennent si lourdes qu'on en ressent une véritable gêne. Elles sont massives, souvent, et épaissies d'éléments accessoires, parfois même, un abaque est indiqué au-dessus de chaque élément floral (6), leur fût est souvent orné de motifs rappelant des écailles. Les exemples donnés dans l'*Histoire de l'art de Prisse* (7) montrent aussi un amoncellement de détails, où sont combinés les éléments végétaux et animaux. Enfin on a pu voir, à l'intérieur d'un sarcophage

(1) DAVIES and GARDINER, *Seven Private Tombs*, pl. VII.

(2) DAVIES and GARDINER, *Seven Private Tombs*, pl. XIV.

(3) DAVIES and GARDINER, *Seven Private Tombs.*, pl. XXIII.

(4) DAVIES, *El Amarna*, II, pl. XXXVIII (Tombe de Meryrè : le dais royal).

(5) Pour les gouttelettes tombant de chapiteaux liriformes, cf. PETRIE, *Tell el Amarna* (1894), pl. XVI-XVIII.

(6) DAVIES and GARDINER, *Seven Private Tombs at Kurneh*, pl. VII-XIV-XXIII.

(7) PRISSE. *Histoire de l'Art*, Atlas, vol. II.

du Musée du Louvre, une colonnette contre laquelle est adossée l'image du roi Aménophis I^{er} divinisé (époque ramesside) (1), et formée des quatre éléments végétaux déjà trouvés, dominés par le chapiteau hathorique. — Les colonnettes de Medinet Habou paraissent presque simples en comparaison de ces derniers exemples, mais mises en parallèle avec les charmants supports architecturaux du fragment d'Ugarit, elles montrent bien leur épaissement, et laissent déceler l'adjonction d'éléments nouveaux tels les deux rangées de triples gouttelettes qui tombent de chaque côté du chapiteau liriforme, au lieu d'une seule rangée comme on peut le remarquer dès l'époque amarnienne.

Enfin, le vase à bouchon en forme de tête de taureau est attesté sur les figurations de la XVIII^e et de la XIX^e dynastie. Mais, si à la XVIII^e la tombe de Menkheperreseneb nous livre, par exemple, l'image d'un Crétois (ou d'un habitant des Comptoirs) apportant un vase analogue, bouché par l'image d'une *tête de taureau moucheté* (fig. 197), aux cornes rapprochées et vues de profil, comme c'est, à un détail près (2) exactement le cas pour le vase du fragment de Ras Shamra — on pourrait encore très heureusement lui comparer un vase des apports syriens au tombeau de Houy, sous Tout Ankh Amon (fig. 149). A la XIX^e dynastie, sur les reliefs de Karnak où des vases du même type sont figurés, on ne peut plus distinguer les mouchetures et surtout on est amené à remarquer, à cette époque, la disposition des deux cornes : elles sont représentées plus petites et *vues de face*, c'est-à-dire dirigées dans deux sens opposés (fig. 150 et 198) et non plus dans la même direction et chevauchant presque l'une sur l'autre comme à la dynastie précédente.

(1) Louvre N 3.864.

(2) Le vase d'Ugarit semble n'avoir l'indication que d'une seule corne de profil, sur la tête de taureau. Le profil de cette tête se rapproche beaucoup de celui d'une tête analogue figurée dans la tombe de Puyemré : DAVIES, *Tomb of Puyemré*, I, pl. XXIII et XXV ; MONTET, *Reliques*, p. 168, fig. 198.

Une autre comparaison peut également être faite avec les têtes de taureaux offertes sur des corbeilles, ou servant de bouchons, parmi les apports syriens dans la tombe thébaine n° 89. On ne voit qu'une seule corne, de profil. (Tombe d'Amonose, Wrezinski, *Atlas*, II, taf. 284).



FIG. 197. — Gournah, tombe de Menkheperreseneb (XVIII^e dyn.)

Les cornes du bouquetin aegagre ont une forme très caractéristique et bien définie. Or, au début de la XVIII^e dynastie (le cas des barques d'Hatchepsout semble une exception) le type asiatique du bouquetin n'est pas toujours bien respecté dans l'ornementation. Lorsque les formes syriennes commencent à être assimilées, sous Thoutmosis IV, les objets tels les coupes ornées d'une tête de

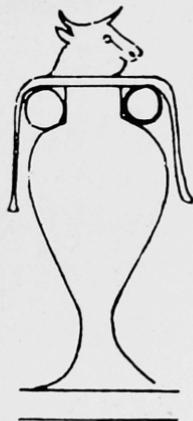


FIG. 198.
Temple de Karnak.
(XIX^e dyn.).



FIG. 199.
(XIX^e dyn.).

capridé montrent l'évolution de la forme des cornes. Partie de celles du bouquetin domestique, elles se transforment pour se rapprocher de celles du bouquetin *aegagre* (1) En El Amarna et sous Tout Ankh Amon, c'est la tête du bouquetin *aegagre* qui orne la plupart des productions syriennes (fig. 149). Puis à la XIX^e dynastie, les cornes de ces deux espèces caprines sont à nouveau confondues, comme le prouvent les nombreuses images du butin ou des apports syriens sur les murs des temples ramessides (fig. 150, 151).

Deux détails auraient pu être tenus pour ramessides. C'est d'abord la boucle formée par le linge tenu par la princesse et qui se dresse au-dessus de sa main : ceci est attesté au début de la XIX^e dynastie (fig. 199). Mais ce détail, nous l'avons signalé, apparaît déjà au cours de l'époque amarnienne et il est appliqué à la serviette tenue en main par le personnage versant à boire, sur le « *senet* », du règne de Aÿ probablement, à la fin de la XVIII^e dynastie (fig. 164). En second lieu

(1) Voir la coupe du trésor, dans la tombe de Amenhotep Sise, in DAVIES, *The Tomb of Two Officials of Thutmosis the Forth* (n^o 75), pl. XII. Il faut aussi observer les têtes de chèvres ornant une coupe de la tombe de Thenenna (n^o 76) dans WRZESINSKI, *Atlas*, I, taf. 46 (a).



FIG. 200.



FIG. 201.



FIG. 202.



FIG. 203.

Détails du costume féminin, à la fin de la XVIII^e dynastie.
(Tombe de Neferhetep).

mentionnons la frange, rendue par un galon qui borde la petite collerette de la robe féminine. Cette frange est utilisée avec bonheur dans le costume féminin au moins dès Aménophis III, comme le prouve l'écharpe portée par une dame au tombeau de Neb Amon et de Ipouki (fig. 158) (1). Sous Tout Ankh Amon, son vice-roi de Nubie possède des robes d'apparat décorées de franges (2). Enfin sous le règne d'Aÿ les fresques du tombeau de Neferhotep nous livrent les détails les plus précieux pour la toilette féminine de cette époque. On y retrouve la cape-collerette arrondie, bordée d'une frange (fig. 200 et 201) portée par des pleureuses (3) cette cape est un peu plus développée dans la toilette de l'épouse de Neferhotep (fig. 202 et 203) (4). Il y a là des éléments que l'on peut mettre en complet parallélisme avec ceux du costume de notre princesse égyptienne. Il est intéressant de constater que sous les ramessides la collerette s'allonge de plus en plus et finit par ne plus être bordée de franges, comme c'était encore le cas à la fin de la XVIII^e dynastie (fig. 186) (5).

Notons pour terminer que le drapé du costume féminin sous l'abdomen est typique pour le vêtement d'une très jeune fille à la fin de la XVIII^e dynastie : On l'a signalé plus haut à propos de la jupe-pagne de Sat-Imen (fig. 167) et pour certaines jeunes princesses de l'époque amarnienne (fig. 169 et 182) (6).

D. CONCLUSIONS.

Pour toutes ces raisons, j'incline à penser que nous avons une scène remontant à l'extrême fin de la XVIII^e dynastie (les dernières années d'Akhénaton peut-être, plutôt que celles de Aÿ ou de Tout Ankh Amon). L'étude épigraphique de la petite légende hiéroglyphique ne dément pas cette affirmation.

Cette scène pourrait avoir été copiée sur un original égyptien par un artiste d'Ugarit, très expert dans le dessin, mais qui aurait néanmoins laissé certains indices permettant à un Égyptologue de reconnaître une main étrangère :

— le visage n'est ni assez expressif, ni assez fin (notez que le dessin publié ici est moins élégant que l'original).

(1) DAVIES, *Ancient Egyptian Paintings*, LXI.

(2) DAVIES, *The Tomb of Huy*, pl. VI, XI, XVII, etc.

(3) DAVIES, *The Tomb of Neferhetep*, pl. XXII.

(4) DAVIES, *The Tomb of Neferhetep*, pl. XV et pl. XLI.

(5) DAVIES and GARDINER, *Seven Private Tombs at Kurnah*, voir la robe de la femme de Khons, pl. XIV, qui est reproduite sur notre fig. 186. Voir aussi les robes portées par la femme de Dhout, — Mêmes détails aux planches VI-VII-VIII de l'édition de DAVIES.

(6) Ce pagne, noué sous l'abdomen semble, nous l'avons dit, n'appartenir qu'à de très jeunes filles. Outre Sat Imen qui le porte sur deux de ses représentations, il est porté par la fille de Pa-nehesi en *el Amarna* (II, XXII-XXIII) sur l'ivoire du Louvre E. 14.374 et sur le coffret de Tout Ankh Amon (la frise du bas). Cf. nos fig. 169 et 182.

- les détails de la perruque sont un peu interprétés ;
- la mèche de cheveux passant sur la boucle d'oreille a été comprise comme une pendeloque suspendue au disque ;
- il y a une légère exagération de l'oreille ;
- la coiffure florale de la femme est un peu simplifiée ;
- certains éléments de la robe de la femme ont été plus ou moins bien copiés : ainsi la frange de la collerette, rendue « à l'orientale » par un galon (1) ;
- l'abaque figurée au-dessus du chapiteau est trop petite et devrait être normalement faite d'un rectangle plus important ;
- les nervures de la corniche cintrée ne sont pas assez régulières ;
- les anses et le col du vase au taureau pourraient être plus soignés, et plus élégants, — la corne devrait être un peu plus haute, on pourrait en apercevoir deux, de profil ;
- on constate une facture trop triangulaire des éléments de la frise, qui ne rappellent que de très loin les grappes de raisins ;
- une trop grande irrégularité dans le rendu des têtes de bouquetin *aegagre* en comparaison de l'extrême régularité des frises tracées ou sculptées par des mains égyptiennes ;
- enfin, un hiéroglyphe, le \bar{K} , est mal écrit dans le groupe \bar{K}^3 faisant partie du nom du Prince d'Ugarit.

Un vase de « mariage » avait pu être mêlé au trousseau qui accompagnait la princesse, et des répliques avaient pu être faites par les artistes attachée au Palais de Nykma'd.

Une de ces répliques viendrait donc de surgir du sol de l'antique Palais, nous apportant ainsi, avec un point d'histoire nouveau, un des très rares exemples connus à ce jour, pour l'Égypte, d'un objet vraisemblablement non funéraire faisant allusion à une scène capitale de la vie de toute Égyptienne, et en l'occurrence rappelant aussi un événement diplomatique d'importance : l'évocation du mariage d'une princesse égyptienne (2), « Ornement » du Harem d'un des derniers Pharaons de la XVIII^e dynastie, avec Nykma'd, Prince d'Ugarit.

(1) La représentation d'un galon festonné en bordure d'un vêtement masculin est figurée sur un relief de la période post-amarnienne, du Musée de Berlin (Memphis, costumes de pleureurs). Cf. SCHAEFER-ANDRAE, *Die Kunst des Alten orientis*, 373.

(2) Qui était cette princesse égyptienne ? Peut-être M. Cl. SCHAEFFER résoudre-t-il le problème en exhumant du Palais, dans de prochaines campagnes, un autre fragment du même vase, qui porterait le nom de la jeune femme. Ce ne peut être, à mon avis, que la fille d'un très haut fonctionnaire attaché à l'un des rois ayant touché de près le drame amarnien. Ou bien encore était-elle, pourquoi pas, une fille de Pharaon : deux illustres précédents sont connus : en les personnes de la Princesse Imenemipet, fille de Thoutmosis III et Sat Imen, fille d'Aménophis III.

A ce propos, on pourrait se demander ce que sont devenues les trois dernières petites

princesses amarniennes filles d'Aménophis IV et de Nefertiti, — ou encore Baketaten, la dernière fille d'Aménophis III et de Tiyi, née en el Amarna ? (Les trois petites princesses, dernières filles d'Akhenaten, s'appelaient respectivement : Nefer-Neferou-Iten-Ta-Cherit, Nefer-Neferou-Rè, et Setep-en-Rè.)

On est aussi tenté d'évoquer cette autre petite princesse amarnienne, dont l'identité fut découverte grâce à une inscription exhumée au cours des fouilles d'Achmounein (H. BRUNNER, *Eine neue Amarna-Prinzessin*, *Z. Ä. S.*, 74, p. 104-108) et qui paraît être le fruit d'un mariage d'Akhenaten et de sa troisième fille Ankhsepenpâten, laquelle, fut, par ailleurs, on le sait, l'épouse de Tout Ankh Amon, avant d'être probablement contrainte à devenir la reine de Aÿ, successeur de son défunt mari.

Ch. DESROCHES-NOBLECOURT.



FIG. 203 a. — Geste des mains à la fin de la XVIII^e dyn.
(Comparer la fig. 193 a.)

LE SCARABÉE DU MARIAGE
D'AMÉNOPHIS III AVEC LA REINE TIJ
TROUVÉ DANS LE PALAIS ROYAL D'UGARIT

PAR

P. KRIEGER

Le numéro R. S. 52-16.19 — est un scarabée fragmentaire au nom d'Aménophis III du type dit du mariage, dont il ne reste que la partie droite. Le scarabée est brisé tout au long du trou tubulaire qui servait à passer une cordelette de fixation dans l'axe longitudinal de l'objet. Large de 0,026, l'insecte devait mesurer environ 0,052 dans sa partie la plus large, sur 0,071 de haut. La facture en est assez fine : la tête est bien détaillée, les élitres marquées par un petit triangle ; l'abdomen, dépassant des élitres, est indiqué par un trait semi-circulaire. L'objet en schiste émaillé a presque entièrement perdu sa belle couleur vert vif — il en subsiste cependant quelques traces dans toutes les parties qui n'ont pas eu à subir de frottements, et quelques taches sur le dos. Le plat du scarabée présente une coloration jaunâtre ; le creux des hiéroglyphes, en cet endroit, est net de toute trace verte alors que les signes du cartouche royal () , gravé entre les pattes postérieures et la patte antérieure, sont encore remplis d'émail vert.

Le texte gravé sur le plat comporte 9 lignes d'hiéroglyphes ; ce texte appartient à un type bien attesté, puisque j'ai pu en relever 18 autres exemplaires publiés (1) et 8 signalés dans différentes publications (2). La provenance de ces

(1) Louvre N. 787 non publié (provenance inconnue).

Caire 25.848 : NEWBERRY, *Scarab shaped seals*, pl. XVII, n^{os} 37393 (provenance inconnue).

Keimer : KEIMER, A. S., XXXIX, pl. X (provenance non indiquée).

British Museum 4.096 (ancienne collection Salt) ; 16.988 (don Peacock) ; 29.437 (provenance inconnue) ; HALL, *Scarabs cylinders and seals with names in the British Museum*, p. 170.

Collection Amhersts : NEWBERRY, *Scarabs*, pl. XXXIII (3) (provenance inconnue).

Collection Edwards : PETRIE, *Scarabs and cylinders with names*, pl. XXXI (5).

Collection Hilton Price : PETRIE, *Scarabs and cylinders with names*, pl. XXXI (6).

Collection Petrie : PETRIE, *Scarabs and cylinders with names*, pl. XXXI (7).

Berlin 16.781 : ROEDER, *Aeg. Inschr.*, II, 261 (provenance inconnue).

Bologne 2.454 : ROSELLINI, *Mon. Storici*, pl. 46 (Collection Palaggi). KMINECK-SPODELLO, *Museo civico di Bologna*, p. 297.

Collection Frazer : FRAZER, *A catalogue of the scarabs belonging to G. Frazer*, pl. X.

Collection Nash : SHORTER, *J. E. A.*, XVII, pl. IV.

Palestine Archeological Museum J. 238, A. ROWE, *Egyptian scarabs scaraboids seals and amulets in the Palestine Archeological Museum*, p. 129 (provenance Gezer).

objets est en général mal connue, on relève cependant les provenances suivantes : un scarabée trouvé en Abydos par Mariette et publié dans le catalogue général d'Abydos, un scarabée trouvé à Gezer, un autre à Ain Shems, un scarabée conservé à l'Institut Pontifical de Jérusalem et provenant très probablement de Palestine. Les autres exemplaires sont publiés sans indication du lieu d'origine.

Le texte qui figure sur ces scarabées auxquels on a donné le nom de Scarabées du mariage avec Tij est écrit, tantôt en 10 lignes, tantôt en 9 lignes horizontales. Il présente cette particularité de n'être jamais tout à fait identique, soit que la graphie, soit que la disposition des signes soient différentes, le fond du texte restant toujours le même. On peut donc essayer de reconstituer la partie détruite du scarabée de Ras Shamra en se fondant sur les exemplaires déjà connus.

Ligne I . La première partie de la ligne étant toujours semblable, on peut restituer les 2 premiers signes avec certitude.

La seconde partie de la ligne est écrite tantôt  British Museum 16.988, tantôt  Coll. Amhersts, le plus souvent .

Ligne II . Le mot  est écrit 2 fois  B. M. 16.988. Coll. Amhersts, 1 fois  Coll. Edwards, 2 fois  Boulaq, Ain Shems. Le groupe  est généralement écrit  on trouve 1 fois  avec le déterminatif des jambes qui n'est pas cité au dictionnaire de Berlin. Aucun autre scarabée ne présente la graphie du texte de Ras Shamra ; en revanche, on la retrouve à Louxor dans la titulature d'Aménophis III. (L. D. III, p. 88.)

Ligne III . Pour cette ligne on relève les variantes  Caire 37.393,  Keimer A. S., XXXIX, pl. X ;  B. M. 16.988 ;  Amhersts, Ain Shems.

Palestine Archeological Museum 33.1839 : A. ROWE, *op. cit.*, p. 128, pl. XIII (provenance Ain Shems).

Ancien Musée de Boulaq : MARIETTE, *Album de Boulaq*, pl. 36, n^{oo} 541, Caire 3817.

Scarabée provenant d'Abydos : MARIETTE, *Catalogue Général d'Abydos*, n^{oo} 1387, p. 537, seule la traduction est publiée.

(2) A. ROWE (*op. cit.*, p. 129) mentionne un scarabée conservée à l'Institut Pontifical de Jérusalem et provenant sans doute de Palestine.

WIEDEMAN (*Aegyptische Geschichte*, p. 393, n. 6) cite un scarabée dans la collection Posno, un scarabée à Dresde, et 3 scarabées à Leyde.

NEWBERRY cite un scarabée dans la collection Dattari, un autre dans la collection Myers « and several others in private hands » (NEWBERRY, *Scarabs*, p. 172).

Ligne IV . On relève sur le seul scarabée Edwards l'épithète  derrière le cartouche du roi. Généralement l'épouse

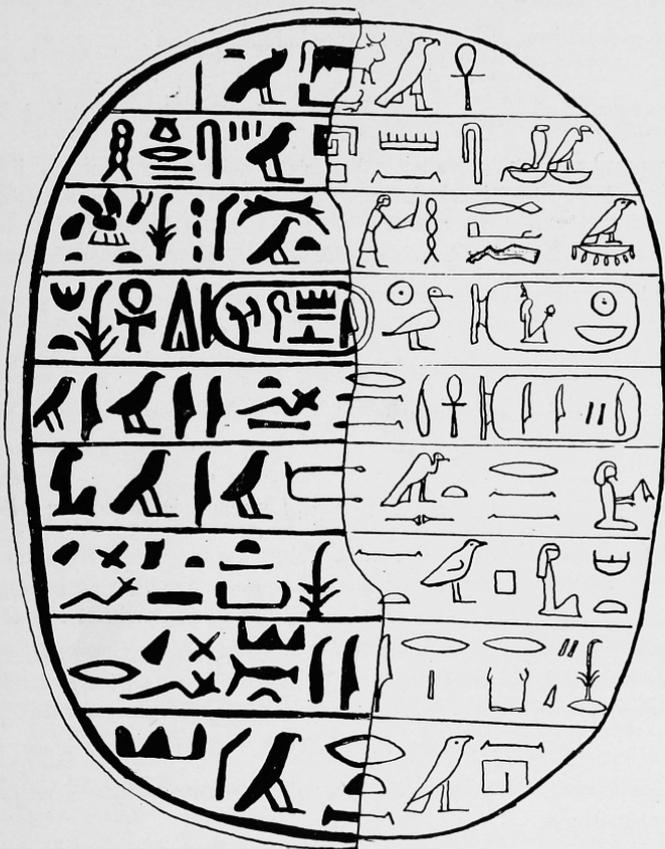
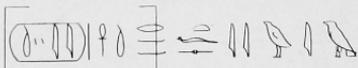


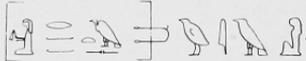
FIG. 204. — Scarabée de Mariage d'Aménophis III et Tij (Ras Shamra, 1952).
En noir, la partie conservée. Agrandi au double.

du roi est désignée comme la grande épouse royale  — le qualificatif  devrait donc se trouver au début de la ligne V du Scarabée de Ras Shamra ; cepen-

nant, les scarabées 29.437 et 4.096 du British Museum ainsi que le Scarabée 16.781 de Berlin présentent simplement le titre $\downarrow \text{U}$, épouse royale. La lacune ne paraissant pas assez longue dans la ligne V pour y loger  en début de ligne, j'ai préféré adopter le titre $\downarrow \text{U}$ et restituer la ligne V ainsi :

Ligne V . Le Scarabée du British Museum

16.988 ne comporte pas le souhait $\uparrow \text{U}$ après le nom de la reine, et il a paru préférable de le restituer ici, la longueur de la lacune d'ailleurs le permet. Les variantes ici sont peu nombreuses : le Scarabée Hilton Price présente le déterminatif  après le groupe U . Le scarabée Amherst présente le groupement . Enfin, sur le scarabée Keimer, le nom du père de la reine est écrit .

Ligne VI . Les seules variantes portent ici sur le groupe  écrit :  Caire 37.393 ;  B. M. 29.437 ;  Amherst ;  Gezer.

Ligne VII . Les scarabées de Boulaq et Edwards ne présentent pas le déterminatif  dans le groupe U  . Il semble que le déterminatif doive être restitué ici en raison de la longueur de la lacune. Le groupe $\downarrow \text{U}$ se retrouve sur les scarabées de Boulaq, de Berlin et Frazer.

On trouve $\downarrow \text{U}$   sur les scarabées du Louvre et de Gezer ; $\downarrow \text{U}$  sur les scarabées du Caire et de Bologne ; $\downarrow \text{U}$  sur les scarabées Keimer, B. M. 29.347, B. M. 4.096, Edwards, Ain Shems. Le scarabée Amherst présente le groupe $\downarrow \text{U}$  . Sur le scarabée B. M. 16.988 figure la curieuse graphie $\downarrow \text{U}$   avec intercalation du déterminatif entre le signe \downarrow et ses compléments phonétiques.

Le dernier groupe s'écrit tantôt U  Caire, Hilton Price, Edwards, Frazer, Berlin, tantôt U  Keimer, tantôt U  Louvre, B. M. 29.347, B. M. 16.988, B. M. 4.096, tantôt U  Amherst, Petrie, pl. XXXI (7), enfin le scarabée de Boulaq présente le groupe U  et celui de Bologne la variante U .

Ligne VIII . Pour l'écriture de $\downarrow \text{v}$ à on possède les variantes : $\downarrow \text{v}$ Louvre, Edwards, Ain Shems, B. M. 29.347, $\downarrow \text{v}$ Keimer, $\downarrow \text{v}$, B. M. 16.988, $\downarrow \text{v}$ Boulaq, Berlin. La graphie adoptée ici est la graphie la plus usuelle.

Pour le nom géographique $\square \text{v}$ on note les écritures $\square \text{v}$ Keimer, B. M. 16.988 ; B. M. 4.096, Hilton Price Edwards, Frazer. $\square \text{v}$ Caire 36.393, $\square \text{v}$ Ain Shems, $\square \text{v}$ B. M. 29.347.

La graphie la plus souvent attestée a été adoptée ici. Enfin le groupe v ne se retrouve que sur le scarabée de Ras Shamra ; le scarabée de Berlin donne v tous les autres scarabées omettent le v . La graphie courante paraît être v cependant le scarabée Keimer présente le groupe v et celui de Bologne v .

Ligne IX . Pour ce nom géographique nous possédons les variantes : $\overline{\text{v}}$ Louvre, Keimer, Amhersts, Hilton Price, Edwards, Boulaq, Berlin, Bologne. $\overline{\text{v}}$ Caire 37.393, $\overline{\text{v}}$ B. M. 16.988, $\overline{\text{v}}$ B. M. 4.096, $\overline{\text{v}}$ B. M. 29.347, $\overline{\text{v}}$ Ain Shems, $\overline{\text{v}}$ Frazer.

La graphie la plus normale paraît donc commander la restitution $\overline{\text{v}}$ cependant les traces de signe entre v et v paraissent bien correspondre à un v et invitent à restituer $\overline{\text{v}}$.

Le texte ainsi rétabli, avec quelques chances d'erreur dans les restitutions proposées, correspond bien au texte classique des scarabées dits du mariage d'Aménophis III avec le reine Tij. Bien qu'ayant déjà été insérée dans diverses publications, il n'est pas inutile de reproduire ici la traduction :

- I. L'Horus vivant, Taureau puissant qui apparaît en vérité.
- II. Les 2 déesses, celui qui établit les lois, qui apaise les 2 pays.
- III. L'Horus d'or, grand de force, celui qui abat les asiatiques ; le roi de Haute et Basse Égypte.
- Nj . Neb-Maat-Rè, fils de Rè, Aménophis, Prince de Thèbes, doué de vie. L'épouse du roi.
- V. Tij, puisse-t-elle vivre ! le nom de son père est Iwja.
- VI. le nom de sa mère est Touia.
- VII à IX. C'est l'épouse d'un roi puissant dont la frontière méri-

dionale s'étend jusqu'à Karōi et la frontière septentrionale jusqu'au Naharina.

Ce texte, souvent étudié, ne donne lieu qu'à peu de commentaires, il suffira de rappeler ici l'essentiel. Les parents de la reine Tij — Iwji et Touïa — ne sont pas des personnages royaux, leur nom n'étant pas inscrit dans un cartouche. La forme peu égyptienne de ces noms et le type physique de la reine Tij, d'après le portrait conservé au Musée de Berlin, avaient fait penser qu'il s'agissait là de personnages d'origine asiatique. On n'en a toutefois pas de preuve certaine, et aucun indice n'a permis de confirmer cette hypothèse, au cours de la découverte du tombeau de ces personnages, si ce n'est l'incertitude de l'orthographe des noms propres, due, peut-être, à la difficulté d'écrire en hiéroglyphes des noms étrangers. (Cf. Quibell, *The Tomb of Yuaa and Thiuiu.*)

Le royaume d'Aménophis III est décrit comme allant de Karōi, dans le Soudan (Gauthier, *Dic. Geog.*, V, p. 189) jusqu'au Naharina. Le premier exemple de l'emploi de Karōi apparaît sous Aménophis I, sur une stèle du Musée de Vienne. Bergman, dans la publication de ce monument (*Rec. de Travaux*, IX (1887), p. 50), ajoute que cette stèle a dû être gravée postérieurement au règne d'Aménophis I. Brugsh, dans son *Aegypt. Diction.*, p. 1046, situe Karōi aux environs de Napata; Sethe, URK., IV, p. 50, moins affirmatif, dit seulement qu'il s'agit de la frontière méridionale des possessions égyptiennes au Soudan.

L'expression : de Karōi au Naharina, dans laquelle les deux noms géographiques désignent les limites de l'Empire, est une expression stéréotypée, employée régulièrement depuis les grandes conquêtes des prédécesseurs d'Aménophis III. Sur cette expression, voir Gardiner, *Onom.*, I, p. 176 à 178.

Aménophis III, s'il entreprit des expéditions punitives au Soudan, n'alla jamais lui-même jusqu'aux frontières de Naharina, mais entretenait des relations amicales avec les princes de ce pays. Il demanda même, d'abord à Sourtana, puis plus tard à Tousratta, de lui envoyer une princesse de sa maison pour épouse.

Le nom géographique de Naharina a été étudié par Sir Alan Gardiner dans ses *Onomastica*, I, p. 171 à 180; attesté pour la première fois sous le règne de Thoutmosis I, il semble désigner la rive est de l'Euphrate et, durant toute la XVIII^e dynastie, il est employé par les Égyptiens pour désigner le Mitanni.

P. KRIEGER.

NOTE ADDITIONNELLE

Le scarabée de mariage d'Aménophis III avec la reine Tij enrichit la série des monuments sortis du sol de Ras Shamra qui attestent la continuité de l'influence égyptienne dans ce pays depuis les temps des Thoutmosis jusqu'au règne de Mineptah. — Nous aurons à revenir sur cette trouvaille faite parmi les ivoires du palais dont la publication suivra dans le prochain volume de la Mission.

C. F. A. SCH.

CHAPITRE III

MATÉRIAUX POUR L'ÉTUDE DES RELATIONS ENTRE UGARIT ET CHYPRE

UNE ÉCRITURE CHYPRIOTE PARTICULIÈRE A UGARIT ?

La variété de style et d'origine des antiquités extraites du sol de Ras Shamra au cours des dix-neuf campagnes de fouilles que nous y avons conduites a mis en évidence et dès les premiers coups de pioche, pour ainsi dire, le caractère international du grand port syrien que fut l'ancien Ugarit.

La richesse qu'ont récélé ses ruines malgré le pillage qu'avait subi la cité, la beauté de ses palais et sanctuaires, le confort des grandes habitations privées mises au jour au voisinage de vastes entrepôts dont certains ont livré leur contenu de marchandises, attestent l'aisance dont Ugarit a joui au deuxième millénaire avant notre ère. A n'en pas douter, elle était le fruit de sa remarquable activité commerciale et de ses relations maritimes ou par voie de terre avec tous les pays voisins du Proche-Orient, l'Égypte au sud et l'Anatolie hittite au nord compris, et par-dessus la Méditerranée avec Chypre, la Crète et la Grèce mycénienne.

Les découvertes épigraphiques illustrent d'une manière particulièrement frappante ce que l'on peut appeler le multinationalisme de la population d'Ugarit. Dès 1939 nous avons identifié à Ras Shamra au total sept langues qui sauf une, le vieux Sumérien utilisé seulement par certains scribes, ont effectivement été parlées dans les rues d'Ugarit, sur ses quais et dans son bazar grouillant de monde (1). D'abord et d'une manière dominante la langue sémitique de la population syrienne indigène, l'Ougaritique ou Cananéen du nord qui constitue une des plus anciennes sources de la langue arabe. On y entendait parler ensuite le Babylonien, le Hourrite, l'Égyptien, le Chypriote et le Hittite, langues qui sont énumérées ici selon l'importance de la documentation épigraphique actuellement disponible et selon certains indices archéologiques.

A la suite de l'exploration en 1953 et 1954 des Archives Sud du Palais, nous commençons à distinguer à Ugarit une huitième langue, étroitement apparentée au Hittite et qui, à cause de la particularité de l'écriture, a reçu des philologues le nom de Hittite hiéroglyphique (2).

(1) Voir nos *Cuneiform texts of Ras Shamra-Ugarit*, Londres, 1939, p. 39.

(2) Cf. plus haut, p. 54.

Pour écrire ces huit langues, les scribes, lapicides et graveurs d'Ugarit se servaient de cinq écritures différentes. Et s'ils ne les connaissaient peut-être pas toutes toujours à fond, du moins étaient-ils capables à l'aide de dictionnaires parfois bilingues, dont plusieurs ont été retrouvés dans les fouilles, de rédiger ou de copier leurs textes sans erreurs.

Un scribe d'Ugarit qu'on peut sans exagération qualifier de génial avait réussi l'invention d'une écriture en cunéiforme extrêmement simplifiée ne comportant que trente signes contre trois cent signes environ dans le syllabaire babylonien. Il s'agit, en fait, de la plus ancienne écriture alphabétique jusqu'ici connue puisqu'elle remonte au xiv^e siècle, probablement même au xv^e avant notre ère. Ainsi nous distinguons à Ras Shamra deux écritures du type cunéiforme, l'alphabétique réservée à l'usage interne de la capitale et du royaume d'Ugarit et le cunéiforme syllabique utilisé pour la rédaction des textes diplomatiques, juridiques et la plupart des documents économiques en babylonien. Le cunéiforme syllabique a servi également pour les tablettes lexicographiques suméro-accadiennes et, dans un cas exceptionnel, pour une tablette en hittite.

L'Égyptien était naturellement écrit à l'aide de ses hiéroglyphes traditionnels qu'on a su tracer très correctement à Ugarit. Pour les hiéroglyphes hittites, nous ignorons s'il y avait à Ugarit des scribes capables de les écrire ; les cachets hittites ou leurs empreintes jusqu'ici retrouvés semblent tous avoir été emportés à Ugarit.

Quant à l'écriture linéaire chypriote, elle n'était représentée jusqu'ici à Ras Shamra que par des signes isolés peints ou gravés sur des vases mycéniens importés ou copiés à Ugarit (1) et par une très courte inscription gravée sur un bol d'argent d'un dépôt d'orfèvre trouvé en 1931 près de la maison et de la bibliothèque du Grand prêtre (2). Étant donné la fréquence des rapports économiques et politiques entre Ugarit et la grande île voisine que les trouvailles archéologiques ainsi que les textes confirmaient, nous nous attendions toujours à trouver un jour une inscription en chypriote plus importante. Ce jour arriva au début de notre campagne de fouilles de 1953, lorsqu'une de nos porteuses d'eau ramassa en surface, au point topographique 570, à quelques mètres à l'est de l'enceinte du palais, un fragment de tablette couverte de treize lignes plus ou moins complètes de signes de l'écriture linéaire chypriote (3), pl. VIIIa. Les fouilles ont mis au jour ici l'habitation luxueuse d'un citoyen d'Ugarit qui possédait une véritable bibliothèque composée d'un assez grand nombre de tablettes en babylonien et en cunéiforme alphabétique

(1) Pour la bibliographie cf. nos *Ugaritica II* (*Corpus céramique de Ras Shamra*) et plus loin l'article de M. MASSON.

(2) Cf. notre rapport dans *Syria*, XIV, 1933, p. 22, pl. XVI (1) et fig. 15 et *Cuneiform Texts of Ras Shamra-Ugarit*, p. 38, fig. 7.

(3) Cf. notre rapport préliminaire dans *Syria*, XXXI, 1954, p. 39.

dont plusieurs actes juridiques au nom d'un certain Nergal-Abu, une liste de marchandises provenant de diverses villes, une reconnaissance de dette ou de créance, un traité hippiatricque, ainsi qu'un rituel magique suméro-accadien. Dans ce grand texte de près de cent lignes encore conservées, des passages accadiens sont mêlés aux passages sumériens écrits phonétiquement et témoignant de quelques confusions (1).



FIG. 204 a. — Fragment de tablette avec écriture linéaire chypriote. Ras Shamra (1955)
Archives du Petit Palais. 19.02, Agrandissement 2 fois.

Selon les indices stratigraphiques et céramologiques, cette habitation et les textes qu'elle contenait datent du XIII^e siècle avant notre ère et de la seconde moitié de ce siècle plutôt que de la première. Dans la même rue, l'habitation voisine et contiguë qui ne contenait aucun texte, a restitué un dépôt d'objets en bronze à l'état de neuf dont la belle épée gravée du cartouche de Mineptah (1234 à 1224 ou 1224 à 1204) dont il est question plus haut, p. 169.

Selon l'étude consacrée par M. Olivier MASSON à la tablette de Ras Shamra, (cf. plus loin, p. 233 sqq.), il s'agirait d'un texte de type chyro-minoen nettement distinct des écritures minoennes ou mycéniennes actuellement connues. Les caractères ressembleraient à ceux gravés sur les boules d'argile provenant de la cité de

(1) Cf. J. NOUGAYROL, *Les Archives internationales d'Ugarit*, dans *Comptes Rendus Académie des Inscriptions*, 1954, p. 32.

l'Age du Bronze découverte par moi à Enkomi en Chypre (1), plutôt qu'à ceux des tablettes trouvées récemment dans le même site (2).

J'ajoute que notre tablette chypriote à section lentiforme avec trait de séparation profondément gravé sur la tranche se distingue extérieurement de toutes les tablettes jusqu'ici trouvées à Ras Shamra. D'autre part, par sa forme et par le type



FIG. 204 b. — Fragment de tablette avec écriture linéaire chypriote. Ras Shamra (1955). Archives du Petit Palais. 19.01. Agrandissement 3 fois.

de ces signes, elle se différencie non moins profondément des tablettes chypriotes d'Enkomi, comme des tablettes minoennes de Crète et mycéniennes de Grèce. Il serait donc prématuré, à mon avis, de vouloir décider s'il s'agit d'un document de provenance étrangère, plutôt que d'un texte rédigé par un scribe chypriote ou versé dans cette langue installé à Ugarit même.

(1) Cf. notre volume *Enkomi-Alasia I*, p. 11 et suiv. et p. 391 (étude de M. MASSON) ; en ce qui concerne les références aux boules trouvées par M. P. ΔΙΚΑΙΟΣ, associé à l'exploration d'Enkomi de 1948 à 1955, cf. plus loin, p. 233 et suiv.

(2) Cf. plus loin, p. 240 et suiv.

Au terme de son analyse (cf. plus loin), M. MASSON admet que notre tablette ainsi que la courte inscription gravée sur le bol d'argent trouvé en 1932 révéleraient l'existence d'un syllabaire inédit qu'il propose nommer « chypro-minoen d'Ugarit ». Cette hypothèse est évidemment séduisante puisqu'elle soulignera l'importance de la colonie de Chypriotes et probablement de Mycéniens de Grèce qui, je suppose, avait existé dans le port d'Ugarit aux ^{xiv}^e et ^{xiii}^e siècles avant notre ère (1).

Voilà, où en est actuellement le problème de l'écriture chyprite à Ugarit, ou plutôt en était, car une nouvelle découverte oblige de le reprendre aussitôt le manuscrit de M. MASSON remis à l'imprimerie.

Pendant notre campagne de fouilles de l'automne 1955, nous avons mis au jour, au sud du Palais, un vaste bâtiment d'une très belle architecture qui a tout à fait l'aspect d'un second palais. Par suite de l'étendue de la construction, nous n'avons pu en explorer encore que l'aile nord. Cependant déjà deux grandes portes intérieures larges l'une de 4 m 50, l'autre de 5 m 50 pourvues chacune de deux colonnes ont été mises au jour, ainsi qu'un grand caveau funéraire logé sous le sol d'une vaste pièce ou cour intérieure encore incomplètement dégagée. Deux chambres dans l'angle nord-ouest de ce bâtiment provisoirement désigné sous le nom de Petit Palais contenaient un assez grand nombre de tablettes en cunéiforme babylonien pour la plupart, et quelques-unes en ougaritique, c'est-à-dire, en cunéiforme alphabétique.

Selon le premier examen par MM. VIROLLEAUD et NOUGAYROL, il s'agit principalement de textes économiques, de quelques lettres et de listes nominatives de villes ou d'individus. Ce nouveau lot de textes s'apparente ainsi à ceux recueillis dans les Archives Ouest du Palais (2).

C'est parmi cet ensemble que nous trouvâmes, en novembre 1955, deux fragments de tablette du type égéen qui reposaient parmi les cendres du bâtiment incendié et sont de ce fait mal conservées, f.g. 204 a et b. L'écriture linéaire semble être la même que celle de la tablette chypro-minoenne de nos fouilles de 1953, mais elle provient d'un autre scribe. Le fragment le moins abimé permet de reconnaître qu'il s'agissait d'une tablette plus épaisse et d'un format différent ; elle se rapproche davantage de certaines tablettes en cunéiforme de Ras Shamra. Cependant, tandis que les textes écrits à Ugarit même sont généralement en terre grise ou noirâtre, la tablette à écriture chyprite nouvellement trouvée est blanchâtre ou jaune clair (3), ce qui pourrait indiquer une origine extra-ougaritienne.

Si faible que soit l'apport de ces deux fragments à notre connaissance des textes

(1) Cf. notamment nos *Ugaritica I*, p. 99 et suiv.

(2) Cf. *PRU*, III, p. XI et suiv.

(3) Lui-même est brisé en deux morceaux qui ont été trouvés à des endroits différents, cependant voisins, du nouveau bâtiment.

chypriotes ou chyro-minoens d'Ugarit, pour la première fois des textes de ce genre ont été trouvés mêlés aux archives officielles de la capitale ce qui, évidemment, encourage l'espoir que la suite de nos recherches en produira d'autres exemples.

En attendant, on lira avec profit l'analyse que M. MASSON a bien voulu aussitôt entreprendre des deux nouveaux fragments, ce qui m'a permis d'inclure encore leur publication dans ce volume.

C. F. A. SCHAEFFER.



Tablette chypro-minoenne de Ras Shamra, 1953. Agrandissement 3 fois. Cf. p. 228.



a



b



c



d

Inscriptions chypro-minoennes de Ras Shamra.
a, bol en argent, 1931 ; b à d, tablette, 1953. Cf. p. 239.

DOCUMENTS CHYPRO-MINOENS DE RAS SHAMRA

I. — INSCRIPTIONS DIVERSES ET TABLETTE DE 1953

PAR

Olivier MASSON

Depuis le commencement, en 1929, des fouilles entreprises par M. C. F. A. Schaeffer à Ras Shamra et au port de Minet-el-Beida, il a paru clair que des relations étroites devaient exister entre ces établissements de la côte syrienne et l'île voisine de Chypre. Dès 1929, M. Dussaud admettait l'existence à Minet-el-Beida d'une colonie égéenne « et plus particulièrement chypriote » (1). Il se fondait sur la découverte, survenue dès les premiers sondages, de céramique non seulement mycénienne, mais aussi chypriote (2). Les découvertes ultérieures n'ont fait que renforcer cette hypothèse. De très nombreux exemplaires de poterie mycénienne et chypriote ont été trouvés, tant à Minet-el-Beida qu'à Ras Shamra (3).

Mais un fait nous intéresse en premier lieu ici : la présence assez fréquente sur la céramique des deux sites de signes d'écriture, parfois *peints* avant cuisson, plus souvent *incisés*, avant ou après cuisson. Ces marques peuvent représenter de nouvelles preuves de relations avec l'île de Chypre, et de la présence d'éléments chypriotes dans la région d'Ugarit, à la fin de l'âge du bronze. De tels signes en effet, si l'on fait intervenir les plus originaux sans tenir compte des caractères trop simples en forme de +, de V, etc., ne peuvent s'expliquer que comme appartenant au vaste répertoire du *chypro-minoen*, l'écriture linéaire chypriote de l'époque du bronze final (4).

Les signes peints en rouge sur la base de poteries mycéniennes avant la cuisson sont bien connus à Chypre : leur intérêt a été signalé par M. Schaeffer dès 1933 (5) ;

(1) *Syria*, 10 (1929) 298 (cf. p. 24).

(2) *Ibid.*, p. 20-21 ; SCHAEFFER, *ibid.*, p. 285.

(3) Voir les rapports préliminaires de C. F. A. SCHAEFFER dans *Syria*, et le début du *Corpus céramique* des deux sites, dans *Ugaritica*, II (1949), p. 131 sqq. ; du même auteur, étude d'ensemble « Ras Shamra-Ugarit » *Ugaritica*, I (1939), p. 53 sqq.

(4) Sur cette écriture, voir J. F. DANIEL, « Prolegomena to the Cypro-Minoan Script », *AJA*, 45 (1941), p. 249-282, cité désormais : *Prolegomena* ; bibliographie complémentaire dans ma notice « Épigraphie chypriote », *Orientalia*, 23 (1954), p. 442-445.

(5) *Syria*, 14 (1933), p. 101, 104, n. 1 ; *Missions en Chypre*, Paris 1936, p. 76-77, 119-120, etc.

ils ont été ensuite étudiés par S. Casson (1), J. F. Daniel (2) et F. H. Stubbings. En accord avec M. Schaeffer, M. Stubbings a récemment admis que ces marques apparaissent sur des vases de manufacture chypriote (3). Les signes incisés sur des anses donnent lieu à des rapprochements non moins intéressants avec des documents chypriotes (4).

A Minet-el-Beida, la grande tombe III contenait un vase à étrier de type mycénien (*Ugaritica*, II, fig. 54, 15) avec sur une des anses un signe incisé de type chyro-minoen (fig. 205, 1) correspondant aux signes I : 35 et III : 15 du répertoire de Daniel (5). Dans la grande tombe IV, on relève un petit vase mycénien à étrier (*l. c.*, fig. 57, 7) pourvue sur le fond d'une marque peinte en rouge, croix à trois croisillons (fig. 205, 2), correspondant aux signes I : 5, II : 5 et III : 4 de Daniel (6). La grande tombe V offre un exemplaire de chaque catégorie. D'une part, deux cruches analogues (*l. c.*, fig. 58, 14) avec marque peinte en forme de trident, signe III : 15 (7). D'autre part un grand vase de type mycénien (*l. c.*, fig. 58, 15) comporte deux signes incisés après cuisson : le premier (fig. 205, 3) étant le signe I : 46 (cf. III : 8) et le second (fig. 205, 4), le signe II : 10 a. On remarquera qu'un vase analogue d'Enkomi, tombe 12 des fouilles Schaeffer de 1934, n° 36, comporte les deux mêmes signes gravés sur les anses (8). Enfin, la tombe VI de Minet-el-Beida comprend plusieurs spécimens inscrits, incisés après cuisson. Sur des anses d'hydries mycénienne (*l. c.*, fig. 59, 1, *a-i* et *k-l*), différents signes plus ou moins caractéristiques. Notons en particulier le signe de l'anse 1 b (fig. 205, 5) qui reparait sur une des anses d'une autre hydrie de la même tombe (*l. c.*, fig. 60, 20) : ce caractère peut représenter une variante du signe II : 19 a de Daniel, les deux barres verticales ne se prolongeant pas jusqu'en bas. Le signe de l'anse 1 e (fig. 205, 6) a la forme du signe

(1) *Ancient Cyprus*, Londres 1937, p. 79.

(2) *Prolegomena*, p. 265-267 et 281 (« Class III »).

(3) *Mycenaean Pottery from the Levant*, Cambridge 1951. Append. B « Pot-Marks » ; céramique chypriote p. 46-48 ; céramique syrienne, p. 48 ; conclusion, p. 51.

(4) On laissera de côté pour le moment les signes incisés avant cuisson qui apparaissent sur le fond d'assez nombreuses *bouteilles fusiformes* (« spindle-bottles ») en terre-cuite rouge lustrée : à Minet-el-Beida, *Ugaritica*, II, fig. 51, 19 ; à Ras Shamra, *l. c.*, fig. 67, 6 ; fig. 72, 22 ; fig. 96, 1, *a-i*. Outre le fait que ces signes sont peu caractéristiques, il faut rappeler que l'origine de ce type de poterie est encore très controversée. Des spécimens pourvus de marques analogues sont connus à Chypre pour divers sites, mais la plupart des archéologues se sont prononcés pour une origine non-chypriote. Ainsi entre autres E. SJÖQVIST, *Problems of the late Cypriote Bronze Age*, Stockholm 1940, p. 51 sqq., 85-86, 94 ; DANIEL, *Prolegomena*, p. 268 et 281 (« Class V »). En revanche, M. SCHAEFFER estime que l'on a pu fabriquer des exemplaires de cette poterie à Chypre même, ainsi que sur la côte syrienne, aux xv^e et xiv^e siècles.

(5) D'après les listes de DANIEL, *Prolegomena*, p. 279 sqq.

(6) Vase n° 3 de la liste de STUBBINGS, *op. cit.*, p. 48 ; cf. *ibid.*, p. 47 le même signe sur des vases de Chypre, nos 15 et 16.

(7) Vases nos 1 et 2 de STUBBINGS, *op. cit.*, p. 48.

(8) *Missions en Chypre*, p. 91, fig. 37 (en haut à droite) et p. 141.

ka du syllabaire chypriote de l'époque classique ; il est attesté en chypro-minoen, signe 1 de la boule *g* d'Enkomi (1). Le signe de l'anse 1 *f* est très probablement le même que le signe peint de la tombe IV cité plus haut ; incisé, on le connaît à Chypre sur des anses de Kourion de manufacture locale (2). Le signe de l'anse 1 *g* (fig. 205, 7) a la forme d'un *ankh* égyptien, avec deux barres horizontales, par ailleurs inconnu dans le répertoire chypro-minoen. Le signe de l'anse 1 *h* (fig. 205, 8) est le même — avec un trait adventice en haut qui pourrait être fortuit — que le signe 4 de l'inscription incisée sur une anse d'Enkomi, fouilles Schaeffer 1949 (3). Enfin, le signe de l'anse 1 *i* (fig. 205, 9) pourrait représenter une variante, avec le trait de droite allongé et recourbé, du signe I : 36 *a*. Moins caractéristique, le signe de l'anse 1 *k*, sorte de H

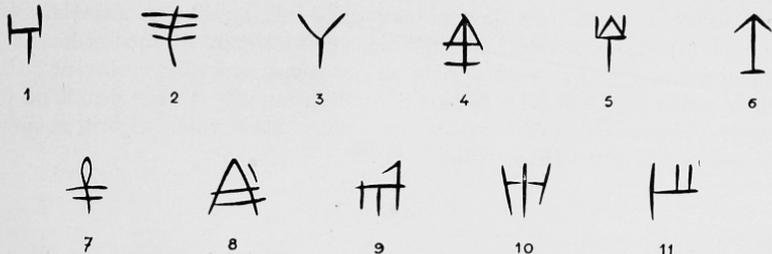


FIG. 205.

pourvu d'un appendice à droite, ne suggère pas de comparaison intéressante : cependant, il se retrouve sur un autre objet de la même tombe, sur l'anse d'un vase mycénien cylindrique (*l. c.*, fig. 60, 16).

A Ras Shamra, on a découvert des documents analogues. Une grande hydrie mycénienne décorée de scènes de char porte sous la base (*l. c.*, fig. 89 et 90, 2) un signe peint en forme de P anguleux (4), qui ressemble au signe III : 13 de Daniel. Dans la tombe XXXVII se trouvait un vase mycénien à étrier, pourvu d'un signe analogue en forme de H (*l. c.*, fig. 64, 9), probablement le signe III : 16 de Daniel. Dans la grande tombe I, un fragment de vase mycénien (*l. c.*, fig. 62, 4) porte un signe incisé après cuisson, que l'on retrouve — gravé avant cuisson ? — sur l'anse d'un fragment d'hydrie du même site (*l. c.*, fig. 96, 26) ; ce caractère (fig. 205, 10) correspond au signe I : 36^a de Daniel. La grande tombe VII a fourni une amphore mycénienne à trois anses, dont chacune porte un signe incisé (*l. c.*, fig. 77, 9) : deux sont du type de la croix de Lorraine, et le troisième ressemble à un signe incisé de

(1) *Enkomi-Alasia*, I (1952), p. 402.

(2) DANIEL, *Prolegomena*, p. 274-275, vases K. 24 et 25.

(3) Inscription publiée dans *Enkomi-Alasia*, I (1952), p. 406-407.

(4) Vase n° 4 de la liste de STUBBINGS, *op. cit.*, p. 48.

Minet-el-Beida cité plus haut (Tombe VI, anse 1 *i*). Un fragment d'hydrie mycénienne (*l. c.*, fig. 96, 27) porte sur une anse un caractère (fig. 205, 11) répondant exactement au signe I : 33 et II : 8 de Daniel ; le second exemple de Chypre apparaît à Kourion, incisé après cuisson sur une des anses d'une poterie mycénienne à trois anses (1).

Sur la côte syrienne, on a donc de nombreux exemples de signes dont les formes et les modes d'utilisation rappellent étonnamment ceux des caractères connus à Chypre pour l'époque mycénienne. L'abondance de ces documents en un même point, comme dans la tombe VI de Minet-el-Beida, prouve qu'il ne peut s'agir d'un hasard : ils ont dû être utilisés par une population d'origine chypriote, chez qui la connaissance d'une écriture de type chypro-minoen devait être assez largement répandue (2). A côté d'autres considérations d'ordre archéologique et historique, l'emploi de ces signes représente bien un argument important en faveur de l'hypothèse présentée par MM. Dussaud et Schaeffer : aux XIV^e et XIII^e siècles, on peut admettre l'existence d'établissements chypriotes dans la ville d'Ugarit, et surtout dans son port, l'actuel Minet-el-Beida (3).

* * *

En tenant compte de tous ces faits, on peut revenir ici sur une trouvaille faite à Ras Shamra en 1931. Dans un bâtiment proche de la bibliothèque, on découvrit un vase rempli d'objets d'or et d'argent, constituant sans doute un dépôt votif.



Fig. 206.

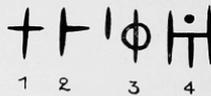


Fig. 207.

Là se trouvait un bol d'argent aplati et plié, pourvu d'une courte inscription — trois ou quatre signes, avec une barre de séparation — gravée à l'extérieur, tout près du bord (fig. 206) (4). Ce bol est conservé au Musée du Louvre, Départe-

(1) DANIEL, *Prolegomena*, p. 276-277, vase K. 72.

(2) Les poteries elles-mêmes peuvent être des poteries chypriotes importées en Syrie, mais peuvent également provenir d'ateliers locaux fabriquant de la céramique de type chypro-mycénien ; cf. SCHAEFFER, *Ugaritica*, II, p. 132 (importations) ; p. 134 (fabrication locale) ; p. 232 (*id.*) ; *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie Occidentale*, I (1948), Oxford, p. 377, etc.

(3) SCHAEFFER, rapports de *Syria*, notamment 14 (1933), p. 100 ; 17 (1936), p. 111 et 148 ; *Ugaritica*, I p. 42-43, 99-101 ; *Stratigraphie comparée*, I, p. 377 ; *Enkomi-Alasia*, I, p. 353-354. Cf. G. HILL, *History of Cyprus*, I (1940), Cambridge, p. 31 ; P. DEMARGNE, *La Crète Dédalique*, Paris 1947, p. 63 sqq., not. 67 ; R. DUSSAUD, *Syria*, 27 (1950), p. 62-63.

(4) SCHAEFFER, *Syria*, 13 (1932), p. 22-23 et fig. 15 ; pl. XVI, 1 ; *Ugaritica*, I, p. 97 et fig. 92, p. 98 ; *The cuneiform Texts of Ras Shamra-Ugarit*, Londres 1939, p. 38-39.

ment des Antiquités Orientales, inventaire AO 14.747 ; l'objet déplié mesure environ 18 cm de diamètre, l'inscription, environ 2,4 cm de longueur (cf. planche IX, a).

Dans ce court texte (une dédicace ?), M. Dussaud songea tout de suite à voir des caractères chypriotes « du II^e millénaire », donc du chypro-minoen, et cette hypothèse fut adoptée par M. Schaeffer (1). Cependant, Arthur Evans préférait y reconnaître un texte minoen rédigé en écriture dite linéaire B (2). Il interprétait l'inscription de la façon indiquée par le dessin ci-contre (fig. 207), avec quatre caractères. Selon lui, le signe 1 représentait +, signe AB 2 du répertoire de Evans-Myres, *Scripta Minoa*, II (3). Le signe 2, « curiously linked by the line below » serait \vdash , donc AB 1 ; le signe 3 serait un caractère minoen en forme de Φ , AB 28 ; le signe 4, enfin, représenterait une forme de \square , AB 21.

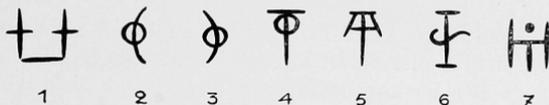


FIG. 208.

Mais pour plusieurs raisons cette exégèse ne paraît pas satisfaisante (4). Plutôt que de deux signes, le premier « mot » semble composé d'un seul caractère complexe, dont la base serait le trait horizontal qui gênait Evans. Il s'agirait d'un signe nouveau (fig. 208, 1) : on ne peut, en tout cas, lire ici les deux caractères supposés par Evans. Le signe 1 du second « mot » ressemble bien au signe théorique AB 28, mais ce rapprochement est fallacieux. En linéaire B, on a en fait deux signes assez proches d'un φ , mais avec le trait vertical incurvé (fig. 208, 2-3) : ils sont rares, et ne représentent peut-être pas le même caractère (5). D'autre part, il y a en linéaire A et en linéaire B un autre signe plus courant (fig. 208, 4-5) dont

(1) *Syria*, l. c. ; cf. DE LANGHE, *Les textes de Ras Shamra-Ugarit*, I (1945), p. 93-95.

(2) *Palace of Minos*, IV (1935), p. 782-784.

(3) S. Dow, *AJA*, 58 (1954), p. 89, a bien montré les difficultés que l'on rencontre pour effectuer des comparaisons avec des signes minoens : la liste fournie par EVANS-MYRES, *Scripta Minoa*, II (1952), Oxford, p. 6-36, demande à être contrôlée et complétée pour de nombreux signes. Pour le linéaire A, les listes de G. PUGLIESE CARRATELLI, *Iscrizioni preelleniche di Haghia Triada*, Milan 1945, restent fondamentales. Pour le linéaire B, on utilisera le tableau donné par E. L. BENNETT JR, *A Minoan Linear B Index*, New Haven 1953, p. 1 ; et surtout le tableau de M. VENTRIS, *Bull. Inst. Class. Studies Univ. London*, 1 (1954), après la p. 10 (citée ici *Mycenaean Epigraphy*).

(4) Elle a été admise par S. Dow, l. c., p. 105 : « Tentatively, then, we may regard it as a dedicatory (?) inscription on a silver bowl presumably inscribed on the Mainland or in Crete, in Greek, during LM I-II and exported to Syria. »

(5) BENNETT, *Linear B Index*, p. 1 et 35 ; cf. VENTRIS, *Mycenaean Epigraphy*, n^{os} 34-35

la forme se rapproche d'un Φ , avec la barre verticale bien droite et un trait horizontal au sommet : cependant, il s'agit d'un signe idéographique et non syllabique (1) : on doit donc l'exclure de la comparaison. Une autre possibilité plus intéressante a été indiquée récemment par S. Dow : on pourrait songer à un autre signe du linéaire A, dont la structure comprend une barre verticale agrémentée de deux petits traits horizontaux aux extrémités, avec au centre un dessin de forme variable (fig. 208, 6) (2). Comme on admet généralement, tout au moins à titre d'hypothèse de travail, que le syllabaire chyro-minoen dérive du linéaire A (3), ce rapprochement est notable. On est plus à l'aise avec le dernier signe, qui a pour sa part une forme spécifiquement chyro-minoenne (fig. 208, 7) : il est bien connu dans les diverses séries d'écritures, et représente sûrement I : 37 (plusieurs exemples à Kourion), IV : 4, VI : 8 (notamment, sur un cylindre-sceau de Sinda (4)).

Maintenant que les divers syllabaires égéens sont mieux connus, l'hypothèse de MM. Dussaud et Schaeffer paraît bien être préférable à celle d'Evans. L'inscription du bol de Ras Shamra ne rappelle directement ni le linéaire A, ni le linéaire B ; un signe, au moins, se retrouve à Chypre, et l'on doit avoir affaire à un type d'écriture chyro-minoenne utilisé à Ugarit. Tout bien considéré, on s'attend d'ailleurs davantage à trouver du chypriote que du minoen ou du mycénien sur la côte asiatique, car à ce jour aucune inscription minoenne ne paraît avoir été découverte en Asie Mineure dans des conditions excluant toute hésitation (5).

(1) PUGLIESE CARRATELLI, *Iscrizioni Haghia Triada*, fig. 45, n° 42 (cf. fig. 61, n° 66) ; BENNETT, *Linear B Index*, p. 107.

(2) PUGLIESE CARRATELLI, *Iscrizioni Haghia Triada*, fig. 46, n° 61 (fig. 61, n° 37), cf. S. DOW, *l. c.*, p. 105.

(3) DANIEL, *Prolegomena*, p. 251 ; EVANS-MYRES, *Scripta Minoa*, II, p. 73 ; cf. S. DOW, *l. c.*, p. 101, 115 ; A. FURUMARK, *Eranos*, 51 (1953), p. 105-106.

(4) DUSSAUD, *Civilisations Préhelléniques*², Paris 1914, p. 429, fig. 319 ; cf. SCHAEFFER, *Enkomi-Asia*, I, p. 58, fig. 14 A, 10 et p. 59.

(5) Le caractère minoen supposé (Linéaire A?) d'une petite inscription d'Amisos (moderne Samsun, sur la côte de la Mer Noire), étudiée par EVANS, *Palace of Minos*, IV, p. 768-769, ne paraît pas représenter à lui seul un argument très sûr. Cet objet (animal en terre cuite) ne provient pas de fouilles régulières : acquis à Eski Samsun par A. H. SAYCE à une époque indéterminée, il se trouve à Oxford, Ashmolean Museum, inventaire 1933.451 ; le catalogue d'entrée pose la question de l'authenticité (« ? Greek or modern forgery »). Il n'y a pas ici de contexte archéologique, et d'ailleurs, comme M. F. H. STUBBINGS a bien voulu me le confirmer, on ne connaît pas de trouvailles sûrement minoennes ou mycénienues en provenance de Samsun ; les rhytons cités par EVANS, *op. cit.*, II (1928), p. 658-659, et IV, p. 764-767, sont bien plus récents. Le caractère mycénien des poteries trouvées dans la région, à Ak Alan, demanderait à être confirmé : cf. STUBBINGS, *Mycenaean Pottery*, p. 24. Sur des rapports entre l'Égée et cette région, réserves chez P. DEMARGNE, *Crête Dédalique*, p. 68-69. Les hypothèses de R. WEILL, « L'écriture des tablettes crétoises en Syrie-Palestine vers le XIII^e siècle », *Revue d'Égyptol.*, 3 (1938), p. 81-89 sont dépourvues de fondement.

*
* *

C'est dans cette perspective qu'il convenait de placer la trouvaille faite à Ras Shamra en octobre 1953. Dans une des pièces d'un vaste édifice situé à l'est du Palais (point topographique 570), M. Schaeffer découvrit un lot de tablettes : toutes sont en cunéiforme alphabétique d'Ugarit ou en cunéiforme akkadien, à l'exception d'une seule, inventaire 17.06, dont l'écriture est apparemment chypriote (1).

Cette tablette (pl. VIII a, IX; fig. 209 et 211), se présente de la façon suivante. Haute de 40 mm. au maximum, large de 43 mm. au maximum, presque carrée, et bombée sur les deux faces, elle fait penser à certaines petites tablettes akkadiennes de Ras Shamra (2), et même, pour l'aspect général, aux tablettes dites « cappado-ciennes ». Bien qu'elle soit endommagée, on peut constater que la tablette était couverte d'écriture sur ses deux faces, à raison de sept lignes par face, délimitées par des traits horizontaux ; en outre, une ligne de caractères plus petits se trouve sur une des tranches latérales. La direction de certains signes (notamment 𐎧, 𐎨) indique que l'écriture se dirige de gauche à droite. Les mots sont régulièrement distingués par des barres verticales de séparation, de même hauteur que les signes et curieusement renflées à la base. Il est notable que des barres de ce type se retrouvent sur certaines des boules d'argile inscrites d'Enkomi découvertes en 1951-1953 par M. Dikaios : en particulier sur les boules Di. 1232, 1281, 1604, 1611, 1614. Les signes mesurent de 4 à 5 mm. de hauteur.

La face la plus plate (A) paraît bien être la première ; c'est celle dont l'état de conservation est le meilleur ; la seconde face (B) est la plus bombée. Le sens des signes indique que la tablette se lit en la faisant tourner de bas en haut, de même que la plupart des tablettes orientales (3), et non en la tournant comme la page d'un livre.

On obtient donc : *Face A*, six lignes presque intégralement conservées, la dernière à moitié seulement, et le début d'une septième ; *face B*, six lignes dont seul le début est lisible, et une septième mieux conservée ; *tranche gauche, C*, une ligne de cinq ou six signes.

A première vue, les caractères inscrits sur cette tablette apparaissent chypriotes. Certes, ni l'objet ni les caractères ne font penser directement aux tablettes

(1) Premières informations à son sujet : C. F. A. SCHAEFFER, *CRAI*, 1953, p. 326 et 381 ; 1954, p. 99 ; *Antiquity*, 28 (1954), p. 38-39 (cf. p. 35) ; *ILN*, 27 mars 1954, p. 489. — Cf. *Syria*, 31 (1954), p. 39-40 et 64.

(2) Cf. SCHAEFFER, *Cuneiform Texts*, pl. XXV-XXVI.

(3) Et les tablettes chypriotes signalées à la note suivante.

découvertes en 1952 et 1953 à Enkomi, au cours des fouilles de la Mission Archéologique Franco-Anglaise : ces tablettes sont de dimensions plus considérables, les caractères plus petits et d'un style très différent (1). Cependant, l'examen des signes rappelle constamment l'écriture chypro-minoenne de l'âge du bronze, notamment celle des boules d'argile d'Enkomi et de la céramique inscrite de divers sites. Il ne s'agit pas d'une écriture minoenne ou mycénienne (2), mais bien certainement d'une des écritures chypro-minoennes.

Il est maintenant possible de décrire la tablette en détail, ligne par ligne.

Face A (fig. 209). La ligne I comprend cinq signes séparés en deux groupes par une barre verticale ; d'abord un mot de trois signes, puis deux signes formant le début du mot suivant.

Ligne I. Le signe 1 est le signe I : 36 du répertoire de Daniel, avec seulement deux traits dans le cartouche inférieur ; c'est exactement le signe V 57 de la grande tablette d'Enkomi (3). Il reparait plus loin, III, 2.

Le signe 2 représente I : 31 et V 45. On ne le trouve qu'une fois ici.

Le signe 3 reparait V, 6, et probablement VI, 1. C'est selon toute vraisemblance le signe I : 55, donc également V 44.

On transcrit donc le premier mot : 36-31-55 ou ?-?-la (4).

Le signe 4 est clair : c'est I : 33 (jusqu'ici assez mal attesté) et V 11. Il reparait V, 3, et VI, 2.

Le signe 5 est d'une forme difficilement définissable, et paraît énigmatique ; aucun rapprochement n'éclaire ce signe, qui ne se lit pas ailleurs.

La ligne II comprend six signes ; quatre constituent la fin du second mot, et deux, le début du troisième, après une barre de séparation.

Le signe 1 est banal : c'est la croix simple, I : 1, ou V 3, qui reparait dans B, I, 1.

Le signe 2 est également bien connu : c'est la croix de Lorraine, I : 3, V 4, assez fréquente dans ce texte : III, 4 ; V, 1 et 4 ; B, IV, 1.

Le signe 3 ne se trouve ici qu'une fois (fig. 210, 4) : il peut faire penser à

(1) Tablettes trouvées par M. D. KAÏOS : 1) un fragment peu lisible (1952), cf. *Antiquity*, 27 (1953), p. 103-105, pl. IV ; 2) un grand fragment très lisible (1953), cf. D. KAÏOS et VENTRIS, *ibid.*, p. 233-237, pl. IV-V. Tablette trouvée par M. SCHAEFFER (1953) : grand fragment très abimé, qui sera étudié par O. MASSON. Pour l'ensemble, cf. *Orientalia*, 23 (1954), p. 443-444.

(2) Non seulement les caractères diffèrent, mais l'aspect général de la tablette, nettement « oriental », est autre que celui des tablettes minoennes et mycéniennes.

(3) On désignera par V 57, etc., le signe 57 du tableau de M. VENTRIS, *Antiquity*, 27 (1953), p. 236, fig. 3.

(4) Transcription purement théorique établie d'après les équivalences qui ont été proposées par DANIEL, *Prolegomena*, entre des signes du syllabaire chypriote classique et des signes chypro-minoens.

V 54, en moins régulier. Surtout, il rappelle un signe d'une des boules trouvées par M. Dikaios à Enkomi en 1951, Di. 950. On y voit nettement un mot de trois caractères : le premier est I : 37, et le troisième, I : 4b ; le second est identique à notre signe.

Le signe 4 est connu : c'est le dernier signe du bol d'argent de Ras Shamra, I : 37 (voir plus haut p. 237), donc probablement le signe très fréquent V 55.

On transcrira ainsi le second mot : 33-?-1-3-?-37 ou *se-?-lo-pa-?-?*.



FIG. 209. — Tablette de Ras Shamra, 1953, face A.

Le signe 5 est clair : c'est I : 10, V 17 ; il reparait en III, 4 et IV, 1.

Le signe 6 est net. A cet exemple unique (fig. 210, 2), je ne vois comme parallèle que I : 14, autre *hapax* ; Daniel (1) rapprochait ce signe du signe minoen AB 46, assez fréquent en linéaire A et en linéaire B (2).

La ligne III comprend cinq signes ; le signe 1 représente la fin du troisième mot ; après une barre de séparation vient un quatrième mot de deux signes suivi d'un blanc correspondant à la place d'un signe et qui paraît avoir été laissé intentionnellement avant une autre barre de séparation ; les deux derniers signes forment le début du cinquième mot.

Le signe 1 est le même que II, 5. Le troisième mot se transcrira : 10 - 14(?) - 10 ou *ti-?-ti*.

(1) *Prolegomena*, p. 256, fig. 2.

(2) Pour A, cf. PUGLIESE CARRATELLI, *Iscrizioni Haghia Triada*, fig. 46, n° 60 (fig. 61, n° 35) ; pour B, BENNETT, *Linear B Index*, p. 1 ; VENTRIS, *Mycenaean Epigraphy*, n° 30.

Le signe 2 est le même que I, 1.

Le signe 3 est très net (fig. 210, 3) ; il reparait en IV, 4 et B, III, 1 ; B, VII, 6 (probable). En tenant compte du fait que les quatre points peuvent équivaloir à deux barres transversales, on fera intervenir ici le signe VI : 15 de Daniel, attesté une fois sur un petit cylindre de faïence trouvé à Idalion (1).

Quatrième mot : 36-? ou a/e-?.

Le signe 4 est le même que II, 2.

Le signe 5 est intéressant. Il n'apparaît qu'une fois (fig. 210, 4), mais sa forme paraît nette. On y reconnaît aussitôt un signe de type minoen, AB 53, avec



FIG. 210.

la forme du linéaire A plutôt que celle de B (2). Ce signe n'était pas encore représenté en chypro-minoen (3) ; on notera ici la ressemblance avec le linéaire A.

La ligne IV est formée par six signes. Tout à fait à l'extrémité de la ligne, il semble bien que l'on ait une barre de séparation ; ceci est étonnant, puisque la ligne suivante commence par une autre barre, très nettement visible. On a donc : la fin du cinquième mot, une barre verticale, un sixième mot de trois signes, puis une autre barre.

Signe 1 ; c'est le même que II, 5, etc.

Le signe 2 est un *hapax* énigmatique : on n'aperçoit pas de rapprochement possible.

Le signe 3 paraît bien revenir en B, VII, 2. Il ne suggère aucune comparaison.

Le cinquième mot se transcrira : 3-?-10-?-? ou *pa-?-ti-?-?*

Le signe 4 est le même que III, 3.

Le signe 5 est bien connu, I : 4 et V 5.

Le signe 6 également, I : 2 et V 2.

Le sixième mot se transcrira : ?-4 -2 ou ?-na-ta.

La ligne V est formée par six signes. On y voit : une barre de séparation, un mot de deux signes ; une autre barre, puis un mot de quatre signes, probablement suivi d'une barre très abîmée.

(1) *Swedish Cyprus Expedition*, III (1937), Stockholm, p. 603, n° 23 ; cf. II (1935), p. 564, n° 1294, et pl. CLXXXVI, 21.

(2) Cf. PUGLIESE CARRATELLI, *Iscrizioni Haghia Triada*, fig. 48, n° 103 (fig. 61, n° 4) ; pour B, cf. BENNETT, *Linear B Index*, p. 1 ; VENTRIS, *Mycenaean Epigraphy*, n° 67.

(3) Le rapprochement suggéré par DANIEL, *Prolegomena*, p. 254, fig. 1 b, entr. le signe minoen et le signe I : 56, n'est pas probant.

Le signe 1 est le même que II, 2.

Le signe 2 reparaît dans B, VI, 1 : il semble intentionnellement différent de II, 4, avec un trait dans le cartouche supérieur au lieu d'un point, et correspond à I : 36.

Septième mot : 3-36 ou *pa-a/e*.

Le signe 3 est le même que I, 4.

Le signe 4 est le même que II, 2.

Le signe 5 est un *hapax*, apparemment nouveau (fig. 210, 6).

Le signe 6 est le même que I, 3.

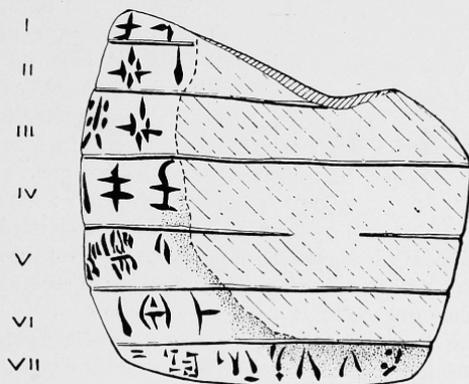


FIG. 211. — Tablette de Ras Shamra, 1953, face B.

Huitième mot : 33 - 3-?- 55, ou *se-pa-?-la*.

La ligne VI ne comprend que trois signes, le reste ayant disparu ; on a un mot de deux signes, une barre de séparation, et le début du mot suivant.

Le signe 1 paraît être le même que I, 3 et V, 6.

Le signe 2 est le même que V, 3.

Neuvième mot : 55-33, ou *la-se*.

Le signe 3, début du dixième mot : malgré sa simplicité, ce signe n'est pas encore connu, à moins que l'on n'y reconnaisse I : 16, qui représenterait Υ et non $\overline{\Upsilon}$ (1).

Dixième mot : 16 (??)-

Ligne VII : il ne subsiste qu'une trace infime du signe 1.

La Face B (fig. 211) ne comporte que des débuts de lignes (I - VI), et une dernière ligne presque entière (VII). On ne peut naturellement y distinguer des mots.

(1) Pour ce signe, voir *Enkomi-Alasia*, I, p. 401.

Ligne I. Le signe 1 est le même que A, II, 1. On devine le début du signe 2.

Ligne II. Le signe 1 reparaît en III, 2 ; il est clair (fig. 210, 7), mais inconnu par ailleurs. Il paraît bien suivi d'une barre de séparation.

Ligne III. Signe 1 : le même que A, III, 3 et A, IV, 4.

Signe 2 : le même que II, 1.

Ligne IV. Après une barre de séparation, le signe 1 est le même que A, II, 2.

Signe 2 ; ce n'est probablement pas le même que le précédent, mais un signe nouveau, (fig. 210, 8). A première vue on pense à l'un des caractères de la céramique de Minet-el-Beida, signalé plus haut p. 234 (fig. 205, 7). Ce dernier fait songer, avec deux traits horizontaux au lieu d'un seul, au signe minoen AB 57, en forme d'*ankh* égyptien (1), qui n'est pas attesté de façon certaine en chyprominoen, mais que l'on a comparé au signe du syllabaire chypriote classique valant *ra* (2). Cependant, malgré le mauvais état de la tablette à cet endroit, il ne semble



FIG. 212

pas possible de compléter le signe de notre tablette dans ce sens. La forme exacte du signe reste donc problématique.

Ligne V. Signe 1 : *hapax* peu clair, qui ressemble à I : 39, peu clair lui-même. Il semble

qu'il y ait cinq traits dans le cartouche supérieur, et quatre dans l'inférieur.

Ligne VI. Après une barre de séparation, signe 1 : le même que A, V, 2.

Signe 2 : le même que A, IV, 6.

La ligne VII paraît contenir six signes, sans barre de séparation : on aurait donc affaire à un mot (ou une fin de mot) d'au moins six signes.

Le signe 1 est illisible.

Le signe 2 semble être le même que A, IV, 3.

Les signes 3, 4, 5 sont indistincts ; il est possible que 4 et 5 représentent le signe I : 48, en forme de A.

Le signe 6, incomplet, est le même que A, III, 3 et IV, 4, B, III, 1.

La *tranche de gauche C* (fig. 212). En caractères plus petits que sur les faces, cinq ou six signes ont été incisés, en commençant à gauche ; le sens est indiqué par le signe 4, et le fait que la fin de la ligne est vide. On reconnaît plusieurs caractères (cf. pl. VIII, IX).

Le signe 1, probablement le même que A, II, 5, etc.

Le signe 2, peu clair ; peut-être le même que A, I, 1, etc.

Le signe 3 est clairement I : 57.

(1) Pour A, cf. PUGLIESE CARRATELLI, *Iscrizioni Haghia Triada*, fig. 45, n° 23 (fig. 61, n° 9) ; pour B (signe rare), BENNETT, *Linear B Index*, p. 1 ; VENTRIS, *Mycenaean Epigraphy*, n° 17.

(2) DANIEL, *Prolegomena*, p. 256, fig. 3 ; cf. EVANS, *Palace of Minos*, IV, p. 762, fig. 744.

Le signe 4 est clairement le même que A, IV, 6, etc.

Le signe 5 est indistinct.

La présence d'un signe 6 est douteuse.

On a donc en *C* un mot (pour nous le douzième) : 10-?- 57- 2-?- (?) ou *ti-?-?-ta-?- (?)*.

*
* *

Malgré sa brièveté, la tablette contient un assez grand nombre de signes différents — vingt-cinq au maximum —, qui ont été rassemblés dans le tableau ci-contre (fig. 213), avec l'indication de leur fréquence relative. On pourra comparer

1	+	x 2	10	𐎗	x 3	19	𐎗	x 3
2	𐎗	3	11	𐎗	2	20	𐎗	2
3	𐎗	5	12	𐎗	1	21	𐎗	1
4	𐎗	1	13	𐎗	1	22	𐎗	1
5	𐎗	1	14	𐎗	1	23	𐎗	1
6	𐎗	3	15	𐎗	1	24	𐎗	1
7	𐎗	3	16	𐎗	1	25	𐎗	2
8	𐎗	1	17	𐎗	3			
9	𐎗	1	18	𐎗	2			

FIG. 213. — Tableau d'ensemble des signes relevés sur la tablette de Ras Shamra, 1953.

ce tableau avec celui qu'a dressé M. Ventris pour le grand fragment de tablette d'Enkomi découvert par M. Dikaios en 1953 (1) ; la longueur remarquable de ce texte a permis d'établir un répertoire de cinquante-sept signes.

En raison des divergences nombreuses qui existent entre le répertoire des signes de notre tablette et les autres syllabaires chypro-minoens, il semble nécessaire d'admettre l'existence d'un syllabaire inédit, révélé en partie par la tablette de Ras Shamra : je proposerai de le nommer « chypro-minoen d'Ugarit ».

(1) *Antiquity*, 27 (1953), p. 236, fig. 3 ; les signes 13 et 44 sont probablement identiques.

Il faut espérer que d'autres découvertes viendront compléter bientôt nos connaissances dans ce nouveau domaine des écritures égéennes.

Dans l'état actuel de la documentation, il serait vain de tenter un véritable déchiffrement du texte : les circonstances qui ont permis à MM. Ventris et Chadwick de réaliser le déchiffrement de l'écriture linéaire B et d'y retrouver un dialecte grec n'existent pas encore pour les différentes variétés de syllabaires chyro-minoens.

On peut seulement formuler des hypothèses sur le contenu du texte fourni par notre petite tablette. Comme on l'a déjà dit (1), il est probable que l'on n'a pas affaire à une pièce de comptabilité, contenant des chiffres et des idéogrammes, mais bien plutôt à une lettre.

Il semble d'ailleurs que le lot de tablettes cunéiformes trouvé en même temps que notre document puisse constituer une partie des archives d'un particulier. On y relève notamment des pièces appartenant au dossier d'un certain Nergalabu (2). Certaines tablettes akkadiennes du lot sont datées par M. Nougayrol du règne d'Ammistamru II : si la tablette chyro-minoenne appartient précisément à la même époque, on pourrait l'attribuer au second quart du XIII^e siècle (3).

Cette lettre serait constituée de douze lignes régulièrement écrites ; comme me l'a suggéré ingénieusement M. Ventris, l'espace vide qui se trouve vers la fin de la ligne III de la face A pourrait indiquer la fin de l'adresse ou du préambule. Quant au mot en petits caractères incisé sur la tranche gauche, il doit représenter un colophon, à la manière orientale, et contenir une indication accessoire, date ou provenance (4).

En tout cas, si l'on ne se trompe pas en insistant sur l'aspect chyro-minoen des documents de Ras Shamra et Minet-el-Beida étudiés ici — poteries inscrites, bol d'argent, tablette d'argile —, l'hypothèse de la présence de colons chypriotes sur la côte syrienne au XIV^e et au XIII^e siècles recevrait une confirmation d'un grand poids.

(1) SCHAEFFER, *Antiquity*, 28 (1954), p. 39 (cf. p. 35) ; S. Dow, *AJA*, 58 (1954), p. 101.

(2) SCHAEFFER, *Syria*, 31 (1954), p. 64.

(3) Sur le règne d'Ammistamru II à Ugarit, voir en dernier lieu J. NOUGAYROL, *CRAL*, 1954, p. 39.

(4) Pour différentes informations et suggestions, je remercie ici MM. E. L. BENNETT JR, P. DIKAIOS, J. NOUGAYROL, F. H. STUBBINGS, M. VENTRIS.

II. — FRAGMENTS DE TABLETTES CHYPRO-MINOENNES
DE RAS SHAMRA (1955)

Les pages qui précèdent étaient déjà achevées, lorsque M. SCHAEFFER découvrit à Ras Shamra, en décembre 1955, deux fragments de tablette portant des caractères d'aspect chyro-minoen (pièce 203, points topographiques 1670, 1677 et 1675, cf. plus haut, p. 231 et fig. 204 a et b).

Le premier fragment (A), inventaire 19.02, dans l'état actuel, se compose de deux morceaux trouvés à une certaine distance l'un de l'autre, formant le haut d'une tablette. Ces morceaux n'ont pas partout la même couleur ; l'un est blanchâtre et l'autre presque jaune, la surface du recto ayant subi des traitements différents ; cependant, ils doivent avoir appartenu à la même tablette. Les dimensions actuelles sont les suivantes : largeur 60 à 65 mm, épaisseur 10 à 23 mm. ; hauteur à gauche 20 mm, à droite 35 mm. On a donc la partie supérieure d'une tablette bombée, assez épaisse, légèrement arrondie en haut, et qui devait mesurer 80 (?) × 65 mm, par exemple. Le recto porte des lignes d'écriture, avec les traces d'un trait horizontal sous la ligne II, au début ; les lignes III, IV, V débordent très largement sur la tranche de droite, ce qui prouve sans doute possible que l'écriture va de la gauche vers la droite. Les signes ont de 4 à 5 mm de hauteur. Le verso, dans la partie conservée, ne porte aucune trace d'écriture.

Le second fragment (B), inventaire 19.01, a été trouvé au même endroit, point topographique 1675. C'est un tout petit morceau, mesurant 22 mm dans sa plus grande largeur, environ 27 mm en hauteur et 10 à 12 mm en épaisseur (partiellement conservée). Ce morceau est de couleur marron. Il est difficile de dire s'il a appartenu à la même tablette que le fragment A ; l'aspect général et la disposition des signes sont analogues, mais la graphie des caractères est peut-être un peu plus soignée. Le fragment n'est pas plat, mais incurvé vers le haut : il semble donc qu'on ait affaire au début du *verso* d'une tablette, plutôt qu'à un morceau provenant du recto.

A en juger par le fragment A, on a ici un type de tablette sensiblement différent de celui de la tablette de 1953 étudiée plus haut. Les dimensions sont plus considérables, le texte est plus serré ; il n'y a pas d'emploi constant d'un trait horizontal entre chaque ligne. Les caractères sont moins réguliers, souvent plus étroits, et les points jouent un grand rôle dans le graphisme. L'aspect général est assez différent, mais il doit s'agir également d'un texte continu.

Malgré le petit nombre des signes conservés, il paraît assuré que les deux fragments de 1955 portent des signes d'une écriture chyro-minoenne. Cette écriture doit être apparentée à celle de la tablette de 1953, mais elle ne lui est pas identique. En voici l'étude détaillée.

Fragment A (fig. 214). La ligne I comprenait vraisemblablement onze signes, si l'on admet que la barre verticale placée après le signe 4 est bien une barre de séparation.

Le signe 1 ressemble à une sorte de W, mais il doit s'agir plus précisément d'un A flanqué de deux barres verticales. Il semble possible de discerner un caractère analogue sur des boules d'argile d'Enkomi trouvées par M. ΔΙΚΑΙΟΣ : Di. 1288, signe 2 ; Di. 1614, signe 4 ; Di. 1615, signe 1 ; dans ce dernier exemple, les barres verticales semblent être formées de deux éléments, et l'on pense alors à un caractère assez fréquent de la tablette découverte à Enkomi en 1953, le signe V 53.

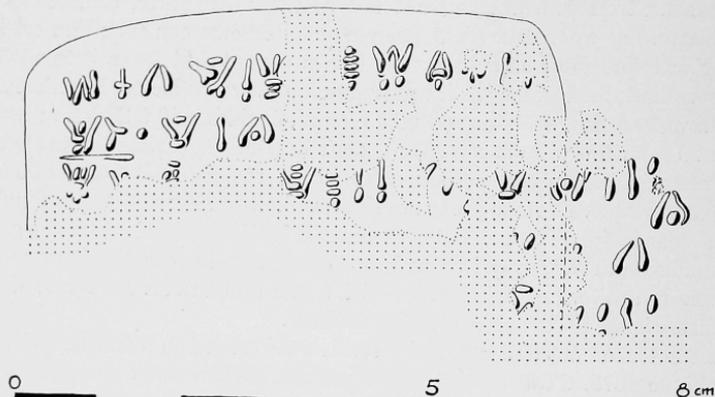


FIG. 214. — Fragment de tablette chyro-minoenne de Ras Shamra, 1955. Dessin de W. Forrer.

Le signe 2 doit être une croix gauchement tracée, avec la branche de droite à peine esquissée, donc le signe I : 1 du répertoire de Daniel.

Le signe 3 est un A dont les extrémités inférieures renflées sont presque des points ; c'est le signe I : 48.

Le signe 4, plus complexe, paraît être une graphie maladroite du signe I : 56, connu par deux boules d'argile d'Enkomi (1).

Vient ensuite une barre verticale terminée par deux points, qui pourrait être une barre de séparation ; elle serait pourvue de deux points, et non d'un seul comme les barres de la tablette de 1953.

Le signe 5 est abimé à droite : il paraît formé de trois petites barres verticales posées sur deux (ou trois ?) traits horizontaux ; un signe analogue, avec deux (?) traits horizontaux, constitue le dernier signe de la boule d'Enkomi Di. 1139.

Le signe 6 devait se trouver dans la lacune. Le signe 7 est net et revient (1) *Enkomi-Asia*, I, p. 399 (b, signe 4), et 405 (i, découverte par M. SCHAEFFER, signe 3).

ligne III, milieu ; fragment B, II, 1. On distingue trois petits traits horizontaux superposés, avec un point au-dessus et au autre au-dessous ; il pourrait s'agir d'une graphie très simplifiée du signe de la croix à triple branche, I : 6 (1).

Le signe 8 est clair : c'est une sorte de W placé sur deux points. Ce signe est particulièrement intéressant, car on le retrouve sur deux des boules découvertes à Enkomi : la boule Di. 1281, signe 4, et la boule Di. 1613, signe 1 (2).

Le signe 9 est également clair : c'est le signe I : 11, mais le trait vertical, réduit à sa plus simple expression, ne va pas jusqu'en haut.

Les signes 10 et 11 sont indiscernables.

La ligne II n'est lisible qu'au début, et l'on peut reconnaître cinq signes ; un léger trait figure sous les deux premiers, et ne semble pas continuer plus loin.

Le signe 1, avec trois éléments dans le cartouche du haut et deux seulement en bas, doit être le même que le signe A, I, 1 de la tablette de 1953, donc le signe V 57. Il reparait avec un dessin un peu plus précis sur le fragment B, II (3).

Le signe 2 est bien connu, c'est le signe I : 2 ; il se retrouve sur le fragment B, II, 4. On remarquera le retour de la séquence de ces deux signes.

Ensuite vient un point, qui ne paraît nullement fortuit : aurait-on affaire à une marque de séparation ?

Le signe 3, sorte de ∇ posé sur un petit trait horizontal, fait songer au signe valant *ra* du chypriote classique (4).

Ensuite vient une barre verticale, renflée aux extrémités, qui n'est pas identique à la barre de la ligne I : barre de séparation ?

Le signe 4 est un Δ avec un point à l'intérieur ; il reparait ligne IV, dernier signe sur la tranche, un peu en dessous, et sur le fragment B, IV, dernier signe.

(1) On le connaît à Kourion (variante I : 6 *b*) avec une stylisation différente : trois points de chaque côté d'une barre verticale.

(2) Le signe 3 de la boule h d'Enkomi, trouvée par M. SCHAEFFER, *Enkomi-Alasia*, I, p. 403-404, appartient peut-être à ce groupe.

(3) On le voit aussi sur une boule d'Enkomi, Di. 1232, signe 1 ; c'est peut-être aussi le signe II : 21 *b* de DANIEL (anse de Hala Sultan Tekke) ; peut-être encore un signe sur une point de lance conservée à Copenhague et publiée par H. G. BUCHHOLZ, *Minos*, 3, 2 (1955), p. 133 sqq. (Pl. VI, Abb. 1) ; pour le signe analogue III : 18 de DANIEL, les remarques de M. BUCHHOLZ, *l. c.*, p. 136-137, ne paraissent pas absolument convaincantes.

(4) C'est peut-être le même signe qui apparaît dans l'inscription peinte (signe 3) d'un cratère d'Enkomi, Cyprus Museum, publié par V. KARAGEORGHIS et O. MASSON, *Rev. Arch.*, 1956, I, p. 20 sqq.



FIG. 215. — Fragment de tablette chypro-minoenne de Ras Shamra, 1955. Dessin de W. Forrer.

Serait-ce une simplification graphique du signe de la « flèche », I : 10, le point tenant lieu du trait vertical (1) ?

Ligne III. Le signe 1, quoique abîmé, se laisse reconnaître comme étant le signe I : 38, avec deux petites barres dans le cartouche du haut ; comparer le signe V 55.

Des signes 2 et 3, il ne reste à peu près rien ; deux autres signes, approximativement, ont ensuite disparu. Le signe 6 est abîmé, peut-être incomplet ; sa structure demeure incertaine.

Le signe 7 doit être le même que I, 7. Viennent ensuite deux barres verticales munies chacune d'un point, qui ressemblent à des barres de séparation, et dont le rôle n'apparaît pas clairement.

Plus loin, on distingue un signe incomplet qui pourrait être le même que II, 3 ; sur l'angle, un signe très mutilé, peut-être le même que II, 4. Sur la tranche, un signe mutilé qui pourrait représenter le signe V 51 ; enfin, un peu en-dessous, le même signe que II, 4.

De la ligne IV, il ne subsiste que le dernier signe, sur la tranche : c'est le même que I, 3.

De la ligne V, il ne subsiste que des traces sur la tranche.

Fragment B (fig. 215). Quelques signes sont reconnaissables.

De la ligne I, le dernier caractère doit être un signe du groupe de I : 36-38.

A la ligne II, le signe I est le même que A, I, 7 et III, 7.

Le signe 2, très clair, est composé de quatre petits traits verticaux : c'est le signe V 26 de la grande tablette d'Enkomi.

Le signe 3 est le même que A, II, 1 ; le signe 4 est le même que A, II, 2. Le dernier caractère pourrait être formé de la moitié d'un signe tel que 2. La ligne II est séparée de la suivante par un trait continu assez régulier. De la ligne III, les deux signes représentés sur la figure 215 sont possibles, mais non certains. Pour la ligne IV, on ne voit plus qu'un signe analogue à A, II, 4, etc.

Le petit nombre des signes fournis par ces deux fragments empêche d'en dresser un tableau, comme on l'a fait pour la tablette de 1953. Grâce à la présence de quelques caractères suffisamment clairs, il a cependant été possible de suggérer des comparaisons intéressantes avec des signes appartenant à divers répertoires de l'écriture chyro-minoëne, notamment avec des signes qui figurent sur des boules et une tablette d'Enkomi. Cette découverte vient donc confirmer les hypothèses présentées dans les pages précédentes, et laisse favorablement préjuger des découvertes futures.

(1) Cf. *Enkomi-Alasia*, I, p. 399 et note 1.

CHAPITRE IV

CORPUS DES ARMES ET OUTILS EN BRONZE DE RAS SHAMRA-UGARIT

PREMIÈRE PARTIE

SOIXANTE-QUATORZE ARMES ET OUTILS EN BRONZE DÉDIÉS AU GRAND-PRÊTRE D'UGARIT

DÉCOUVERTE ET DATE DE LA TROUVAILLE. — En mai 1929, nous avons mis au jour dans la maison du Grand-prêtre d'Ugarit un dépôt intact de soixante-quatorze armes et outils en bronze dont quatre épées longues. Ce fut une de nos joies de la première campagne qui s'exprime dans le sourire de mon ami Georges Chenet, fig. 217. Située entre les temples de Baal et de Dagon, l'habitation du Grand-prêtre contenait aussi, classées dans diverses pièces, la majorité des tablettes religieuses ou mythologiques écrites en cunéiforme alphabétique (1), ainsi que plusieurs vocabulaires en sumérien, babylonien et hurrite (2) trouvés entre 1929 et 1932, cf. le plan, fig. 216. Il s'agit, sans doute, d'une bibliothèque à laquelle était annexée une école de scribes.

Le dépôt était installé sous le seuil d'une porte qui de la cour intérieure, dallée et munie d'un puits à margelle monolithe conduit, vers l'aile sud-est de l'habitation fig. 216. Au moment de la découverte, nous avions l'impression que le dépôt était enfoui sous une marche d'escalier (3). La « marche » sur laquelle s'appuie mon ami Chenet sur la photographie, fig. 217 constitue, comme la suite du dégagement l'a révélé, le pavage de la cour intérieure qui touche ici le seuil et le montant de la porte.

(1) Cf. Ch. VIROLLEAUD, dans *Syria*, X, 1929, p. 304 ; XII, 1931, p. 15 et 193 ; XIII, 1932, p. 113 ; XIV, 1933, p. 128 ; XV, 1934, p. 157 ; XV, 1935, p. 226, 244, 306 ; XVI, 1935, p. 29. — E. DHORME, *Deux tablettes de Ras Shamra*, 1932, dans *Syria*, XIV, 1933, p. 229.

(2) F. THUREAU-DANGIN, *Vocabulaires de Ras Shamra*, dans *Syria*, XII, 1931, p. 225 et XIII, 1932, p. 233.

(3) Cf. notre rapport préliminaire dans *Syria*, X, 1929, p. 295. — La publication définitive de cette trouvaille devait avoir lieu dans un volume spécial consacré aux bronzes de Ras Shamra. Exposé dans l'Avant-Propos de *Mission de Ras Shamra*, tome I (Ch. VIROLLEAUD, *La légende phénicienne de Danel*), p. VI, ce plan a été bouleversé par la guerre, ainsi que par la maladie, puis le décès de mon très regretté ami et compagnon de fouilles Georges CHENET. Préoccupé d'assurer la publication des matériaux nouveaux sortis des fouilles, je ne peux revenir qu'aujourd'hui sur cette importante trouvaille.

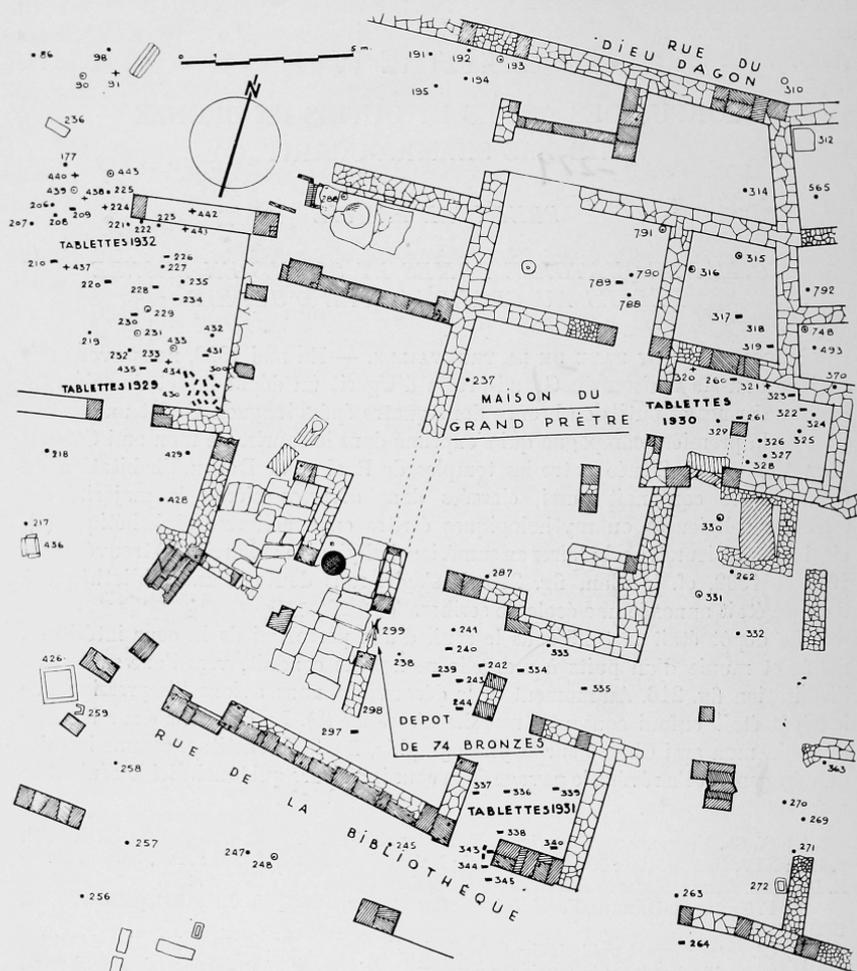


Fig. 216. — Plan de la maison du Grand-prêtre d'Ugarit ;
 au point 229, le dépôt de bronzes découvert en 1929.

Comme la même photographie le montre, le seuil lui-même avait disparu. Il a été, sans doute, en bois, comme il est souvent le cas à Ugarit pour les seuils des portes intérieures des habitations. Mais les montants de la porte en pierre de taille étaient en place, ainsi que le pavage de la cour.



FIG. 217. — Découverte en mai 1929 du dépôt de 77 bronzes.
A gauche, mon regretté ami Georges Chenet.

La disposition du dépôt ainsi que le fait que son contenu était soigneusement rangé (p. 219) exclut l'hypothèse qu'il s'agit d'une cachette établie hâtivement à l'approche d'un danger. Nous avons affaire bien plutôt à un dépôt de fondation ou d'offrande établi avec soin sous le seuil d'une des portes de l'habitation du Grand-prêtre, ce que confirme, nous le verrons, les dédicaces gravés sur certains des bronzes et leur nature même.

Cette constatation est importante pour la date du dépôt. Celui-ci a donc été établi au moment de la construction ou bien en cours d'habitation. En aucun cas, il ne saurait être contemporain de la destruction de la demeure du Grand-Prêtre ou, encore moins, être postérieur à cet événement.



FIG. 218. — Fouilles en 1929 dans la maison du Grand-Prêtre d'Ugarit.

Le contexte archéologique appuie cette conclusion. Les fragments céramiques assez rares d'ailleurs, recueillis au même emplacement se rapportent nettement à l'Ugarit Récent 2 (1450 à 1365) ou au début de 3 (1365 à 1200), indiquant ainsi la période entre 1400 et 1300 avant notre ère, en chiffres ronds. C'est

donc dans les limites du *xiv^e* siècle avant notre ère qu'il convient de placer la date de ce dépôt et de son contenu.

LE CONTENU DU DÉPÔT. — Les soixante-quatorze armes et outils dont se compose la cachette étaient déposés, soigneusement rangés par catégorie, dans



FIG. 219. — Le dépôt des 77 bronzes vu d'en haut.

l'ordre suivant : au fond vingt-sept haches plates, quelques-unes des grandes herminettes et houes et une faucille, fig. 221. On déposait aussi sur le fond, à l'envers, le trépied en bronze, qui par sa hauteur, tenait de la place, fig. 222.

Au milieu furent rangées les lances à douille et à soie et les poignards, trois autres faucilles, les ciseaux et vrilles, ainsi que plusieurs houes et herminettes, fig. 220 et 221.

Enfin, sur le dessus furent déposées cinq herminettes ainsi que les quatre épées. Ces dernières qui tenaient le plus de place, reposaient ainsi parallèlement à l'axe du seuil et plus ou moins directement sous celui-ci, fig. 217 et 219.



FIG. 220. — Le dépôt après l'enlèvement des épées.

LES QUATRE ÉPÉES. — Les quatre épées sont toutes inachevées ; la soie des poignées n'a pas encore reçu les rivets pour fixer le placage, les tranchants et les pointes ne sont pas aiguisés.

Deux de ces épées, fig. 223 et 224 (13 et 15) sont du type de la rapière, à lame relativement fine pour frapper d'estoc. L'une, fig. 224 (13) a une longueur de 69 cm, dont 11 cm pour la poignée ; la lame, au milieu de sa longueur a 3 cm de largeur, à sa base elle atteint 4 cm.

La seconde épée effilée, fig. 224 (15) mesure 63 cm en longueur, dont 11 cm pour la poignée munie d'une languette large de 2 cm 5 se terminant par une courte soie. La largeur de la lame n'atteint que 2 cm 5.



FIG. 221. — Les bronzes situés sous ceux visibles sur la figure 220.



FIG. 222. — Le trépied à l'envers sur les bronzes au fond du dépôt.
Une faucille et l'un des morceaux de résidu de fonte sont visibles au centre du trépied.

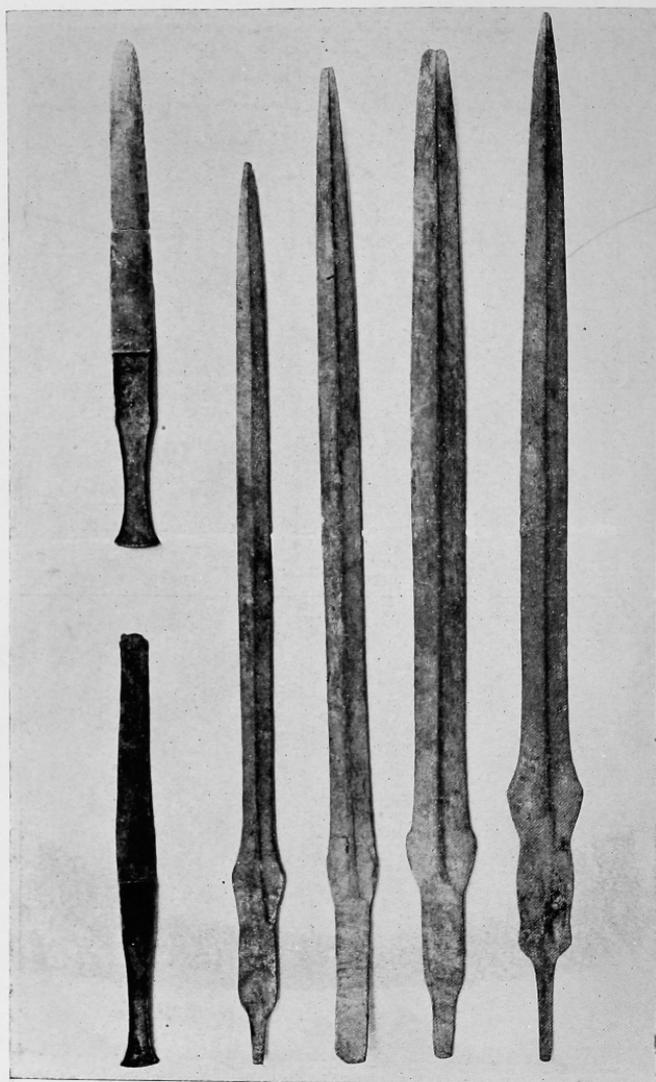


FIG. 223. — Les épées et poignards du dépôt. Env. 1/4 gr. nat.

Les deux autres épées à lame plus large présentent le type hybride d'estoc et de taille. La plus longue atteint 73 cm, fig. 224 (12). Large au milieu de 3 cm 3, la lame s'évase à la base où elle mesure 5 cm 5 de large. La languette de la poignée large de 4 cm a une longueur de 6 cm 5 et se termine par une soie de 7 cm.

La seconde épée large, fig. 224 (14) a une longueur de 71 cm, sa lame mesure au milieu 4 cm, à la base 5 cm de large.

DES NEUF POINTES DE LANCE, sept sont munies de douilles solides perforées à la base de deux trous pour le passage d'un rivet, fig. 225, 226 et 224 (1 à 6, 8, 9, 16). Ni le rivet, ni le bois ne sont conservés dans les douilles ce qui prouve que les lances ont été déposées sans la hampe. Leur longueur varie entre 22 et 38 cm, leur plus grande largeur entre 2 cm 3 et 4 cm. La plus longue des lances est gravée au milieu de la pointe d'un dessin qui ressemble à celui que les graveurs des cylindres de Ras Shamra utilisent pour représenter la plante sacrée, stylisée.

Deux autres lances ou javelots sont munis, au lieu d'une douille, d'une soie pour la fixation au bout du bois, fig. 224 (10, 11). Ces armes ou engins de chasse sont bien plus légers que les lances à douilles. Leurs lames sont minces et arrondies à l'extrémité comme des spatules et présentent la même flexibilité.

LES DEUX POIGNARDS, fig. 223 et 224 (17) présentent des lames minces et flexibles larges de 2 cm 8 ; leur longueur totale atteint 31 cm, dont 13 cm pour le manche. Celui-ci est muni de deux ailettes à la base et de rebords latéraux très minces pour retenir le placage dont il ne reste aucune trace.

LES TROIS POINTES DE FLÈCHES, chacune d'un format et d'un type différents, fig. 224 (7, 18, 20) et 237 ont de 9 à 14 cm 5 de longueur.

LES NEUF HERMINETTES A DOUILLE et fig. 228 à 231 et 233 (1 à 8 et 14). Quatre de ces lourds outils portent gravés sur le revers du plat, une dédicace en cunéiforme alphabétique à l'adresse du Grand-prêtre (cf. plus loin, p. 265). Longues de 23 cm, ces herminettes sont munies de solides douilles d'un diamètre externe de 4 cm 5, interne de 3 cm 5.

LES CINQ HOUES, fig. 227, 230 et 232 (1 à 4, 6) dont l'une porte une dédicace analogue à celle des herminettes, ont des douilles faites de deux ailettes latérales recourbées par martelage à chaud. La longueur de ces lourdes pièces varie entre 18 et 23 cm. Le diamètre des douilles atteint 5 cm 5.

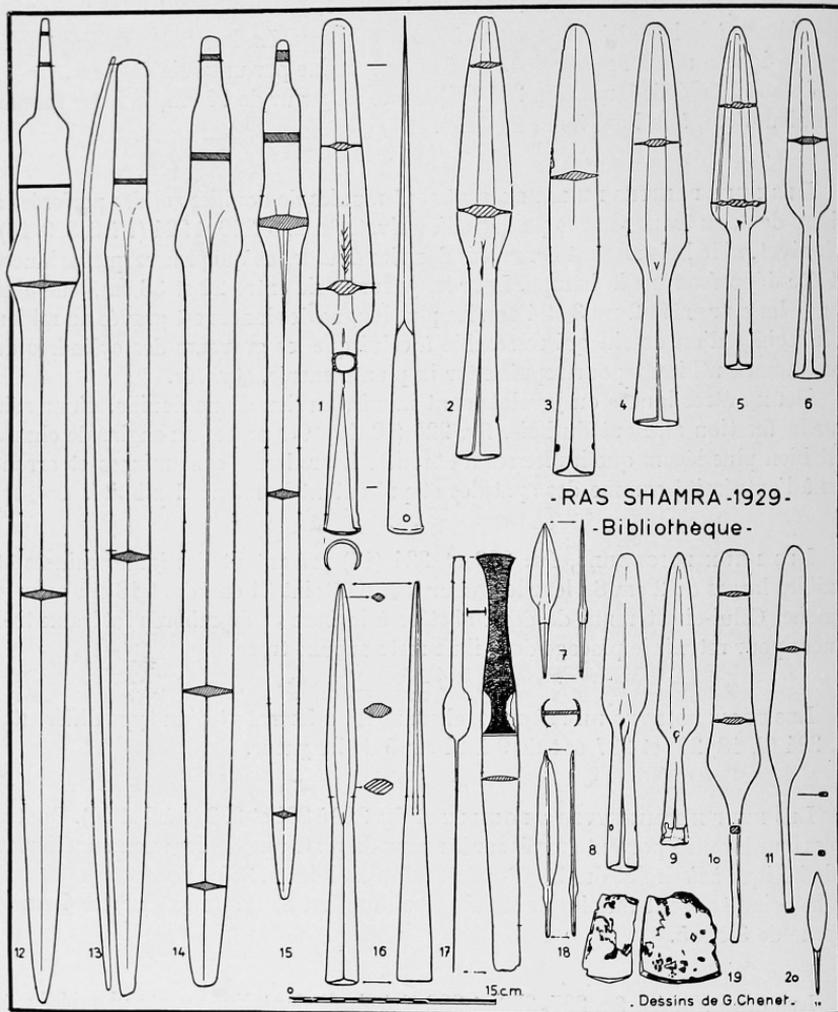


FIG. 224. — Épées, poignards, lances et flèches de dépôt. Dessins de Georges Chenet.

LES QUATRE FAUCILLES fig. 222 et 232 (7 à 10). D'un stype très fréquent à Ugarit, les faucilles ont des tranchants plus ou moins incurvés, aiguisés par martelage. Les manches étaient sans doute en bois et retenus par l'extrémité rabattue de la soie. La longueur varie de 16 cm 5 à 20 cm ; largeur maximum de la lame 3 cm.

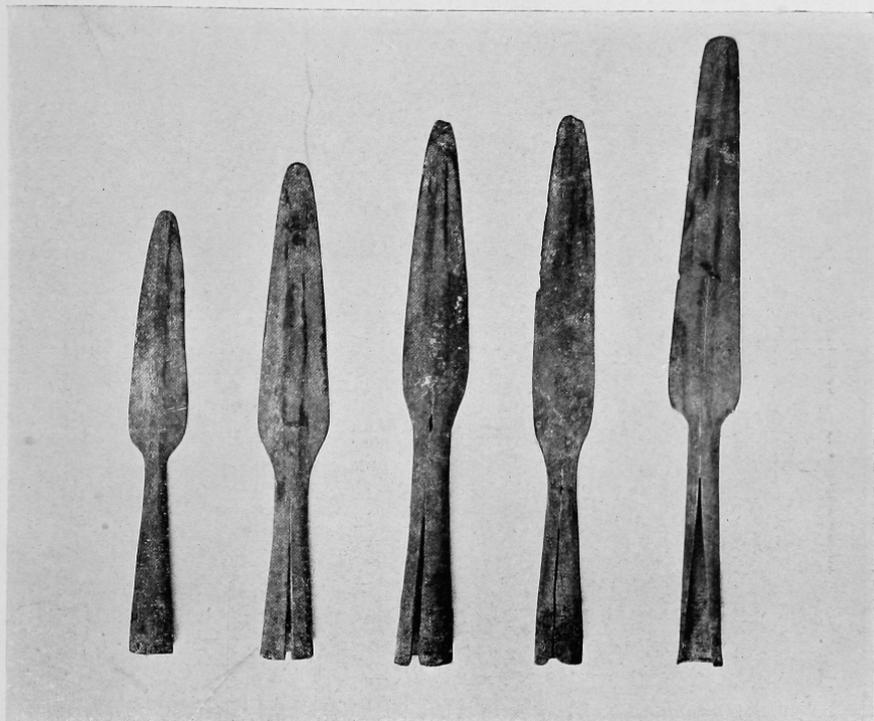


FIG. 225. — Types de lances à douille. Env. 1/3 gr. nat.

LES VINGT-SEPT HACHES PLATES, dont les différents types sont représentés sur les figures 234 à 236 mesurent de 14 à 22 cm en longueur ; la largeur des tranchants, non aiguisés pour la plupart, varie entre 4 et 7 cm. Quelques-unes des pièces ont pu servir, la grande majorité sont à l'état neuf.

TROIS CISEAUX ET DEUX MÈCHES. — De taille différente (long 11, 14 et 22 cm 5), les trois ciseaux, fig. 233 (9, 10 et 12) et 237 ont été, sans doute, des outils de

métallurgiste. Les deux outils de forme semblable, fig. 233 (11 et 13) et 237 semblent avoir servi de mèche.

LE TRÉPIED, fig. 219, 222, 232 (5) 238. Ayant servi à maintenir un vase apode, le cercle à large bord plat du trépiéd a un diamètre interne de 11 cm 5, externe de



FIG. 226. — Lances à soie et à douille et deux morceaux de résidu de fonte. Env. 1/3 gr. nat.

14 cm 3. Sa hauteur totale atteint 12 cm. Les pieds se terminent par des pattes de fauve et reposent sur trois barres plates qui se rejoignent au centre en une rosace. Le bord inférieur du cercle est pourvu de quinze annelets venus à la fonte. Ils servent à suspendre des pendants en forme de petites grenades plus ou moins développées.

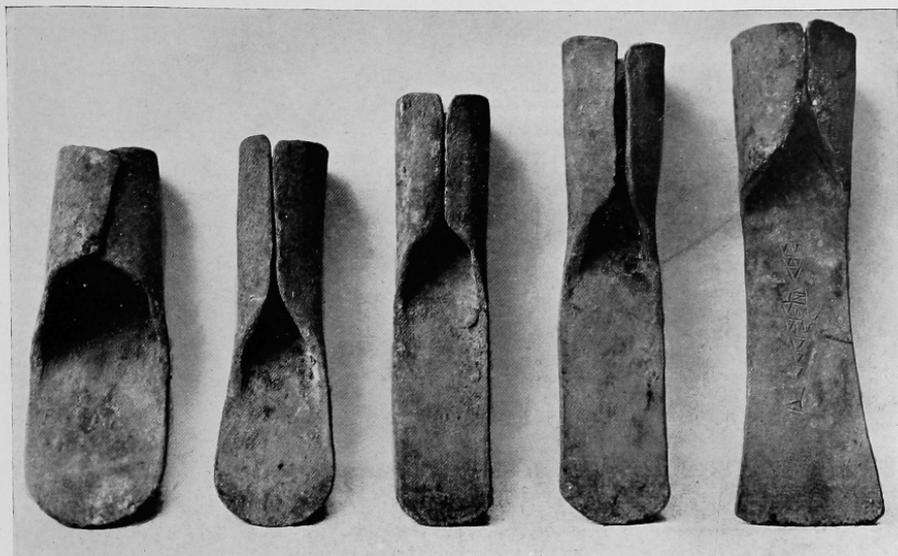


FIG. 227. — Houes en bronze. Env. 1/4 gr. nat.

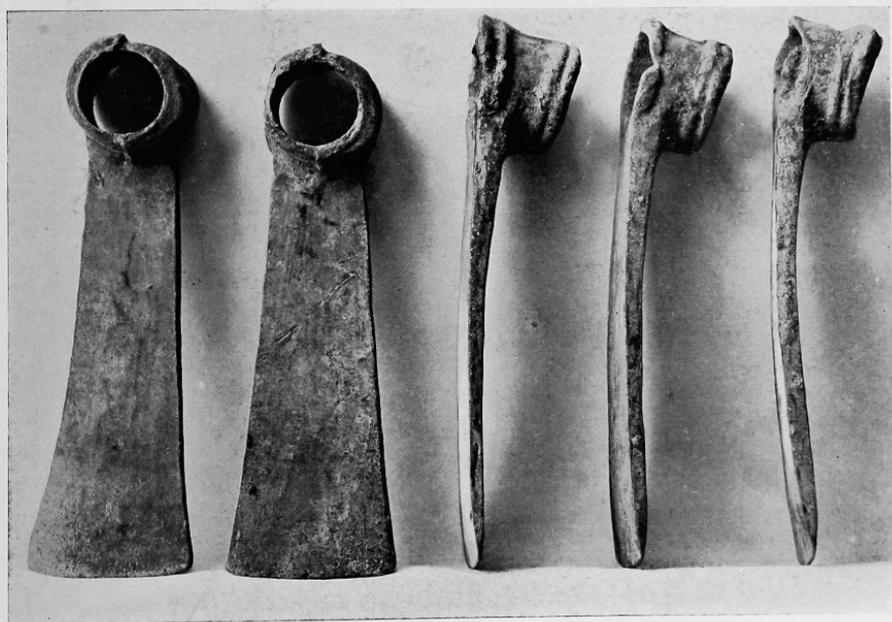


FIG. 228. — Herminettes en bronze. Env. 1/3 gr. nat.



FIG. 229. — Deux herminettes avec dédicace au Grand-prêtre. Env. 2/3 gr. nat.

Par suite de la pression des terres, les pieds du trépied étaient brisés, mais pouvaient être resoudés sans difficulté.

DEUX fragments de résidu de fonte complète le dépôt, fig. 224 (19) et 226.



Fig. 230. — Houe et herminette avec dédicace au Grand-prêtre. Env. 1/3 gr. nat.

NATURE DU DÉPÔT : LES DÉDICACES AU GRAND-PRÊTRE D'UGARIT. — La nature du dépôt est indiquée par les dédicaces gravées en cunéiforme sur les herminettes et hoes. Elles ont fournies une des clefs pour le déchiffrement de l'écriture alphabétique (1).

Quatre de ces dédicaces sont identiques et composées de 6 signes à lire rh khnm, c'est-à-dire : Grand-prêtre ou chef des prêtres, fig. 229, 230, 231, 232 (2)

(1) Ch. VIROLLEAUD, *Les inscriptions cunéiformes de Ras Shamra*, dans *Syria*, X, 1929, p. 306 ; H. BAUER, *Die Entzifferung der Keilschrifttafeln von Ras Shamra*, p. 7 ; E. DHORME, *Un nouvel alphabet sémitique*, dans *Revue Biblique*, 1930, p. 571 et du même *Première traduction des textes phéniciens de Ras Shamra*, dans *Rev. Bibl.* p. 32 et suiv.



FIG. 231. — Deux herminettes avec dédicace au Grand-prêtre. Env. 2/3 gr. nat.

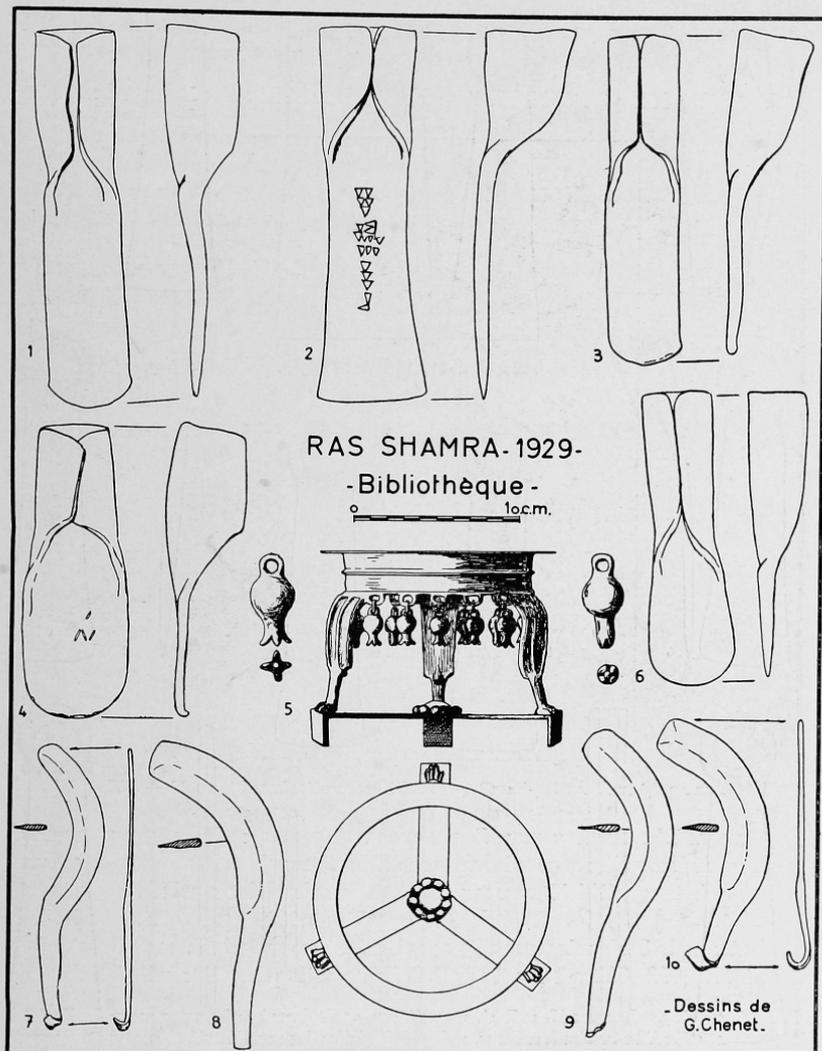


FIG. 232. — Houes, trépied et faucilles en bronze. Dessins de Georges Chenet.

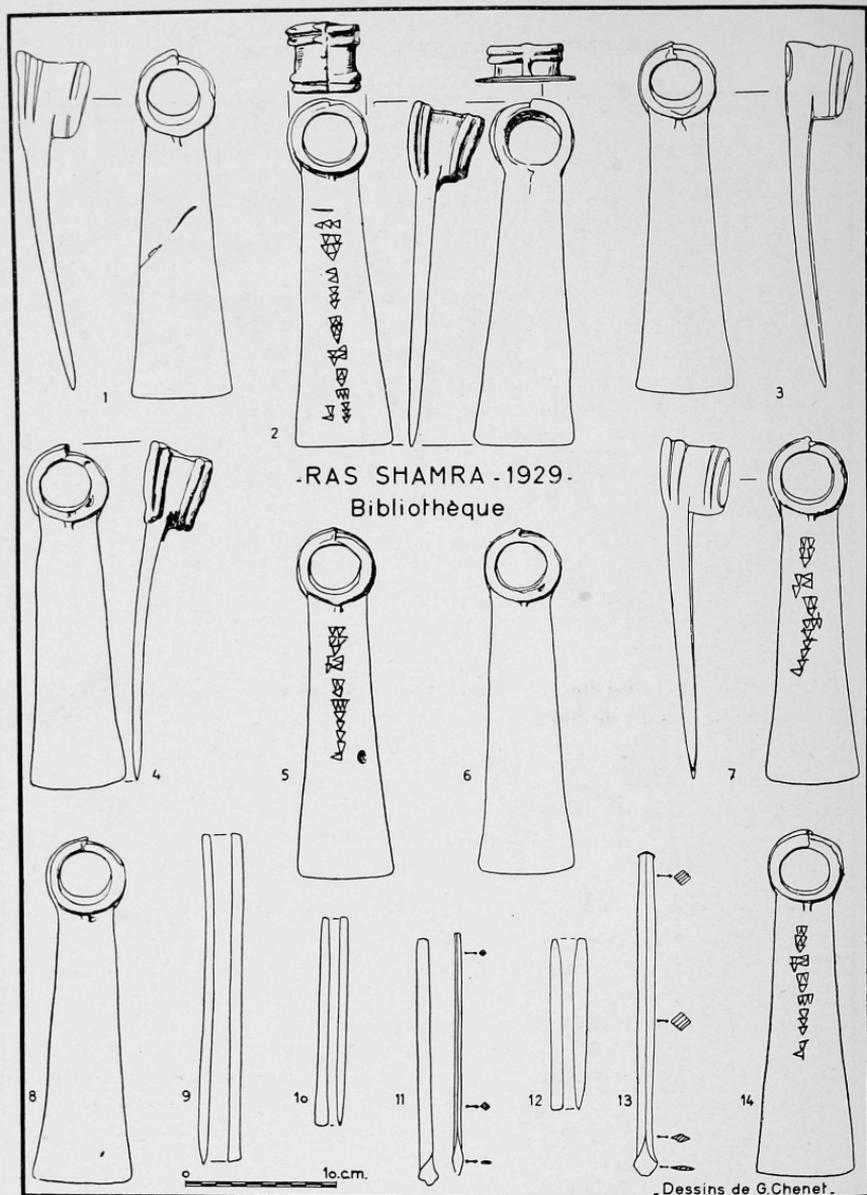


FIG. 233. — Herminettes, ciseaux et mèches en bronze. Dessins de Georges Chenet.

et 233 (5, 7, 14). Sur la cinquième dédicace fig. 230, 231, 233 (2), ces signes sont précédés d'un mot de quatre lettres : *hrsn*, équivalent en hébreu et en accadien de hache (1). Selon une seconde interprétation (2), il s'agirait du nom propre du Grand-prêtre.

En tout cas, ces dédicaces permettent de considérer le dépôt comme une offrande faite au Grand-prêtre, ce qui indique l'influence du clergé à Ugarit. Le donateur a, sans doute, été un membre de la florissante corporation des bronziers ; la composition de son don montre qu'il a sélectionné tout un échantillonnage de ses produits à l'état encore neuf et même inachevé.

ANALYSE DE BRONZE. — Je dois à mon ami M. Léon Brun, directeur des Forges et Aciéries de la Marine à Homécourt, les analyses de deux échantillons de bronze. L'un a été prélevé sur l'une des haches plates, l'autre sur l'un des morceaux de résidu de fonte du dépôt.

Analyse de la hache plate :

Cuivre....	86,20 %	Fer	0,38 %
Étain	10,99 %	Soufre	0,52 %
Antimoine.	1,55 %	Arsenic ...	0,05 %
Plomb....	0,40 %	Nickel	—
Zinc	traces	Argent ...	—

Ce bronze a donc été obtenu à l'aide d'un minerai de cuivre et de fer sulfureux.

Analyse du résidu de fonte :

Cuivre....	98,00 %	Soufre	0,250 %
Étain	0,88 %	Phosphore.	0,008 %
Plomb....	0,61 %	Arsenic ...	0,005 %
Fer	0,37 %	Antimoine.	0,005 %
Zinc	0,10 %		

Selon M. Brun, on est ici en présence d'un morceau de cuivre pur qui a été obtenu d'un minerai sulfureux (0,250 de soufre).

Il est probable qu'il s'agit de bronzes obtenus à l'aide d'un minerai sulfureux de cuivre et de fer tel qu'on le trouve en Chypre (3).

QUELQUES REMARQUES COMPARATIVES. — LES ÉPÉES. — Le type d'épée contenu dans notre dépôt du XIV^e siècle comparé à l'épée du temps de Mineptah, autrement dit de la fin du XIII^e siècle (fig. 124), permet de suivre l'évolution de l'arme

(1) Ainsi la plupart des traducteurs (cf. en dernier lieu C. H. GORDON, *Ugaritic Handbook*, 2^e édit., 1947, p. 232).

(2) Cf. *op. cit.* et R. DE LANGHE, *Les textes de Ras Shamra-Ugarit*, I., p. 207.

(3) Cf. les analyses et conclusions publiées dans nos *Missions en Chypre*, p. 97 et suiv.

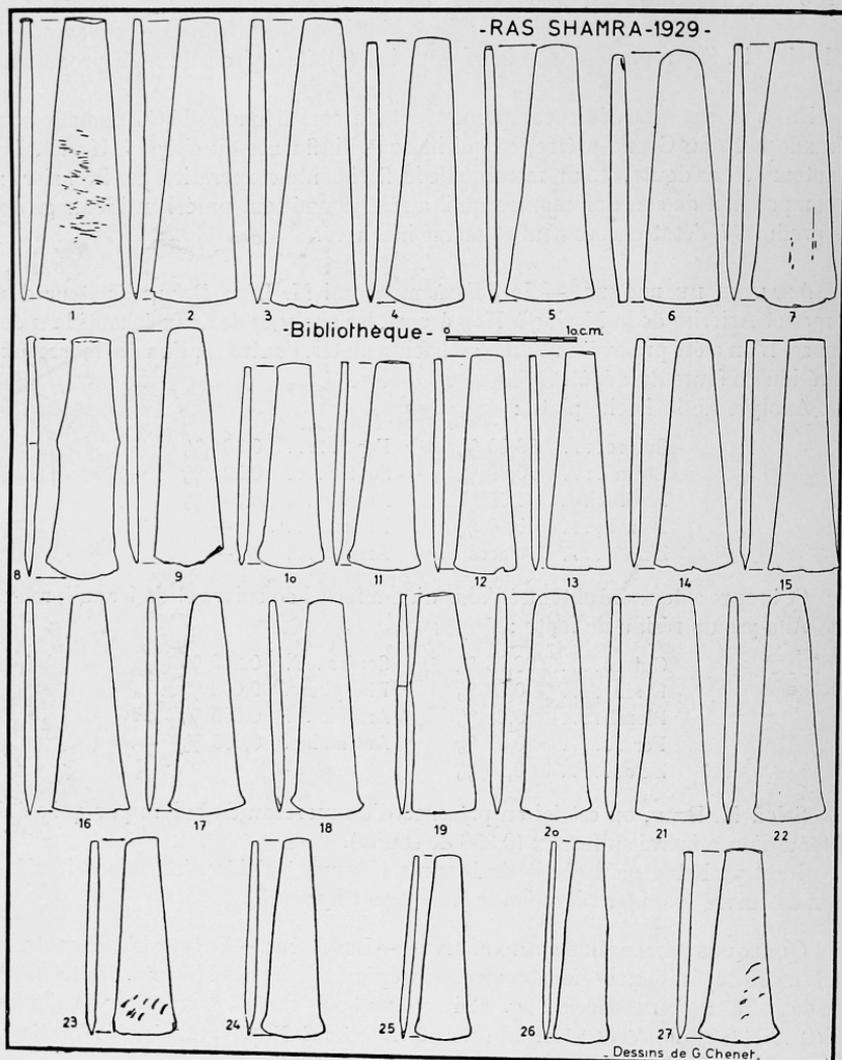


FIG. 234. — Haches plates en bronze. Dessins de Georges Chenet.

d'estoc vers l'arme taillante, laquelle a donné naissance au sabre. Je n'ai pas l'impression que, techniquement, il y avait précisément du progrès. L'épée à lame relativement large et plate et à soie longue et mince marquée au cartouche de

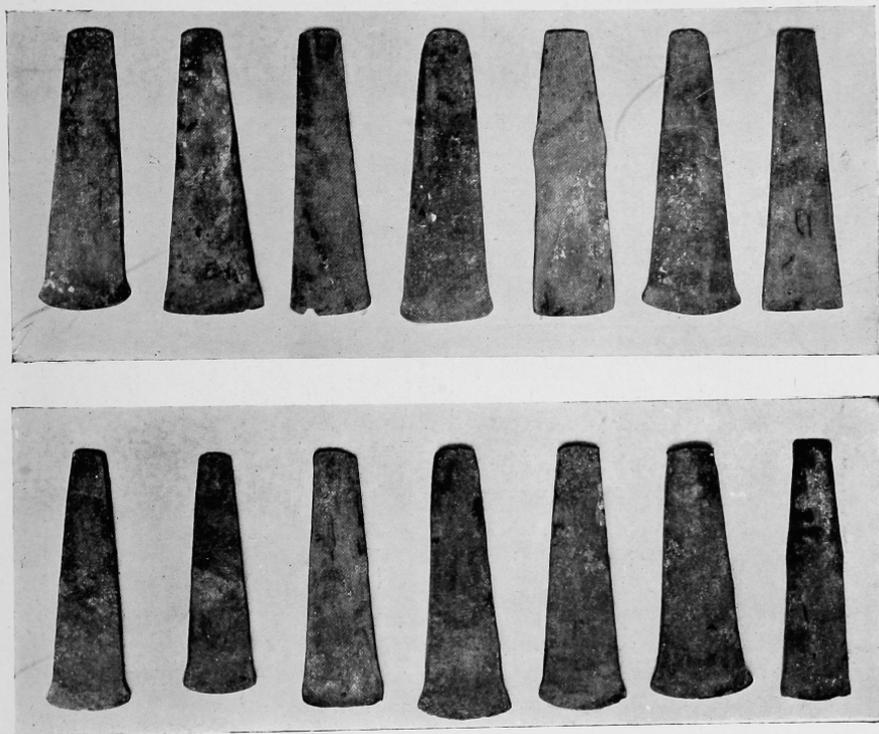


FIG. 235. — Haches plates en bronze. Env. 1/3 gr. nat.

Mineptah n'était guère supérieure aux armes plus effilées et aux languettes solides permettant de fixer une poignée bien équilibrée par rapport au poids de la lame. Ayant fait un peu d'escrime pendant les deux dernières guerres, j'avais l'impression en les maniant, que les épées du dépôt de la maison du Grand-prêtre sont plutôt mieux en main que la longue et mince lame du temps de Mineptah.

Après avoir pris son développement dans la région de la Méditerranée orientale avec les élégantes rapières mycéniennes du Minoen Récent 1 (xvi^e siècle),

l'épée d'estoc s'est répandue à l'est jusqu'au Talyche persan et russe au bord de la Caspienne (1), à l'ouest jusqu'à la Gaule du second millénaire (2). Au centre de cette vaste zone, les épées d'estoc et les deux armes hybrides ayant pu servir à frapper de la pointe comme du tranchant trouvées dans le dépôt de la maison du

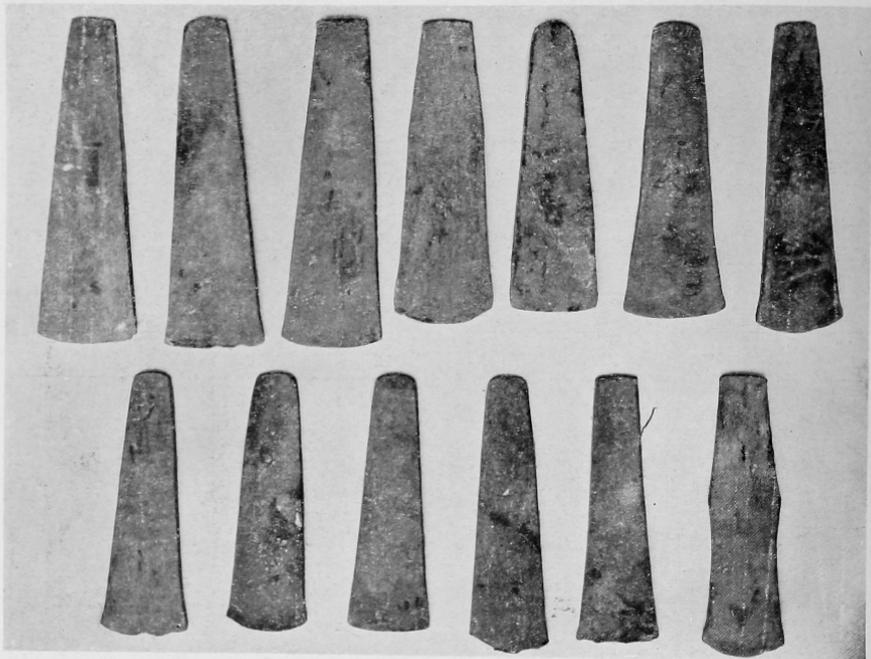


FIG. 236. — Haches plates en bronze. Env. 1/3 gr. nat.

Grand-prêtre d'Ugarit, attribuables au xiv^e siècle, sinon à la fin du xv^e , nous fournissent un précieux jalon chronologique et typologique. Entre elles et l'épée de Mineptah s'insère chronologiquement et typologiquement l'épée mycénienne découverte en 1930 par la Mission Suédoise à Enkomi (3) et dont nous avons pu élucider l'origine au cours de nos fouilles de 1949 et 1950 dans la maison 18 de la

(1) Cf. *Stratigraphie comparée et Chronologie de l'Asie Occidentale*, p. 418, pl. LIX et fig. 222 (A).

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, II, fig. 61.

(3) E. GJERSTAD, *Swedish Cyprus Expedition*, I, p. 546 et suiv.

ville retrouvée au même site chypriote (1). Elle daterait, selon nos recherches, du milieu du XIII^e siècle (2). Cette lourde arme à deux tranchants et pointe, munie d'une solide poignée (3), était plus redoutable que l'épée plus légère du temps de

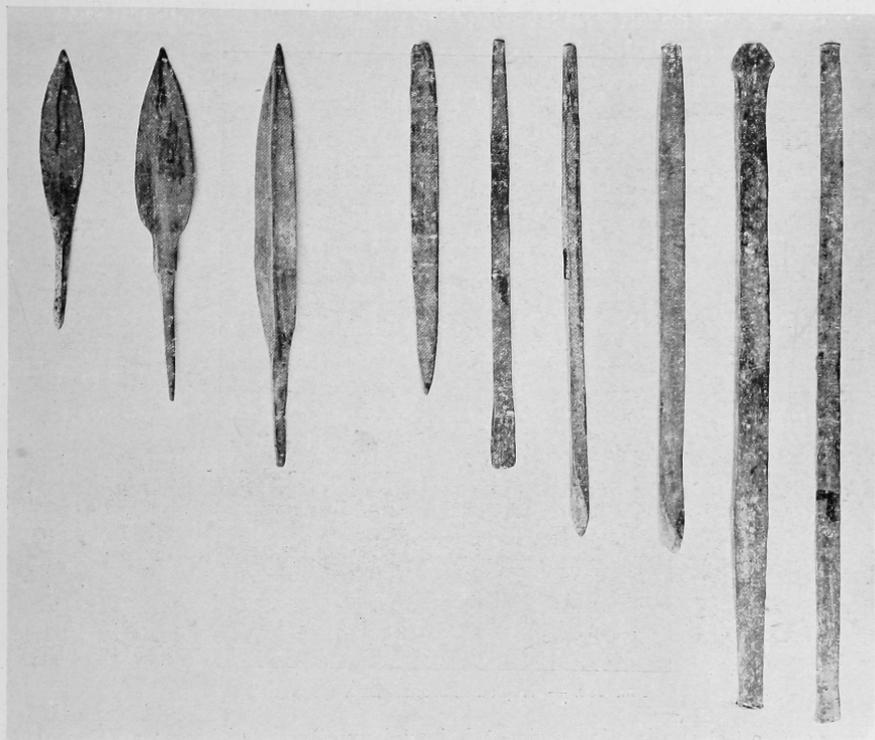


FIG. 237. — Flèches, ciseaux et mèches en bronze. Env. 1/2 gr. nat.

Mineptah. Mais les loisirs et la place nous manquent pour développer ici cette étude comparative que d'autres, nous l'espérons, reprendront.

Pour la même raison nous devons nous contenter de remarques très sommaires

(1) *Enkomi-Asia*, p. 239 et suiv. Cf. aussi H. W. Catling, dans *AJARS*, 1955.

(2) *Op. cit.*, p. 336.

(3) *Op. cit.*, pl. LXVIII.

relatives aux autres types de bronze si nombreux du dépôt de la maison du Grand-prêtre d'Ugarit.

LA HACHE PLATE, outil pour ainsi dire universel, a été adoptée par toutes les civilisations du Bronze depuis le bassin oriental de la Méditerranée jusqu'à la



FIG. 238. — Trépied en bronze. Env. 1/2 gr. nat.

Perse à l'est et en direction occidentale jusqu'aux côtes atlantiques de l'Europe. Mais tandis qu'en Occident, en Asie Septentrionale (Sibérie) et en Chine (1), cet outil a reçu un développement particulier menant du type à talon, par celui à à ailerons jusqu'à la hache à douille fixée au bout d'un manche coudé, en Proche-Orient, elle a gardé partout son type primitif (2). Ici, les formes évoluées occi-

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, I, p. 253.

(2) *Stratigraphie comparée*, fig. 61, 63 (Byblos), 89 (Tell Brak, Syrie), 111 et 114 (Jericho); 167, 168 (Hissarlik-Troie); 172 (Tarse); 174 (Soli, Asie Mineure); 183 (Boghazkeuy); 195 (Alishar Huyuk); 222 (Talyche persan); 226 (Talyche russe); 283, 299 (Gaucase). — *Swedish Cyprus Expedition* I, pl. CXLII (Chypre); *Enkomi-Alasia*, fig. 3.

dentales ont été remplacées par les haches d'armes à douille perforée à angle droit par rapport à l'axe de la lame (1), type qui de la région méditerranéenne s'est répandue en Europe sud-orientale (2).

LES HERMINETTES ET HOUES du type de notre dépôt de Ras Shamra, inconnues en Europe occidentale et septentrionale à l'époque protohistorique, ont cependant pénétré dans les mêmes régions méditerranéennes et sud-orientales qui ont reçu la hache à douille : les Balkans, l'Italie méridionale (3) et la Russie méridionale (4). Leur centre de diffusion est cependant aussi la région sud-orientale de la Méditerranée et le Proche-Orient d'où l'on connaît plusieurs trouvailles (5).

Pour les autres types de bronze de notre dépôt (trépied, faucilles, mèche, ciseaux, poignards, lames à douilles et à soie) on trouvera des pièces de comparaison dans les mêmes régions. Elles sont reproduites ou citées dans les publications ci-dessus mentionnées. Le trépied, les poignards à ailettes et les lames spatuliformes à soie sont des types qui ne se sont pas répandus en Occident.

L'intérêt majeur du dépôt de bronzes de la Maison du Grand-prêtre d'Ugarit réside dans la richesse des types représentés et dans le fait qu'ils sont contemporains entre eux et datés avec certitude.

(1) *Stratigraphie comparée*, fig. 44 (Ras Shamra) ; 79 (El Hamman, Syrie) ; 82 (Tell Ahmar, Syrie) ; 83 (Chagar Bazar, Syrie) ; 90 (Tépé Gawra, Mésopotamie) ; 95 (Atchana, Syrie) ; 117, 123, 143, 145, 155 Jéricho, Gaza, Megiddo et Beisan, Palestine) ; 167 (Hissarlik-Troie), 172 (Tarse Anatolie) ; 222 (Talyche persan) ; 226 (Talyche russe), 239, 243, 254, 263 à 266 (Tépé Hissar, Tépé Giyou, Tépé Sialk, Luristan, Perse) ; 269, 280, 293, 294, 296, 299, 302 (Caucase). —

(2) Roumanie (EBERT, *Reallexikon*, XI, pl. 36), Hongrie (V. G. CHILDE, *The Danube in Prehistory*, fig. 147, 148), Bulgarie (EBERT, *op. cit.*, vol II, pl. 100-102), Yougoslavie (cf. les travaux de VULPE et de GARASANIN), Italie méridionale et Sicile (cf. p. ex. EBERT, *op. cit.*, vol. XII, pl. 55) et la Russie Méridionale (cf. EBERT, *op. cit.*, vol. XIII, pl. 21).

(3) Cf. les références citées plus haut à propos de la Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie et l'Italie du Sud.

(4) Par exemple EBERT, *op. cit.*, vol. XIII, pl. 21.

(5) Nous ne citons ici que quelques exemples : *Stratigraphie comparée*, fig. 61 (Byblos), 90 (Tépé Gawra) ; 95 (Atchana) ; 309 et 312 (Yorgan Tépé-Nuzi) ; Chypre cf. *Enkomi-Alasia*, fig. 1. L'exemple le plus connu et probablement le plus ancien est celui en or d'Ur, cf. C. L. WOOLLEY, *The Royal Cemetery*, vol. III, pl. 165.

II. ÉPÉES DU ROI D'UGARIT

UNE ÉPÉE DU ROI D'UGARIT FIGURÉE SUR UNE PLAQUETTE EN IVOIRE PROVENANT DU LIT DE REPOS TROUVÉ DANS SON PALAIS. — L'une des plaquettes en ivoire du panneau fixé au pied du lit de repos trouvé en 1952 avec d'autres meubles

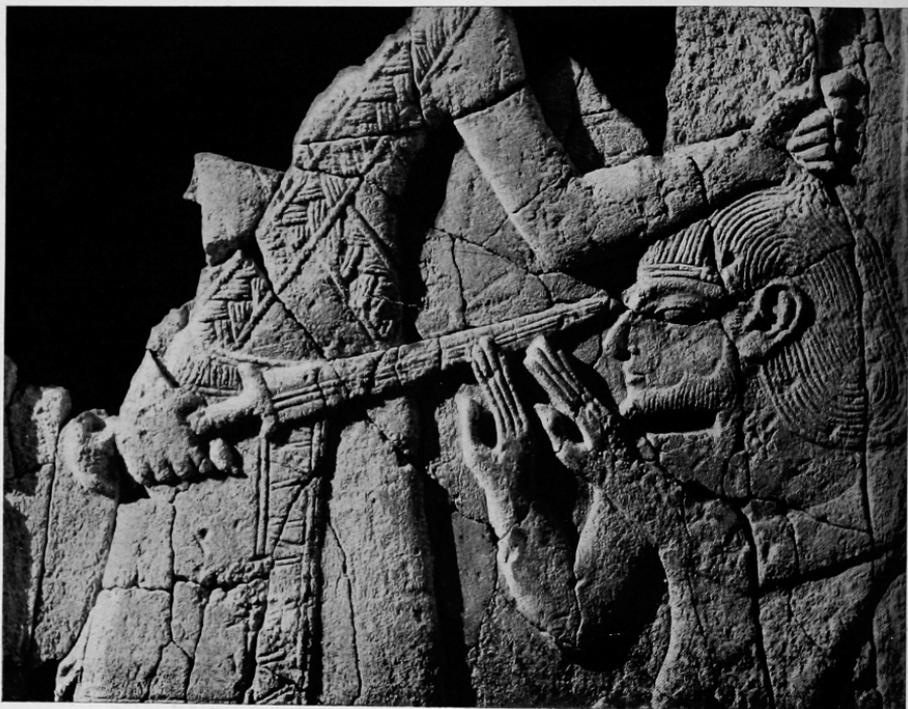
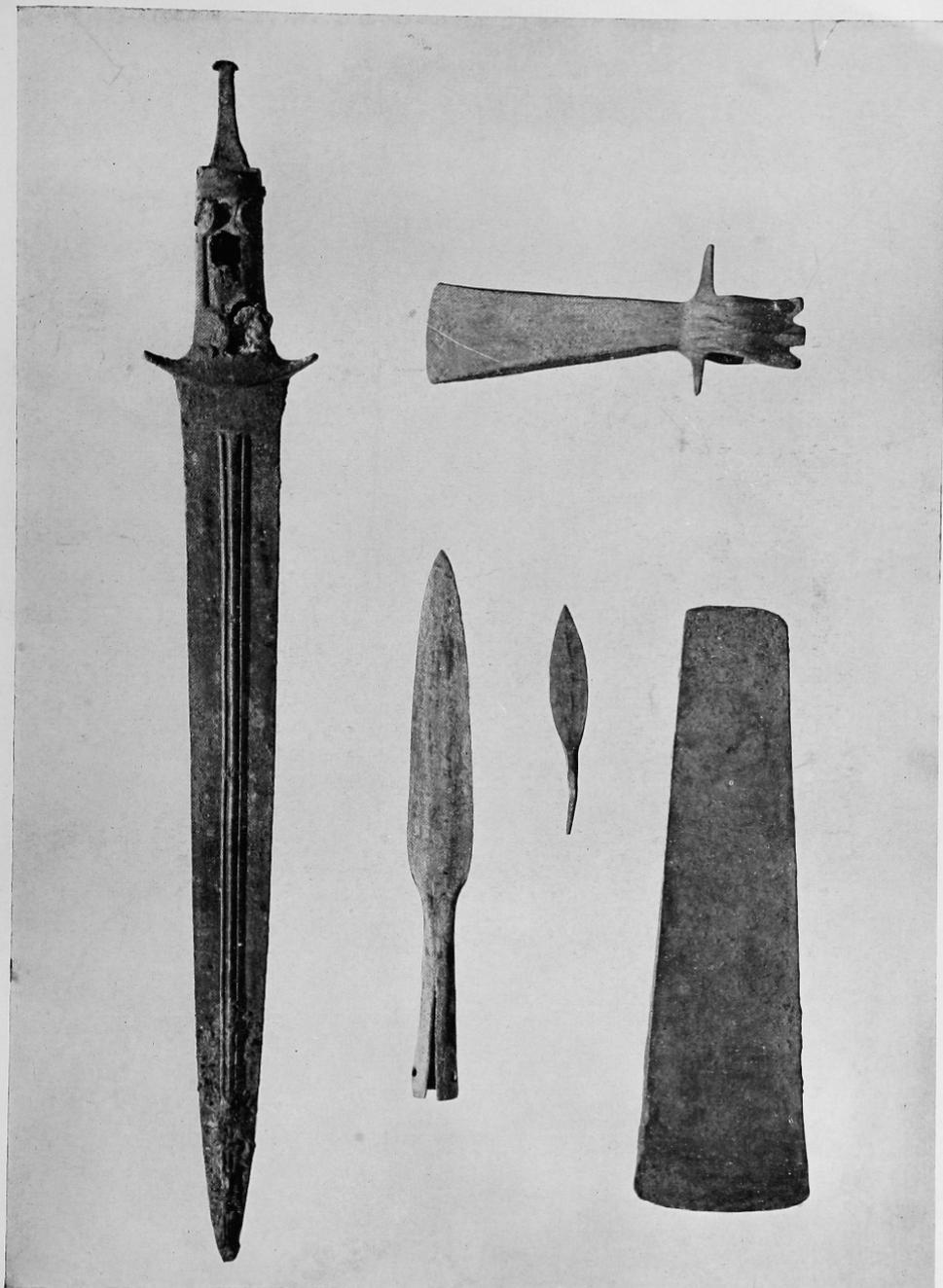


FIG. 239. — Détail d'un ivoire du palais figurant l'épée du roi d'Ugarit.

dans l'angle nord-ouest de la cour III du palais d'Ugarit, représente le roi d'Ugarit menaçant de son épée courte un chef ennemi tombé à ses pieds et implorant grâce (1), fig. 239.

(1) La publication de l'ensemble de ces ivoires suivra dans *Ugaritica* IV. — Première reproduction dans *Syria*, XXXI, 1954, pl. X.



Épée courte et d'autres bronzes trouvés dans le Palais d'Ugarit (1954). Env. 1/2 grand. nat. Cf. p. 277.

A en juger d'après la proportion par rapport à la grandeur du roi victorieux, l'épée devait avoir une longueur d'environ cinquante centimètres. La lame dont la pointe vise l'œil du chef vaincu est renforcée par une double nervure soigneusement tracée. La poignée se compose d'une garde aux extrémités légèrement relevées et d'une fusée relativement longue et mince partiellement cachée par la main qui l'empoigne. Elle se termine par un pommeau en forme de croissant.

La date de l'ivoire et par conséquent du type d'épée qu'il figure est suggérée par un scarabée de mariage d'Aménophis III avec la reine Tij trouvé au même emplacement mêlé aux restes du lit de repos (1). Nous pouvons donc proposer la période entre 1400 et 1350 av. n. è., c'est-à-dire le règne de Niqmadu II, contemporain des Aménophis III et IV et de Suppiluliuma (2). Appuyée par une armée de secours hittite, Niqmadu avait rejeté une invasion dans le nord de son pays. Le récit (version hittite) de la campagne est inclus dans le préambule du traité avec Suppiluliuma (3). Il ne serait pas impossible que sur la plaquette ornant le lit de repos du roi, l'ivoirier ait fait allusion à ce combat. Dans ce cas, le vaincu que Niqmadu menace de son épée pourrait être le roi de l'un des trois pays qui l'avaient provoqué : Nuhassé, Mukish ou Nii.

UNE ÉPÉE EN BRONZE TROUVÉE DANS LA COUR V DU PALAIS D'UGARIT. —

Parmi les éboulements provenant de l'effondrement du mur ouest de la cour V du palais, au point topographique 1303, à 3 m de profondeur (Inv. n° 18.14), nous trouvâmes pendant notre XVIII^e campagne de fouilles en 1954 une épée en bronze longue de 46 cm, pl. X et fig. 124 (5). Elle est du même type que l'épée du roi d'Ugarit signalée ci-dessus.

La triple nervure qui renforce la lame (4) est interrompue avant d'atteindre la garde. En forme de croissant (diam. 63 mm), celle-ci fait corps avec la lame (5). La poignée est plaquée de bois, placage qui est maintenu par une gaine ajourée en argent. Celle-ci est engagée dans le sommet de la garde et serrée à l'extrémité opposée par une virole, en argent également. La soie solide se termine par un rivet qui maintenait le pommeau, aujourd'hui perdu. Longueur totale de la poignée,

(1) Cf. P. KRIEGER, *Le Scarabée du mariage d'Aménophis III avec la reine Tij trouvé dans le palais d'Ugarit*, cf. plus haut, p. 221.

(2) Cf. *Le Palais royal d'Ugarit*, III, p. XXXVII.

(3) J. NOUGAYROL, *Les Archives internationales d'Ugarit*, dans *CRAI*, 1954, p. 34 et suiv. et le commentaire p. 40 ; C. F. A. SCHAEFFER, dans *Syria*, XXXI, 1954, p. 43 et suiv. cf. aussi plus haut.

(4) Largeur de la lame à la base : 4 cm.

(5) Cette garde permet un rapprochement avec celle de l'une des épées du XIII^e siècle trouvées en Égypte (W. WOLF, *Die Bewaffnung des altägyptischen Heeres*, pl. XV et EBERT, *Reallexikon der Vorgeschichte* s. v. SCHWERT, pl. 144). Elle rappelle aussi la garde de la dague d'Atchana trouvée par Léonard WOOLLEY, *Alalakh*, Oxford, 1955, pl. LXX.

garde comprise, 12 cm 5. Elle correspond donc à une main de taille moyenne.

Ayant été perdue à l'occasion du même effondrement qui a provoqué l'écrasement du four à cuire les tablettes dans l'angle sud-ouest de la cour V, l'épée



FIG. 240. — Hache plate en bronze du palais d'Ugarit (Archives Sud). 1/3 gr. nat. Dessin R. Kuss.

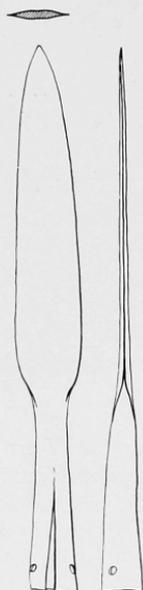


FIG. 241. — Pointe de lance en bronze du palais d'Ugarit (1934). Env. 1/2 gr. nat. Dessin R. Kuss.

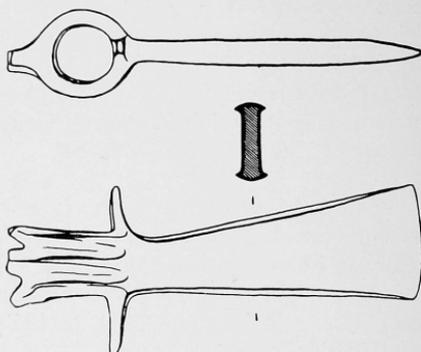


FIG. 242. — Hache à talon digité en bronze du palais d'Ugarit (1934). Env. 1/2 gr. nat. Dessin R. Kuss.

semble devoir être datée de la seconde moitié du XIII^e siècle avant notre ère. Pendant cette période finale d'Ugarit régnait le roi qui portait le nom célèbre de Hammourapi, son nom figure sur l'une des tablettes contenues dans le four.

AUTRES BRONZES TROUVÉS DANS LE PALAIS D'UGARIT. — A 3 m 30 de profondeur (pt. top. 1294, Inv. n° 18.94) sur la dalle trouée du cabinet d'aisance installée sous l'escalier qui mène au premier étage des Archives Sud dans l'angle sud-est de la cour V, fut trouvée une *hache plate ou herminette* en bronze, pl. X et fig. 240. Ses mesures sont : longueur 23 cm, largeur de la lame 6 cm 5, largeur au sommet 3 cm 8, épaisseur maximum 2 cm 2.

Les Archives Sud contiennent des documents des XIV^e et XIII^e siècles av.

n. è. ; leur destruction a eu lieu avant 1200. La hache plate doit appartenir à cette période, sans qu'il soit possible de préciser davantage.

Il en est de même en ce qui concerne la date de la *tête de lance* en bronze, pl. X, fig. 241, trouvée à 1 m 50 de profondeur au pt. top. 708 (Inv. n° 18.18). Sa longueur totale est de 21 cm., celle de la douille de 7 cm, diamètre du plat 25 mm.

Par contre, la *hache en bronze à douille ornée de trois pointes*, pl. X et fig. 242 et la *fléchette* en bronze, pl. X, semblent devoir être attribuées au XIII^e siècle av. n. è., plutôt qu'au XIV^e. Elles ont été trouvées parmi les matériaux d'effondrement qui recouvrent la rue que nous sommes en train de dégager à l'extérieur du mur d'enceinte du palais, immédiatement derrière les Archives Sud.

INDEX

A

- abaque, 183, 214, 219.
Abdul Hack, Dr. Selim, 96.
Ab en nia, 207.
Abou-Simbel, 202, (n. 3).
Abydos, 198 (n. 5).
Achmouneim, 220.
acrophonie, 208.
acrostole, 186, 188, 208.
Adad, 31.
Adbinergal, 77.
Ahatmilku, 28 et suiv., 83.
Ahlinikkalu, 29.
Akaouach, 174.
Akhenaton, ix, 182, 194, 204, 211, 213, 220.
Akhouhem, 82.
Akurgal, E., 95.
Alaca Huyuk, 173, 177.
Alalakh-Atchana, 7, 88 et suiv., 275, 277.
Alalimi, 53, 85.
Alasia, 28, 46.
albâtre, ix, 180 (fig. 126), 189.
Albright, A., 46.
Alep, IX, 65, 96.
Alihesni, 35.
Alishar Huyuk, 274.
alphabet, 228.
Amanmashu, 42 et suiv., 62, 85, 94.
Amarna, 181, 185, 186, 188 (n. 2), 194, 195, 204, 206, 207, 209 (n. 5), 210, 212 (n. 4), 214, 216, 218, 219, 220.
ambassadeur, 197.
Amenhotep Sise (tombe thébaine de), 216 (n. 1).
Aménophis I. — 215.
» II. — 174, 186, 187 (n. 2), 201, (n. 1 et n. 3),
Aménophis III. — ix, 168, 179, 181, 183, 185, 186, 193, 195, 198, 209, 218, 219, 220, 277.
» IV. — 164 et suiv., 185, 212, 220, 277.
Amiseba (tombeau de), 190.
Amisos, 238, (n. 5).
Ammistamru, 13 et suiv., 17, 21, 30 et suiv., 63, 67, 78 et suiv., 164, 246.
Amon, 46.
Amon Mose (tombe thébaine de), 215.
Amurru, vii, 12, 18, 20, 28, 30 et suiv. 62 et suiv., 79, 85, 131 et suiv. analyses, 49.
Ankhsenpâten, 194, 204, 220.
année (symbole de), 207.
» (an nouveau), 208.
anniversaire, 208.
antilope, 203, 209 (et n. 3).
Antioche, 7.
aplustre, 186, 188, 208.
applique (ornement), 189 (n. 5).
Apsuna, 12, 14.
arc (étui à), 189.
Archives Centrales, 68 et suiv., 164.
Archives Ouest, 231.
Archives Sud, vii, viii, et suiv., 27 et suiv., 88, 93, 221, 279.
argent, 41, 49.
Ari, 31.
Arhalbu, 67.
Arma-Ziti, 33 et suiv., 62.
armurier, X, XI.
Arnuwanda III, 3, 62.
Arslan Tépé, 177.
Ashmolean Museum, 37, 238 (n. 5).
Asie, 209 (n. 3).
Askalon, 174.
Assyrie, 10, 28 et suiv., 177.
autruche (cf. plume) 186.

Aÿ (pharaon), 182, 185, 196, 206 (n. 4),
212, 216, 218, 220.
Aziru, 33, 85.

B

Baal, X, 57, 82, 95.
Babylonie, 3, 59, 168.
bague à cartouche, 37 et suiv.
Baketaten, 220.
Balkans, 275.
bandeau (en architecture), 179, 185, 186,
209, 212 (n. 2), 214.
» (de coiffure), 209.
banquet, 191.
baptême, 208 (n. 2).
Barnett, R. D., 96.
barque, 188, 189, 200 (n. 1), 208, (des
« millions d'années », 208), 216.
bateau d'Ugarit, 13, 14.
bâtonnet (en architecture), 212, 213.
Bauer, H., 265.
Benet Anta, 202.
Bennett, E. L. Jr., 237 (n. 3), 246 (n. 4).
Bentesina, 18, 21, 28.
Berlin (Musée de), 189, 194, 219 (n. 1).
Bès, 198, 200 (n. 1).
Beyrouth, 37 (n. 2), 78.
bigraphe, VIII.
Bijassilis, 7.
Bittel, K., 17 (n. 1-2), 95 (n. 1).
Boghazkeuy, VII, VIII, 3, 17, 19, 22,
50, 59 et suiv., 64 et suiv., 91 et suiv.,
151, 274 (n. 2).
boisson (manière de verser la), fig. 153 à
156, p. 192-195, (fig. 160 à 164), 196,
205.
boîte (à onguents), 188 (n. 2), 203 (n. 1).
bol d'argent inscrit de Ras Shamra, 236
à 238, 241.
Bologne (Musée de) 203 (n. 1), 204 (fig. 179).
bouc (aegagre), 188, 206, 207 (cf. bouquetin).
bouchon (de vase), 189 (n. 5), 191, 215,
216 (fig. 197 et 198).
boucle (de serviette), 196, 197, 216.
» (de ruban) 209.
» d'oreille, 210, 219.
boules d'argile d'Enkomi, 235, 239, 241,
248, 249, 250.
bouquet, 210.

bouquet monté, 200, 201 (fig. 169).
bouquetin, 182 (fig. 130 et 131), 207. Voir
aussi bouc.
bouquetin aegagre (capra aegagrus, bou-
quetin sauvage), 187 à 190, (fig. 146 à
150), 207, 208, 216, 219.
bouquetin de Nubie (domestique), 186-187,
(fig. 143 à 145), 190, 206, 216.
bouteilles fusiformes, 234 (n. 4).
bovidé (tête de), 212 (n. 2), cf. taureau.
Breasted, J. H., 176.
brevage, 191, 193, 194, 195, 196, 205.
British Museum, 182, 183, (et n. 1), 186
(n. 1), 190, 193, 205, 207.
bronze (meuble) 186.
Brun, L., 269.
Bucholz, H. G., 249 (n. 3).
Bulgarie, 275 (n. 2).
burette, 191, 193, 194.
Burlington (Fine Arts Club exhibition),
200 (n. 2).
butin (cf. aussi tributs syriens), 216.
Byblos, 46, 177, 275.

C

cachet, IX.
cadeaux (du Nouvel An), 208.
Caire (Musée du), 196.
Calathos, 202 (n. 2).
Canaan, 174 et suiv.
canard (tête de), 179, 183.
cape-collerette, 218.
Capra aegagrus (bouquetin sauvage, de
Syrie, chèvre-capra), 187 à 190, 207, cf.
bouquetin aegagre.
Capridé, 187, 207, 209, 216.
Carnarvon (collection), 200.
Caspienne, 272.
casque, 194.
Casson, S., 234.
Caucase, 274 (n. 2), 275 (n. 1).
Cavaignac, E., 4 (n. 1), 6, 8 (n. 1), 11 (n. 1)
et suiv., 65 (n. 1), 88 (n. 2).
Chadwick, J., 246.
Chagar Bazar, 177, 275 (n. 1).
chaise, 200 (n. 1).
chapiteau (floral) superposé, 132 à 137, 179,
181 (fig. 129), 182, 219.
chapiteau (hatorique), 215.

chapiteau (liriforme), 182 (n. 2), 183, 214, 215.
 chapiteau (lotiforme), 183, 185 (fig. 138 à 141), 185.
 chapiteau (papyriforme), 141), 190 (fig. 152), 207.
 chasse, 206.
 chasse-mouches (voir aussi éventail), 182.
 Chenet, G., 233 et suiv.
 chèvre sauvage, cf. *capra aegagrus* etc...
 Chicago, VIII.
 Chicago (Musée de), 203 (n. 1).
 chien, 188 (fig. 146).
 Chine, 274.
 Chypre, vii, 28, 176, 227 et suiv., 233, 235, 236, 238.
 chypriote (syllabaire,) 235, 244, 249.
 chypro-minoenne (écriture), x, 233 à 250 (passim).
 coiffure, 197, 198, 199, 200 (fig. 165 à 178), 203, 210 (et fig. 185 à 187), 219.
 colerette, 218, 219.
 colonnette (composite), 179, 181, 182, (fig. 127-129, 130-131), 183, (fig. 132-134), 200 (n. 1), 214, 215.
 Comptoir (crétois), 187, 191 (n. 2), 215.
 concubine, 202 (n. 4).
 conjugale (vie), 196 à 205.
 contrepoids (de *menat*), 198 (n. 5).
 corbeille, 215 (n. 2).
 corne, 186, 187, 207, 208, 215, 216, 219.
 corniche, 179, 181, 185, 186, 206 (n. 3), 212, 214, 219.
 « Cornu », 209.
 corégent, 194.
 costume (féminin), 217 (et fig. 200 à 203), 218 et suiv.
 coupe (à boire), 191, 193 (note), 194, 195, 196, 216 (n. 1).
 couronne (florale), 200.
 Crète, xi, 227 et suiv.
 Crétois (Comptoirs), 187, 215.
 (apports), 191.
 cryptographie, 208.
 cylindre, ix.

D

Dagon, X, 57, 81.
 daim, 206.
 dais (à colonnettes et chapiteaux floraux),

179 à 181, 183, 184, (fig. 135 à 137), 190, 197, 204, 206, 208.
 dais (triple), 179 à 184.
 dais (funéraire), 186, 207.
 Damas, 1, 164.
 Daniel, J. F., 233 (n. 4), 234 sqq.
 Déchelette, J., 176 (n. 2).
 Deir el Bahari, 186 (n. 8), 189.
 Delaporte, L., 65 (n. 2), 95 (n. 2).
 délégation de pouvoir, 65.
 Demargne, P., 236 (n. 3), 238 (n. 5).
 demeure, 205.
 Desroches-Noblecourt, Ch., vii, ix, 164 et suiv.
 deux sculpteurs (tombe thébaine de), 185, 186 (n. 1), 193, 212 (et n. 3).
 Dhout (tombe thébaine de), 184 (n. 2), 214, 218 (et n. 5).
 Dhutemheb (tombe thébaine de), 184.
 diadème (femme secondaire de pharaon), 203, 204 (fig. 176 à 178), 209.
 Dikaïos, P., 230 (n. 1) et suiv., 239, 240 (n. 1), 241, 245, 246 (n. 4), 248.
 diplomatique (événement), 219.
 disque (de boucles d'oreilles), 210.
 doigt, 212, 220 (fig. 188^a à 193^b et 203^a).
 dossier (de costume), 200 (n. 1).
 Dow, S., 237 (n. 3), 238, 246 (n. 1).
 drapé (costume féminin), 218.
 Drioton, E., 171, 176.
 Duppi-Teshub, 33.
 Dussaud, R., 80 (n. 2), 81 (n. 2), 177, 233, 236, 237, 238.
 Du-Teshub, 28, 33, 85.

E

écaille (décorative), 214.
 écharpe, 218.
 Égée, x.
 Égypte, vii, ix, 6, 10, 37, 46 et suiv., 81, 85, 142, 168, 169 et suiv., 177, 209; (du Sud), 207; (du Nord), 207.
 El Hamman, 275 (n. 1).
 El-Kantara, 173.
 El-shar, 80 (n. 2).
 « *Enfant du Kep* », 196 (et n. 2).
 Enkomi, x, 176, 230 et suiv., 234, 235, 239, 240, 241, 245, 248, 249 (n. 2), 250, 272, 275 (n. 5).

entablement, 179, 182, 183, 185, 212, 214.
 épée de bronze, IX, X.
 épouse (Grande Épouse Royale), 202, 204, 205.
 épouse (royale secondaire), 198, 200, 204.
 étui (à arcs), 189.
 Europe protohistorique, XI.
 Evans, A., 237, 238.
 éventail (voir aussi chasse-mouches), 182.
 Ewr-kl, 78.

F

Famagouste, X.
 faucon (tête de), 183.
 fauteuil, 186.
 Favorite (royale), 191, 197, 198, 199, 200 (n. 1), 201 (fig. 169 et 170), 202, 203 (fig. 172 à 175), 204 (fig. 176 à 179), 205 (fig. 181), 208.
 Fawtier, R., 66 (n. 1).
 fécondité (symbole de), 198 (n. 5).
 femme (secondaire), 209 (cf. épouse).
 fête, (de la Seconde Naissance d'Hathor) 188.
 filtre (cf. tamis), 194.
 fleur (coiffure à), 197, 210 etc...
 Forrer, E., 54, 57.
 Forrer, W., VII, 1, 11 et suiv.
 foyer, 205.
 frange, 197, 218, 219.
 frise (« égyptienne »), 179.
 frise (animale), 185, 186 (capridés), 190, 191, 206, 208, 214.
 frise (végétale), 185, 186, 212, 219.
 frise (avec personnages), 218 (n. 6).
 fruit (de lotus), 202 (n. 4), cf. lotus.
 Furumark, A., 238.

G

gage, 205.
 galon, 218, 219.
 gargouille, 183 (n. 2).
 Gasgas, 65.
 Gaule, 176, 272.
 Gaza, 275.
 gazelle, 197, 203, 204 (fig. 176 à 181) (et n. 1, p. 203), 209 (et n. 3).
 gazelle (*dorcas*), 183, 203, 204, 209.
 geste (évolution du), 211 (fig. 188^a à 190^b), p. 213, (fig. 191^a à 193^b, ainsi que 203^a).
 Gézer, 174.

Ghirshmann, R., 178.
 Gilgamesh, 85.
 Gjerstad, E., 272.
 godet, 191, 193, 194, 196.
 Gournah, 203 (n. 4), (cf. Thèbes et tombes thébaines), 215 (fig. 197), 218 (n. 5).
 gouttelette (ornement de chapiteau), 214, 215.
 grand-prêtre d'Ugarit, X.
 grappe (de raisins), 186, (cf. raisin).
 Griffith Institute, Oxford, 200 (n. 2).
 Griffon, 82.
 Gubla, 46.
 Gurney, O. R., 8 (n. 1), 11 (n. 2) et suiv., 88.
 Güterbock, H. G., VII, VIII, 59, (n. 1, 4, 5, 7), 87, 161 et suiv.

H

Habiru, 12 (fig. 4), 14 et suiv.
 hache à talon digité, 22.
 hache d'armes, 22.
 Hafez, R., 1.
 Hala Sultan Tekké, 249 (n. 3).
 Hammurapi, 29, 37 (n. 2), 175, 278.
 harem, 198, 200 (n. 1), 202 (et n. 4), 204, 205, 208, 219.
 Hatchepsout, 188, 200 (n. 1), 216.
 Hathor, 188, 189.
 hathorique (chapiteau), 185.
 Hatti, VII, 9 et suiv., 37, 65, 88, 93 et suiv., 174.
 Hattusili III, VIII, 12 et suiv., 37, 61, 63, 91, 175.
 Hazi, 31.
 Hebat, 31.
 hérésie (période hérétique), 194 (n. 4).
 hiéroglyphes hittites, 3 et suiv., p. 99 et suiv.
 Hill, G., 236 (n. 3).
 Hinti, 59.
 Hissarlik, 274 (n. 2), et suiv.
 Hittites, VII, 1, 3 et suiv.
 Hogarth, G., 37.
 Hongrie, 275 (n. 3).
 Horapollon, 207 (n. 4), 208 (n. 4).
 Horemheb (roi), 182, 196 (n. 4).
 Horemheb (Seigneur), 186 (n. 5), 201 (scribe royal, précepteur royal), 206 (n. 4).

Hourrite, 49, 110, 118, 127, 129, 135, 139, 140, 147, 227.
 Houy (Huy) tombeau du vice-roi de Nubie, Gournah, 189 (n. 5), 191 (n. 2), 197, 212, 215, 218 (n. 2).
 Hyksos, 73.
 hypostase, 206.
 hypostyle, 208 (n. 2).

I

ibex, 206.
 Ibira, 67 (n. 2).
 Idalion, 242.
 Imenemipet (sarcophage, au Louvre), 185 (n. 4), 201 (n. 1), fille problématique d'Aménophis II, 206 (n. 4), 210.
 Imenmès, 196.
 incendie du palais d'Ugarit, VIII.
 Ini-Teshoub, 20 et suiv., 44, 62, 85, 96.
 intimité (geste d'), 205, cf. vie conjugale.
 Iouya, 186 (n. 6), 198 (n. 4).
 Ipouki, 193, 194, 205 (n. 1), 218.
 Ishara, 31.
 Ishtar de la Steppe, 28.
 Ishtar de Zinzara, 49.
 Ishtar hourrite et hittite, 132 et suiv.
 Ishtarumuwa, 79.
 Isiemkheb (reine), 186 (et n. 8).
 Isis (reine), 202 (n. 3).
 Israël, 174.
 Italie Méridionale, 275.
 ivoire, IX, X, 276 et suiv.

J

Jénoam, 174.
 Jéricho, 274 et suiv.
 jeu, cf. *Senet*.
 jupe, 205.
 jupe-pagne, 218.

K

Kadashman-Harbé, 168 (n. 2).
 Kadesh, viii.
 « Kahun », 188 (n. 2).
 Karageorghis, v, 249 (n. 4).
 Karkemish, vii, 6 et suiv., 19 et suiv., 62 et suiv., 85 et suiv., 94, 121 et suiv.
 Karnak, 173 et suiv., 208 (n. 2), 215, 216 (fig. 198).

Kassite, 73, 76.
 Kenamun, 201 (n. 3).
Kep (*Enfant du*), 196.
 Khaemhet, 206 (n. 4).
 Khaemouaset, 202.
 Kharou, 174.
Khekeret Nesou, 198, 201.
Kheprech (casque royal), 201.
 Kherou-ef, 181.
 Khons (tombe thébaine de), 184 (n. 2), 214, 218 (n. 5).
 Kilija, 47, 49.
 kiosque, 186.
 kohol, 198 (n. 3).
 Konia, 37 (n. 2).
 Koşay, Hamit Z., 173.
 Kouban, 177.
 Kourion, 235, 236, 238, 249 (n. 1).
 Krieger, P., vii, ix, 169 (n. 3), 277 (n. 1).
 Kubaba, 21.
 Kummija-Ziti, 52 et suiv.
 Kummija, 154.
 Kuss, R., vii, 170, 278 et suiv.

L

Laroche, E., vii, viii, 1, 16 et suiv., 23 et suiv., 39, 44 et suiv., 57.
 lasso, 187.
 Lat-Kur, 42 et suiv., 85, 94.
 Leyde (Musée de), 188 (n. 2), 209 (n. 4).
 libation, ix.
 Libyens, ix.
 linéaire A (écriture), 237 (n. 3), 238.
 linéaire B (écriture), 237 (n. 3), 238, 246.
 linge (serviette), 191, 196, 197, 216.
 lion, 206.
 lis, 179, 181, 182, 185.
 lit (décor du), 200 (n. 1).
 lotus 179, 181, 185, 198, 200, 202 (n. 2).
 lotus (bulbeux blanc), 182, 185.
 lotus (bleu), 185.
 lotus (fruit de), 202 (n. 4).
 lotus (bouton de), 203.
 Louvre (Musée du), ix, 185 (n. 4), 186 (n. 7), 196, 203 (n. 1), 206 (n. 1), 215 (n. 1), 236.
 Luki..., 174.
 lumière, 205.
 Luristan, 177, 275 (n. 1).
 Lybie, 173 et suiv.

M

- main (gestes de la), 211 (et fig. 182 (p. 206)
188^a à 193^b, ainsi que 203^a) 212.
main (verser de l'eau sur la), 205.
maison, 205.
malade, 205.
Malatya, 95.
Mallowan, Agatha et M. E. L., v, xi.
Manina, 53.
mariage (vase (?) de), 180 (fig. 126), 198,
202 (n. 3), 205, 208, 219, 220.
Mashana-Ura, 55 et suiv.
Mashunura, 41, 47 (fig. 65).
Masson, O., vii, x, 229 et suiv.
matrice de sceau, 87 et suiv.
Maxwell-Hyslop, R., 23 (n. 2, p. 22).
mèche (de cheveux), 210, 219.
Medinet Habou (colonnnette de), 183 (fig. 134),
184, 200 (n. 1), 202 (et n. 4), 204, 212,
215.
Megiddo, 177.
Meir (tombe de), 188 (n. 2).
Menkheperrenneb (tombe de), 191 (n. 2),
206 (n.4), 215.
Menat, 198 (n. 5).
Menna, 197 (n. 3), 198, 199, 203, 210.
Memphis, 196.
Mera (tombeau de), 187 (n. 3).
Merenptah, 190.
Merit Amon, 202.
métopes, 212 (et n. 2).
Metropolitan Museum, 187 (n. 4).
Mineptah, ix, x, 169 et suiv., 229.
Minet-el-Beida, 233, 234, 236, 244, 246.
modius, 202.
moucheture (sur taureau), 215.
Moutemouia, 179.
Mukish, 5, 6 et suiv., 27, 49, 277.
Munahinu, 77.
Mursil II, viii, ix, 3, 8 et suiv., 12, 14,
59 et suiv., 63, 87, et suiv., 101 et suiv.,
161 et suiv.
Mursil III, 61, 88, 162.
Muwatalu, viii, 8, 11, 16, 19, 24, 29, 41,
43, 88, 93 et suiv., 161 et suiv.
Mycènes, xi, 221 et suiv., 272.

N

- Naissance (fête de la Seconde Naissance
d'Hathor), 188-189.
Nakht (parchemin de), 183 (fig. 130-131),
190, 207, 209.
Nakhtamun (tombe thébaine de), 184, (n. 2)
214.
Nanuwati, 55
Naumann, R., 22 (n. 2).
Neb Amon (tombe de), 191, 198, 203, 205
(n. 1), 218.
Nebet Taouy, 198 (n. 3, p. 197), 201, 202
(fig. 171).
nef (fluviale), 188.
Neferhetep (tombe thébaine de), 185 (fig. 140),
206, (n. 4), 212 (n. 6), 217, 218.
Nefer-Neferou-Iten-Ta-Chérit, 220.
Nefer-Neferou-Ré, 220.
Nefertiti, 194, 210 (n. 1), 220.
Nergalabu, 246.
Nergal Abu, 229.
« Neuf-Arcs », 201.
Nia ou *Niaou* (bouquetin sauvage), 187,
207, 208.
niche, 184, 200 (n. 1).
Nii, 6 et suiv., 49, 277.
Niqma'd, cf. Nyqma'd.
Niqmad, IX, 3, 5, 6, 33, 49, 53, 67, 77 et
suiv., 164 et suiv., 277.
Niqmepa, 12 et suiv., 31, 44, 67, 77, 90 et
suiv., 93, 164 et suiv.
Ninive, 177.
noces, 205, 206.
nœud, 209.
Nougayrol, J., viii, 1, 5, 9, 13, 16, 28 et
suiv., 37, 44, 58, 67, 71, 77 et suiv., 82,
164 et suiv., 231, 246 (n. 3 et 4).
nourrice (royale), 201, 210 (n. 1).
Nubie, 185, 186, 187, (cf. bouquetin de),
197, 218.
Nuhasse, 5, 6 et suiv., 27, 49, 227.
Nyqma'd (mariage ? de), fig. 126, et p.
180, 190, 191, 205, 208, 219.
- O
- offrandes (porteurs d'), 209 (n. 4).
or, 28.
Orbiney (papyrus d'), 205.

oreille, 209, 210 (et n. 1) (cf. aussi boucle d'oreille).
 « Ornement » (du Harem), 219.
 Oronte, 7.
 oryx, 187 (n. 3), 206.
 ostraca (figurés), 200 (n. 1).
 Otten, A., 19 (n. 2).
 « *Ousekh* » (collier), 185.
 Ouserhet, 209.

P

Pa-am (ou Pa-ym), 203 (n. 1).
 Pa-iry (tombe thébaine de), 198 (n. 3, p. 197), 203 (n. 3).
 pagne (royal), 201, 218.
 palmette (décorative), 203 (n. 1).
 palmier (pousse de), 188 197 (fig. 183), 207.
 Panehesy, 206, 218 (n. 6).
 papyrus (et chapiteau paryriforme), 179, 182, 185, 190.
 parade (des tributs étrangers), 181, 182.
 parchemin, 182, 183, 186 (n. 1), 190, 207, 209.
 Parennefer (tombe amarnienne de), 182, 185, 194.
 peigne, 186.
 pendeloque, 210, 219.
 pendentif, IX.
 pendentif (motif architectural), 179, 185.
 Périr, x, 173.
 perruque, 198, 209, 210 (n. 1 et fig. 185 à 187), 219.
 Perse, 275.
 pétale (de fleurs), 214.
 Petit Palais de Ras Shamra-Ugarit, 230.
 Peuples de la Mer, IX, 173 et suiv.
 Pharaon, 205, 206, 209, 219.
 pied (de meuble), 186.
 Piha-Lu, 53 et suiv., 85.
 Piha-Ziti, 40 et suiv., 85.
 Pironin, P., VII.
 Pizidki, 75.
 pleureuse, 218.
 plume d'autruche, 186 (et fig. 127-142).
 porte fortifiée (de Médinet Habou), 184, 200 (n. 1), 202, cf. « Tour ».
 porteur (d'offrandes), 209 (n. 4).
 Posener, G., 82.
 poterie mycénienne, 233 à 236.
 pousse (de palmier), 188 (fig. 183), 207.

précepteur, 201.
 princesse (égyptienne), 180 (fig. 126), 198, 204, (cf. aussi, femme et épouse secondaire), 205, 216, 218, 219.
 protome (animal), 182, 190, 206 (v. 4).
 Puduhepa, 12 et suiv., 37, 60, 63.
 Pugliese Carratelli, G., 237 (n. 3).
 purification, 208 (n. 2).
 Puyemrè, 215 (n. 2).

Q

Qadesh, 12, 93.
 qardabbu, 40.

R

rabitu, 30 et suiv.
 raisin (grappe), 179, 185 (n. 7), 186 (n. 7), 212, 219.
 Ramsès II, 41, 37, 91, 93, 164, 171, 175, 198, 201, 202, 204, 210.
 Ramsès III, 183, 200 (n. 1), 202, 210, 211, 212, 213.
 rapière, X.
 Rechef (divinité), 209 (n. 3).
 Reines hittites, 98, 100, 105, 120.
 Rekhmara (tombe thébaine de), 185, 187, 189 (n. 5), 191, 198 (n. 5), 206 (n. 4), 212 (n. 7).
 réplique de sceau, 71.
Ren (*nia* ou *niaou*), 187.
rnp (année), 208 (et n. 2).
 revigoration, 208 (n. 2).
 Rib-Addi, 46.
 rituel de mariage, IX.
 robe, 218, 219.
 Roumanie, 275 (n. 2).
 rosette (ornement architectural), 182 (fig. 130), 212 (n. 2).
 rosette (ornement de coiffure), 198, etc...
 Rowton, 171.
 ruban, 209.
 Russie méridionale, 275.

S

Sahuruwuwa, 20 et suiv.
 Samsun (Eski Samsun), 238 (n. 5).
 Sakkarah, 196.
 Sarri-Kusuh, 21.

Sarruma, 21 et suiv.
 satellite (pays), 207, 209.
 Sat Imen, 198, 200 (fig. 167 à 169), 201,
 204, 205, 218, 219.
 Sayce, A. H., 238 (n. 5).
 scarabée, ix, 44, 277.
 sceau, viii, 66 et suiv.
 Schaeffer-Boehling, A., VII.
 Sed (fête), 181, 208 (n. 2).
 Senenmout, 206 (n. 4).
 Senet (jeu de), 196 (fig. 164), 216.
 Senrè, 210 (n. 1).
 Seped, 81.
 serviette (cf. linge), 194, 196, 197, 216.
 Setep-En-Rè, 220.
 Séthi I, 185 (n. 3), 189 (n. 5), 198 (n. 5),
 208 (n. 2), 211, 213.
 Séthi II, 176.
 Seyrig, H., vii.
 Shakalesh, 174.
 Shardanes, 174.
 Sharelli, 80, 82, 168.
 Sharrukushuh, 7.
 Shaushga-Muwa, 30 et suiv., 62, 79, 85.
 Shor-El, 80.
 Sialk, 178.
 Sibérie, 274.
 siège, 198.
 signes hiéroglyphiques pour : montagne,
 112 et suiv. ; vie, 114 ; santé, 144 ; scribe,
 147 ;
 Simon (collection James), 200 (n. 3).
 Sin, 31.
 Sinda, 238.
 Siyannu, 9 et suiv., 90.
 siphon, 196.
 Sjöqvist, E., 234 (n. 4).
 Smenkèrè, 194.
 Soli, 274.
 souveraine, 210.
 sphinx (léontocéphale, hiéracocéphale), 186.
 Sryl, 81.
 Sothis, 81 (n. 3).
 Stubbings, F. H., 234, 238 (n. 5), 246 (n. 4).
 Sud (produits des pays du), 186.
 Suppiluliuma, 1 et suiv., 12, 14, 58, 63 et
 suiv., 88, 89 et suiv., 101 et suiv., 161 et
 suiv., 277.
 Suppiluliuma II, 19.
 support (de vase), 203 (n. 1) et fig. 184 (p. 208).

symbole, 209.
 symbole (d'une force nocive), 186, 206, 207.
 symbolique (frise), 208 etc...
 synchronismes syro-hittites, 133, 151.
 Syrie, ix, 10.
 Syrien (Tributs offerts par), 189 (et n. 5),
 191, 215, 216.

T

tabarna, 12.
 Tabiyanu, 77.
 tablettes chypro-minoennes de Ras Shamra
 (1953), 239 sqq.
 tablettes chypro-minoennes de Ras Shamra
 (fragments de 1955), 247 sqq.
 tablettes chypro-minoennes d'Enkomi (1951-
 1953), 239, 240, 245, 248, 250.
 tablette égéenne, x.
 Tabrammi, 28, 50 et suiv.
 Taki-Sharruma, 37, 62.
 Takhuli, 39 et suiv., 47, 85.
 Tak-Kilisi, 178.
 Talmi-Sharruma, 58.
 Talmi-Teshub, 29 et suiv., 85 et suiv.
 Talmia, 57.
 Talyche, 177, 272, 274 (n. 2).
 tamis (cf. filtre), 194.
 Tamrisharruma, 18 et suiv.
 Tanis, 91.
 Tarkudassu, 26, 29.
 Tarsus, 13, 274 (n. 2) et suiv.
 taureau, 209.
 taureau (tête de), 191 (n. 2), 215.
 taureau (dépouille de), 206.
 taureau (protome de), 206 (n. 4).
 Tawananna, 1 et suiv., 59.
 Tell Ahmar, 275 (n. 1).
 Tell Brak, 274 (n. 2).
 Tell el Amarna, ix, 33 (n. 1).
 tente (funéraire), 186.
 Tépé Gawra, 275 (n. 1).
 Tépé Giyan, 275 (n. 1).
 Tépé Sialk, 178.
 Teshub, 24, 154.
 tête (animale décorative), cf. taureau et
 bouquetin.
 Tette, 7.
 Thèbes, 91, 198, 201 (n. 2 et n. 3), 212.
 Thenenna (tombe thébaine de), 216 (n. 1).

Thouiyou, 186 (n. 6), 198 (n. 4).
 Thoutmosis III, 185, 186, 192, 203, 204,
 212 (et n. 4), 213, 219 (n. 2).
 Thoutmosis IV, 187 (n. 2), 191 (n. 1), 198,
 199, 201, 210, 213, 216 (n. 1).
 Thureau-Dangin, F., 80 (n. 2).
 Tihi-Teshub, 35 et suiv.
 Tii ou Tij, ix, 277.
 Tili-Sharruma, 44.
 Tili-Teshub, 35 et suiv.
 Tiya (épouse d'Aménophis III), 181, 198,
 200 (n. 3 = Teje), 220.
 Tlmyn, 81.
 tombes thébaines (citées d'après le nom de
 leur propriétaire).
 « Tour » cf. porte fortifiée et p. 202 (n. 4).
 Tout Ankh Amon (roi), 182, 185, 189 (et n. 5),
 et 194, 198 (n. 3), 212, 215, 216, 218, 220.
 Tout Ankh Amon (trésor de), (fig. 147)
 189, 205.
 Toursha, 174.
 triade hittite, ix.
 trident, 178.
 triglyphes, 212.
 Troie, 274 et suiv.
 trousseau, 219.
 Tudhalija IV, 14 et suiv., 24, 30 et suiv.,
 61 et suiv., 63, 79.
 Tuppa, 28.
 Tutti, 55 et suiv.

Typhon (animaux typhoniens), 206.

U

union (cf. mariage), 204.
 uns, 78 (n. 2).
 Ur, 275 (n. 5).
 Ura, 12 et suiv., 35, 38, 53.
 Uraeus, 185, 202, 206.
 Urhi-Teshub, 11, 12, 28, 60, 65, 88, 93,
 161 et suiv.
 Ushnatu, 9 et suiv., 90.

V

Vallée des Reines, 201.
 Vandier, J., vii, ix, 81 et suiv., 164 et
 suiv., 169 et suiv., 176.
 vase, 191, 219.
 vassal, 206.
 voutour, 202.
 Ventris, M., 237 (n. 3), 240 (n. 1), 245, 246.
 vêtement (féminin) cf. costume, jupe, pagne
 collerette etc...
 vêtement (masculin), 219 (n. 1).
 vice-roi (de Nubie), 185, 189, (n. 5), 197, 218.
 Virolleaud, Ch., 67 (n. 2), 78, 80, 81 (n. 1),
 87, 175 (n. 3), 231, 265 (n. 1).
 vocalisme hittite, 126, 136 et suiv.
 volute (de chapiteau), 214.

TABLE DES FIGURES

Figures	Pages
1. Plan de la cour V du palais d'Ugarit (état des fouilles, 1954). Dans l'angle sud-est (en haut à droite), au rez-de-chaussée, la pièce contenant les tablettes hittites et l'escalier qui montait au premier étage. Les chiffres précédés d'un petit rectangle noir indiquent les numéros topographiques des tablettes trouvées. Au centre de la cour, le bassin d'eau ornemental avec sa conduite d'alimentation. — Plan relevé par W. Forrer et R. Kuss. Échelle : 1 cm sur le plan = 1 m 50 sur le terrain	2
2. Sceau de Suppiluliuma et de la reine Tawananna imprimé sur la tablette 17.227. Diam. de l'empreinte : 42 mm. Cf. <i>Recueil</i> , § 1. Dessin de W. Forrer	3
3. Sceau de Suppiluliuma et de la reine Tawananna (17.227). Photographie du moulage de l'empreinte	3
4. Sceau de Suppiluliuma et de la reine Tawananna (17.227). Photographie de l'empreinte originale, agrandie 2 fois 1/2. Cf. <i>Recueil</i> , § 1	4
5. Fragment de tablette (17340) avec partie supérieure du sceau de Suppiluliuma. (Grand. nat.). Cf. <i>Recueil</i> , § 1	5
6. Tablette incomplète (17.340) portant l'empreinte du sceau de Suppiluliuma et de Tawananna. Env. 1/2 de la grandeur nat.	6
7. Sceau de Mursil II imprimé sur la tablette 17.380 et 382 : réduction du tribut à payer par Ugarit au roi hittite. — Dessin de W. Forrer. — Diam. de l'empreinte 45 mm.	8
8. Sceau de Mursil II. Moulage de l'empreinte (17.382)	9
9. Sceau de Mursil II. Moulage de l'empreinte (17.237) confirmation des frontières nord d'Ugarit	10
10. Sceau de Mursil II. Moulage de l'empreinte (17.237, frontière nord d'Ugarit)	10
11. Fragments de sceau de Mursil II (17.225 et 335). Rectification de frontière concernant Siyannu et Ushnatu et confirmation du tribut à payer par ces principautés au roi d'Ugarit. — Dessin de W. Forrer	11
12. Fragments de sceau de Mursil II (17.235 et 335) sur des tablettes réglant les tributs à payer au roi d'Ugarit par les pays Siyannu et Ushnatu et fixation des frontières	11
13. Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa, 18.03 accord entre le roi hittite et Niqmepe, roi d'Ugarit relatif aux marchands de la ville d'Ura. Dessin de W. Forrer. Diam. de l'original : 24 mm	12
14. Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (17.238, engagement de Hattusil de rendre au roi d'Ugarit les transfuges en territoire des Habiru). Dessin de W. Forrer.	12
15. Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (17.229, amende à payer pour le meurtre à Apsuna, en territoire d'Ugarit, de sujets hittites). Diam. de l'empreinte 25 mm. Dessin de W. Forrer	12
16. Sceau de la reine Puduhepa (17.133), lettre adressée au roi Ammistamru II en vue de régler l'affaire d'un bateau d'Ugarit coulé hors des eaux territoriales de ce pays. Photographie du moulage de l'empreinte	13
17. Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (18.03, accord relatif aux marchands ou artisans d'Ura installés temporairement dans le pays d'Ugarit). Photographie du moulage de l'empreinte	13

Figures	Pages
18. Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (17.130, accord relatif aux marchands d'Ura en territoire d'Ugarit). Photographie du moulage de l'empreinte	14
19. Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (17.238, accord relatif aux transfuges en territoire des Habiru). Photographie du moulage de l'empreinte (diam. : 25 mm.). Voir fig. 20	14
20. Sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (17.258, accord mentionnant les Habiru). Agrandissement de l'empreinte originale. Voir fig. 19	15
21. Empreintes du sceau de Hattusil III et de la reine Puduhepa (à gauche, texte n° 1 803, accord relatif aux marchands d'Ura ; à droite, texte 17.229, amende à payer pour meurtre de marchands en territoire d'Ugarit). Photographie des empreintes originales	16
22. Sceau de Hattusil et de la reine Puduhepa (17.229 : amende pour meurtre en territoire d'Ugarit de marchands probablement de nationalité hittite). Photographie du moulage de l'empreinte. Voir fig. 21	17
23. Sceau de la reine hittite Puduhepa agrandi 3 fois. Photographie du moulage de l'empreinte (17.133, règlement de l'affaire d'un bateau d'Ugarit coulé).	18
24. Sceau de Tudhalija IV. Dessin de W. Forrer du champ central figurant, à droite, le roi hittite protégé par le dieu Muwatallu et, à gauche, une déesse (parèdre du dieu ?). Entre ces deux groupes, l'inscription en hiéroglyphes hittites. Pour l'inscription périphérique, cf. fig. 25	19
25. Inscription en cunéiforme du sceau de Tudhalija IV (cf. fig. 24). Dessin de W. Forrer.	20
26. Sceau de Tudhalija IV. Photographie de l'empreinte originale (diam. 55 mm.) sur la tablette 17.159 : exposé des motifs de la répudiation par Ammistamru, roi d'Ugarit de la fille de Bentesina, roi d'Amurru	21
27. Sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish (17.146). Diam. de l'empreinte 46 mm. — Dessin de W. Forrer.	22
28. Sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish. Photographie du moulage de l'empreinte (17.146). Convention économique entre Ugarit et Karkemish	22
29. Sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish. Diam. de l'empreinte 46 mm. (17.230), convention économique entre Karkemish et Ugarit. — Dessin de W. Forrer.	23
30. Cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish, indiquant son protocole. (Longueur 52 mm, largeur 28 mm.), 17.128. Amende à des marchands hittites ayant lésé les intérêts de ressortissants d'Ugarit. — Dessin de W. Forrer.	23
31. Cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi d'Ugarit. Photographie du moulage de l'empreinte sur la tablette 17.128, jugement du roi de Karkemish en faveur de ressortissants d'Ugarit. Long. totale de l'empreinte 90 mm.	24
32. Cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish (Long. 47 mm, largeur 26 mm.) 17.59. Dessin de W. Forrer.	24
33. Moulage du cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish imprimé sur une tablette selon laquelle Tudhalija IV renonça aux renforts de troupes et de chars d'Ugarit (17.59)	25
34. Cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish (long. de l'empreinte 48 mm, larg. 27 mm.), 17.158. Dessin de W. Forrer	26
35. Moulage de l'empreinte du cylindre-sceau d'Ini-Teshub, roi de Karkemish sur une tablette qui fixe le dédommagement à payer par des gens d'Ugarit tenus pour responsables du meurtre d'un marchand du pays de Tarkudassu (17.158)	26
36. Cylindre-sceau de Talmi-Teshub, roi de Karkemish (17.226). Long. de la gravure déroulée 41 mm ; largeur 24 mm. — Dessin de W. Forrer	29
37. Empreinte du cylindre-sceau de Talmi-Teshub, roi de Karkemish sur un accord spéci-	

Figures	Pages
fiant que les biens mobiliers d'une princesse hittite seront restitués tandis que les biens immobiliers seront rendus au roi d'Ugarit (tablette 17.226).....	30
38. Sceau de Shaushga-Muwa, roi d'Amurru (17.228). Diam. 29 mm. Dessin de W. Forrer.	31
39. Moulage de l'empreinte du sceau de Shaushga-Muwa, roi d'Amurru sur une tablette se rapportant à l'affaire de sa sœur répudiée par Ammistamru, roi d'Ugarit (17.228). — Voir fig. 40.....	31
40. Photographie agrandie trois fois de l'empreinte originale du sceau de Shaushga-Muwa, roi d'Amurru sur l'accord relatif à l'affaire de sa sœur, fille du roi Bentesina d'Amurru qui fut répudiée par le roi d'Ugarit, Ammistamru (17.228). Cf. fig. 39.	32
41. Sceau du roi d'Amurru Shaushga-Muwa (17.372). Diam. 29 mm. Dessin de W. Forrer. (Voir fig. 42 et 44).....	33
42. Empreinte incomplète du sceau de Shaushga-Muwa, roi d'Amurru (voir fig. 41). Affaire de « la fille de Rabitu » (17.372).....	33
43. Tablette 17.318-349 relative à l'affaire de « la fille de Rabitu » portant le sceau de Shaushga-Muwa, roi d'Amurru, imprimé à l'envers. — Env. grand. nat.....	34
44. Tablette portant le préambule « Paroles de Shaushga Muwa, roi d'Amurru, fils de Bentesina roi d'Amurru » (17.360 et 17.372) et l'empreinte du cylindre-sceau d'Aziru, roi d'Amurru. Au milieu, le sceau personnel de Shaushga-Muwa (voir aussi fig. 41 et 42). Env. 2/3 de la grand. nat.....	34
45. L'empreinte du cylindre-sceau dynastique d'Amurru (cf. fig. 44). Agrandissement d'un tiers.....	34
46. Cylindre-sceau dynastique d'Amurru utilisé par « Du-Teshub, le roi » sur l'inventaire de la dot d'Ahatmilku, sa fille, devenue l'épouse du roi Ammistamru d'Ugarit (cf. <i>PRU</i> III, p. x et 182 et, ici fig. 47). — Dessin de W. Forrer.....	35
47. Empreinte du cylindre-sceau dynastique d'Amurru utilisé par Du-Teshub sur l'inventaire de la dot de sa fille Ahatmilku, reine d'Ugarit. Cf. fig. 46. (Agrandis env. au double.).....	36
48. Sceaux d'Arma-Ziti, prince hittite (diam. 37 et 23 mm.) Dessin de W. Forrer. Cf. fig. 49 à 51. (17.314).....	37
49. Moulage de l'empreinte du sceau d'Arma-Ziti, prince hittite sur une tablette réglant un différend entre un négociant d'Ugarit et un trésorier hittite débouté de sa demande (17.314). Cf. fig. 48. — Diam. 37 mm.....	38
50. Moulage de l'empreinte du second sceau d'Arma-Ziti, prince hittite (cf. fig. 48 et 49). Diam. de l'empreinte 23 mm.....	38
51. Photographie des empreintes originales du sceau d'Arma-Ziti, prince hittite sur un accord relatif aux relations commerciales entre la ville hittite Ura et Ugarit (17.316). Agrandissement au triple.....	38
52. Sceaux de Tihi-Teshub et Tili-Teshub, ambassadeurs hittites, chargés de mission en Égypte. Diam. 27 mm. Dessin de R. Kuss. (17.137). Cf. fig. 53.....	39
53. Moulage des empreintes de sceau de Tihi-Teshub et Tili-Teshub, messagers de « Mon Soleil, chargé de mission en Égypte ». (17.137). Cf. fig. 52. Diam. des empreintes 27 mm.....	40
54. Sceau (-bague) du prince Taki-Sharruma, diam. de l'original 28 mm, largeur 12 mm. Dessin de W. Forrer. Cf. fig. 55 à 57 et p. 37.....	41
55. Tablette portant trois empreintes du sceau de Taki-Sharruma, prince. Le document concerne la livraison ou la vente par deux personnages qualifiés de « fils du très-puissant » au préfet ou gouverneur d'Ugarit d'un homme moyennant quarante sicles d'argent. Grand. nat. (17.251). Cf. p. 37 et suiv.....	41
56. Agrandissement au triple des empreintes du sceau de Taki-Sharruma, prince, sur la tablette 17.251 (Cf. fig. 54 et 55 et p. 37).....	42

Figures	Pages
57. Moulage des trois empreintes du sceau de Taki-Sharruma, prince, sur la tablette 17.251. Cf. fig. 54 à 56 et p. 37	43
58. Sceau du prince Taki-Sharruma (diam. 25 mm.). Dessin de R. Kuss. Cf. p. 37	43
59. Agrandissement de l'empreinte du sceau de Taki-Sharruma, prince, sur la tablette 17.403 fortement endommagée par l'incendie des Archives Sud. Diam. de l'empreinte 25 mm.).	43
60. Tablette 17.403 fortement endommagée dans l'incendie des Archives Sud, portant au centre l'empreinte du sceau circulaire du prince Taki-Sharruma (diam. de l'empreinte 25 mm.).	43
61. Sceau de Takuhli, «qardabbu» à la cour de Karkemish. Diam. 18 mm. — Dessin de W. Forrer	44
62. Tablette endommagée au cours de l'incendie des Archives Centrales (16.273) portant en haut l'empreinte d'un cylindre-sceau anépigraphique, au milieu du sceau hittite de Takuhli, alors «qardabbu» à la cour de Karkemish (Agrandissement au double).	45
63. Cylindre-sceau de Piha-Ziti incomplet (17.248). — Dessin de R. Kuss	46
64. Moulage de l'empreinte du cylindre-sceau endommagé de Piha-Ziti (voir fig. 63 et 65).	46
65. Fragment de tablette (17.248) portant l'empreinte incomplète du cylindre-sceau de Piha-Ziti. Le document concerne une affaire de dommages à verser par deux ressortissants d'Ugarit pour un vol au détriment de Mashunura. Long. totale de l'empreinte 58 mm.	47
66. Tablette des Archives Sud portant sur l'avvers l'empreinte du cylindre-sceau et du cachet oval d'Amanmashu et sur le revers (voir fig. 72), le cylindre de Lat-Kur, fonctionnaires et scribes hittites. Le document concerne le rachat par le roi d'Ugarit à Tili-Sharruma, fils du roi de Karkemish d'un serviteur et de sa famille (1728-76). Env. grand. nat.	48
67. Agrandissement au double du cylindre-sceau et du cachet d'Amanmashu, fonctionnaire d'origine égyptienne, passé au service du roi de Karkemish.	48
68. Cylindre-sceau d'Amanmashu (cf. fig. 66 et 67). Long. de la scène gravée 45 mm ; haut. 31 mm. — Dessin de W. Forrer.	50
69. Moulage de l'empreinte du cylindre-sceau d'Amanmashu, cf. fig. 66 à 68.	50
70. Cylindre-sceau de Lat-Kur, scribe hittite de Karkemish. Long. de la scène gravée 45 mm ; haut. 26 mm (17.28-76). Dessin de W. Forrer	51
71. Agrandissement au double de l'empreinte du cylindre-sceau de Lat-Kur, scribe de Karkemish sur la tablette 17.28-76 qui concerne le rachat par le roi d'Ugarit d'une famille de serviteurs (cf. fig. 66 et suiv.)	51
72. Moulage de l'empreinte du cylindre-sceau au nom du scribe hittite Lat-Kur (cf. fig. 66 à 71)	52
73. Sceau du prêtre Kilija de Zinzara. Diam. 18 mm. — Dessin de W. Forrer	52
74. Moulage de l'empreinte du sceau de Kilija, prêtre d'Ishtar (cf. fig. 73)	53
75. Tablette (18.02) portant le cachet du prêtre d'Ishtar Kilija de Zinzara confirmant l'achat par le roi d'Ugarit d'une famille de serviteurs pour la somme de cent sicles d'argent. (Env. grand. nat.)	54
76. Sceau de Trabammi, gouverneur du palais hittite probablement à Boghazkeuy. Diam. 34 mm. Dessin de W. Forrer	55
77. Photographie du moulage et de l'original de l'empreinte du sceau de Trabammi imprimé sur la tablette 17.231 selon laquelle le gouverneur hittite a cédé à la reine d'Ugarit un serviteur, compatriote qui, jusque-là, était un sujet du roi Urhi-Teshub, cf. p. 50	55
78. Dessin et moulage de l'empreinte du sceau (-bague) de Kummija-Ziti de Karkemish (17.371 et 18.20). Long. env. 30 mm. — Dessin de W. Forrer. Cf. p. 52	56

Figures	Pages
79. Tablette incomplète (17.371 et 18.20) portant trois empreintes du sceau-bague de Kummija-Ziti (voir fig. 78) et en haut, à droite, l'empreinte du sceau de Zuzzuli, « qardabbu » du roi de Karkemish. Le document concerne une transaction avec les marchands de la ville hittite d'Ura. Env. gr. nat. Cf. p. 52	56
80. Tablette 17.319 des Archives Sud réglant des accords commerciaux entre Ugarit et la ville hittite d'Ura (cf. fig. 79) et portant les empreintes d'un cylindre-sceau sans légende (en haut) et de deux cachets circulaires de Piha-LU ou d'Alalimi. (Grand. nat.) Cf. p. 53 et suiv.	57
81. Agrandissement au double des empreintes de cylindre et cachets de Piha-LU et d'Alalimi. (Cf. fig. 80 et 82, 83 cf. p. 53)	59
82. Cylindre-sceau et cachet de Piha-LU et d'Alalimi (17.319). Dessin de W. Forrer. (Cf. fig. 80, 81, cf. p. 53)	59
83. Moulage des deux empreintes de sceau sur la tablette 17.319 (env. gr. nat.) Cf. fig. 80 à 82, cf. p. 53	60
84. Sceau (diam. 300 mm.) sur une tablette en langue hittite relative au versement d'une somme de 600 sicles d'argent avec clause de non-réclamation (17.109). Cf. p. 54. Dessin de W. Forrer	60
85. Sceau du fonctionnaire hittite Tutti (diam. 25 mm). Dessin de W. Forrer.	61
86. Photographie du moulage et de l'empreinte originale du sceau de Tutti sur un fragment de tablette (17.135). Diam de l'empreinte 25 mm. Cf. p. 55	61
87. Plaquette d'argile portant l'empreinte d'un sceau hittite au nom de Mashana-Ura (?). Diam. 26 mm. C. p. 55. — Dessin de R. Kuss	62
88. Sceau hittite original en stéatite d'un particulier avec monture en bronze. Diam du cachet 21 mm. (Inv. 18.263). Cf. p. 55. et suiv.	63
89. Moulage du cachet hittite d'un particulier trouvé à Ras Shamra en dehors du palais. (pt. top. 972, à 1 m 80 de profondeur). Cf. p. 55 et suiv.	64
90. Sceau hiéroglyphique hittite non identifié (diam. 24 mm). — Dessin W. Forrer	65
91. Empreinte de sceau hittite non identifié des Archives Sud (17.232) mentionnant deux personnages ainsi que Talmi-Sharruma, trésorier. Cf. p. 58. Grand. nat.	66
92. Tablette des Archives Centrales portant l'empreinte du cylindre-sceau dynastique original (15.90, Niqmad II, « sceau du roi ». Cf. <i>PRU</i> III, p. 54)	68
93. Tablette des Archives Centrales portant l'empreinte du cylindre-sceau dynastique original (cf. <i>PRU</i> III, p. 53, tablette 15.89)	70
94. Tablette des Archives Centrales avec l'empreinte du sceau dynastique du type dit kassite (cf. <i>PRU</i> III, p. 75, tablette 15.91)	71
95. Tablette des Archives Centrales portant l'empreinte du cylindre-dynastique du type dit kassite (cf. <i>PRU</i> III, p. 81, tablette 16.143)	72
96. — Comparaison des deux cylindres-sceaux dynastiques utilisés dans les Archives Centrales du palais d'Ugarit pour authentifier des documents du XIV ^e ou XIII ^e s., av. n. è. En haut, l'original, en bas, le type dit Kassite. — Dessin de W. Forrer	73
97. A gauche, tablette des Archives Centrales portant l'empreinte du sceau dynastique dit du type kassite (<i>PRU</i> III, p. 75 (15.91). — A droite, tablette des mêmes Archives avec l'empreinte du cylindre-sceau dynastique original (cf. <i>PRU</i> III, p. 88, 15.88 « Grand sceau du roi », Niqmepa)	74
98. Trois tablettes des Archives Centrales du palais d'Ugarit portant l'empreinte du cylindre dynastique. A gauche, tablette 15.91, cf. fig. 97 ; — au milieu 15.86, cf. <i>PRU</i> III, p. 51, échanges de terres de la reine Pizidki d'Ugarit avec des particuliers, du temps d'Ammistamru II ; à droite 15.190, cf. <i>PRU</i> III, p. 137). Les tablettes 15.86 et 15.190 portent l'empreinte du sceau dynastique original.	75

Figures

99.	Tablette non cuite et anépigraphique portant, sans doute pour comparaison, les empreintes des deux cylindres-sceaux dynastiques utilisés dans les Archives Centrales du palais. (Cf. <i>PRU</i> III, p. xxiv xv et fig. 25). — En haut l'empreinte du sceau original, en bas, celle du sceau considéré comme un second original du temps des Kassites, 16.393 A	76
100.	Sceau personnel du roi Niqmad d'Ugarit avec légende en cunéiforme babylonien. (Cf. <i>PRU</i> II, p. 18). Long. de la gravure 42 mm. — Dessin de W. Forrer	78
101.	Acte d'affranchissement de Niqmad portant deux empreintes de son cachet personnel. (Cf. <i>PRU</i> II, p. 18). Env. gr. nat. (16.191 et 272)	79
102.	Agrandissement au triple des deux empreintes du cachet personnel du roi Niqmad d'Ugarit (16.191 et 272). Cf. fig. 100 et 101	80
103.	Sceau personnel d'Ammistamru portant en cunéiforme alphabétique la légende « sceau d'Ammistamru roi du pays d'Ugarit ». Long. de la gravure 30 mm (16.270). Dessin de W. Forrer	81
104.	Tablette des Archives Centrales, convention entre Ammistamru, roi d'Ugarit et Shaushga-Muwa, roi d'Amurru à propos de la « fille du rabitu » (16.270, cf. la traduction dans <i>PRU</i> III, p. 41). Grand. nat. — Le document porte en haut le sceau personnel du roi d'Ammistamru, plus bas le cylindre-sceau dynastique	83
105.	Agrandissement au triple des empreintes du sceau personnel et du cylindre-sceau dynastique sur une convention entre le roi Ammistamru d'Ugarit et Shaushga-Muwa, roi d'Amurru (cf. fig. 103 et 104)	84
106.	Sceau personnel au nom de la reine d'Ugarit Sharelli écrit en hiéroglyphes égyptiens. Long. de la gravure env. 300 mm. — Dessin de W. Forrer	85
107.	Sceau personnel de la reine Sharelli d'Ugarit et cylindre-cachet d'un particulier imprimés sur un acte de vente de propriétés immobilières. 17.325 (Cf. <i>PRU</i> V, en préparation)	86
108.	Cylindre-sceau d'un particulier imprimé sur un acte de vente d'une propriété rurale à la reine Sharelli d'Ugarit. Cf. fig. 107. Grand. nat. — Dessin de W. Forrer	86
109.	Matrice du grand sceau de Mursil II trouvée parmi les cendres du palais d'Ugarit et dessin de l'empreinte par W. Forrer (14.202)	89
110.	Matrice du grand sceau de Mursil II (diam. 5 cm). En haut, photographie directe de l'original, en bas, les signes gravés ont été remplis de craie pour les rendre plus apparents (14.202)	90
111.	Moulage de la matrice du sceau original de Mursil II. Grand. nat.	91
112.	Empreinte sur plastique de la matrice du sceau original de Mursil II trouvée dans le palais d'Ugarit. Diam. de l'original 5 cm	92
113.	Triade hittite de Ras Shamra. Agrandi au double. Dessin de Mme Schaeffer-Boehling.	94
114.	Pendentif en électrum figurant une triade hittite. Env. trois fois grand. nat.	95
115.	Cylindre hittite du Musée d'Alep. Agrandi 1/3 d'un tiers. Dessin de W. Forrer	96
116.	Empreinte de cylindre hittite. Musée d'Alep. Agrandi de 1/3	96
118.	Scène du mariage du roi Niqmad d'Ugarit avec une princesse égyptienne. Gravure sur vase en albâtre. Dessin de W. Forrer. Gr. nat. (cf. aussi fig. 126)	165
119.	Extrait du plan des Archives Centrales. Le vase de mariage fut trouvé au point topographique 132 (au centre, à gauche)	166
120.	Fragments de vases égyptiens en albâtre marqués des cartouches d'Aménophis IV et de Nefertiti trouvés dans le palais d'Ugarit. Les hiéroglyphes conservent dans le creux des traces de couleur bleue et violette (Archives Centrales, 15.202 et 15.203). — Env. 1/2 gr. nat.	167
121.	Fragment de vase égyptien en albâtre avec reste du cartouche de Ramsès et des traces de couleur bleu et violette (15.201). Palais d'Ugarit, Archives Centrales. — Env. 1/2 gr. nat.	167

Figures	Pages
122. Plan de l'habitation qui a fourni l'épée de Mineptha et d'autres bronzes enfouis sous la surface de la courrette intérieure. (Relevé de R. Kuss)	170
123. L'épée de Mineptha et les bronzes trouvés dans le même dépôt. Ras Shamra, 1953. — Env. 1/5 gr. nat	171
124. 1 à 4 l'épée de Mineptha et les bronzes qui l'accompagnaient. — 5. Épée courte trouvée parmi les éboulis de la cour V du palais (Échelle 1 : 3,5). — Dessin de R. Kuss	172
125. Cartouches du pharaon Mineptha gravés sur un sphinx d'Aménophés II. (Musée du Louvre, 123). — Dessin de P. Krieger	174
126. Fragment de vase en albâtre gravé d'une scène figurant le mariage du roi Niqmad d'Ugarit avec une princesse égyptienne. Gr. nat. Ras Shamra, 1951, Cf. aussi fig. 118)	180
Formation et évolution de la colonette composite.	
127. XVIII ^e dyn. (Gournah, tombe n° 226)	181
128. XVIII ^e dyn. (Gornah, tombe de Kherou-ef)	181
129. XVIII ^e dyn. (El Amarna)	181
130. 131. Détails des bouquetins ornant le dais du parchemin de Nakht (XVIII ^e dyn.). (Brit. Mus.)	182
Formation et évolution de la colonnette composite.	
132. (XIX ^e dyn.)	183
133. (XIX ^e dyn.)	183
134. Medinet-Habou (XX ^e dyn.)	183
Formation de la colonette composite (ép. ramesside).	
135. (Gournah, tombe n° 45.)	184
136. (Gournah, tombe n° 31)	184
137. (Gournah, tombe n° 341.)	184
Évolution de l'entablement du dais royal ou divin.	
138. (El Amarna, XVIII ^e dyn.)	185
139. (Gournah, tombe n° 40 XVIII ^e dyn.)	185
140. (Gournah, tombe de Neferhetep, XVIII ^e dyn.)	185
141. (XVIII ^e dyn. Gournah, tombe de Rekhmara, Thoutmosis III.)	185
142. (XVIII ^e dyn. Gournah, Aménophis III et IV.)	185
143. Bouquetin de Nubie ; tombeau de Horemheb (Thoutmosis III).	186
144. Musée du Louvre (XVIII ^e dyn.)	187
145. Gournah, tombe de Rekhmara, (XVIII ^e dyn.)	187
Bouquetin Nubien.	
146. Tombe de Meir (Moyen-Empire).	188
147. Trésor de Tout Ankh-Amon (XVIII ^e dyn.)	188
Bouquetin Syrien.	
148. (XVIII ^e dyn.)	189
149. (XVIII ^e dyn.)	189
150. (XVIII ^e dyn.)	189
151. (époque ramesside). Type hybride.	189
Bouquetin Syrien.	
152. Gournah, tombeau de Rekhmara	190
153. 154, 155, 156. La manière de verser à boire sous Thoutmosis III	192
La manière de présenter la boisson.	
157. Gournah, tombe n° 90 (Thoutmosis IV)	193
159. Bristish Museum (Aménophis III)	193
158. Gournah, tombe d'Ipouki (Aménophis III)	193

	La manière de verser à boire et de présenter la boisson. (Aménophis III et époque Amarnienne).	
160.	(Aménophis III)	195
161.	(El Amarna)	195
162.	(El Amarna)	195
163.	(El Amarna)	195
164.	La manière de verser à boire et de présenter la boisson. Musée du Louvre (Fin de la XVIII ^e dyn.)	196
165.	Les filles de Menna, favorites royales (Thoutmosis IV.)	199
	Princesse et Noble, favorites royales.	
166.	(Thoutmosis IV)	200
167.	(Aménophis III)	200
168.	(Aménophis III)	200
	Princesses, favorites royales.	
169.	(Aménophis III)	201
170.	(Thoutmosis IV)	201
171.	Coiffure de la Princesse Nebet-Taouy (Ramsès II)	202
172.	173. 174. 175 Favorites royales du Harem de Ramsès III. Medinet Habou	203
	La gazelle <i>dorcas</i> , emblème de la favorite royale ; rapports avec motifs syriens.	
176.	177. 178. (Thoutmosis III)	204
179.	Musée de Bologne (Nouvel Empire)	204
	La gazelle <i>dorcas</i> , emblème de la favorite royale ; rapports avec motifs syriens.	
180.	British Museum (Nouvel Empire)	205
181.	Musée du Louvre (Nouvel Empire)	205
182.	El Amarna, tombe de Panehesy	206
183.	Hiéroglyphe de la pousse de palmier. (Cf. p. 188 et 212)	206
184.	Support avec gazelle <i>dorcas</i>	208
185.	186. 187. Évolution de la perruque féminine de la XVIII ^e dyn. à la XIX ^e dyn.	210
188a.	(Akhénaton). 188b. (Séthi 1 ^{er}). 189a. (Akhénaton). 189b. (Ramsès III). 190a. (Akhénaton). 190n (Séthi 1 ^{er}) Styles des gestes des mains à la fin de la XVIII ^e dyn., et à l'époque ramesside	211
191a.	(Akhénaton). 191b. (Séthi 1 ^{er}) Abydos. 192a. (Thoutmosis IV). 192b (Ramsès III). 193a (Thoutmosis III). Comparer avec la figure 203a. Style des gestes des mains à la fin de la XVIII ^e dyn. et à l'époque ramesside	213
194.	195. 196. Évolution de l'entablement du dais royal ou divin, à l'époque ramesside.	214
197.	Gournah, tombe de Menkheperreseneb (XVIII ^e dyn)	215
198.	Temple de Karnak. (XIX ^e dyn.)	216
199.	(XIX ^e dyn.)	216
200.	201. 202. 203. Détails du costume féminin à la fin de la XVIII ^e dynastie. (Tombe Neherhetep)	217
203a.	Geste des mains à la fin de la XVIII ^e dyn. (comparer la fig. 193a)	220
204.	Scarabée de Mariage d'Aménophis III et Tij (Ras Shamra, 1952). En noir, la partie conservée. Agrandi au double	223
204a.	Fragment de tablette avec écriture linéaire chypriote. Ras Shamra (1955). Archives du Petit Palais, 19.02. Agrandissement 2 fois	229
204b.	Fragment de tablette avec écriture linéaire chypriote. Ras Shamra (1955). Archives du Petit Palais, 19.01. Agrandissement 3 fois	230
205.	Signes de l'écriture chyro-minoenne	205
206.	Signes de l'écriture chyro-minoenne sur vase en argent	236
207.	Signes de l'écriture chyro-minoenne sur vase en argent	236

Figures

Pages

208.	Signes de l'écriture chyro-minoenne	237
209.	Tablette de Ras Shamra, 1953, face A.	241
210.	Signes de l'écriture chyro-minoenne	242
211.	Tablette de Ras Shamra, 1953, face B	243
212.	Inscriptions en signes de l'écriture chyro-minoenne	244
213.	Tableau d'ensemble des signes relevés sur la tablette de Ras Shamra, 1953	245
214.	Fragment de tablette chyro-minoenne de Ras Shamra, 1955. Dessin de W. Forrer.	248
215.	Fragment de tablette chyro-minoenne de Ras Shamra, 1955. Dessin de W. Forrer.	249
216.	Plan de la maison du Grand-Prêtre d'Ugarit ; au point 229, le dépôt de bronzes découvert en 1929	252
217.	Découverte en mai 1929 du dépôt de 77 bronzes. A gauche, mon regretté ami Georges Chenet	253
218.	Fouilles en 1929 dans la maison du Grand-Prêtre d'Ugarit	254
218.	Le dépôt des 77 bronzes vu d'en haut	255
220.	Le dépôt après l'enlèvement des épées	276
221.	Les bronzes situés sous ceux visibles sur la figure 220.	255
222.	Le trépied à l'envers sur les bronzes au fond du dépôt. Une faucille et l'un des morceaux de résidu de fonte sont visibles au centre du trépied	257
223.	Les épées et poignards du dépôt. Env. 1/4 gr. nat.	258
224.	Épées, poignards, lances et flèches de dépôt. Dessins de Georges Chenet	260
225.	Types de lances à douille. Env. 1/3 gr. nat	261
226.	Lances à soie et à douille et deux morceaux de résidu de fonte. Env. 1/3 gr. nat	262
227.	Houes en bronze. Env. 1/4 gr. nat	263
228.	Herminettes en bronze. Env. 1/3 gr. nat.	223
229.	Deux herminettes avec dédicace au Grand-Prêtre. Env. 2/3 gr. nat.	264
230.	Houes et herminette avec dédicace au Grand-Prêtre. Env. 1/3 gr. nat	265
231.	Deux herminettes avec dédicace au Grand-Prêtre. Env. 2/3 gr. nat.	266
232.	Houes, trépied et faucilles en bronze. Dessins de Georges Chenet	267
233.	Herminettes, ciseaux et mèches en bronze. Dessins de Georges Chenet	268
234.	Haches plates en bronze. Dessins de Georges Chenet	270
235.	Haches plates en bronze. Env. 1/3 gr. nat.	271
236.	Haches plates en bronze. Env. 1/3 gr. nat.	272
237.	Flèches, ciseaux et mèches en bronze. Env. 1/2 gr. nat	273
238.	Trépied en bronze. Env. 1/2 gr. nat	274
239.	Détail d'un ivoire du palais figurant l'épée du roi d'Ugarit	276

TABLE DES PLANCHES

Planches	Pages
I. — Sceau de Suppiluliuma et de la reine Tawananna. Photographie de l’empreinte originale sur la tablette 17.227, Cf. <i>Recueil</i> , § 1. Agrandissement 3 fois 1/2	96
II. — Sceau de Mursil II. Photographie de l’empreinte originale (17.382). Agrandissement 4 fois	96
III. — Empreinte du sceau de Tudhalija IV sur la tablette relative à la répudiation d’une princesse amorite par Ammistamru, roi d’Ugarit (17.159 agrandie 3 fois)	96
IV. — Sceau de Tudhalija IV profondément imprimée au milieu de la face du texte relatif au divorce d’Ammistamru (17.159)	96
V. — Sceau d’Ini-Teshub, roi de Karkemish imprimé au milieu de la face de la convention économique avec Ugarit 17.230. (Agrandi 3 fois)	96
VI. — Stèle en calcaire trouvée à Ras Shamra (1935), cf. <i>Syria</i> , 1936, pl. XIV. Elle figure la cérémonie de prestation de serment par deux plénipotentiaires lors de la conclusion d’un accord. Les documents en deux expéditions sont posés sur le tabouret entre les deux négociateurs	96
VII. — Extrait du plan du Palais nord. Dans l’angle sud-est de la Cour I (pavée), l’emplacement où fut trouvée la matrice du sceau de Mursil II.	96
VIII. — Le cartouche de Mineptah gravé sur la lame d’une épée de bronze trouvée à Ras Shamra (1953). Agrandissement env. 3 fois	178
VIIIa. — Tablette chyro-minoenne de Ras Shamra, 1953. Agrandissement 3 fois	232
IX. — Inscriptions chyro-minoennes de Ras Shamra. (a, bol en argent, 1931 ; b à d, tablette, 1953)	232
X. — Épée courte et d’autres bronzes trouvés dans le Palais d’Ugarit (1954). Env. 1/2 grand. nat.	278

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE ET RÉSUMÉ, par C. F. A. SCHAEFFER	v
CHAPITRE PREMIER	
<i>Matériaux pour l'étude des relations entre Ugarit et le Hatti.</i>	
Recueil des sceaux et cylindres hittites imprimés sur les tablettes des Archives Sud du palais de Ras Shamra suivi de considérations sur les pratiques sigillographiques des rois d'Ugarit, par C. F. A. SCHAEFFER	1
La matrice d'un sceau du roi hittite Mursil II retirée des cendres du palais royal d'Ugarit, par C. F. A. SCHAEFFER	87
Triade hittite sur un pendentif en électrum de Ras Shamra, par C. F. A. SCHAEFFER	94
Un cylindre hittite du Musée d'Alep (pièce de comparaison), par C. F. A. SCHAEFFER	96
Documents hiéroglyphiques hittites provenant du palais d'Ugarit, par E. LAROCHE	97
L'inscription hiéroglyphique hittite sur la matrice du sceau de Mursili II de Ras Shamra (en anglais), par H. G. GUTERBOCK	161
CHAPITRE II	
<i>Matériaux pour l'étude des relations entre Ugarit et l'Égypte</i>	
Le vase de mariage du roi Niqmad d'Ugarit avec une princesse égyptienne, par C. F. A. SCHAEFFER	164
Une épée de bronze d'Ugarit portant le cartouche du pharaon Mineptah, par C. F. A. SCHAEFFER	169
Interprétation et datation d'une scène gravée sur deux fragments de récipient en albâtre provenant des fouilles du palais d'Ugarit, par Chr. DESROCHES-NOBLECOURT	179
Le scarabée du mariage d'Aménophis III avec la reine Tij trouvé dans le palais d'Ugarit, par P. KRIEGER	221
CHAPITRE III	
<i>Matériaux pour l'étude des relations entre Ugarit et Chypre</i>	
Une écriture chypriote particulière à Ugarit ? par C. F. A. SCHAEFFER	227
Documents chypro-minoens de Ras Shamra, par O. MASSON	233

CHAPITRE IV

Corpus des armes et outils en bronze de Ras Shamra-Ugarit (1^{re} partie).

	Pages
Soixante-quatorze armes et outils en bronze avec dédicace au Grand-Prêtre d'Ugarit, par C. F. A. SCHAEFFER	251
Épées du roi d'Ugarit, par C. F. A. SCHAEFFER	276
INDEX GÉNÉRAL	281
TABLE DES FIGURES	291
TABLE DES PLANCHES	300
TABLE DES MATIÈRES	301
Errata	303
Liste des publications de la Mission Archéologique de Ras Shamra et de la Mission d'Enkomi-Alasia, en fin de volume.	

ERRATA

- Pages 8 et 11 : Je n'ai pas toujours été conséquent en ce qui concerne la vocalisation des noms hittites. Ainsi, j'ai généralement adopté la forme Muwatallu, mais, page 8, à la dernière ligne, j'ai écrit, par erreur Muwatalla et, page 11, lignes 6, 8 et 11, Muwatalli.
- Page 9, figure 8 : *lire* sceau de Mursil II *au lieu de* Mussil.
- Page 17, ligne 31 : En réexaminant l'emblème hiéroglyphique de la déesse sur le sceau de Tudhaliya IV (cf. fig. 24 et pl. III), j'éprouve quelques doutes qu'il soit surmonté d'un disque solaire.
- Page 29, ligne 2 : Ini-Tesub, *corriger en* Iui-Teshub.
- Page 54, ligne 3 : *lire* langue hittite *au lieu de* htte.
- Page 12, ligne 1 : *lire* contemporaine, *au lieu de* comtemporaine.
- Page 83, figure 104, ligne 3 de la légende : *lire* du roi Ammistamru *au lieu de* d'Ammistamru.
- Page 167, figure 121, ligne 1 de la légende : *lire* Ramsès II.
- Page 173, ligne 9 : *corriger* fabriqué *en* fabriquée.
- Page 275, note 1, ligne 5 : *corriger* Tépé Giyou *en* Giyan.

Par suite de mon absence en Syrie pour ma vingtième campagne de fouilles à Ras Shamra, en automne 1956, j'ai dû donner le bon à tirer sans pouvoir corriger les errata qui ont pu se glisser dans les textes de mes collaborateurs. Je m'en excuse auprès d'eux et auprès du lecteur.

SCH.

PUBLICATIONS DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE RAS SHAMRA

dirigée par Claude F. A. SCHAEFFER

Membre de l'Institut

RAPPORT DES FOUILLES

SCHAEFFER (Cl. F. A.). **Les fouilles de Minet-el-Beida et de Ras Shamra** (Première campagne). 30 pl. 8 fig., 26 pp., gr. in-4 (T. Syria), 1929.

1. Schaeffer (Cl. F. A.). Les fouilles de Minet-el-Beida et de Ras Shamra (1929), 10 pl., 8 fig., 19 p., avec une note additionnelle de M. R. Dussaud. — 2. *Virolleaud* (Ch.). Les tablettes de Ras Shamra, 20 pl., 7 p.

SCHAEFFER (Cl. F. A.). **La deuxième campagne de fouilles à Ras Shamra** (Printemps 1930). Rapport et études préliminaires, 29 pl., 105 pp., gr. in-4 (T. Syria, 1931).

Schaeffer (Cl. F. A.). Rapport sommaire. — *Virolleaud* (Ch.). Le déchiffrement de tablettes alphabétiques de Ras Shamra et la lutte de Môt, fils des dieux, et d'Alein, fils de Baal. — *Thureau-Dangin* (Fr.). Vocabulaires de Ras Shamra.

SCHAEFFER (Cl. F. A.). **La troisième campagne de fouilles à Ras Shamra** (Printemps 1931). Rapport et études préliminaires (T. Syria, t. XI), 22 pl., 19 fig., 89 pp., gr. in-4, 1933.

Schaeffer (Cl. F. A.). Rapport sommaire. — *Virolleaud* (Ch.). Un nouveau chant du poème d'Alein-Baal. — *Thureau-Dangin* (Fr.). Nouveaux fragments de vocabulaires de Ras Shamra.

SCHAEFFER (Cl. F. A.). **La quatrième campagne de fouilles à Ras Shamra** (Printemps 1932). Rapport et études préliminaires, 12 pl., fig., 68 pp., in-8 (T. Syria), 1933.

Schaeffer (Cl. F. A.). Rapport sommaire. — *Virolleaud* (Ch.). Un poème phénicien de Ras Shamra, la naissance des dieux gracieux et beaux. — *Dhorme* (E.). Deux tablettes de Ras Shamra de la campagne de 1932.

SCHAEFFER (Cl. F. A.). **La cinquième campagne de fouilles à Ras Shamra** (Printemps 1933). 7 pl., 19 fig., 85 pp., in-4 (T. Syria), 1934.

Schaeffer (Cl. F. A.). Les fouilles de Ras Shamra (1933). — *Montet* (P.). Note sur les inscriptions de Sanoussrit-Ankh. — *Virolleaud* (Ch.). Étiquettes. — *Thureau-Dangin* (Fr.). Un comptoir de liane pourpre à Ugarit. — *Virolleaud* (Ch.). Proclamation de Seleg, chef de cinq peuples; Fragment d'un traité phénicien de thérapeutique hippologique; Fragments nouveaux du poème de Môt et Alein-Baal et Table généalogique provenant de Ras Shamra.

SCHAEFFER (Cl. F. A.). **La sixième campagne de fouilles à Ras Shamra (Ugarit)** (Printemps 1934). Rapport sommaire, 10 pl., 17 g., 117 pp., gr. in-4 (T. Syria), 1935.

1. Schaeffer (Cl. F. A.). Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit (1934). — *Virolleaud* (Ch.). La mort de Baal, poème de Ras Shamra; La Révolte de Kôser contre Baal, poème de Ras Shamra. — *Dussaud* (R.). Deux stèles de Ras Shamra portant une dédicace au dieu Dagon. — *Virolleaud* (Ch.). Sur quatre fragments alphabétiques. — *Thureau-Dangin* (Fr.). Une lettre assyrienne à Ras Shamra. — *Dhorme* (E.). Petite tablette accadienne de Ras Shamra. — *Dussaud* (R.). Les éléments déchâinés. Une application des règles rythmiques phéniciennes.

SCHAEFFER (Cl. F. A.). **La septième campagne de fouilles à Ras Shamra (Ugarit)** (Printemps 1935). Rapport sommaire, 16 pl., 27 fig., 130 pp., gr. in-4 (T. Syria), 1936.

Schaeffer (Cl. F. A.). Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit (1935). — *Virolleaud* (Ch.). Anat et la Génisse. Poème de Ras Shamra (IV AB); Les chasses de Baal, Poème de Ras Shamra (BH) et Hymne phénicien au dieu Nikal et aux déesses Kôsarôt (N-K). — *Dussaud* (R.). Le commerce des anciens Phéniciens à la lumière du « Poème des dieux gracieux et beaux » et Cultes cananéens aux sources du Jourdain, d'après les textes de Ras Shamra.

SCHAEFFER (Cl. F. A.). **La huitième campagne de fouilles à Ras Shamra Ugarit** (Printemps 1936). Rapports et études sur les inscriptions, 11 pl., 19 fig., 60 pp., gr. in-4 (T. Syria), 1937.

Schaeffer (Cl. F. A.). Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit (1936). — *Forrer* (E.). Note sur un cylindre babylonien et un cachet hittite de Ras Shamra. — *Virolleaud* (Ch.). États nominatifs et pièces comptables de Ras-Shamra. — *Thureau-Dangin* (Fr.). Trois contrats de Ras Shamra.

SCHAEFFER (Cl. F. A.). **La neuvième campagne de fouilles à Ras Shamra-Ugarit** (Printemps 1937). Rapport et études préliminaires, 15 pl., 124 pp., gr. in-4 (T. Syria), 1938.

Schaeffer (Cl. F. A.). Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit (1937). — *Dussaud* (R.). A propos d'un protocole à Ugarit. — *Virolleaud* (Ch.). Textes alphabétiques de Ras Shamra de la neuvième campagne et Fragments alphabétiques divers. — *Dhorme* (E.). Nouvelle lettre d'Ugarit en écriture alphabétique. — *Guérinot* (A.). Remarques sur la phonétique de Ras Shamra.

SCHAEFFER (Cl. F. A.). **X^e et XI^e campagnes de fouilles à Ras Shamra-Ugarit**. (Automne et hiver 1938-1939). Rapport sommaire, 2 pl., 17 fig., 106 pp., gr. in-4 (T. Syria), 1941.

Schaeffer (Cl. F. A.). Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit, X^e et XI^e campagnes. Rapport avec l'appendice du D^r M. Jarry « Sur une blessure mortelle ». — *Dossin* (G.). Niqmd et Niqme Had. — *Virolleaud* (Ch.). Fragments alphabétiques divers de Ras Shamra. — *Virolleaud* (Ch.). Les villes et les corporations du royaume d'Ugarit et Lettres et documents administratifs provenant des archives d'Ugarit.

SCHAEFFER (Cl. F. A.). **Reprise des Fouilles de Ras Shamra-Ugarit** (Campagnes XII à XVII (1948-1953), 14 pl., 18 fig., 136 pp., gr. in-4 (T. Syria, 1955).

Schaeffer (Cl. F. A.). Reprise des recherches archéologiques à Ras-Shamra-Ugarit (1948, 1949, 1950). — *Virolleaud* (Ch.). Les nouvelles tablettes de Ras Shamra (1948-1949). — *Virolleaud* (Ch.). Six textes de Ras Shamra, provenant de la XIV^e campagne (1950). — *Virolleaud* (Ch.). Les nouveaux textes alphabétiques de Ras Shamra (XVI^e campagne, 1952).

PUBLICATIONS DÉFINITIVES

- TOME I. VIROLLEAUD (Ch.). **La légende phénicienne de Danel**, texte cunéiforme alphabétique, préface de Cl. F. A. Schaeffer, 17 pl., VIII, 212 pp., in-4, BAH, XIX, 1936.
- TOME II. VIROLLEAUD (Ch.). **La légende de Kéret, roi des Sidoniens**, d'après une tablette de Ras Shamra, 4 pl., 102 pp., in-4, BAH, XXII, 1936.
- TOME III. SCHAEFFER (Cl. F. A.). **Ugaritica**. Études relatives aux découvertes de Ras Shamra, 32 pl. hors-texte, 123 fig., VIII-331 pp., gr. in-4, relié, BAH, XXXI, 1939.
- TOME IV. VIROLLEAUD (Ch.). **La déesse Anat. Poème de Ras Shamra**, publié, traduit et commenté, 120 pp., avec 8 pl. en lithographie et 3 pl. en phototypie, gr. in-4, BAH, XXVIII, 1938.
- TOME V. SCHAEFFER (Cl. F. A.). **Ugaritica II**. Nouvelles études relatives aux découvertes de Ras Shamra, 45 pl. hors-texte, 131 fig., 320 pp., gr. in-4, relié BAH, XLVII, 1949.
- TOME VI. NOUGAYROL (J.). **Le Palais royal d'Ugarit**, III. Textes accadiens et hourrites des Archives Est, Ouest et Centrales; Exposé liminaire de Cl. F. A. Schaeffer; XV pl. et carte et un album de CIX pl. de copies de textes en cunéiformes babyloniens. Reliés toile. Imprimerie Nationale et Librairie C. Klincksieck, Paris, 1955.
- TOME VII. VIROLLEAUD (Ch.). **Le Palais royal d'Ugarit**, II. Textes alphabétiques des Archives Est, Ouest et Centrales, Paris, Imprimerie Nationale et C. Klincksieck, Paris, en 1956.
- TOME VIII. SCHAEFFER (Cl. F. A.). **Ugaritica**, III. Sceaux et cylindres hittites, épée gravée du cartouche de Mineptah, tablettes chypro-minoennes et autres découvertes nouvelles de Ras Shamra, 10 pl. hors-texte, 239 fig., 302 pp. gr.; in-4°, relié, BAH, LXIV, Paris, 1956.
- TOME IX. NOUGAYROL (J.). **Le Palais royal d'Ugarit**, IV. Textes accadiens des Archives Sud (Archives Internationales). Un volume de 320 pages de texte, in-4° et un vol. de planches de transcriptions de textes, Imprimerie Nationale et C. Klincksieck, Paris, 1956.
- TOME X. HERDNER (A.). *Corpus des textes en cunéiformes alphabétiques de Ras Shamra, Campagnes I à XI, 1929 à 1939*. Un volume d'environ 300 pages et un album de planches en lithographie. Imprimerie Nationale et C. Klincksieck, Paris. A paraître en 1957.
- TOME XI. VIROLLEAUD (Ch.). **Le Palais royal d'Ugarit**, V. Textes alphabétiques des Archives Sud, Sud-Ouest et du Petit-Palais, Imprimerie Nationale et C. Klincksieck, Paris. A paraître en 1957.
- TOME XII. NOUGAYROL (J.). **Le Palais royal d'Ugarit**, VI. Textes accadiens des Archives Est, Centrale et du Petit Palais. Imprimerie Nationale et C. Klincksieck, Paris. A paraître en 1957.
- TOME XIII. SCHAEFFER (Cl. F. A.). **Le Palais royal d'Ugarit**, VII. Commentaires sur les textes en cunéiformes alphabétiques et babyloniens des Archives royales d'Ugarit. Imprimerie Nationale et C. Klincksieck, Paris. A paraître en 1957.
- TOME XIV. SCHAEFFER (Cl. F. A.). **Le Palais Royal d'Ugarit**, VIII. Ivoires du Palais d'Ugarit suivis d'une étude d'ensemble des ivoires syriens du deuxième millénaire. Imprimerie Nationale et C. Klincksieck, Paris. A paraître en 1958.
- Tomes hors série*, SCHAEFFER (Cl. F. A.). **The cuneiform texts of Ras Shamra-Ugarit**, 39 pl., 15 fig., XVI-100 pp. Publié pour la British Academy, par Oxford University Press, Londres, 1939.
- SCHAEFFER (Cl. F. A.). **Stratigraphie comparée et Chronologie de l'Asie Occidentale** (III^e et II^e millénaires). Vol. I, Syrie, Palestine, Asie-Mineure, Chypre, Perse et Caucase. 70 pl., 324 fig. 9 tabl. synopt., 1 carte, XIII-653 pp., Oxford University Press, Oxford, 1948.
- SAADLE (Gabriel), **Ras Shamra, ruines d'Ugarit. Guide**, préface de Cl. F. A. Schaeffer. 2 plans, 14 fig., 130 pages. Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1954.

PUBLICATIONS DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE D'ENKOMI-ALASIA (CHYPRE)

dirigée par Claude F. A. SCHAEFFER

Membre de l'Institut

- SCHAEFFER (Cl. F. A.). **Missions en Chypre**, 1932 à 1935, 51 pl., 55 fig., 162 pp. — in-4°. P. Geuthner, Paris 1936.
- SCHAEFFER (Cl. F. A.). **Enkomi-Alasia**. Nouvelles missions en Chypre 1946-1950. (Publications de la Mission archéologique française et de la Mission du Gouvernement de Chypre à Enkomi, tome I), 120 pl., dont 4 en couleurs, 140 figures, 449 pp., C. Klincksieck, Paris, 1952.

Toutes les publications des Missions de Ras Shamra et d'Enkomi-Alasia peuvent être obtenues chez les éditeurs et la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 12, rue Vavin, Paris (6^e).

Adresse de la Mission. En France : Le Castel Blanc, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), tél. 13-47.

En Syrie : Minet-el-Beida, Lattaquié. Rép. de Syrie, boîte postale, Lettaginé et par l'Institut Français d'Archéologie de Beyrouth B. P. 14-24 (Liban).

